A d'INTOSAI

DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Transparence Redolition des connesses Ronne gouvernance

Au service des citoyens



d'INTOSAI

DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Transparence - Reddition des connotas - Bonne gouvernance

Au service des citoyens



608 d'INTOSAI DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



Mentions légales

Éditeur Secrétariat général de l'Organisation internationale des institutions supérieures

de contrôle des finances publiques (INTOSAI) / Cour des comptes autrichienne

Dampfschiffstraße 2, 1030 Vienne, Autriche

http://www.intosai.org

Rédaction Secrétariat général de l'INTOSAI / Elfriede Hammelmüller

Mise en page Cour des comptes autrichienne / Gundula Haim-Schopper

Traduction Secrétariat général de l'INTOSAI / Andrea Lövenberger, DIXIT, ISC de Chine

(CNAO), ISC des Émirats arabes unis

Imprimé par l'ISC de Chine (CNAO), 2013

La présente publication a été préparée en vue de sa publication officielle dans les versions linguistiques suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol

et français.

© 2013 Secrétariat général de l'INTOSAI

Tous droits réservés : Tous droits, y compris les droits de reproduction partielle et de reproduction des images, sont réservés. L'ouvrage, y compris tous ses éléments, est protégé par les droits d'auteur. Toute utilisation non autorisée est interdite. Cela vaut en particulier pour les reproductions, l'établissement de microfilms, les traductions ainsi que pour la sauvegarde et le traitement des systèmes électroniques.

Toutes les photos figurant dans la présente publication sont extraites des archives de l'INTOSAI et des ISC contribuantes. La reproduction séparée nécessite l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Malgré une rédaction soignée, l'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les textes figurant dans cet ouvrage.



TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

Heinz Fischer, Président fédéral de la République d'Autriche	3
AVANT-PROPOS	
Josef Moser, ISC de l'Autriche (Secrétaire général de l'INTOSAI)	
Liu Jiayi, ISC de la Chine (Président de l'INTOSAI 2013-2016)	15
Terence Nombembe, ISC de l'Afrique du Sud (Président de l'INTOSAI 2010-2013)	19
L'INTOSAI, PASSÉ, PRÉSENT ET AVENIR	
Un bref aperçu historique de l'INTOSAI	25
L'INTOSAI aujourd'hui : l'expérience mutuelle profite à tous	37
Les huit piliers de l'indépendance	48
La Résolution des Nations Unies	50
L'INTOSAI en un coup d'œil	53
Une vision et des voies d'avenir pour l'INTOSAI	55
CONTRIBUTIONS DES ISC MEMBRES DE L'INTOSAI	
ISC d'Afrique du Sud	69
ISC de l'Allemagne	77
ISC d'Algérie	85
ISC d'Arabie Saoudite	91
ISC de l'Australie	101
ISC de l'Azerbaïdjan	107
ISC du Bahreïn	113
ISC du Bangladesh	121
ISC de la Bulgarie	129



ISC du Canada	13!
ISC du Chili	14
ISC de la Chine	14
ISC de Chypre	16
ISC de la Colombie	16
ISC de la Corée	17
Cour des comptes européenne	17!
ISC de Cuba	18
ISC du Danemark	19
ISC des Émirats Arabes Unis	20:
ISC de l'Équateur	209
ISC de l'Espagne	21
ISC de l'Estonie	22
ISC des États-Unis d'Amérique	233
ISC du Honduras	24
ISC de la Hongrie	24
ISC de l'Inde	25:
Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI)	263
ISC de l'Iraq	27:
ISC du Japon	28
ISC du Koweït	289
ISC de Lettonie	
ISC du Liechtenstein	30
ISC de Lituanie	30
ISC de Malte	31.
ISC du Maroc	32
ISC du Mexique	
ISC de la Moldova	34



ISC de Monaco	34
ISC de Nouvelle-Zélande	35
ISC du Paraguay	35
ISC des Pays-Bas	36
ISC de Pologne	37
ISC du Portugal	37
ISC du Royaume-Uni	38
ISC de Slovaquie	39
ISC de Suède	40
ISC de Suisse	41
ISC d'Ukraine	41
ISC du Yémen	42
L'INTOSAI EN FAITS ET EN CHIFFRES	
L'INTOSAI en un coup d'œil	43
Présidents de l'INTOSAI	43
Secrétaires généraux de l'INTOSAI	44
Membres de l'INTOSAI	44
L'INCOSAI : 1953 à 2013	47
Réunions du Comité directeur de l'INTOSAI 1966 à 2013	50
Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI	51
Organigramme de l'INTOSAI	53
Commissions, sous-commissions, groupes de travail, task forces, groupes de projet et autres organes de l'INTOSAI de 1971 à 2013	53
Séminaires et symposiums ONU/INTOSAI 1971 à 2013	55
FRISE CHRONOLOGIQUE	
Frise chronologique de l'INTOSAI	58





PRÉFACE





Préface par le Président fédéral de la République d'Autriche, M. Heinz Fischer

Lorsque les Institutions supérieures de contrôle et les organisations partenaires de 33 États se rencontrèrent en 1953 à Cuba pour leur premier Congrès, ce fut la naissance de l'INTOSAI – l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques – qui compte aujourd'hui, en 2013, plus de 191 membres à part entière et 4 membres associés.

Dix ans plus tard, en 1963, la Cour des comptes d'Autriche reprit pour la première fois la fonction de Secrétariat général qui, jusqu'à ce jour, est sis à Vienne sans interruption.

En 2013, nous fêtons donc 60 ans d'INTOSAI et 50 ans de Secrétariat général à Vienne.

Fidèle à sa devise *Experientia mutua omnibus prodest*, l'INTOSAI – et son Secrétariat général – est l'organisation professionnelle permanente, autonome, indépendante et apolitique des institutions de contrôle pour les États membres des Nations Unies ou l'une de ses agences spécialisées et les représente comme organisation parapluie internationale reconnue.

En préparant des normes professionnelles, en renforçant les capacités institutionnelles ainsi qu'en partageant des connaissances et services de gestion des connaissances, l'INTOSAI fournit une contribution indispensable pour promouvoir la bonne gouvernance, augmenter la transparence et la reddition des comptes, lutter contre la corruption et, en conséquence, pour préserver la crédibilité ainsi que pour renforcer la confiance du public en la gouvernance publique.

La reconnaissance de l'INTOSAI a sans cesse augmenté grâce aux diverses activités menées par celle-ci au cours des 60 dernières années, et a culminé dans la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies du 22 décembre 2011. Dans le cadre de la Résolution, l'Assemblée générale a pris note avec appréciation du travail réalisé par l'INTOSAI en vue de promouvoir une plus grande efficience, reddition des comptes, efficacité, transparence ainsi que d'une réception et utilisation plus efficiente et efficace des ressources publiques dans l'intérêt des citoyennes et citoyens. En même temps, l'Assemblée générale des Nations Unies a également reconnu les principes d'indépendance inhérents aux Déclarations de Lima et de Mexico et invité les États membres à mettre en



Président fédéral de la République d'Autriche. M. Heinz Fischer





œuvre les principes spécifiées dans les Déclarations et ce dans le cadre de leurs structures institutionnelles nationales respectives.

L'appréciation pour le travail de l'INTOSAI est aussi imputable en grande partie au travail réalisé par le Secrétariat général sis à la Cour des comptes d'Autriche. En ma qualité de Président de la République fédérale d'Autriche, j'en suis très fier.

J'aimerais par la présente exprimer mes félicitations les plus sincères à l'INTO-SAI et à son Secrétariat général à l'occasion de cet anniversaire et suis confiant que cette voie de la réussite engagée au service du contrôle externe des finances publiques sera poursuivie aussi à l'avenir dans l'intérêt des citoyennes et des citoyens.





AVANT-PROPOS





60° Anniversaire de l'INTOSAI – 50° Anniversaire du Secrétariat général

Avant-propos par le Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Josef Moser

En 2013, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) fête son 60° anniversaire, et le Secrétariat général commémore un demi-siècle d'existence. À l'occasion de cet événement, c'est un grand honneur et un plaisir pour moi de présenter les activités actuelles de l'INTOSAI et d'éclairer ses objectifs et les défis qu'elle se devra de relever à l'avenir.

Cette année anniversaire nous permet de passer en revue la liste impressionnante de succès d'une association qui est devenue une organisation représentée dans le monde entier et agissant à l'échelle mondiale ; une organisation qui, d'un côté, met en œuvre parmi ses membres sa devise *Experientia mutua omnibus prodest* (*L'expérience mutuelle profite à tous*) et, d'un autre côté, agit sur un pied d'égalité avec les Nations Unies et d'autres partenaires internationaux. Cette évolution a été stimulée par le dévouement et l'engagement actif des membres de l'INTOSAI qui, chacun dans son domaine propre, ont joué un rôle décisif pour promouvoir et renforcer l'organisation.

Plusieurs jalons majeurs illustrent le succès de l'INTOSAI, plate-forme internationale indépendante au service de l'échange de connaissances et d'expériences et agissant comme porte-parole des institutions supérieures de contrôle au sein de la communauté internationale. Ces jalons comprennent la mise au point d'un Plan stratégique avec ses quatre objectifs stratégiques vers lesquels tendent toutes les activités des Commissions, des Groupes de travail et des Task forces, ainsi que l'élaboration d'une stratégie de communication visant à sauvegarder un niveau conséquent d'informations et de progrès au sein de la communauté de l'INTOSAI, dans un esprit d'égalité et d'inclusion. L'INTOSAI s'est engagée à mettre en œuvre d'une façon active et efficace les priorités stratégiques et les objectifs de communication qui ont été fixés, afin d'améliorer la reddition de comptes, la transparence et la bonne gouvernance et de sauvegarder la crédibilité des institutions supérieures de contrôle. Le fort engagement qui se traduit par le transfert de connaissances et l'accroissement des savoirs qui en résulte, la diffusion d'informations ciblées, l'élaboration de lignes directrices, la création de bases de données, et enfin la mise en place de normes et de lignes directrices internationalement acceptées, contribue à l'établissement durable d'une organisation modèle forte, indépendante, professionnelle et crédible.



Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Josef Moser,





Depuis 60 ans, l'INTOSAI a réussi à fonctionner comme une plate-forme mondiale d'échange d'expériences, d'idées et de pratiques optimales pour 191 membres de langues et de cultures différentes et extraordinairement riches d'une diversité d'expériences. Cette pluralité, ainsi que l'accent mis sur l'égalité de traitement, l'équité et un niveau cohérent d'information dans tous les pays, a permis à l'INTOSAI de devenir une organisation pionnière en matière de contrôle des finances publiques. Grâce à la définition et à la diffusion de thèmes centraux dans le domaine du contrôle, tout en tenant compte des évolutions de portée mondiale et d'actualité, l'INTOSAI a joué un rôle de précurseur et de moteur de l'innovation depuis sa création. Les échanges très importants menés avec d'autres organisations internationales partenaires dans le cadre de ces activités ont permis à l'INTOSAI d'établir, au fil des décennies, un cadre institutionnel de coopération entre ses organes et ses partenaires, mettant ainsi en place des approches novatrices qui renforcent les valeurs fondamentales consacrées dans ses Statuts et mises activement en œuvre au sein de l'organisation. Un exemple significatif en est l'initiative réussie de renforcement de l'indépendance des ISC, couronnée par l'adoption de la Résolution A/66/209, Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, par la 66e session de l'Assemblée générale des Nations Unies ; il s'agit d'un exemple éloquent de ce que l'on peut réaliser si nous unissons nos forces. Dans ce contexte, les activités visant à mettre en évidence la valeur et les avantages apportés par les ISC représentent un autre exemple important, qui contribue à renforcer la confiance des citoyens en un contrôle indépendant, objectif et efficace des finances publiques.

Le Secrétariat général, qui sert d'interface et de liaison à l'INTOSAI, est heureux d'avoir pu contribuer à la réalisation des objectifs et au développement de l'organisation et de mettre en œuvre la devise *Experientia mutua omnibus prodest* sous la forme d'une coopération fructueuse et d'un échange animé d'expériences entre le Congrès, le Comité directeur, les groupes de travail régionaux, les responsables et les agents de liaison des objectifs, les commissions, les sous-commissions, les groupes de travail et les Task forces. Dans ce contexte, il est essentiel pour le Secrétariat général de répondre aux besoins et aux préoccupations de chaque membre, de maintenir et d'encourager une libre et vaste circulation des informations et des expériences et de relier les connaissances acquises au niveau mondial au savoir-faire issu de la pratique des contrôles. Les thèmes des 21° Congrès tenus jusqu'à présent et les décisions novatrices qu'ils ont prises témoignent de cette démarche pratique et axée sur les membres.

En se tournant vers l'avenir, le Secrétariat général estime que sa tâche principale est de contribuer à l'avancement permanent des ISC membres, de façon anticipative





et simultanée à la fois, par exemple en organisant et en mettant en œuvre des symposiums, et d'appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique et des normes et lignes directrices professionnelles sur le plan international. Comme cela a été le cas pendant les 50 années écoulées, la coopération fondée sur la confiance et le partenariat, la tolérance, l'ouverture et le consensus devrait être à la base de cette démarche.

La forte participation à cette publication anniversaire et la diversité des apports des États membres montrent bien que l'évolution de l'INTOSAI ne s'arrête pas à son 60° anniversaire. À la lumière des difficultés économiques qui se posent actuellement à l'échelle mondiale, l'organisation a défini des objectifs ambitieux avec le Plan stratégique et d'autres mesures de progrès ; cet ensemble nous permet d'envisager l'avenir avec confiance.

À cet égard, j'aimerais remercier tous les membres et membres associés de l'INTOSAI, nos partenaires extérieurs, l'UIP, l'OCDE, l'IFAC, l'IBP et les Nations Unies, ainsi que tous les membres des organes et des instances de l'INTOSAI, pour leur engagement sans relâche, leur dévouement et leur confiance en l'organisation. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous présenter cet aperçu des 60 années d'existence de l'INTOSAI et du demi-siècle d'activités du Secrétariat général.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à cette publication d'anniversaire. Je remercie vivement M. Terence Nombembe, Président sortant de l'INTOSAI et Vérificateur-général de l'Afrique du Sud, pour les succès de sa présidence pendant les trois dernières années et pour son apport précieux à cette publication.

Je voudrais remercier tout particulièrement le futur Président de l'INTOSAI et Vérificateur-général de la Chine, M. Liu Jiayi, qui conduira également l'organisation avec succès dans les trois années à venir. J'exprime aussi ma profonde reconnaissance à l'Institution supérieure de contrôle de la Chine pour l'aide très importante qu'elle a apportée à cette publication. Sans son engagement, elle n'aurait pas pu avoir cette qualité.

Je vous souhaite une agréable lecture.





2013 : Un nouveau départ pour les Membres de l'INTOSAI

Avant-propos par le Président de l'INTOSAI 2013-2016, M. Liu Jiayi

Du 21 au 26 octobre 2013, le XXI^e INCOSAI se tiendra à Pékin, Chine. Cet important événement coïncide avec le 60^e anniversaire de l'INTOSAI et le 50^e anniversaire de l'établissement de son Secrétariat général à Vienne, Autriche.

Pour marquer cette occasion historique, l'INTOSAI organisera une cérémonie pendant le XXIº INCOSAI, afin de récapituler son évolution et de présenter un aperçu de ses objectifs d'avenir, et elle réalisera aussi une publication spéciale, fondée sur les contributions des institutions supérieures de contrôle (ISC), commémorant le 60º anniversaire de l'INTOSAI et le 50º anniversaire de l'établissement du siège du Secrétariat général en Autriche, hébergé par la Cour des comptes de ce pays. Cette publication sera remise lors de la cérémonie à tous les participants au Congrès.

La publication spéciale récapitulera l'histoire de l'INTOSAI. À cette occasion spéciale, nous porterons notre regard sur l'évolution d'une organisation qui a été fondée avec 29 ISC en 1953 et qui en compte 191 aujourd'hui, ce qui en fait la deuxième organisation au monde par le nombre de membres. De La Havane à Johannesburg, lors de tous les Congrès, la devise de l'INTOSAI *L'expérience mutuelle profite à tous* a été mise en œuvre et des idées et des lignes directrices pour le contrôle des finances publiques ont été largement diffusées. En outre, l'INTOSAI se consacre à la promotion des échanges et de la coopération entre les ISC, et témoigne d'une grande vitalité et d'une passion pour l'innovation. Grâce aux efforts conjoints du Secrétariat général et des ISC membres, les principes fondamentaux établis dans les *Déclarations de Lima* et *de Mexico* ont été incorporés dans une résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, ce qui montre que le rôle central des ISC dans la promotion de l'efficience, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et la transparence de l'administration publique est reconnu par les parties prenantes à l'échelle mondiale.

Cette publication spéciale montrera également de quelle façon l'INTOSAI relève les défis et recherche le progrès commun. Regardant vers l'avenir à l'occasion de ce jalon important, nous envisageons un accroissement de la mondialisation et de l'intégration économique au 21° siècle ; le contrôle des finances publiques



Président de l'INTOSAI 2013-2016, M. Liu Jiayi





devra répondre à de nouveaux défis liés au développement et aborder un certain nombre d'enjeux : gouvernance nationale, durabilité des politiques financières à long terme etc. L'INTOSAI ouvre aussi de nouvelles possibilités en renforçant les capacités des ISC, en encourageant leur coopération et leur développement et en participant à la gouvernance mondiale. En ce moment historique, les ISC devraient non seulement bénéficier des connaissances et des acquis de l'INTOSAI, mais aussi explorer le potentiel d'innovation et de progrès de l'organisation et de ses membres, cumuler des expériences et définir les objectifs futurs de l'INTOSAI afin de créer ensemble un avenir meilleur.

Il y a dix ans, lorsqu'elle fêtait son 50° anniversaire en Hongrie, l'INTOSAI avait préparé une publication spéciale qui passait en revue son évolution du point de vue de ses commissions, sous-commissions et groupes de travail. Lors de ce 60° anniversaire, nous espérons partir des contributions des ISC afin de connaître les mesures qu'elles ont prises afin de faire progresser le contrôle des finances publiques et de remplir leurs fonctions spécifiques au sein de l'INTOSAI. Plus important encore, nous souhaitons entendre chaque ISC nous faire part de ses espoirs et de ses perspectives d'évolution future, pour elle-même et pour l'INTO-SAI en tant qu'organisation.

L'INCOSAI 2013 mettra en exergue les principes d'humanisme, de respect de l'environnement, de développement, de communication et de coopération, dans un esprit d'inclusion, d'harmonie, d'innovation, d'efficience et de changement. À cette occasion, lorsque nous allons récapituler l'histoire de l'INTOSAI, les membres de l'organisation prendront un nouveau départ qui commence en 2013.





INTOSAI – Améliorer la vie de citoyens

Avant-propos par le Président de l'INTOSAI 2010-2013, M. Terence Nombembe

En 2003, dans une publication spéciale qui fêtait son 50° anniversaire, l'INTO-SAI rappelait les principaux jalons de son histoire. J'ai à mon tour l'honneur de réfléchir aux 60 ans de vie de cette organisation, tout particulièrement à ses dix dernières années, et de faire le bilan de ce que les institutions supérieures de contrôle ont apporté, par le biais de leur coopération, à l'amélioration de la vie des citoyens.

Depuis mon élection à la présidence du Comité directeur de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) en novembre 2010, j'ai pu prendre directement la mesure de la vitalité et de la détermination d'une organisation conduite par des dirigeants engagés et ayant des orientations stratégiques clairement définies. Tant au Comité directeur qu'au niveau régional, il est évident que l'INTOSAI a fait d'immenses progrès vers la réalisation de sa vision, en poursuivant ses buts et ses priorités stratégiques. Depuis 60 ans, cette aspiration passionnée à une amélioration permanente par le biais de la coopération et d'un solide partage des connaissances a permis à l'INTOSAI de devenir l'organisation dynamique et influente qu'elle est aujourd'hui.

Suite à des jalons historiques tels que les *Déclarations de Lima* et *de Mexico* sur l'indépendance, qui ont représenté un changement profond pour les ISC, d'autres progrès importants ont enrichi le travail des ISC à l'échelle mondiale, notamment le lancement des normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI), qui témoignent de la professionnalisation et de l'évolution continue de l'organisation et de ses membres.

Plus récemment, l'adoption de la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'indépendance des ISC représente une étape centrale des efforts entrepris par toutes les ISC pour renforcer leur indépendance. Cette résolution, qui reconnaît que les ISC ne peuvent mener à bien leurs tâches de façon objective et efficace que si elles sont indépendantes des entités contrôlées et protégées des influences extérieures, a non seulement apporté aux ISC la reconnaissance internationale qu'elles méritent, mais représente aussi un outil puissant de lutte pour leur indépendance.



Président de l'INTOSAI 2010-2013, M. Terence Nombembe





À mesure que les activités de l'INTOSAI gagnent en efficacité, les avantages d'une approche ciblée sont devenus manifestes. En effet, les six priorités stratégiques actuelles de l'INTOSAI sont encore plus axées que par le passé sur le renforcement des capacités des ISC, pour leur permettre de devenir des institutions fortes, indépendantes et professionnelles capables de promouvoir l'efficience, la reddition de comptes, l'efficacité et la transparence dans l'administration publique.

Mon rôle de Président m'a permis de promouvoir et de renforcer activement l'importance des priorités stratégiques de l'INTOSAI, un devoir qui s'est avéré extrêmement enrichissant. Eu égard à la place centrale des ISSAI parmi ces priorités, la volonté de renforcer les capacités des ISC n'a jamais été aussi forte. Grâce à ces normes et critères de calibre mondial, qui représentent une base crédible, la contribution des travaux professionnels de haut niveau des ISC au renforcement de la gouvernance et du contrôle peut être pleinement reconnue. Cet élément a une grande importance dans le développement des ISC. Les travaux du projet d'harmonisation, visant à mettre en place un ensemble de normes entièrement cohérent et ayant une valeur universelle pour les ISC, devraient permettre, j'en suis persuadé, de favoriser la mise en œuvre de ces normes à une vaste échelle.

L'engagement de l'INTOSAI en faveur de la professionnalisation a été l'un des éléments décisifs permettant la création du Secrétariat et du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI – bailleurs de fonds, comme une solution durable aux besoins de longue date concernant des fonds pour le renforcement des capacités des ISC en développement. La contribution généreuse de la communauté des bailleurs de fonds, malgré les difficultés financières que l'on connaît partout dans le monde, témoignent du rôle important que les ISC sont appelées à remplir. Les liens forgés entre l'INTOSAI et les bailleurs de fonds se sont significativement renforcés depuis la première réunion du Comité de pilotage INTOSAI – bailleurs de fonds qui s'est tenu à Marrakech (Maroc) en 2010. La 4º réunion de ce Comité à Jaipur, en Inde, à la fin février 2012, a montré à quel point la collaboration entre les ISC et les donateurs s'est resserrée.

Associées à la participation au 4° Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Busan, novembre 2011), ces activités récentes ont beaucoup fait pour renforcer la reconnaissance de l'INTOSAI en tant qu'organisation modèle. L'INTOSAI participait pour la première fois à ce forum réunissant des chefs d'État, des ministres et plus de 2000 représentants de nombreux secteurs, de la société civile, du secteur privé et d'organisations internationales du monde entier. Cette réunion, qui visait à établir un nouveau partenariat mondial pour une coopération efficace en vue du développement, a représenté une occasion précieuse pour sensibiliser





les participants au besoin d'avoir des ISC fortes et indépendantes pour assurer un développement national durable et une utilisation efficace des fonds publics.

Les résultats de cette réunion ont mis en évidence un fort intérêt pour l'établissement de partenariats mondiaux sur le modèle de l'INTOSAI, en tant que mécanisme permettant de promouvoir la coopération sud-sud et la coopération triangulaire. C'était le moment opportun pour présenter à la communauté mondiale l'exemple de l'INTOSAI : une organisation modèle qui représente un partenariat inclusif d'organisations de 190 pays, avec plus d'un demi-siècle d'expérience. Nos succès dans la promotion de l'échange de connaissances, la coopération et l'apprentissage entre pairs, l'établissement de normes à l'échelle mondiale, la mise en place d'une influence et d'un appui mutuels en faveur de la réforme, ont suscité un vif intérêt et constituent des modèles de référence pour la communauté internationale.

Les groupes de travail régionaux sont un atout immense pour créer des partenariats forts à l'échelle mondiale. Ils ont joué un rôle important dans le renforcement de l'INTOSAI car ils permettent, tant aux ISC développées qu'en développement, de présenter leurs points de vue sur l'amélioration de l'excellence des audits du secteur public. Par le biais d'un partage permanent de leurs expériences, leurs avancées et leurs succès à partir de leurs perspectives régionales, les ISC mettent en œuvre la devise de l'INTOSAI: *l'expérience mutuelle profite* à tous.

C'est une leçon d'humilité que de constater le degré d'engagement et de passion qui prévaut dans toutes nos régions ; il atteste une fois de plus des sommets que l'INTOSAI peut atteindre grâce aux efforts conjugués de tous ses membres. Améliorer la vie des citoyens a été le moteur de l'INTOSAI pendant ses 60 ans d'existence. Je suis sûr que ce sera toujours le principe qui guidera l'organisation dans les décennies à venir, car l'INTOSAI œuvre afin de mettre en place des contrôles du secteur public d'une grande qualité dans un monde qui a un besoin pressant de bonne gouvernance.





L'INTOSAI passé – présent – avenir

UN BREF APERÇU HISTORIQUE DE L'INTOSAI





Un bref aperçu historique de l'INTOSAI

Premiers pas vers l'internationalisation

Depuis la création des différentes institutions supérieures de contrôle en Europe aux 17^e, 18^e et 19^e siècles, leur évolution a été façonnée par un échange récurrent d'expériences et de meilleures pratiques. Ainsi, en 1761, lorsque l'impératrice Marie-Thérèse de Habsbourg a décidé de réformer la gestion financière de l'Autriche et a créé la Chambre des comptes royale – prédécesseur de l'actuelle Cour des comptes autrichienne – le 23 décembre de la même année, elle a tourné son regard vers la Prusse, où il existait déjà une Chambre générale des comptes (plus tard Chambre supérieure des comptes de Prusse) depuis 1714. À une époque de pouvoir monarchique absolu, ces échanges étaient bien évidemment contrôlés et imposés par les souverains, l'idée étant de prendre l'avantage sur d'autres grandes puissances européennes. Des souverains ayant une idée claire de l'état de leurs finances étaient en effet mieux à même de prévoir l'avenir et de disposer librement de leurs fonds. Il s'agissait d'un élément crucial du point de vue militaire, puisque plus de la moitié du budget annuel était à l'époque consacrée aux armées. Grâce au gain de prévisibilité en matière de finances publiques, les États pouvaient entretenir des armées plus importantes, ce qui représentait à son tour, si le besoin s'en faisait sentir, un atout dans leurs rapports de pouvoir avec les autres États. Au début des années 1860, par exemple, lorsqu'il a été envisagé de réformer l'institution supérieure de contrôle de Vienne, le chef de l'institution a envoyé ses subordonnés en mission dans différentes villes d'Europe centrale afin de se renseigner sur ce qu'on y faisait et de rechercher des modèles à imiter.

Après la fin de la Première Guerre Mondiale en 1918, les institutions supérieures de contrôle (ISC) ont sensiblement développé leurs relations bilatérales. D'une part, le déclin des grands empires, Allemagne, Autriche-Hongrie et Russie, a bouleversé la carte de l'Europe : de nouveaux États-nations sont nés et, avec eux, de nouvelles administrations et institutions de l'État, dont des institutions supérieures de contrôle. D'autre part, l'effondrement de ces monarchies a favorisé l'essor de la démocratie en Europe centrale. La souveraineté des rois a été remplacée par celle des Parlements, ce qui a modifié le contexte constitutionnel des institutions supérieures de contrôle, créées pour la plupart dans le cadre des monarchies. Les ISC ont intensifié leur coopération à deux niveaux. Très souvent, les « jeunes » institutions ont sollicité leurs « aînées » pour leur demander un appui dans des domaines variés, allant des informations sur le statut juridique de l'institution sœur à l'échange de savoir-faire et au renforcement des capacités. Dès les années 1920, les différentes parties prenantes ont également renforcé



leurs échanges sur le contexte juridique régissant les activités des institutions supérieures de contrôle. Déjà à cette époque, l'indépendance des ISC occupait le devant de la scène. Les amendements constitutionnels relatifs aux institutions de contrôle étaient suivis avec un grand intérêt dans les autres pays ; des concepts juridiques modernes faisaient l'objet de débats ; des exemples de meilleures pratiques étaient définis. Souvent, le cadre juridique de certaines ISC inspirait des évolutions dans d'autres pays. La densité et le haut niveau des échanges bilatéraux reflétaient déjà la situation particulière des institutions supérieures de contrôle dans le cadre des institutions de l'État : les ISC n'appartiennent ni à l'exécutif ni à l'administration.

Internationalisation des sciences administratives et institutions supérieures de contrôle

Dans le courant du 19^e siècle, un nombre croissant de tâches ont été dévolues à l'État; l'étendue de ses responsabilités, naguère limitées à la sécurité intérieure et extérieure, s'est beaucoup élargie et a incorporé des domaines tels que l'éducation, les transports et les infrastructures. Les administrations se sont donc développées; les méthodes et le droit administratif ont dû répondre à de nouveaux enjeux. Un Congrès des sciences administratives s'est tenu à Bruxelles en 1910; les États participants ont décidé de créer une commission internationale. Après la Première Guerre Mondiale, des congrès se sont tenus tous les quatre ans, jusqu'en 1930, lorsque la *Commission internationale* est devenue *l'Institut international des sciences administratives*, basé à Bruxelles.

Lorsque le premier Congrès de l'après-guerre s'est tenu à Berne (Suisse) en 1947, les ISC y ont participé, ce qui a renforcé leur coopération. Ce resserrement des liens n'était pas dû uniquement à l'essor général de la coopération internationale qui a été délibérément encouragé suite à la Seconde Guerre Mondiale à tous les niveaux de l'État, mais également au statut du contrôle des finances publiques à l'époque. En effet, des institutions supérieures de contrôle existaient dans de nombreux pays mais leur importance au sein des États n'était pas très grande. Malgré la diversité des contextes juridiques et des structures organisationnelles des ISC – entités juridictionnelles ou bureaux d'audit – toutes les institutions étaient confrontées aux mêmes enjeux : construire et renforcer leur indépendance et passer de la simple vérification financière à des formes de contrôle élargies. D'autre part, les ISC assistant au Congrès de Berne ont constaté qu'il n'existait pas de plate-forme internationale indépendante pour des questions spécifiques concernant l'audit financier.



La création de l'INTOSAL

En 1953, 34 ISC et organisations partenaires se sont réunies à La Havane à l'initiative du président de l'ISC de Cuba : il s'agissait du premier Congrès, qui a vu la naissance de l'INTOSAI comme une association internationale. Les participants ont décidé que le Congrès se réunirait tous les trois ans dans des lieux différents. Afin de faciliter la communication entre les ISC et d'apporter un appui aux institutions hôtes du Congrès (INCOSAI), l'ISC de Cuba a pris en charge le Secrétariat général de l'INTOSAI. Les débats ont porté notamment sur les normes et systèmes de la comptabilité publique, l'indépendance des ISC et les relations des ISC avec le pouvoir législatif, ainsi que l'audit par les ISC des appels d'offres pour la construction de bâtiments publics.

Le II^e INCOSAI s'est tenu à Bruxelles en 1956, à l'occasion du 125^e anniversaire de la Cour des comptes de la Belgique ; une première version des Statuts de l'INTOSAI a été préparée. Trois années plus tard, la famille de l'INTOSAI s'est réunie à Rio de Janeiro ; les membres ont décidé de confier à Cuba la tâche d'héberger le Secrétariat général, ainsi que d'établir des groupes de travail régionaux dans les cinq continents.

L'Autriche, nouveau siège du Secrétariat général

À l'occasion du II^e INCOSAI, le Président de la Cour des comptes autrichienne, Hans Frenzel, inspiré par la Belgique, a saisi l'occasion du 200^e anniversaire de son institution, fin 1961, pour inviter les ISC à Vienne lors du Congrès de 1962. Ses efforts ont été couronnés de succès : en 1959, lors du III^e Congrès à Rio de Janeiro, l'organisation du Congrès suivant a été confiée à la Cour des comptes d'Autriche. Un an plus tard, la Cour des comptes de Cuba a été dissoute suite à la révolution cubaine. Le Secrétariat général, en tant que pilier organisationnel et « mémoire institutionnelle » a cessé d'exister, et il s'est reposé la question de savoir comment gérer la coopération pendant les périodes intersessions.

En organisant le IV^e Congrès international des institutions supérieures de contrôle (INCOSAI) à Vienne du 18 au 26 mai 1962, la Cour des comptes autrichienne a acquis un grand savoir-faire sur le plan international. Lors de la 2^e séance plénière du 25 mai 1962, le rapporteur général Roger Léonard, représentant de la France, a présenté plusieurs idées visant à l'établissement d'un secrétariat permanent, pour des motifs pratiques. Le suédois Gösta Renlund a félicité l'ISC hôte pour la qualité de l'organisation du IV^e Congrès et a demandé que le Secrétariat permanent, vacant pour l'heure, soit confié à la Cour des comptes d'Autriche.



Le Président Hans Frenzel a ensuite mis la question au vote : Je demande à ceux qui sont d'accord avec la proposition visant à faire de l'Autriche l'hôte du Secrétariat permanent pendant les trois années à venir, c'est-à-dire jusqu'au prochain Congrès, de lever la main. La motion a été approuvée à l'unanimité. Depuis 1963, la Cour des comptes autrichienne a signé sa correspondance relative aux affaires internationales le Secrétariat international permanent des Institutions supérieures de contrôle à la Cour des comptes d'Autriche et elle a introduit les modifications nécessaires dans son organisation interne afin de s'acquitter de ses nouvelles missions.

Lors du V^e Congrès international, qui s'est tenu à Jérusalem du 15 au 24 juin 1965, la Cour des comptes d'Autriche a été l'objet de beaucoup d'éloges en raison des activités menées. Lors de la 2^e séance plénière, le 24 juin 1965, son mandat d'hôte du Secrétariat a été renouvelé. Sur la base d'une motion adoptée à l'unanimité en séance plénière, la Cour des comptes autrichienne a été chargée, avec un nouveau conseil consultatif, de la préparation de statuts établissant les bases de la future coopération entre les ISC.

Pendant la période intersessions entre le Ve et le VIe Congrès, qui s'est tenu à Tokyo du 22 au 30 mai 1968, des négociations intenses et de nombreux votes sur les statuts ont eu lieu. Les participants au VIe Congrès ont reconnu unanimement les succès de la Cour des comptes autrichienne pendant la période sexennale où elle avait hébergé le Secrétariat général. La proposition visant à héberger le Secrétariat de façon permanente, qu'elle avait faite en 1965 à Jérusalem, a été incorporée dans les Statuts mis aux voix. Lors de la 2e séance plénière du Congrès, le 30 mai 1968, les premiers Statuts de l'INTOSAI ont été adoptés. Depuis le 30 mai 1968, la Cour des comptes d'Autriche a hébergé de façon permanente et ininterrompue le Secrétariat international, ou Secrétariat général, comme on l'a appelé par la suite. Depuis lors, le Président de la Cour des comptes autrichienne est aussi le Secrétaire général de l'INTOSAI.

L'INTOSAI et les Nations Unies

Les relations avec les Nations Unies se sont très rapidement renforcées. Un représentant des Nations Unies a participé comme observateur dès le premier Congrès de La Havane; des représentants des Nations Unies ou de leurs organismes spécialisés ont pris part aux délibérations et aux discussions, mais ils sont également restés en contact après les réunions du Congrès. En 1962, la Cour des comptes d'Autriche a établi ses premiers contacts avec le Conseil économique et social des Nations Unies à l'occasion du IVe INCOSAI. En 1965, Itzhak Nebenzahl,



Président du Comité directeur de l'INTOSAI et chef de l'ISC israélienne, et Jörg Kandutsch, Président de la Cour des comptes d'Autriche, ont lancé une initiative importante afin de resserrer les liens avec les Nations Unies.

En mars 1966, Itzhak Nebenzahl s'est rendu aux Nations Unies pour y mener des pourparlers. Il a bénéficié de l'appui de Kurt Waldheim, l'ambassadeur autrichien auprès des Nations Unies. Quelques semaines plus tard, lors de sa première réunion, le Comité directeur a décidé de soumettre une motion demandant le statut d'observateur auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC). L'ECOSOC a adopté la motion à l'unanimité le 5 juin 1967. Dès le mois d'octobre 1968, lors d'une réunion avec Jörg Kandutsch aux Nations Unies à New York, l'organisation de séminaires conjoints pour le partage des connaissances et le renforcement des capacités a été abordée pour la première fois. Les participants ont aussi proposé la création d'une école d'administration pour la formation des vérificateurs de pays en développement, mettant l'accent sur les sciences du contrôle et sur la création d'une organisation de contrôle neutre pour l'audit des projets d'aide au développement. Des représentants du Secrétariat général de l'INTOSAI ont participé par la suite dans des réunions de travail d'experts de l'ONU en Yougoslavie et aux États-Unis.

Les conversations et les contacts établis à l'époque, notamment par le biais de la désignation d'un chargé de liaison, qui représentait les intérêts de l'INTOSAI auprès des Nations Unies à New York, ont rapidement porté des fruits. Début 1970, l'ECOSOC a décidé d'accorder à l'INTOSAI un statut consultatif spécial et, à la fin de la même année, les Nations Unies ont accepté d'organiser un séminaire conjoint. En mai 1971, le premier séminaire conjoint ONU/INTOSAI s'est tenu à Baden, en Autriche, ce qui a marqué le départ d'une coopération intense et fructueuse de plusieurs décennies entre l'INTOSAI et les Nations Unies. Lors de ce premier séminaire, des participants de 55 pays ont débattu de questions concernant l'indépendance des ISC, les techniques et les procédures d'audit, les problèmes posés par les audits en parallèle et ceux liés aux audits des entreprises publiques. Le dernier symposium en date, le 22°, a eu lieu à Vienne en mars 2013.

Les membres de l'INTOSAI

Lorsque les institutions supérieures de contrôle se sont réunies à La Havane (Cuba), du 2 au 9 novembre 1953, personne ne pouvait imaginer l'ampleur que prendrait le développement de l'organisation dans les décennies qui ont suivi. Très vite après le premier Congrès, cependant, la nécessité de continuer à se réunir tous les trois ans devint manifeste. Au fil des années, le nombre d'ISC parti-



cipant aux Congrès s'est accru considérablement : elles étaient 29 à Cuba, et plus du double douze ans plus tard, puisque 64 institutions supérieures de contrôle ont accepté l'invitation de se rendre à Jérusalem pour le VIe INCOSAI.

Les bouleversements géopolitiques qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale ont contribué à cette croissance. La décolonisation, qui a atteint son apogée après la guerre, autour de 1960, a été à l'origine de la naissance de nombreux États indépendants; en 1965, près de 50 anciennes colonies ou territoires dépendants avaient accédé à l'indépendance. Ces nouveaux États indépendants créaient aussi de nouvelles institutions, dont des institutions supérieures de contrôle. La liste des participants aux Congrès lors de ces six dernières décennies montre clairement que les ISC des jeunes États souhaitaient participer aux INCOSAI et adhérer rapidement à l'organisation afin de bénéficier de l'échange d'expériences. Il n'est donc pas étonnant que l'INTOSAI ait contribué à ces évolutions géopolitiques par le biais de son action visant à renforcer le contrôle des finances publiques d'une façon durable en organisant les séminaires conjoints avec les Nations Unies. Ces efforts d'adhésion rapide à l'INTOSAI n'ont pas cessé : peu après l'effondrement de l'Union soviétique en 1991, un certain nombre de nouveaux membres ont été admis à l'INTOSAI. Les bouleversements qui ont suivi la fin de la confrontation entre les deux blocs en 1989 ont conduit à un accroissement rapide du nombre de membres de l'organisation, qui est passé de près de 120 à la fin des années 1980 à 191 en 2013.

L'INTOSAI s'est toujours définie comme une organisation apolitique. Elle est ouverte à toutes les institutions supérieures de contrôle d'États souverains membres des Nations Unies. À l'époque de la guerre froide et de l'affrontement entre les deux blocs idéologiques, « l'Est » et « l'Ouest », après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'en 1989, l'organisation a montré que la coopération internationale peut aussi transcender les frontières idéologiques : des ISC de « l'Est » et de « l'Ouest » se rencontraient lors des Congrès et, au sein des groupes de travail, mettaient au point des solutions à des problèmes communs à l'ensemble du secteur du contrôle des finances publiques.

La régionalisation de l'INTOSAI

La création de Groupes de travail régionaux dans les cinq continents a été décidée dès le III^e INCOSAI à Rio de Janeiro en 1959. Ils devaient être chargés de la coordination des activités et des propositions des régions afin de bien préparer les sessions du Congrès. Ils devaient aussi faire office de centre d'information et d'échange de documents. Un pays de la région devait se charger de la coor-



dination de chaque Groupe régional et d'assurer la liaison entre le groupe et le Secrétariat général.

Cette évolution a commencé en 1965, avec la création de l'ILACIF, devenue depuis l'OLACEFS. Elle a été suivie de l'AFROSAI (1976), l'ARABOSAI (1976), l'ASOSAI (1978), la PASAI (1987), la CAROSAI (1988) et l'EUROSAI (1990). Les Groupes de travail régionaux sont chargés de promouvoir les objectifs de l'INTOSAI sur le plan régional ; ils servent également de base à la coopération professionnelle et technique des membres sur le plan régional. Depuis leur création, ils ont toujours été des partenaires indispensables de l'INTOSAI.

Un autre forum d'échange d'expériences a été créé par une décision du Comité directeur en 1971 : la même année, l'édition pilote de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics* a été publiée. Après la présentation de ce numéro lors du VII° INCOSAI à Montréal (Canada), le Comité directeur a décidé en 1972 de publier trimestriellement la Revue en trois langues, anglais, français et espagnol, à partir de 1974. Depuis 1983, la Revue est également publiée en allemand et en arabe. C'est un organe officiel de l'INTOSAI et un moyen de communication important entre ses membres.

L'INTOSAI : pertinence et actualité

À l'instar du monde lui-même, l'INTOSAI aussi a évolué depuis 60 ans, mais elle n'a jamais perdu de vue les questions et les enjeux qui intéressent le contrôle des finances publiques. Les thèmes des Congrès et des séminaires mettent en lumière deux caractéristiques sous-jacentes. Tout d'abord, l'INTOSAI s'est toujours efforcée de tenir compte de l'actualité et d'aborder des sujets d'un intérêt important et pressant. Ainsi, la question du contrôle des entreprises publiques était-elle déjà abordée lors du premier INCOSAI. L'utilisation de moyens et de méthodes informatiques pour les audits est entrée à l'ordre du jour en 1971. L'INTOSAI a aussi créé des groupes de travail pour examiner les difficultés liées à des crises, afin de trouver de façon rapide et efficace des solutions adaptées aux problèmes ainsi posés dans le domaine du contrôle des finances publiques ; la Task force sur le tsunami en est un exemple.

Deuxièmement, l'INTOSAI a toujours suivi de près les questions fondamentales liées au contrôle des finances publiques, parmi lesquelles, en tout premier lieu, l'indépendance des ISC. Les conditions essentielles d'un contrôle indépendant figuraient déjà à l'ordre du jour de nos congrès et séminaires. L'adoption de la Déclaration de Lima (Pérou) lors du IX^e INCOSAI en 1977 a représenté



un jalon important dans la définition des piliers sur lesquels repose le contrôle des finances publiques. Cette évolution s'est poursuivie par la Déclaration de Mexico en 2007; en 2011, l'INTOSAI a fait reconnaître sur le plan international les pierres angulaires de l'indépendance du contrôle public avec la Résolution A/66/209 des Nations Unies: Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Dans cette Résolution, les Nations Unies reconnaissent expressément que les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ne peuvent exercer efficacement leurs attributions de façon objective qu'à condition d'être indépendantes des entités qu'elles contrôlent et protégées de toute influence extérieure. Les Nations Unies encouragent leurs États membres à appliquer, en tenant compte de leur structure institutionnelle nationale, les principes établis dans les déclarations de Lima et de Mexico. L'INTOSAI n'est cependant pas une organisation qui se contente de se reposer sur ses lauriers, et les initiatives qu'elle a prises par la suite le prouvent. Tout d'abord, il faut faire connaître ce document aux législateurs nationaux, car la Résolution permet aux ISC d'œuvrer avec plus d'énergie en faveur du respect des principes de base de l'indépendance. La Résolution apporte un appui particulièrement précieux aux ISC qui doivent encore se battre pour que soient assurées les conditions de base de leur indépendance.

Les réalisations les plus récentes de l'INTOSAI, qui reflètent en substance la devise de l'organisation, Experientia mutua omnibus prodest, revêtent aussi une très grande importance. À partir du milieu des années 1980, la création de groupes de travail et l'élaboration de lignes directrices ont contribué de façon sensible au renforcement du rôle normatif de l'INTOSAI. Dans une première étape, les lignes directrices étaient publiées comme des documents officiels de l'INTOSAI. Avec l'élaboration du Manuel des commissions, adopté par le XVe INCOSAI au Caire en 1995, l'organisation a défini pour la première fois des critères pour l'élaboration de lignes directrices. Lors du XIXe INCOSAI à Mexico, le cadre des ISSAI (Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques) a été présenté. La préparation de ce cadre avait commencé en 2002 et faisait partie du premier Plan stratégique de l'INTOSAI pour 2005-2010. Il s'agissait de mettre en place un cadre professionnel de normes et de lignes directrices pour les vérificateurs, qui sont tous confrontés aux mêmes difficultés. Les premières ISSAI ont été adoptées à Mexico lors du XIX^e INCOSAI, et les lignes directrices déjà existantes ont été incorporées dans le cadre ISSAI. Lors du XXe INCOSAI en Afrique du Sud, de nouvelles ISSAI ont été adoptées. La mise en œuvre des normes ISSAI comporte de nombreux avantages, notamment en matière d'amélioration de la qualité des contrôles, de la crédibilité et de la



compétence. Dans les années à venir, l'INTOSAI redoublera ses efforts visant à faire connaître les ISSAI des vérificateurs du monde entier et à appuyer les ISC en vue de leur mise en œuvre.

L'histoire de l'INTOSAI montre que l'organisation a mis en pratique sa devise *Experientia mutua omnibus prodest* depuis sa création même. L'expérience mutuelle est toujours au cœur des travaux de l'INTOSAI et gardera sa place centrale dans l'évolution future de l'organisation.





L'INTOSAI passé – **présent** – avenir

L'INTOSAI AUJOURD'HUI : L'EXPÉRIENCE MUTUELLE PROFITE À TOUS





L'INTOSAI aujourd'hui : l'expérience mutuelle profite à tous

60^e anniversaire de l'INTOSAI

En 2013, à l'occasion du XXI^e INCOSAI à Pékin, Chine, l'INTOSAI fête son 60^e anniversaire. C'est en effet en novembre 1953 que 29 organisations supérieures de contrôle (ISC) et 5 organisations partenaires se sont réunies à La Havane à l'invitation de la Cour des comptes cubaine et ont jeté les bases de notre organisation, marquant ainsi un jalon décisif dans l'histoire du contrôle des finances publiques.

Le contexte du Congrès était marqué par une prise de conscience : dans un environnement de plus en plus institutionnalisé, le contrôle interne des finances publiques ne pouvait se développer sans des liens de coopération entre les institutions de contrôle. C'était en effet, et il est toujours, le seul moyen possible de connaître les différents systèmes, méthodes et optiques et d'échanger des connaissances et des expériences afin de renforcer le contrôle des finances publiques, notamment au sein des structures gouvernementales. Car, sans contrôle, aucun effort ne peut porter ses fruits.

Dans le même esprit qui a poussé la communauté internationale a joindre ses forces en 1945 et à créer les Nations Unies avec 51 États fondateurs afin de défendre la liberté nouvellement conquise et de promouvoir la sécurité internationale, des ISC et des organisations provenant de 33 États d'Asie, d'Europe, d'Amérique du nord, du centre et du sud, se sont réunies lors du premier Congrès international des institutions supérieures de contrôle huit ans plus tard seulement : Allemagne, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Haïti, Italie, Liban, Mexique, Nations Unies, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Porto Rico, Portugal, République Dominicaine, Royaume-Uni, Saint-Siège, Suède, Suisse, Venezuela. C'est lors de cet événement mémorable que la famille de l'INTOSAI a été créée.

L'idée essentielle sous-tendant cet événement de 1953, le désir d'apprendre les uns des autres et d'échanger des expériences afin d'améliorer le contrôle des finances publiques dans le monde entier, n'ont pas changé depuis ce premier Congrès à Cuba. Comme il y a 60 ans, des ISC de toutes les régions du monde se réunissent aujourd'hui également dans l'esprit de la devise de l'INTOSAI, *Experientia Mutua Omnibus Prodest (L'expérience mutuelle profite à tous)* afin



Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Josef Moser,



d'échanger des expériences et d'apprendre mutuellement, ce qui contribue dans une grande mesure à améliorer l'efficacité des activités de chaque membre, car le contrôle porte des fruits.

L'approche consistait déjà, comme à l'heure actuelle, 20 congrès plus tard, à trouver des partenaires, à rassembler des efforts et à tirer profit de nos forces réunies afin d'apprendre les uns des autres, d'échanger des connaissances et des expériences, de définir des pratiques optimales et d'agir en conséquence, afin de répondre aux défis qui se posent dans le domaine du contrôle des finances publiques.

Dans les documents du premier INCOSAI de 1953, les principes de base soulignaient que « Outre le renforcement des relations internationales, l'objectif central de ce Congrès consiste à échanger des expériences et à examiner tous les sujets intéressant spécifiquement les Institutions supérieures de contrôle, par exemple le statut constitutionnel, l'organisation, les fonctions, l'indépendance, le budget, etc., prenant en considération les meilleures pratiques des institutions participantes ». En effet, notre organisation a été fondée sur la base de la promotion de l'échange d'idées, de connaissances et d'expériences ; soixante ans plus tard, l'INTOSAI met toujours en œuvre ce principe en tant qu'organisation autonome, indépendante et apolitique.

En même temps, la naissance de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) a marqué le point de départ d'un contrôle des finances publiques relié à l'échelle mondiale, structuré et axé sur des objectifs. Nous savons qu'un contrôle holistique du secteur gouvernemental est une condition indispensable à une bonne gestion financière. Depuis le premier INCOSAI, le contrôle a été abordé de façon holistique dans un contexte international : c'est le fil conducteur des séances de travail. Certains des 16 thèmes de ce premier Congrès restent d'actualité, notamment *L'audit interne des administrations publiques aux fins de leur contrôle, Les activités des institutions supérieures de contrôle dans l'audit des autorités locales* ou *La théorie du pouvoir du contrôle en droit constitutionnel moderne*. L'indépendance a toujours occupé depuis lors une place centrale dans les débats du Congrès. L'un des thèmes du premier Congrès, par exemple, portait sur *L'indépendance nécessaire aux institutions supérieures de contrôle : portée et garanties de cette indépendance*.

Au fil du temps, le besoin de ce type de coopération pour renforcer le contrôle externe des finances publiques n'a pas diminué; bien au contraire, il est en progression constante, à l'instar de l'internationalisation croissante de la communauté des États, ainsi que des finances et de l'économie. Dans un contexte de coopération renforcée entre les États, les ISC ont dû également mettre en place



et renforcer leurs réseaux de coopération afin de pouvoir répondre aux attentes croissantes qu'elles suscitent.

L'INTOSAI, qui est une organisation dynamique et riche en succès, assure le cadre le plus adapté à cet effet. Les multiples évolutions que l'INTOSAI a connues au fil de son histoire le montrent abondamment.

Depuis 60 ans, le nombre de membres de l'INTOSAI est passé de 29 à 191 ISC membres et 4 membres associés. L'organisation fournit donc à tous ses membres un réseau mondial d'échange d'expériences.

En outre, les membres de l'INTOSAI disposent d'entités de contact sur le plan régional ; il s'agit des sept Groupes de travail régionaux : AFROSAI, ARABOSAI, ASOSAI, CAROSAI, EUROSAI, OLACEFS et PASAI. Ces groupes régionaux adhèrent aux objectifs et à la mission de l'INTOSAI et contribuent à leur mise en œuvre – l'amélioration de l'administration publique en renforçant les résultats, la transparence, l'obligation redditionnelle, la crédibilité, la lutte contre la corruption, la confiance publique et l'utilisation efficiente des fonds public au bénéfice des citoyens – ; en même temps, ils tiennent compte des différences régionales et des besoins respectifs de leurs régions.

Afin de mutualiser les efforts et de structurer les activités d'une organisation internationale modèle, l'INTOSAI a répondu à la demande d'orientations stratégiques qui était apparue au tournant de ce siècle, et elle a créé une Task force dédiée à cet effet et présidée par M. David M. Walker, alors Contrôleur général des États-Unis d'Amérique.

Le premier Plan stratégique de l'INTOSAI pour la période 2005-2010, soumis lors du XVIII^e INCOSAI à Budapest en 2004, fixait quatre objectifs stratégiques définissant la structure et les tâches de l'INTOSAI d'une façon durable :

Objectif 1 : Reddition de comptes et normes professionnelles

Objectif 2 : Renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles des ISC

Objectif 3 : Partage des connaissances et services liés au savoir

Objectif 4 : Organisation internationale modèle



L'évolution récente montre que cette articulation des travaux de l'INTOSAI a porté ses fruits.

En effet, avec les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI), toutes les ISC disposent d'un ensemble de normes professionnelles pour leurs activités, pouvant servir de référence pour leur travail sur le plan national.

Ces normes sont également utiles dans le domaine du renforcement des capacités, pour mettre en place des structures nouvelles et pour acquérir des connaissances techniques. À l'heure actuelle, elles sont aussi intégrées dans les activités d'aide au développement de l'INTOSAI, que ce soit dans le cadre de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), ou de la Coopération INTOSAI – bailleurs de fonds.

Cette structure a aussi permis à l'INTOSAI de répondre toujours de façon flexible aux difficultés posées par l'environnement externe. Ainsi, en réponse directe à la catastrophe du tsunami, l'INTOSAI a créé en décembre 2004 la *Task force pour l'obligation redditionnelle et l'audit de l'aide en cas de catastrophes*, devenue en 2007 un groupe de travail pour l'examen de ces questions. Cinq normes ISSAI à ce sujet seront soumises au Congrès de 2013. L'INTOSAI a aussi répondu immédiatement à la crise financière de la fin 2008. La *Task force de l'INTOSAI sur la crise financière mondiale : défis pour les ISC*, a été constituée la même année.

L'INTOSAI coopère activement avec ses membres, mais aussi avec ses partenaires extérieurs. Depuis les années 1970, l'INTOSAI a entrepris une collaboration active avec les Nations Unies en particulier.

Elle bénéficie d'un statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC et elle est représentée au Comité d'experts en administration publique de l'ONU (CEPA). Surtout, l'INTOSAI et les Nations Unies ont coorganisé en date 22 séminaires et symposiums conjoints. Ces séminaires ONU/INTOSAI sont au service du renforcement des capacités institutionnelles des ISC. Par le biais de l'échange d'expériences et d'informations thématiques sur des sujets d'actualité dans le domaine du contrôle des finances publiques, ces symposiums représentent une contribution précieuse à l'évolution de chacune des ISC nationales.

Les symposiums conjoints ONU/INTOSAI et leurs thèmes suscitent un fort intérêt au sein de la communauté de l'INTOSAI aussi bien qu'aux Nations Unies. Ceux qui se sont tenus lors de la décennie écoulée ont eu une influence particulièrement durable :



- La valeur et les avantages du contrôle des finances publiques dans un contexte mondialisé (2007)
- L'INTOSAI Partenaire actif dans le réseau international pour la lutte contre la corruption : mise en place de la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et d'enrayer la pauvreté (2009)
- Pratiques efficaces de coopération entre les ISC et les citoyens afin d'améliorer la reddition des comptes publics (2011)
- Les fonctions de contrôle et de conseil des ISC : risques et opportunités, ainsi que possibilités de participation des citoyens (2013)

Les symposiums ONU/INTOSAI ont été à l'origine de nombre d'évolutions très importantes. Ainsi, le symposium de 2007 a donné lieu à l'élaboration d'une norme pour mesurer la valeur et les avantages apportés par le contrôle des finances publiques, qui sera adoptée par le XXI° INCOSAI à Pékin, et la Résolution des Nations Unies sur le renforcement de l'indépendance des ISC découle d'idées examinées lors du symposium de 2009. Ce ne sont que quelques exemples d'initiatives prises suite aux symposiums ONU/INTOSAI.

La Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies, *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques,* marque peut-être l'un des jalons les plus importants de l'histoire de la coopération entre l'INTOSAI et les Nations Unies. Avec cette résolution, les États membres disposent d'une décision de la communauté internationale, allant au-delà de la sphère de compétence des ISC nationales et qui leur permet d'œuvrer plus énergiquement en faveur du respect des principes d'indépendance déjà énoncés par la Déclaration de Lima de 1977 et par la Déclaration de Mexico de 2007.

La coopération internationale de l'INTOSAI, cependant, ne se limite pas aux Nations Unies ; elle va au-delà afin d'anticiper et de façonner les évolutions futures. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Fédération internationale des comptables (IFAC), l'Institute des Auditeurs internes (IIA), l'Union Interparlementaire (UIP), la Banque mondiale et, comme il a déjà été mentionné dans le domaine du renforcement des capacités, la communauté internationale des bailleurs de fonds sont des partenaires extérieurs importants. L'histoire de l'INTOSAI et plus particulièrement ses activités récentes mettent en évidence l'opportunité et l'importance cruciale du but ayant inspiré ses fondateurs : l'échange de connaissances



et d'expériences et l'apprentissage mutuel. Conformément à sa devise *L'expérience mutuelle profite à tous*, l'INTOSAI continue à assurer l'échange de connaissances et d'expériences, à l'intérieur de la famille de l'INTOSAI mais aussi avec ses partenaires extérieurs. Partout dans le monde, l'INTOSAI est perçue comme le porte-parole crédible de la communauté du contrôle externe des finances publiques, et ses activités ont une grande influence en accord avec les intérêts des ISC nationales.

L'INTOSAI doit ce positionnement excellent à chacun de ses membres, en particulier aux membres actifs qui ont contribué de façon décisive au succès de cette organisation en prenant en charge volontairement des fonctions et des responsabilités dans le cadre de leurs activités au sein de l'INTOSAI. Je voudrais leur exprimer ici mes remerciements les plus sincères.

Le 50° anniversaire de l'établissement du siège du Secrétariat général de l'INTOSAI à Vienne

Je voudrais aussi saisir cette occasion pour remercier très cordialement toute la famille de l'INTOSAI pour la confiance qu'elle a accordée à la Cour des comptes autrichienne comme hôte du Secrétariat général de l'INTOSAI.

En 2013, la Cour des comptes d'Autriche aura hébergé le Secrétariat général pendant 50 ans, puisqu'il a son siège à Vienne depuis 1963. C'est un grand honneur et un plaisir pour la Cour des comptes autrichienne d'avoir géré le Secrétariat général de l'INTOSAI pendant une aussi longue période et, en même temps, d'avoir fourni le Secrétaire général de l'INTOSAI, puisque cette charge est dévolue au Président de la Cour des comptes d'Autriche.

Depuis les débuts de l'organisation, le Secrétariat général a eu une importance cruciale ; il a été un moteur de l'innovation et un centre d'échange d'informations, ainsi que le point de contact pour les membres de l'INTOSAI du monde entier et pour d'autres partenaires internationaux actifs.

En sa qualité d'entité administrative centrale de l'INTOSAI, le Secrétariat général est au cœur du réseau du contrôle externe des finances publiques. Il assure la liaison avec les membres de l'INTOSAI ainsi qu'avec les partenaires extérieurs. L'évolution constante du contexte économique, politique et sociétal a posé de nouveaux défis à l'INTOSAI. Le Secrétariat général a toujours été chargé de définir ces nouveaux enjeux. L'ISC de Cuba, qui a hébergé le premier Secrétariat général, avait déjà constaté le besoin d'échanger des connaissances et des expériences.



Depuis que le Secrétariat général a son siège à la Cour des comptes autrichienne, il a davantage renforcé le transfert de connaissances entre ses membres et donné plus de publicité aux activités de coopération des ISC avec des partenaires extérieurs.

Le Secrétariat général ne s'efforce pas seulement d'assurer la liaison entre les Groupes de travail régionaux, les Commissions de l'INTOSAI et autres parties prenantes, mais aussi de mener à bien les procédures administratives de la façon la plus fluide possible. Il est aussi, et tout particulièrement, un moteur d'innovation et un pionnier. Il définit et communique aux membres les priorités et les enjeux d'actualité, contribuant ainsi à sensibiliser et à améliorer les compétences pour trouver des solutions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'INTOSAI. C'est un grand honneur pour la Cour des comptes d'Autriche que l'INTOSAI, en commémoration de l'apport important de l'ancien Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Jörg Kandutsch, décerne le Prix Jörg Kandutsch tous les trois ans, à l'occasion de l'INCOSAI, en reconnaissance de réalisations et de contributions importantes au contrôle des finances publiques.

En accord avec sa devise, *Experientia Mutua Omnibus Prodest*, le Secrétariat général de l'INTOSAI n'épargne pas d'efforts pour fournir à tous les membres un forum adapté permettant un échange ouvert de connaissances et d'expériences. En coopération avec les quatre commissions principales de l'INTOSAI – normes professionnelles, renforcement des capacités, partage des connaissances et affaires financières et administratives –, les quatre agents de liaison pour les objectifs, huit sous-commissions, neuf groupes de travail, deux Task forces et la Revue internationale de la vérification des comptes publics, ainsi que l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), le Secrétariat général s'efforce de faire avancer les idéaux des pères fondateurs et de renforcer l'échange de connaissances et d'expériences à l'intérieur de la famille de l'INTOSAI et avec des partenaires extérieurs.

Le Secrétariat général consacre entièrement ses activités aux membres de l'INTOSAI et ses efforts à l'accomplissement des tâches définies par les Statuts, le Plan stratégique et les lignes directrices relatives à la communication :

- entretenir les contacts entre les membres de l'INTOSAI et avec eux,
- aider les Commissions, les Comités de pilotage, les Groupes de travail, les Task forces et les Groupes de projet à s'acquitter de leurs tâches,
- apporter un appui aux Responsables et aux Agents de liaison des objectifs dans l'accomplissement de leurs tâches,



- promouvoir les activités des Groupes de travail régionaux,
- entretenir et renforcer les relations avec des organisations et des institutions internationales, et
- élaborer et exécuter le budget de l'INTOSAI.

Depuis 1971, le Secrétariat général a organisé les symposiums conjoints ONU/INTOSAI mentionnés précédemment, qui servent notamment à la formation des ISC de pays en développement. Ces symposiums ont toujours été consacrés à l'échange de connaissances entre les membres, ainsi qu'au renforcement des capacités. Ils ont aussi été à l'origine de nombreuses évolutions au sein de l'INTOSAI déjà évoquées, notamment l'élaboration de la norme ISSAI sur la valeur et les avantages des ISC et l'initiative visant au renforcement de l'indépendance des ISC par le biais d'une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies.

À l'avenir, le Secrétariat général s'efforcera toujours d'agir en porte-parole actif de l'organisation et d'aider les membres de l'INTOSAI à renforcer leurs capacités de façon durable et efficace, afin de permettre à chaque ISC d'agir comme une organisation indépendante modèle et d'être reconnue en tant qu'institution.

Dans cet esprit, le Secrétariat général poursuivra ses efforts afin de :

- contribuer de façon active et prospective à la mise en œuvre du Plan stratégique de l'INTOSAI et aider les membres et les groupes de l'INTOSAI à mettre en œuvre le Plan stratégique d'une manière optimale;
- participer activement aux réunions du Comité directeur, de la Commission des affaires financières et administratives, du Comité de pilotage des objectifs 1 à 3 et du Congrès, contribuant ainsi à une gouvernance efficace et à la mise en œuvre durable du Plan stratégique de l'INTOSAI, et utiliser les résultats des réunions du Comité directeur, du Congrès, d'autres événements internationaux et d'activités pertinentes pour la mise en œuvre du Plan stratégique de l'INTOSAI, en particulier aussi par le biais du site internet de l'INTOSAI et d'autres moyens efficaces et rentables liés à la politique de communication de l'INTOSAI;
- agir comme un moteur et une force d'innovation pour des questions d'actualité et des enjeux intéressant le contrôle des finances publiques, et planifier et organiser des événements internationaux sur ces questions, notamment en coopération avec les Nations Unies (Symposiums ONU/INTOSAI);



- coopérer avec les Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI sur une base de confiance et de partenariat, tout en respectant leur autonomie;
- coopérer avec l'IDI sur une base de partenariat ;
- respecter le principe d'égalité de tous les membres de l'INTOSAI;
- mettre en place un large partenariat avec tous les membres, sur la base d'une communication bien fondée, transparente et en temps voulu dans les langues officielles de travail;
- promouvoir les objectifs et les principes fixés par la politique de communication, tant sur le plan intérieur (vis-à-vis des membres et d'autres instances et groupes de l'INTOSAI) qu'extérieur (vis-à-vis des organisations partenaires et d'autres parties prenantes);
- fournir les moyens techniques, organisationnels et linguistiques pour mener à bien les activités de l'INTOSAI d'une façon ciblée, efficace et efficiente, en conformité avec les Statuts;
- coopérer avec des partenaires internationaux (Nations Unies, OCDE, UIP, IIA, IFAC, communauté des bailleurs de fonds) afin d'œuvrer ensemble au service du contrôle des finances publiques d'une manière optimale et efficace sur le plan mondial; et sauvegarder l'indépendance de l'INTOSAI en tant qu'organisation indépendante, apolitique et permanente;
- mettre ainsi en œuvre les valeurs centrales de l'INTOSAI : indépendance, intégrité, professionnalisme, crédibilité, inclusion, coopération et innovation.

Pour conclure, je voudrais remercier tous les membres de l'INTOSAI pour leur confiance et leur excellente coopération.

Grâce à l'engagement de tous les membres, et tout particulièrement de ceux qui ont assuré des fonctions et des responsabilités à l'intérieur de l'organisation, la position de l'INTOSAI est aujourd'hui plus forte que jamais.

Nous pouvons donc être certains que l'INTOSAI est prête à affronter les défis de l'avenir.

Les huit piliers de l'indépendance

L'indépendance des Institutions Supérieures de Contrôle des Finances Publiques (ISC) Que signifie l'indépendance des ISC?

Statut juridique

Pour garantir la nature

législations, y compris

pour son application de

facto.

juridique appropriée

et efficace des ISC,

П. Présidents des ISC

Ш. **Contrôles**

IV. Accès à l'information

l'indépendance des ISC doit être clairement définie dans les constitutions et contenir des dispositions

Les conditions de la nomination des présidents des ISC et des membres des institutions collégiales doivent être précisées dans la législation. L'indépendance des présidents des ISC et des membres des institutions collégiales ne peut être assurée que si leur nomination est pour une période suffisamment longue et déterminée; la destitution doit être réalisée dans le cadre d'un processus qui garantit l'indépendance à l'égard des pouvoirs exécutifs. Ceci leur permet de remplir leur mandat sans crainte de représailles.

Pour remplir leur mandat de manière efficace, les ISC doivent être libres dans la sélection des questions à contrôler, dans la planification de leurs contrôles et dans la réalisation de leurs méthodes de contrôle, ainsi que dans l'exécution de leurs contrôles et dans l'organisation et la gestion de leurs bureaux. Pour cette raison, la législation ou l'organe exécutif ne peuvent ni diriger les ISC ni faire preuve d'ingérence lorsque celles-ci accomplissent leurs tâches de contrôle.

Les commissaires aux comptes doivent disposer d'un accès inconditionnel, libre et en temps voulu à tous les documents et à l'information dont ils ont besoin pour s'acquitter pleinement de leurs responsabilités.



V.
Communication
des résultats

VI. Contenu et date des rapports de contrôle VII. Mécanismes de suivi efficaces VIII. Ressources

Les ISC doivent faire rapport sur les résultats de leurs travaux au moins une fois par an ; toutefois, elles devraient avoir toute latitude de faire rapport plus souvent, si elles le considèrent nécessaire.

Les ISC doivent avoir toute latitude de décider du contenu de leurs rapports de contrôle et de publier et de diffuser leurs rapports lorsqu'ils ont été déposés ou remis officiellement auprès des autorités compétentes. Les ISC doivent avoir des procédures indépendantes garantissant des contrôles de suivi pour veiller à ce que les entités contrôlées donnent suite à leurs observations et à leurs recommandations et que des mesures correctives soient prises.

Les ISC doivent disposer des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires et raisonnables, et doivent gérer leurs propres budgets sans intervention ou contrôle du gouvernement ou de ses autorités.



La Résolution des Nations Unies

Nations Unies A/RES/66/209



Distr. générale 15 mars 2012

Soixante-sixième session Point 21 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur la base du rapport de la Deuxième Commission (A/66/442)]

66/209. Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques

L'Assemblée générale,

Rappelant la résolution 2011/2 du Conseil économique et social en date du 26 avril 2011,

Rappelant également ses résolutions 59/55 du 2 décembre 2004 et 60/34 du 30 novembre 2005, ainsi que ses résolutions antérieures relatives à l'administration publique et au développement,

Rappelant en outre la Déclaration du Millénaire1,

Insistant sur la nécessité de rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente,

Insistant également sur le fait que l'efficience, le sens des responsabilités, l'efficacité et la transparence dans l'administration publique sont déterminants pour la réalisation des objectifs de développement arrêtés au plan international, dont ceux du Millénaire.

Soulignant que le renforcement des capacités est un outil indispensable pour promouvoir le développement et se félicitant de la coopération de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques avec les organismes des Nations Unies à cet égard,

- 1. Considère que les institutions supérieures de contrôle des finances publiques ne peuvent exercer efficacement leurs attributions de façon objective qu'à condition d'être indépendantes des entités qu'elles contrôlent et protégées de toute influence extérieure;
- 2. Considère également que les institutions supérieures de contrôle des finances publiques jouent un rôle important pour ce qui est de rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de

¹ Voir résolution 55/2.



A/RES/66/209

responsabilité, plus efficace et plus transparente et de créer ainsi des conditions favorables à la réalisation des priorités et objectifs nationaux en matière de développement ainsi qu'à celle des objectifs de développement arrêtés au plan international, dont ceux du Millénaire;

- 3. Prend note avec satisfaction des activités menées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques en vue de promouvoir l'efficience, le sens des responsabilités, l'efficacité, la transparence et l'application de pratiques performantes, rationnelles et bénéfiques aux citoyens en matière de collecte et d'emploi des fonds publics;
- 4. Prend note également avec satisfaction de la Déclaration de Lima de 1977 sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques ² et de la Déclaration de Mexico de 2007 sur l'indépendance des institutions supérieures de contrôle des finances publiques³, et engage les États Membres à appliquer, en tenant compte de leur structure institutionnelle nationale, les principes établis dans ces déclarations ;
- 5. Encourage les États Membres et les institutions compétentes des Nations Unies à poursuivre et à intensifier leur coopération, notamment dans le domaine du renforcement des capacités, avec l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques afin de promouvoir une bonne gouvernance en assurant l'efficience, le respect du principe de responsabilité, l'efficacité et la transparence grâce à la consolidation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

91^e séance plénière 22 décembre 2011

² Adoptée par le neuvième Congrès de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, tenu à Lima du 17 au 26 octobre 1977.

³ Adoptée par le dix-neuvième Congrès de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques, tenu à Mexico, du 5 au 10 novembre 2007.





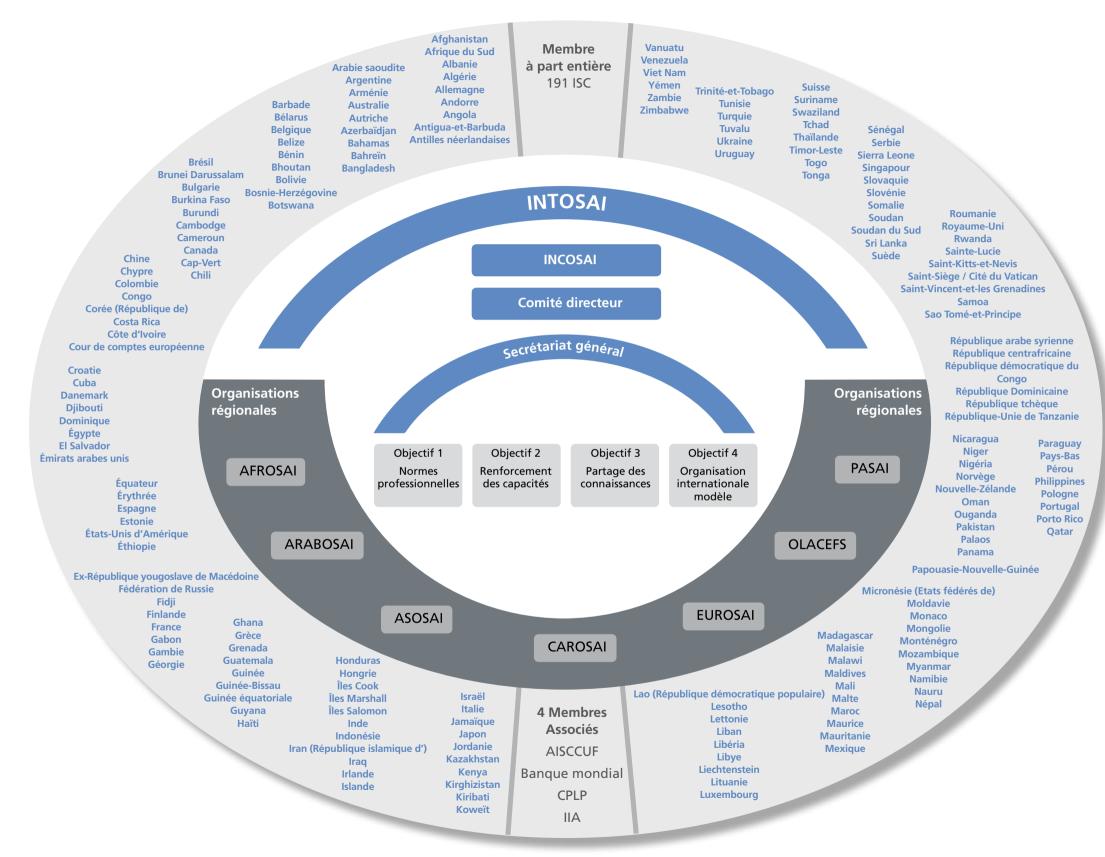
INTOSAI en un coup d'œil



Partenaires extérieurs

Nations Unies

- ECOSOC (Conseil économique et social)
- DAES (Département des affaires économiques et sociales)
- DPADM (Division de l'administration publique et de la gestion du développement)
- CEPA (Comité des experts en matière d'administration publique)
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)
- UIP (Union interparlementaire)
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)
- IFAC (Fédération internationale des comptables)
- IBP (Partenariat budgétaire international)





L'INTOSAI en un coup d'œil



L'INTOSAI passé – présent – **avenir**

UNE VISION ET DES VOIES D'AVENIR POUR L'INTOSAI





Une vision et des voies d'avenir pour l'INTOSAI

1. Les défis qui se posent à l'INTOSAI

L'INTOSAI est la deuxième organisation internationale, par sa taille, après l'Organisation des Nations Unies. Depuis 2004, l'INTOSAI a établi et mis en œuvre deux plans stratégiques ; elle a défini des objectifs et de priorités stratégiques, ainsi que des valeurs fondamentales ; elle a publié un large éventail de normes, lignes directrices et meilleures pratiques, et a permis un partage élargi des connaissances, des concepts et des expériences en matière de contrôle. Elle a organisé de nombreux ateliers, séminaires et autres activités de renforcement des capacités, et a largement contribué à améliorer l'indépendance, la qualité, l'efficience, la compétence et la durabilité des institutions supérieures de contrôle. Les ISC sont très reconnaissantes à l'INTOSAI pour sa planification stratégique complète et harmonisée, sa structure organisationnelle diversifiée ainsi que ses mécanismes de travail ouverts et inclusifs. Dans le domaine de la gouvernance internationale, elle suscite également l'intérêt des parties prenantes et devient une instance normative indispensable et un acteur important sur le plan international dans le domaine des contrôles.

Avec le développement ininterrompu de l'INTOSAI et l'évolution rapide de la mondialisation et des technologies de l'information, le monde est en pleine mutation. Le contexte des contrôles comporte de nouveaux outils, tandis que leur cadre et leur portée continuent de s'enrichir et de se développer. L'évolution des différentes ISC, associée à la mondialisation, pose de nouveaux défis à l'INTOSAI. Il s'agit notamment de mieux répondre aux besoins d'audit, qui évoluent dans les différents pays, d'aborder efficacement la mondialisation, d'améliorer sa propre efficience organisationnelle et opérationnelle et d'atteindre les objectifs fixés. Elle doit également améliorer sa capacité de discernement, de prévision et d'action. L'INTOSAI doit relever un certain nombre de défis afin de connaître un développement optimal.

Les défis posés par l'évolution des ISC

Le premier défi que l'INTOSAI se doit de relever est celui de l'évolution des ISC et des nouveaux besoins issus de cette évolution. Selon le *Plan stratégique de l'INTOSAI pour 2011-2016*, l'INTOSAI s'efforce de « *promouvoir une amélioration continue* » parmi ses membres. En conséquence, l'organisation devrait promouvoir la recherche sur des questions d'intérêt commun pour les ISC, et encourager leur coopération, leur collaboration et leur amélioration continue



Président de l'INTOSAI 2013-2016, M. Liu Jiayi



(Objectif 3 de l'INTOSAI). L'INTOSAI devrait examiner de nouveaux domaines et méthodes de contrôle, ainsi que d'autres éléments de l'évolution des ISC, et diffuser et promouvoir les résultats de ces travaux.

Avec les récents changements dans le contexte des contrôles, de **nouveaux sujets d'audit** apparaîtront et les méthodes évolueront rapidement. Les parties prenantes ont des attentes plus fortes vis-à-vis des contrôles et les ISC évoluent rapidement. Des sujets tels que le développement durable, la gouvernance nationale, la sécurité nationale, les relations internationales, la participation citoyenne, l'évaluation des politiques, la réglementation du système financier et la vérification judiciaire sont devenus des sujets nouveaux pour les ISC.

Les défis posés par la mondialisation

Un autre défi majeur consiste à bien comprendre la mondialisation et à y faire face de façon adaptée. Depuis les années 1990, par suite de l'intégration économique, on assiste dans le monde à une mondialisation intrinsèque, intégrée et de plus en plus forte. Des nations qui étaient isolées les unes des autres sont désormais en lien. La crise américaine des prêts hypothécaires à risque et la crise de la dette publique en Europe ont dépassé le champ traditionnel de la gouvernance nationale et ont eu un impact majeur sur d'autres pays. Depuis 2011, le déséquilibre extérieur est devenu un enjeu clé de la politique internationale. Le déséquilibre économique mondial, la restructuration du système financier international, les prix des produits de base, la réforme de la réglementation financière et la sécurité financière mondiale sont devenus des enjeux qui touchent le monde entier et nécessitent de la part de la communauté internationale une solution urgente dans une **perspective globale**.

En même temps, la question de la gouvernance mondiale prend une importance primordiale. Un nombre croissant de pays prend conscience du fait que ce n'est qu'en ayant recours à des mécanismes internationaux ayant force obligatoire que l'on peut résoudre efficacement de nombreux problèmes auxquels l'humanité est confrontée et établir un véritable ordre mondial. À l'heure actuelle, le système et les mécanismes de la gouvernance mondiale sont en pleine transition. Il est nécessaire d'améliorer le cadre économique international actuel de manière à mettre en place un système économique international et un système mondial de gouvernance économique plus propices à l'équité aussi bien qu'à l'efficacité. Des réponses adaptées doivent aussi être trouvées à de nombreuses questions importantes, notamment les mécanismes du commerce mondial, les changements climatiques, la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, afin de favoriser une mondialisation économique équilibrée et bénéfique pour tous. En tant qu'organisation professionnelle constituée d'ISC dont les pays sont membres



des Nations Unies ou de ses organisations spécialisées, l'INTOSAI joue un rôle majeur en encourageant les ISC à contrôler les comptes publics et les activités gouvernementales et à améliorer la gestion financière et la reddition de comptes de la part des gouvernements. Dotée d'une autorité et d'une impartialité incontestables, l'INTOSAI peut devenir un acteur efficace de la gouvernance mondiale et coordonner, évaluer et promouvoir cette dernière. Lors de la 66° session de l'Assemblée générale de l'ONU, dans le cadre du point *Mondialisation et interdépendance*, la résolution adoptée a reconnu le rôle important des ISC dans la promotion de l'efficience, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et la transparence de l'administration publique. L'INTOSAI devrait avoir une vision à long terme à l'égard des enjeux internationaux qui touchent à ses travaux et se préparer à jouer un rôle plus important dans la gouvernance mondiale.

Les défis à relever en matière d'auto-amélioration, d'efficience et de bonne gouvernance

L'INTOSAI s'est engagée à devenir une organisation internationale modèle, à établir une structure organisationnelle diversifiée ainsi que des mécanismes de travail ouverts et inclusifs, et à améliorer sa gouvernance interne et son efficience organisationnelle et opérationnelle. L'INTOSAI intègre efficacement le travail de ses Commissions, Groupes de travail, Sous-commissions, Task forces et Équipes de projet. Avec la désignation de responsables de liaison pour les objectifs, l'élaboration de lignes directrices pour la communication et la mise en place d'un outil de collaboration en ligne et d'autres outils de travail, l'INTOSAI est en mesure d'assurer une communication et une coordination efficaces, transparentes, exactes et opportunes entre l'INTOSAI, ses membres et les différentes parties prenantes, ce qui permet d'améliorer l'efficience.

Dans la pratique, cependant, il y a aussi **des obstacles et des difficultés** qui portent atteinte au rôle de l'INTOSAI. Il s'agit notamment des difficultés suivantes : tout d'abord, vu le nombre croissant d'organes internes et le large éventail de sujets traités, les travaux des Commissions, Groupes de travail, Sous-commissions, Task forces et Équipes de projet de l'INTOSAI doivent être davantage structurés et mieux coordonnés. Deuxièmement, certaines instances de communication et de collaboration n'ont pas encore été efficacement mises à profit. Troisièmement, la participation des membres de l'INTOSAI à des activités est limitée par des lacunes du système et par l'insuffisance de ressources ; de ce fait, la participation des membres reste inégale et déséquilibrée. Quatrièmement, il est nécessaire de mieux diffuser les résultats des activités de l'INTOSAI et de renforcer sa capacité d'action. Enfin, l'INTOSAI doit continuellement réaffirmer son rôle et exprimer ses opinions dans divers domaines.



2. Un schéma directeur pour l'évolution future de l'INTOSAI

Confrontée aux défis posés par l'évolution des contrôles, par la mondialisation et par sa propre amélioration, l'INTOSAI devrait envisager de repenser ses missions, ses devoirs et ses responsabilités et d'explorer des voies de **réforme et d'innovation** pour ses mécanismes opérationnels et de coordination. En sa qualité de prochain Président de l'INTOSAI, lorsqu'il faudra faire le bilan des réalisations de l'organisation et prévoir son évolution future, le CNAO estime que l'INTOSAI, tout en tenant compte des caractéristiques et circonstances nationales et des différents systèmes d'audit, devrait prendre pour base le *Plan Stratégique de l'INTOSAI pour 2011-2016* et s'atteler à répondre activement aux besoins créés par l'évolution des ISC et de l'INTOSAI elle-même. Elle devrait également, tout en améliorant le cadre des *Normes internationales (ISSAI)* ainsi que les techniques de contrôle, guider les ISC afin d'établir des priorités et de mener à bien les tâches décrites ci-dessous.

Premièrement, pour répondre aux défis que pose l'évolution des contrôles dans les différents pays, l'INTOSAI devrait adopter une vision à long terme et garder sa pertinence dans ses domaines de compétence ; elle devrait également mettre à jour et améliorer sa planification stratégique. S'appuyant sur une connaissance solide des nouveaux enjeux et de l'évolution des contrôles dans les sociétés actuelles, elle peut développer la recherche et les échanges et publier les résultats, afin de se placer à l'avant-garde dans le domaine du contrôle des finances publiques.

Tout en encourageant activement la recherche sur des questions pratiques liées aux audits financiers, de performance et de conformité, et en établissant des normes professionnelles pour les vérificateurs, l'INTOSAI devrait répondre à l'évolution des ISC, incorporer les **nouveaux sujets et les nouvelles méthodes de contrôle** dans son champ de recherche pour garder une vision à long terme, renforcer et intégrer les nouveaux domaines et méthodes liés au partage des connaissances et aux services liés au savoir, et rendre publics en temps opportun des rapports et des résultats de recherches, ce qui lui permettra de faire mieux entendre sa voix. L'INTOSAI peut encourager les ISC à aborder les thèmes ci-dessous, en sachant que la liste n'est pas exhaustive :

 Le rôle des ISC dans la promotion du développement durable des sociétés humaines. Le développement durable des sociétés est l'aspiration et le but commun des peuples de tous les pays, ainsi que l'un des principaux enjeux du nouveau millénaire pour les États et également pour l'INTOSAI.



Grâce à leur professionnalisme, leur indépendance, leur objectivité et leur transparence, les ISC peuvent jouer un rôle important pour répondre aux problèmes environnementaux nationaux et mondiaux et pour mener à bien des évaluations du développement durable. Pour pouvoir bien communiquer sur les valeurs et les avantages des contrôles, l'INTOSAI devrait encourager davantage la vérification de la mise en œuvre des traités environnementaux internationaux et des engagements des gouvernements nationaux en matière de développement durable, par le biais des travaux de ses Commissions, Groupes de travail et Équipes de projet. Elle devrait aussi promouvoir la mise en place et l'amélioration d'un système de rapports sur le développement durable, mener des audits en coopération dans le domaine de l'environnement régional et mondial et du développement durable, et évaluer la mise en œuvre et les effets de la planification stratégique nationale et des objectifs stratégiques, ainsi que le degré de progrès social et économique. En outre, elle devrait publier en temps utile des rapports de recherche utiles à la société et au grand public, et contribuer à la survie de l'humanité, à la durabilité de la croissance économique, du développement social et de la protection environnementale.

• Promouvoir une amélioration permanente de la gouvernance nationale. Malgré la diversité de systèmes politiques et de contrôle dans les différents pays, les ISC s'attachent toutes à renforcer la responsabilité et la transparence de la gestion des finances publiques et des administrations, ainsi qu'à promouvoir et à améliorer les mécanismes régulateurs. De ce fait, la promotion de la bonne gouvernance est devenue un objectif important des audits. Par le biais de sa fonction de contrôle et d'équilibre des pouvoirs, la vérification des finances publiques peut jouer un rôle important en faveur de la démocratie et des réformes, du renforcement de l'État de droit, la lutte contre la corruption, la sauvegarde de la sécurité nationale, le maintien des conditions de vie de la population et la promotion du développement durable. L'INTOSAI peut encourager les ISC à s'adapter à des situations et à des besoins nouveaux, et à renforcer et améliorer le contrôle sur le plan national, afin d'améliorer la gouvernance nationale.

L'INTOSAI devrait s'adapter aux nouvelles tendances de l'époque et aux évolutions des ISC, **améliorer ses mécanismes de planification stratégique,** mener des études sur l'avenir des contrôles, tirer pleinement profit des outils et des instances de l'INTOSAI, promouvoir les échanges, la coopération et le partage des connaissances entre les ISC, échanger des expériences et des bonnes pratiques en matière de contrôle des finances publiques, promouvoir la diffusion et le partage de concepts avancés et de bonnes pratiques, améliorer continuellement la qualité



et les effets des audits et se placer à l'avant-garde dans le domaine du contrôle des finances publiques.

Deuxièmement, pour répondre aux défis posés par la mondialisation, l'IN-TOSAI peut encourager activement les ISC à participer à des audits internationaux en coopération et à des audits des organisations internationales. En même temps, elle doit devenir un acteur important et jouer un rôle actif dans la gouvernance mondiale à haut niveau.

Dans une ère de mondialisation, la gouvernance mondiale, ses valeurs, ses règles et ses mécanismes deviennent un enjeu de tout premier plan. L'INTOSAI devrait prendre acte des effets de la mondialisation sur les ISC, répondre aux attentes des parties prenantes, évaluer les **défis multiples** qu'entraîne la mondialisation et y répondre. L'INTOSAI devrait envisager d'agir au nom des ISC sur la scène internationale, et se faire le porte-parole de ses membres, parlant d'une même voix sur des questions transfrontalières et internationales. Elle devrait établir une interaction pluridimensionnelle avec d'autres organisations internationales, la société civile, le marché économique mondial et les États souverains, participer à la gouvernance mondiale, et jouer un rôle actif en matière de coordination et d'évaluation. Elle devrait s'efforcer d'être une cheville ouvrière de la reddition des comptes du secteur public et une composante importante du **système de gouvernance mondiale**. À l'avenir, elle pourrait participer notamment aux activités suivantes :

- Participer à l'établissement des règles de la gouvernance mondiale. En tant que composante de la gouvernance mondiale, l'INTOSAI peut jouer un rôle plus actif en faveur d'une bonne gouvernance mondiale. Elle devrait s'adapter à l'évolution en cours et prendre des mesures effectives de consultation et de planification en collaboration avec les Nations Unies, la Banque mondiale, le G20, l'OCDE et d'autres institutions multilatérales de gouvernance; elle devrait jouer un rôle de conseil auprès de l'ECOSOC et participer aux activités de l'ONU, de la Conférence des Nations Unies pour le développement durable et à d'autres activités multilatérales. En outre, elle devrait contribuer à améliorer les règles économiques internationales, notamment la règlementation du secteur financier, ainsi que les normes comptables et d'audit du secteur public sur le plan mondial, et elle devrait définir un ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer le développement et le progrès social, en vue de participer à l'établissement de mécanismes institutionnels et de structures de gouvernance de l'économie mondiale à plusieurs niveaux.
- Participer à des activités liées à la gouvernance mondiale. L'INTOSAI



a les ressources et les capacités nécessaires pour participer à la gouvernance mondiale. Elle devrait encourager les ISC à participer à des activités de gouvernance relatives à l'évaluation du développement et du progrès social, assurer la vérification indépendante des comptes d'organisations internationales et supranationales, promouvoir les audits internationaux en coopération dans différents domaines, contribuer au règlement de problèmes régionaux et mondiaux et favoriser la coopération internationale en matière économique et sociale. L'INTOSAI pourrait envisager de créer un groupe de travail sur la gouvernance mondiale, afin d'examiner des problèmes pratiques qui se posent lorsque des ISC et des organisations apparentées participent à la gouvernance mondiale; elle pourrait aussi promouvoir les audits portant sur des enjeux liés à la mondialisation, notamment le renforcement de la discipline financière, la détection précoce et le dévoilement des risques économiques, la lutte contre la corruption et la stabilité de l'économie mondiale.

L'INTOSAI devrait devenir une **organisation internationale œuvrant en faveur de la gouvernance mondiale** et une composante du processus de mondialisation. Elle devrait être créatrice, organisatrice, actrice et gardienne de principes juridiques, de règles et d'institutions à l'échelle mondiale. Le Président et le Secrétaire général de l'INTOSAI, ainsi que les présidents des différentes Commissions, Groupes de travail, Sous-commissions, Task forces et Équipes de projet pourraient participer activement aux activités multilatérales de la communauté internationale afin d'atteindre des objectifs pertinents.

Troisièmement, pour répondre aux défis que posent l'auto-amélioration, l'efficience et la bonne gouvernance de l'INTOSAI elle-même, l'organisation devrait adopter des mesures afin d'améliorer ses mécanismes de travail ainsi que sa communication, et assurer une participation égale des ISC à l'intérieur du cadre organisationnel existant. Elle devrait mettre l'accent sur le renforcement des capacités dans les pays en développement et devenir une organisation internationale modèle dotée d'une solide gouvernance interne.

Pour répondre aux défis liés à **l'auto-amélioration**, **l'efficience et la bonne gouvernance** de l'INTOSAI elle-même, l'organisation devrait renforcer sa gestion interne et mettre en œuvre les principes suivants :

Mettre en œuvre les principes de coopération, communication, coordination et efficience opérationnelle. Organisation internationale regroupant les ISC, l'INTOSAI est le centre principal d'échange d'informations, de coopération technique et d'organisation de séminaires et d'ateliers sur



la vérification des finances publiques dans le monde entier. Elle est aussi un décisionnaire important dans ce domaine. Afin d'assurer son efficience et son efficacité en tant qu'organisation internationale, elle doit appliquer un certain nombre de principes : développement, coopération, communication, coordination, efficience, respect mutuel, égalité, respect des droits et des intérêts de tous les membres et participation égale des ISC dans les affaires internationales liées aux audits. Elle devrait rechercher le consensus par le biais de la négociation, œuvrer en faveur du développement au moyen de la coopération et s'efforcer d'étendre la convergence d'intérêts entre tous les pays. En mettant en œuvre la devise « parler et consulter, rechercher du terrain commun en mettant de côté les divergences, être inclusif et ouvert », elle réussira à échanger des expériences et à établir une coopération profitable pour tous. À cette fin, l'INTOSAI devrait améliorer encore sa coordination et sa communication, notamment en mettant en œuvre les Lignes directrices de l'INTOSAI sur la communication, en participant activement à des conférences internationales et en publiant des brochures, afin d'enrichir le dialogue avec toutes les parties prenantes. Elle devrait aussi renforcer les performances des responsables de liaison pour les objectifs stratégiques, encourager la réalisation de conférences réunissant différents groupes de travail et promouvoir l'utilisation d'outils en ligne et d'autres moyens pour renforcer la communication entre les Comités, Groupes de travail et Task forces à l'intérieur de l'INTOSAI, afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité de l'organisation dans son ensemble. Elle devrait regrouper les différentes aides financières obtenues par les commissions au titre de tous les objectifs stratégiques, et en faire l'objet d'une planification d'ensemble par la Commission des affaires financières et administratives, en vue d'accroître l'impact des activités. Elle devrait examiner la faisabilité de la publication d'un Rapport des performances de l'INTOSAI, mieux diffuser les ISSAI et d'autres produits de ses travaux et encourager les ISC à utiliser les résultats de ces recherches.

• Mettre l'accent sur la participation égale de toutes les ISC et les besoins de renforcement des capacités des pays en développement et des pays les moins avancés. Afin d'assurer la mise en œuvre réussie des priorités définies par le *Plan stratégique*, l'INTOSAI devrait mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités des ISC, notamment celles des pays en développement et des pays les moins avancés. L'INTOSAI devrait mettre l'accent sur leurs aspirations et préoccupations légitimes et promouvoir la mise en œuvre du Protocole d'accord signé par l'INTOSAI et l'ensemble des donateurs. Elle devrait mobiliser un soutien financier suffisant et durable, et apporter prioritairement une aide financière, tech-



nique et de formation aux ISC des pays en développement et des pays les moins avancés. Au sein des commissions de l'INTOSAI et d'autres activités connexes, elle devrait veiller à la participation et à la représentation des ISC des pays en développement et des pays les moins avancés, apporter une aide financière, encourager ces pays à participer activement aux travaux de l'INTOSAI et contribuer au développement conjoint et à la coopération internationale.

 L'INTOSAI devrait devenir une organisation internationale modèle, dotée d'une forte efficience et comportant une participation égale de ses membres. Le Président et le Secrétaire général, ainsi que les présidents des différents comités, groupes de travail, sous-commissions, Task forces et équipes de projet devraient promouvoir conjointement la bonne gouvernance interne de l'INTOSAI.

Conclusion

Avec l'accélération du progrès scientifique et technologique et de la mondialisation, la vie politique et économique a connu d'importants changements partout dans le monde et le développement social et économique entre dans une phase nouvelle. Afin de renforcer le rôle du contrôle des finances publiques, les ISC doivent s'adapter aux caractéristiques de leurs pays respectifs et adopter des moyens et des méthodes plus novateurs. Elles doivent prendre des mesures efficaces pour améliorer leurs capacités, surmonter les difficultés et répondre aux besoins de la gouvernance nationale. Les ISC doivent renforcer leurs échanges et leur coopération et partager des expériences et des pratiques optimales, afin d'améliorer conjointement la vérification des finances publiques dans le monde entier.

Confrontée à des évolutions et à de nouveaux enjeux, l'INTOSAI, à l'instar d'une grande famille dont les membres sont les ISC, doit renforcer sa gouvernance interne et améliorer ses mécanismes de planification stratégique. Nous sommes pleinement convaincus que l'INTOSAI jouera à l'avenir un rôle plus positif et plus actif en matière de gouvernance mondiale, qu'elle se placera à l'avant-garde du secteur de la vérification des finances publiques, qu'elle deviendra un acteur important de la gouvernance mondiale et une organisation internationale modèle. Le CNAO espère vivement œuvrer avec d'autres ISC membres de l'INTOSAI afin de renforcer nos échanges et notre coopération et contribuer de façon novatrice et positive à l'évolution future de l'INTOSAI.





CONTRIBUTIONS DES ISC MEMBRES DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC d'Afrique du Sud

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE L'ISC D'AFRIQUE DU SUD





Contribution de l'ISC d'Afrique du Sud

INTOSAI

Présidence

Comité permanent de suivi des questions émergentes Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC

Commission des normes professionnelles
Commission de partage des connaissances
Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit financier
Sous-commission pour l'audit de conformité
Sous-commission pour l'audit de performance
Sous-commission des normes de contrôle interne
Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et l'audit
de l'aide en cas de catastrophes
Task force sur la base de données d'informations relatives aux ISC
Task force sur les prévisions financières de l'INTOSAI

Membre

La coopération internationale de l'ISC d'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud a adhéré à l'INTOSAI en 1974 et elle a eu le privilège de faire partie de l'organisation depuis 39 ans. En raison de l'histoire politique tumultueuse de l'Afrique du Sud, notre ISC a eu peu de participation aux activités internationales pendant les vingt premières années de son adhésion. Cependant, elle a pris connaissance des jalons importants de l'histoire de notre organisation, comme l'adoption de la Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques, et l'application de ces principes devint un impératif stratégique pour notre ISC.

Des changements se sont dessinés après les premières élections démocratiques en Afrique du Sud en 1994 et l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1996 ; cette dernière affirmait le principe de l'indépendance de l'Institution supérieure de contrôle. Voulant renforcer l'exercice de la profession dans le cadre du secteur public, l'ISC sud-africaine s'est employée à définir les caractéristiques distinctives et le professionnalisme de la fonction de contrôle au sein du secteur public,



tout en améliorant les compétences professionnelles de son personnel. Pour ce faire, l'importance de la collaboration avec des instances internationales, notamment l'INTOSAI, est devenue évidente.

La coopération internationale a permis à l'ISC sud-africaine d'avancer sur le plan professionnel en participant activement aux forums professionnels qui régissent les disciplines abordées par les ISC dans le monde entier. Notre ISC a apporté également son soutien, en étant l'hôte de plusieurs événements internationaux des ISC dans les années qui ont suivi. Étant donné les liens étroits entre l'INTO-SAI et les Vérificateurs généraux des pays du Commonwealth, nous avons été honorés lorsque la 17° Conférence des Vérificateurs généraux du Commonwealth a été l'un des premiers événements internationaux qui s'est tenu en Afrique du Sud, en octobre 1999, autour du thème *Les contrôles au 21e siècle*.

Au début de ce nouveau siècle, de nouvelles orientations stratégiques de l'INTO-SAI ont permis à notre ISC d'accroître sa participation aux activités de l'INTO-SAI. Consciente des avantages apportés par les réseaux de l'INTOSAI pour le renforcement des capacités des ISC, et persuadée qu'elle était en mesure d'apporter une contribution utile à l'évolution de l'INTOSAI, l'ISC sud-africaine a rejoint un certain nombre de commissions et de groupes de travail.

L'appartenance à la Commission des normes professionnelles et à ses différentes Sous-commissions a revêtu une importance particulière. La participation aux travaux de la Sous-commission pour les audits financiers (FAS) a permis à notre ISC de mettre pleinement en œuvre les normes internationales d'audit harmonisées d'une façon techniquement correcte aussi bien que pratique. En outre, la participation à la FAS lui a permis d'avoir des échanges très riches avec d'autres ISC, ainsi que de partager largement des documents et des méthodes de travail. Grâce à cette démarche, l'ISC sud-africaine a eu la possibilité de contribuer à l'élaboration des ISSAI qui commençaient à se mettre en place. Cela lui a permis à son tour d'acquérir des connaissances utiles qui ont été incorporées aux travaux techniques de l'ISC en Afrique du Sud. Nous estimons que notre indépendance, ainsi que le fait d'avoir adopté des normes internationales, ont beaucoup contribué à la désignation de notre ISC comme Commissaire aux comptes de l'INTOSAI en 1995, de l'Organisation mondiale de la santé en 1997, et comme membre du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU en 2000.

Le Vérificateur général d'Afrique du Sud a eu le privilège d'être étroitement associé à différentes initiatives de développement, de renforcement des capacités et de partage des connaissances dans notre continent, par le biais de l'Organisation africaine d'institutions supérieures de contrôle (AFROSAI) et de ses groupes



sous-régionaux. Depuis la constitution de l'AFROSAI-E, le sous-groupe anglophone de l'AFROSAI, en 1998, et de sa création officielle en 2005 avec 23 ISC membres, l'ISC d'Afrique du Sud assure le secrétariat exécutif de ce groupe sous-régional. Depuis 14 ans, en collaboration avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), l'AFROSAI-E a mis en place des ateliers de formation et de renforcement des capacités, ainsi qu'un soutien interne et sur site aux ISC. Dans ce contexte, le personnel de l'ISC sud-africaine a également bénéficié de l'expérience et des connaissances acquises.



En octobre 2008, notre ISC a joué un rôle prééminent au sein de l'AFROSAI en accueillant la 11^e Assemblée générale de cette organisation, pendant laquelle l'actuel Vérificateur général, M. Terence Nombembe, a été élu Président de l'AFROSAI pour une période de trois ans.



Séance d'ouverture de l'AFROSAI-E dans l'ancienne salle du Parlement, Le Cap, Afrique du Sud, 2005

Évolution récente de notre ISC au sein de l'INTOSAI

Depuis 2007, notre ISC préside le Groupe de travail de l'INTOSAI sur la valeur et les avantages des ISC. Ce groupe de travail a été conçu tout d'abord comme un atelier conjoint, coordonné par le Secrétariat général, entre l'INTOSAI et les Nations Unies. Le groupe devait définir de quelle façon les ISC peuvent mettre en œuvre leur engagement vis-à-vis de l'amélioration de la vie des citoyens, et promouvoir la sensibilisation à ce sujet.



En 2009, notre ISC a rejoint la Sous-commission pour l'audit de performance. Bien qu'elle n'en ait pas été membre depuis sa création, l'ISC sud-africaine reconnaît l'importance du travail que fait ce groupe et la contribution que pourrait apporter notre ISC, avec ses points de vue, afin d'élaborer des documents et des orientations pratiques au profit de la communauté de l'INTOSAI.

En 2007, lors du XIX^e INCOSAI à Mexico, notre ISC fut très honorée d'être désignée hôte du XX^e INCOSAI. Avant l'événement, l'ISC a accueilli la 59^e session du Comité directeur en 2009 ; la collaboration étroite et les liens de coopération excellents avec le Secrétariat général de l'INTOSAI ont assuré le succès de la réunion et jeté les bases d'un Congrès également réussi en 2010. Lors de ce Congrès, une séance plénière a été ajoutée pour traiter spécifiquement des ISSAI. Cette innovation a permis de lancer avec succès les ISSAI lors du XX^e INCOSAI, outre la confirmation et l'approbation du cadre de communication en vue de la promotion de la valeur et des avantages des ISC. Ces acquis ont revêtu un intérêt tout particulier pour l'ISC de l'Afrique du Sud, présidente du Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISSAI et membre de la Commission des normes professionnelles qui était responsable de l'élaboration des ISSAI.



XX^e INCOSAI à Johannesburg, Afrique du Sud, 2010

Pour notre institution, c'était doublement un honneur d'accueillir cet événement prestigieux et de voir le Vérificateur général de l'Afrique du Sud, M. Terence Nombembe, élu Président du Comité directeur de l'INTOSAI.



La participation de l'Afrique du Sud à l'audit international coordonné sur les changements climatiques a été un autre jalon du XX^e INCOSAI. En tant que membre actif du Groupe de travail sur la vérification environnementale et l'une des 14 ISC de pays développés ou en développement participant à cet audit, l'Afrique du Sud a beaucoup appris de ce travail, qui lui a permis de définir les forces et les faiblesses de l'action de notre pays en réponse au changement climatique. Pendant l'INCOSAI de 2010, l'Afrique du Sud a rejoint un autre groupe de l'INTOSAI, à savoir la Task force sur la base de données d'informations relatives aux ISC, et en 2011 elle a été désignée membre de la Task force sur les prévisions financières.

Perspectives d'avenir pour l'INTOSAI, du point de vue de l'ISC d'Afrique du Sud

En sa qualité de présidente du Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC, notre institution a continué à piloter ces travaux, dont les résultats doivent être présentés et entérinés lors du XXI^e INCOSAI de 2013 en Chine. Quatre produits sont attendus en 2013 : une ISSAI, un cadre commun de mesure des performances pour les ISC, une ligne directrice sur la communication et la promotion de la valeur et les avantages des ISC et l'interaction avec les citoyens, et une autre ligne directrice relative à des procédures efficaces de coopération entre les ISC, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif.



Le Vérificateur général d'Afrique du Sud, M. Terence Nombembe, lors de la 9° Conférence annuelle de l'Organisation des Comités des comptes publics de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADCOPAC), Mpumalanga, Afrique du Sud, 2012



Visite de la délégation du Comité parlementaire permanent des comptes publics et du Vérificateur général de la République d'Afrique du Sud à la Cour des comptes autrichienne, 2012



Le renforcement des capacités des ISC dans le monde entier est l'un des grands défis que l'INTOSAI doit relever afin d'améliorer la vie des citoyens. Il s'applique particulièrement aux pays en développement et à leurs ISC. L'ISC sud-africaine a pris ce défi à cœur et elle s'efforce de montrer l'exemple, en encourageant d'autres ISC de pays en développement à apporter leur contribution à l'évolution du contrôle des finances publiques à l'échelle internationale.

Ces efforts de notre ISC ont été couronnés par le prestigieux Prix Jörg Kandutsch, en raison de la contribution importante apportée à l'ensemble de l'INTOSAI à l'occasion du XXº INCOSAI qui s'est tenu à Johannesburg en 2010. Nous dédions cette distinction, qui nous enorgueillit, aux anciens de notre ISC et au gouvernement démocratique d'Afrique du Sud, qui nous a ouvert la voie vers le professionnalisme et l'indépendance ; aux fonctionnaires et à la direction actuelle de l'ISC, qui ont œuvré pour améliorer le professionnalisme et l'indépendance ; aux organismes internationaux avec lesquels nous avons collaboré dans notre pays et sur le plan international en vue de la professionnalisation de l'ISC ; et surtout à nos frères et sœurs de toutes les ISC d'Afrique, avec lesquels nous avons travaillé sans relâche pour renforcer les capacités de contrôle du secteur public dans notre continent.



Contribution de l'ISC de l'Allemagne

Dieter Engels Président de la Cour des comptes (Bundesrechnungshof)

L'OBJECTIF DES ÉVALUATIONS PAR LES PAIRS DANS LE DOMAINE DU CONTRÔLE EXTERNE DES FINANCES PUBLIQUES





Contribution de l'ISC de l'Allemagne

M. Dieter Engels Président de la Cour des comptes (Bundesrechnungshof)

Cour des comptes (Bundesrechnungshof)
Commission du renforcement des capacités
Comité de pilotage de la Commission du renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de
renforcement des capacités des ISC
Sous-commission 2 : Développement des services de
conseil et de consultation
Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité
par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs
Groupe de travail pour l'évaluation des programmes
Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de

capitaux à l'échelle internationale et la corruption Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC

L'objectif des évaluations par les pairs dans le domaine du contrôle externe des finances publiques

Les examens par les pairs sont des processus structurés qui, dans les disciplines scientifiques, permettent d'assurer l'évaluation de travaux par des pairs de la même profession. Leur origine remonte au 17° siècle, lorsque le rédacteur de la revue *Philosophical Transactions of the Royal Society*, publiée depuis 1655 à Londres, s'est trouvé dans l'incapacité d'évaluer la qualité des nombreux articles savants qui lui étaient soumis pour publication. Il s'est alors adressé à ses confrères scientifiques et leur a demandé de lui fournir des évaluations techniques de ces articles en leur qualité de pairs.

Depuis le 20^e siècle, des examens par les pairs sont également effectués dans de nombreux autres secteurs, en particulier, dans celui du contrôle externe des finances publiques, au cours desquels les ISC procèdent à des évaluations volontaires des ISC partenaires. Au total, 40 membres de l'INTOSAI ont été soumis à une évaluation par des ISC partenaires depuis 1999, ce qui constitue une raison suffisante pour mettre en exergue les caractéristiques majeures de cette procédure.



Les évaluations par les pairs permettent de renforcer le contrôle des finances publiques

Dans le domaine du contrôle externe des finances publiques, les évaluations par les pairs sont toujours réalisées de manière volontaire. Elles nécessitent un accord entre les ISC examinées et leur(s) pair(s), ce qui les différencie des audits traditionnels réalisés sur la base de mandats et de missions de vérifications des comptes. Par conséquent, les parties participant à une évaluation par les pairs se trouvent sur un pied d'égalité, elles sont dénuées de préjugés et agissent dans un esprit amical de coopération, ce qui ne signifie pas pour autant que seule l'appréciation soit permise et que toute critique doive être bannie. Seule la participation des ISC partenaires sur la base d'un dialogue sincère, franc et constructif permet de tirer tout le profit possible d'une évaluation par les pairs. Dans ce but, l'ISC évaluatrice doit avoir un accès total aux données de l'ISC évaluée. En retour, les recommandations et les propositions qu'elle adresse à cette dernière doivent être fondées sur des arguments solides.

Afin d'encourager des examens par les pairs à l'avenir, la Sous-commission 3 de la Commission du renforcement des capacités a élaboré des lignes directrices pour l'évaluation par les pairs, complétées par une liste de contrôle. Ces lignes directrices constituent des recommandations à suivre à chaque étape de l'évaluation. Elles soulignent particulièrement la nécessité pour toutes les parties de convenir ensemble, au préalable, d'un cadre de réalisation de l'évaluation. Les lignes directrices et la liste de contrôle ont été adoptées en tant qu'ISSAI en décembre 2010.



Réunion de la Sous-commission 3 de la Commission de renforcement des capacité : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais des évaluations volontaires par les pairs, Luxembourg, 2012



Approches et critères

Les évaluations par les pairs peuvent être effectuées pour diverses raisons et par conséquent, elles diffèrent beaucoup sur des questions de fond. Dans de nombreux cas, elles sont conçues pour aider les ISC à améliorer leurs pratiques et leurs procédures ou à effectuer leurs activités de contrôle en conformité avec les normes professionnelles. Elles peuvent également constituer une base pour élaborer et mettre en œuvre des réformes prévues. Dans d'autres cas, elles assurent le suivi de la mise en œuvre de certains changements. En fonction de leurs raisons d'être et de leurs objectifs, la portée des évaluations par les pairs varie considérablement : elle est parfois très large et examine l'ensemble des activités de contrôle et des structures organisationnelles d'une ISC ; dans d'autres cas elle porte seulement sur un ou plusieurs domaines spécifiques d'activité.

Il est particulièrement important de définir des critères applicables régissant le processus d'examen. Afin d'assurer une vision équilibrée de l'ISC évaluée, les ISC partenaires conviennent souvent de se fonder sur des critères majeurs reconnus au niveau international, comme les ISSAI relatives à l'indépendance des ISC, les mandats d'audit, la performance des missions et le contrôle de la qualité.

L'intérêt des évaluations par les pairs

L'évaluation par les pairs renforce la transparence et l'obligation redditionnelle des ISC examinées. Un degré de transparence élevé est une priorité essentielle pour le contrôle externe, ce que reflètent également les dispositions pertinentes des ISSAI. Par conséquent, les ISC doivent communiquer des informations relatives à leur structure organisationnelle, leur cadre juridique, leurs méthodes et stratégies, et si cela est légalement possible, les résultats des vérifications effectuées.

Les avantages qu'une ISC évaluée peut tirer de cette démarche dépendent essentiellement de la qualité de l'examen. En effet, les meilleures recommandations ne pourront avoir d'impact que *si elles sont mises en pratique*. Par conséquent, une bonne évaluation par les pairs doit toujours se demander si les conclusions peuvent être réellement mises en pratique.

L'examen des principales fonctions du contrôle externe, notamment des travaux de contrôle et de conseil, peut suggérer à l'ISC évaluée de nouvelles approches de contrôle et des outils plus efficaces. La mise en œuvre des recommandations émises par ses pairs peut permettre à une ISC d'améliorer la qualité et l'efficacité



de ses vérifications, tout en renforçant sa crédibilité et sa réputation. En termes concrets, les examens par les pairs permettent de définir les besoins de formation du personnel de l'ISC ou de souligner l'insuffisance des orientations techniques ou de la réglementation. Des conseils peuvent aider à établir des priorités parmi les tâches d'audit et d'utiliser les fonds plus efficacement. Lorsque l'accent est mis sur les aspects organisationnels, il est possible de recommander des améliorations possibles à apporter aux procédures suivies. En outre, l'évaluation peut permettre de souligner des faiblesses de la gestion des ressources humaines ou de l'équipement informatique.

Toutefois les ISC évaluées ne sont pas les seules à tirer profit de ces examens. L'ISC évaluatrice peut identifier des bonnes pratiques par comparaison de ses propres structures et procédures avec celles de l'ISC évaluée. En règle générale, les pairs se demandent toujours si les recommandations qu'ils formulent peuvent être mises en pratique dans leurs propres institutions.

Étapes préparatoires

Les ISC qui vont être évaluées ont généralement toute liberté pour décider des secteurs d'activité qui doivent faire l'objet de l'examen. Une fois le champ d'application de l'examen défini, les pairs peuvent être sélectionnés en conséquence. Les ISC évaluatrices doivent posséder l'expérience requise dans les domaines examinés. Lorsque plusieurs institutions sont chargées d'effectuer un examen conjointement, en général une ISC est désignée chef de file ou chargée de la coordination. Dans ce cas, l'équipe d'évaluation décide s'il y a lieu de traiter tous les domaines examinés ensemble ou d'affecter chaque secteur examiné à des membres spécifiques de l'équipe, ce qui peut avoir des répercussions sur la durée de l'examen.

Pour éviter toute ambigüité ou incompréhension lors d'une évaluation par les pairs, les ISC participantes doivent au préalable convenir d'un cadre qui définisse les procédures. Ces conditions fondamentales sont définies dans un Protocole d'accord. Par exemple, il est essentiel de définir les objectifs de l'examen, les droits d'accès des pairs et l'autorisation accordée à ces derniers pour rassembler des preuves, et de définir le calendrier et les étapes à suivre.

La participation à un tel examen n'est pas uniquement synonyme de devoirs pour les évaluateurs ; l'ISC évaluée doit s'impliquer totalement pour assurer le succès de l'évaluation. Elle doit notamment informer son personnel et, si nécessaire, prévenir des partenaires extérieurs. En effet, pour évaluer les effets des contrôles



effectués par l'ISC examinée, par exemple, les évaluateurs auront besoin de recueillir des commentaires des partenaires concernés, tels que des représentants des entités contrôlées ou des parlementaires.

L'établissement de rapports

Une fois leurs travaux et leur analyse des documents concernés terminés, l'équipe évaluatrice rédige le rapport final. Les observations font généralement l'objet de discussions avec l'ISC hôte *avant* la soumission du rapport, de manière à prendre en compte très tôt toutes les objections.

Il est capital de s'assurer de la validité des conclusions pour que le rapport final puisse être bien accueilli. Par conséquent, l'ISC évaluée et ses évaluateurs prévoient en général un certain nombre de conditions relatives à la documentation.

Par principe, le rapport final est la propriété de l'ISC examinée, qui décide si elle souhaite ou non le mettre à disposition de tiers ou du public.

Après réception des résultats de l'examen, l'ISC évaluée est libre de mettre en œuvre ou non les recommandations émises. Si le contenu du rapport final a été (déjà) rendu public, elle risque de se voir confrontée à de fortes pressions pour agir immédiatement. Pour alléger ces pressions, il peut être utile de définir dans le rapport des calendriers possibles de mise en œuvre de ces actions.

L'importance de l'évaluation par les pairs pour le contrôle externe

L'évaluation par les pairs ne constitue pas seulement un outil d'assurance qualité. Elle permet aussi de répondre à la question : qui contrôle le contrôleur ? Les ISC ayant pris part à un examen par les pairs en tant qu'évaluatrices ou entités évaluées confirment à l'unanimité avoir tiré profit du partage des informations. Par conséquent, les examens par les pairs constituent un bon exemple de mise en pratique de la devise de l'INTOSAI : *l'expérience mutuelle profite à tous*.





Contribution de l'ISC d'Algérie

L'ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI





Membre

Contribution de l'ISC d'Algérie

Commission du partage des connaissances Groupe de travail sur la vérification environnementale

L'anniversaire de l'INTOSAI

A la veille de la célébration du 60° anniversaire de l'INTOSAI, l'Assemblée générale de l'ONU vient d'adopter, le 22 décembre 2011, une résolution (A/66/209) qui consacre les déclarations de Lima et de Mexico comme instruments de travail et apporte un appui à l'indépendance des ISC.

Cette résolution de l'ONU pose réellement un nouveau jalon dans l'histoire du contrôle des finances publiques par les ISC, en reconnaissant de façon <u>expresse</u> que :

- Les ISC ne peuvent remplir leur mandat de manière objective et efficace que si elles sont indépendantes de l'entité contrôlée et à l'abri des influences.
- Les ISC jouent un rôle dans la promotion d'une administration publique efficace, transparente et sujette à reddition des comptes, favorisant la réalisations des objectifs de développement en particulier ceux du millénaire.

Par cette résolution, l'Assemblée générale de l'ONU encourage les États membres à mettre en œuvre les principes de la **Déclaration de Lima**, qui est perçue comme la charte du contrôle des finances publiques, et la **Déclaration de Mexico** qui définit les huit piliers de l'indépendance des ISC comme exigences essentielles pour le contrôle des finances publiques, et les incite à accroître leur coopération avec l'INTOSAI.

Cette résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, tout en renforçant les ISC, consacre le succès de l'INTOSAI dans ses activités riches d'une longue histoire de 60 ans.

Aussi, pour notre ISC, c'est une opportunité pour faire le point des étapes franchies, pour mieux appréhender les défis qui l'attendent.



Le développement de la coopération : une source de satisfaction pour notre ISC

Depuis son adhésion au sein de l'INTOSAI, la Cour des comptes de la République algérienne démocratique et populaire a enregistré un développement substantiel de sa coopération internationale qui s'est traduit par des apports qualitatifs indéniables.

C'est ainsi que les participations aux différents congrès de l'INTOSAI, aux nombreux symposiums organisés conjointement par l'INTOSAI avec l'ONU, et aux autres rencontres et séminaires organisés par l'INTOSAI, ont permis à la Cour des comptes d'engranger et tirer profit des différentes expériences des ISC participants grâce aux courants d'échanges que de telles rencontres ont permis ; grâce à ces échanges, le renforcement des capacités a pu être mieux situé et cerné, et plus récemment encore, un plan stratégique triennal, s'inspirant du plan stratégique de l'INTOSAI, avec l'assistance de l'IDI, a pu être adopté. Les normes de l'ISSAI consacrées par l'INTOSAI sont une source d'inspiration pour l'activité de notre ISC.



Délégué de l'ISC algérienne lors du 21^e Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, 2011





Les développements récents au sein de l'INTOSAI

Depuis sa création en 1953, l'INTOSAI a connu un développement important, passant de 29 membres à 191 membres.

Depuis, l'INTOSAI n'a cessé de jouer un rôle moteur dans la promotion d'une gestion publique saine et transparente et, plus généralement, la reddition des comptes publics.

L'INTOSAI est devenue aujourd'hui un cadre institutionnel qui fait partie de l'ONU, internationalement reconnu comme représentatif des ISC du monde. L'organisation a réussi à se développer en Forum pour les professionnels du contrôle et des ISC du monde entier qui peuvent y discuter des questions d'intérêt et s'informer des dernières normes de contrôle et des pratiques professionnelles.

Aussi, des structures et une organisation plus souples et efficaces sont aujourd'hui indispensables pour lui permettre d'aller encore de l'avant.

Les défis futurs

L'INTOSAI s'est dotée d'un Plan stratégique 2011-2016 : ce plan prévoit des objectifs ambitieux, dont la mise en œuvre concrète est tributaire de la concrétisation de l'Objectif stratégique 4 : *organisation internationale modèle*. Cet objectif s'appuie sur des principes directeurs qui favorisent l'adoption des pratiques organisationnelles et administratives à même d'encourager la participation la plus vaste possible des ISC membres à ses activités.

Pour ce faire, l'INTOSAI est appelée à se doter de structures de prise de décisions qui assurent la diligence nécessaire : ceci implique des liens étroits entre le Secrétariat général, le Comité directeur, les Commissions, les Sous-commissions, les Groupes de travail et la Task force, ainsi qu'une forte coordination entre les commissions afin d'assurer la fluidité et faciliter le traitement adéquat des informations : en ce sens, le Secrétariat Général, qui fournit un soutien administratif, gère le budget de l'INTOSAI, apporte le soutien aux travaux du Comité directeur et du congrès, facilite la communication et organise les séminaires, devrait être doté de moyens plus adéquats pour assurer la mise en œuvre efficiente et dynamique des actions arrêtées dans le cadre du Plan stratégique. Ceci ne peut être envisagé sans la **flexibilité essentielle** pour assurer à l'INTOSAI la capacité à faire face aux exigences actuelles et aux défis futurs.



Cette flexibilité implique des structures d'organisation permettant à l'INTOSAI de fonctionner en tenant compte des principes d'efficacité, d'économie et d'efficience.

Par cette contribution, la Cour des Comptes d'Algérie souhaite marquer sa pleine implication dans cette œuvre commune et voudrait assurer de son soutien pour les efforts louables entrepris par l'INTOSAI.



Contribution de l'ISC d'Arabie Saoudite

Osama Jafar Faqeeh Président du Bureau général de vérification Royaume d'Arabie Saoudite

L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE (INTOSAI)





Contribution de l'ISC d'Arabie Saoudite

Osama Jafar Faqeeh Président du Bureau général de vérification Royaume d'Arabie Saoudite

> Commission des affaires financières et administratives Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

Présidence

Membre

Commission des normes professionnelles
Commission du renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Commission des affaires financières et administratives sur
les prévisions financières de l'INTOSAI
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de
renforcement des capacités parmi les ISC
Sous-commission de l'audit de conformité
Sous-commission de l'audit de performance
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur la modernisation financière et la
réforme de réglementation

L'évolution de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI)

Création de l'organisation

Au début des années 1950, un groupe informel d'institutions supérieures de contrôle s'est concerté afin de constituer un forum mondial d'échange, de dialogue et de partage des connaissances et des expériences professionnelles. Ainsi est née l'INTOSAI lors d'une réunion à La Havane (Cuba) en 1953 : une organisation internationale indépendante, sans but lucratif, composée de 29 membres appartenant à quatre continents. Six décennies plus tard, l'INTOSAI compte 191 membres, presque autant que les Nations Unies.



Depuis la création de l'INTOSAI, les ISC qui l'ont fondée lui ont sans cesse apporté leur soutien. Il convient de mentionner tout particulièrement la Cour des comptes d'Autriche, qui a souhaité accueillir le Secrétariat général de l'INTOSAI à son siège. Le 6^e INCOSAI tenu à Tokyo en 1968 a entériné cette demande et désigné le Président de la Cour des comptes autrichienne au poste de Secrétaire général et, à ce titre, représentant officiel de l'organisation dans les instances et événements internationaux.

Les valeurs fondamentales de l'Organisation

Les principes de coopération et de partage des connaissances constituent le socle de l'INTOSAI depuis sa création. Elle en a fait sa devise : *l'expérience partagée profite à tous*. Aussi, les ISC membres de l'INTOSAI sont-elles convaincues de l'importance de la coopération, de la communication et de l'échange de connaissances et d'expériences entres elles, mais aussi avec les organisations internationales et régionales ayant les mêmes centres d'intérêt, dans le respect des principes de base et des valeurs fondamentales de l'INTOSAI : indépendance, intégrité, obligation redditionnelle, coopération, professionnalisme, crédibilité et innovation.

En 1962, l'INTOSAI a marqué le début de cette coopération avec les organisations internationales par une réunion avec le Conseil économique et social des Nations Unies, dans le but de renforcer la coopération et la promotion de ses principes, ses objectifs et son rôle auprès des Nations Unies. Depuis lors, l'INTOSAI est reconnue comme une organisation internationale non gouvernementale indépendante.

Dès sa création, l'INTOSAI a défini des objectifs et s'est attelée à leur réalisation, en particulier, le renforcement de la coopération entre les ISC membres par le biais de ses différents organes : le Congrès, le Comité directeur, le Secrétariat général, les huit organisations régionales et les commissions, comités et groupes de travail spéciaux.

Pour mesurer l'importance du rôle de l'INTOSAI dans le domaine du contrôle des finances publiques, nous évoquons ses réalisations majeures et son action constante en faveur de son objectif : devenir une organisation internationale modèle.



Les Déclarations de Lima et de Mexico

Le Congrès de l'INTOSAI tenu en 1977 à Lima a adopté la fameuse Déclaration de Lima, qui énonce les principes fondamentaux de l'INTOSAI et réaffirme l'importance de l'indépendance des ISC, de la formation professionnelle et de l'échange des connaissances et des meilleures expériences entre les ISC.

En 2007, la Déclaration de Mexico a réaffirmé avec force la nécessité de respecter le principe de l'indépendance des ISC et a redéfini les principes fondamentaux du contrôle efficace des comptes publics selon des normes internationales. Aussi, l'INCOSAI de Mexico a-t-il décidé d'œuvrer auprès des Nations Unies afin que les Déclarations de Lima et de Mexico soient considérées comme des documents officiels de l'ONU.

II. L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI)

Conscient de l'importance du renforcement institutionnel des ISC membres, et de la formation des contrôleurs aux normes professionnelles, en particulier dans les pays en développement, le Comité directeur de l'INTOSAI a créé en 1985 une Commission chargée de réfléchir à une initiative de développement des ISC. L'objectif de cette initiative était de créer une plate-forme d'échange d'informations et de conseils entre les ISC, de concevoir et de mettre en œuvre des plans de formation, et de former des formateurs dans tous les domaines de la vérification des comptes et du contrôle des performances. L'INCOSAI tenu en Australie en 1986 a adopté l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).

III. La planification stratégique

L'INTOSAI a adopté en 2004, à l'occasion de son 50° anniversaire, son premier Plan stratégique quinquennal. Cette décision marque un tournant majeur dans l'histoire de l'Organisation. En effet, l'adoption de ce Plan a nécessité la restructuration des organes de l'INTOSAI afin d'inscrire les objectifs stratégiques du Plan sur le programme des Commissions permanentes et des groupes régionaux. Le Plan stratégique comporte quatre objectifs principaux et un certain nombre d'objectifs subsidiaires visant à soutenir l'action présente et future de l'INTOSAI en vue de la mise en place d'une organisation internationale modèle. Le premier objectif stratégique vise à renforcer les ISC et à les encourager à utiliser des normes professionnelles internationales de contrôle. Le deuxième objectif stratégique a pour but le renforcement institutionnel et humain des ISC et l'instauration des meilleures pratiques professionnelles en matière de contrôle, grâce notamment à la formation professionnelle. Le troisième objectif stratégique favorise le partage



des connaissances et l'échange d'informations au profit du développement et de l'amélioration des performances.

Les trois premiers objectifs stratégiques ont globalement pour objet le renforcement et le développement des ISC. Le quatrième objectif stratégique porte sur l'INTOSAI en tant qu'organisation, et doit orienter son action globale vers la réalisation de son ambition consistant à devenir une institution internationale modèle. Pour ce faire, l'INTOSAI devrait s'efforcer de surmonter tout obstacle pouvant entraver la réalisation des objectifs de son Plan stratégique, ce qui implique une structure organisationnelle harmonieuse vouée à cet objectif, selon les principes d'économie, d'efficacité et de compétence. Ces principes sont le gage d'une bonne gouvernance au sein de l'INTOSAI en tant qu'organisation, garantissent le respect du principe d'indépendance et de souveraineté des ISC, et maintiennent l'équilibre entre les différentes régions et ISC membres de l'INTOSAI.

IV. Le rôle de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI

L'INCOSAI tenu en 2004 a chargé la Commission des affaires financières et administratives de piloter le quatrième objectif. Le Président de l'ISC saoudienne fut choisi à la même occasion pour présider cette Commission en sa qualité de deuxième Vice-président du Comité directeur. Les ISC des États-Unis d'Amérique (Vice-président), la Chine, la Norvège, l'Équateur et le Mexique, ainsi que le Secrétaire général, sont les membres actuels de cette Commission.

La Commission a mis en œuvre un plan de développement continu des compétences pour répondre de manière adéquate et efficace aux besoins et aux défis. Pour ce faire, le plan préconise une organisation moderne impliquant une participation active, et encourage l'INTOSAI à s'appuyer sur la planification stratégique, ce qui lui permet de définir clairement ses missions. En outre, la Commission s'efforce d'instaurer au sein de l'INTOSAI les meilleures pratiques professionnelles, et d'assurer de manière durable et systématique le financement des activités et des initiatives menées par l'INTOSAI. De plus, la Commission œuvre pour le renforcement des moyens du Secrétariat général en matière de communication, de coordination et de suivi, afin qu'il puisse fournir aux ISC, aux groupes régionaux, aux Commissions et aux groupes de travail les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Plan stratégique selon les décisions et les directives du Comité directeur et du Congrès de l'INTOSAI.

Par ailleurs, la Commission des affaires financières et administratives a constitué en son sein deux groupes de travail. Le premier groupe est chargé de la supervision



de la mise en œuvre du deuxième Plan stratégique de l'INTOSAI (2011-2016). Le deuxième groupe est chargé de coordonner les relations avec les bailleurs de fonds et d'assurer le soutien financier et technique nécessaire aux ISC, en particulier dans les pays en développement. En outre, la Commission a demandé au Secrétariat général de proposer des modifications aux Statuts et au Règlement financier de l'INTOSAI, en conformité avec les objectifs du Plan stratégique.

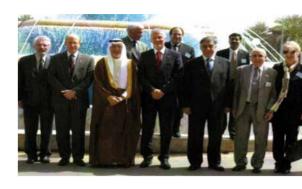
Convaincue de la nécessité de s'appuyer sur un schéma réaliste et clair pour préparer l'avenir et assurer un financement adéquat et durable des activités de l'INTOSAI et de ses différents organes, la Commission des affaires financières et administratives a créé un groupe de travail de haut niveau composé de représentants des responsables des quatre objectifs stratégiques et du Secrétaire général, et présidé par le Président de l'ISC de Norvège. Ce groupe de travail est chargé d'étudier la situation financière actuelle de l'INTOSAI et de prospecter de nouvelles sources de financement pérenne des activités menées par l'INTOSAI en faveur du renforcement des capacités des ISC membres et de ses capacités propres en vue de réaliser les objectifs stratégiques.

V. L'initiative de coopération entre l'INTOSAI et les bailleurs de fonds

L'INTOSAI a œuvré sans cesse pour nouer des relations stratégiques avec d'autres organisations régionales et internationales dans des domaines d'intérêt commun. Le but de ces relations est de réaliser des synergies favorisant le renforcement des capacités institutionnelles et humaines des ISC dans les pays en développement. Coopérer avec d'autres organisations permet d'asseoir les fondements de la bonne gouvernance, de promouvoir la transparence, l'obligation redditionnelle et l'intégrité, de combattre la corruption et de sauvegarder d'autres principes essentiels et valeurs fondamentales de l'INTOSAI.

L'Initiative de coopération entre l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds vise à mettre fin à la multiplicité de formes de financement des divers programmes de renforcement des capacités des ISC, mais aussi à la dispersion des efforts et au manque de coordination entre des approches qui visent le même objectif : l'obtention d'un soutien financier ou technique, soit par des accords bilatéraux entre des ISC, soit par des accords passés par certains groupes de travail régionaux avec un ou plusieurs bailleurs de fonds.

Les efforts de l'INTOSAI ont abouti à la signature, en octobre 2009, d'un Protocole d'accord entre l'INTOSAI et le groupe des bailleurs de fonds, sur la base d'un certain nombre de principes fondamentaux. L'INTOSAI poursuivra son action en



3º réunion de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI, Riyad, 2006





10° Assemblée générale de l'ARABOSAI, Riyad, 2010

vue d'atteindre les objectifs des Plans stratégiques. Les ISC membres s'engagent à élaborer des plans stratégiques et à mettre en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de ces plans au niveau national.

Le Protocole d'accord confirme que les donateurs s'engagent à respecter la souveraineté des États membres et l'indépendance de leurs ISC, et à fournir des ressources additionnelles pour contribuer à la mise en œuvre des plans élaborés par les ISC pour le renforcement de leurs capacités institutionnelles propres. À ce jour, l'accord a été signé par 19 donateurs, sachant que d'autres bailleurs de fonds ont exprimé leur intérêt et leur intention d'y adhérer.

Comme le stipule le Protocole d'accord, un Comité de pilotage a été formé où chaque partie a désigné ses représentants ; il y a un président et un vice-président pour chaque partie. L'INTOSAI a choisi le Président de l'ISC saoudienne comme co-président et le Contrôleur général des États-Unis d'Amérique en tant que co-vice-président. Le groupe des donateurs a choisi le représentant de la Banque mondiale comme co-président et le représentant du Département de la coopération au développement du Royaume-Uni comme co-vice-président. Le secrétariat général est assuré par l'IDI. Le Comité de pilotage et le Secrétariat général ont démarré leurs activités par un programme ambitieux. Les résultats enregistrés en un laps de temps court sont prometteurs et encourageants.

VI. L'adoption des Déclarations de Lima et de Mexico comme documents officiels des Nations Unies

L'INTOSAI a toujours œuvré pour le resserrement des relations avec l'Organisation des Nations Unies et d'autres organismes internationaux avec lesquels elle partage des domaines et des intérêts professionnels communs. Ces relations permettent à l'INTOSAI de faire connaître son action et d'asseoir son indépendance et sa neutralité sur la scène internationale. C'est dans cette optique que l'INTOSAI a demandé l'adoption des Déclarations de Lima et de Mexico comme documents officiels des Nations Unies visant à renforcer et à protéger l'indépendance professionnelle et institutionnelle des ISC partout dans le monde. Ainsi, le renforcement de la visibilité de l'INTOSAI et l'élargissement de ses activités sur la scène internationale devraient aider l'Organisation à préserver son indépendance et à se prémunir contre toute intervention extérieure. Effectuant une mission d'intérêt public par le biais du contrôle des finances publiques, l'INTOSAI présente indéniablement un intérêt pour la société.

Après une série de concertations entre l'INTOSAI et le Conseil économique et social des Nations Unies, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le



22 décembre 2011, lors de sa 66° session, la Résolution A/66/209 intitulée : Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle.

La Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies considère que :

- Les ISC ne peuvent remplir en toute objectivité et efficacité leur mission de contrôle des finances publiques que si elles sont indépendantes des entités contrôlées et protégées de toute influence extérieure.
- 2. La reconnaissance du rôle important des ISC dans la promotion de l'efficience, l'obligation redditionnelle, la transparence et l'efficacité dans l'administration publique permet de réaliser les objectifs de développement sur le plan national, ainsi que les Objectifs du millénaire pour le développement tels que définis par l'ONU.
- 3. L'INTOSAI promeut l'efficience, l'obligation redditionnelle, la transparence et l'efficacité, ainsi que le bon usage des ressources publiques dans l'intérêt des citoyens.
- 4. Les États membres devraient s'inspirer des Déclarations de Lima et de Mexico adoptées par l'INTOSAI en 1977 et en 2007 respectivement, en particulier des principes fondamentaux de contrôle des finances publiques et de l'importance de l'indépendance financière, institutionnelle et réglementaire des ISC. Les États membres devraient adapter et intégrer ces principes dans leurs structures institutionnelles nationales.
- 5. Les institutions des Nations Unies concernées par les finances publiques devraient coopérer étroitement avec l'INTOSAI en matière de renforcement des capacités institutionnelles et promouvoir la bonne gouvernance en appuyant l'efficience, la transparence, l'obligation redditionnelle et l'efficacité. La promotion et la défense de ces valeurs permettraient aux ISC d'accomplir leurs missions en toute liberté et indépendance.

Les principales initiatives et réalisations de l'INTOSAI montrent indéniablement l'importance du rôle de l'Organisation dans l'établissement et la mise en œuvre de règles objectives de vérification et de contrôle des comptes publics, et dans l'instauration de normes internationales et de pratiques professionnelles d'excel-



lence. Les ISC disposent ainsi de bons outils pour remplir leur mandat sur le plan national. De ce point de vue, l'INTOSAI est assurément l'organisation internationale modèle qu'elle ambitionne d'être.



Contribution de l'ISC de l'Australie

COOPÉRATION DU NATIONAL AUDIT OFFICE DE L'AUSTRALIE (ANAO) AVEC L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de l'Australie

Commission des normes professionnelles Commission de partage des connaissances Sous-commission pour l'audit de performance Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale Membre

Section A

Coopération du *National Audit Office* de l'Australie (ANAO) avec l'INTOSAI

- 1. Le National Audit Office d'Australie, l'ISC australienne, est membre actif de l'INCOSAI depuis son entrée dans cette organisation, lors de la 3° session du Comité directeur de l'INTOSAI, qui s'est tenue au Japon le 22 mai 1968. L'ANAO a été membre du Comité directeur de l'INTOSAI de 1977 à 1998 et a joué un rôle important dans les Congrès et les divers groupes de travail.
- 2. L'ANAO a eu le privilège d'accueillir le XII^e INCOSAI à Sydney en avril 1986. Ce Congrès s'est traduit par deux faits majeurs, notamment l'émergence de l'audit de performance comme extension légitime des compétences en matière de contrôle des finances publiques, et la création de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI).
- 3. L'ANAO fait partie des groupements régionaux ASOSAI et PASAI au sein de l'INTOSAI et, en tant que membre de l'ASOSAI, il a accueilli la 10° et la 19° réunions du Comité directeur de l'ASOSAI, en 1980 et en 1989. L'ANAO a également organisé deux séminaires de formation sous l'égide de l'ASOSAI, qui ont accueilli chacun une cinquantaine de participants, notamment un séminaire sur l'optimisation des ressources en octobre 2001 et un séminaire sur le contrôle de la dette publique en octobre 2004. En 2006, l'ANAO a organisé une réunion de la Task force de l'INTOSAI sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes. Par ailleurs, l'ANAO est également membre de la Sous-commission pour l'audit de performance, du Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information et du Groupe de travail sur la vérification environnementale.



- 4. D'une manière plus générale, au cours de ces dernières années, il a été demandé à l'ANAO de participer ou de coordonner des examens par les pairs des membres suivants de l'INTOSAI:
 - Examen par les pairs du GAO des États-Unis d'Amérique en 2007 (membre de l'équipe d'examen)
 - Examen par les pairs de l'ISC du Canada en 2010 (chef de file de l'examen)
 - Examen par les pairs de l'ISC de l'Inde en 2012 (chef de file de l'examen)
- 5. L'ANAO se réjouit de participer à des activités internationales relatives au contrôle des finances publiques, notamment par le biais d'examens par les pairs et eu égard aux avantages qu'apporte la participation. Ces examens soulignent le rôle majeur du partage des idées et de l'expérience tant au niveau institutionnel qu'à celui des membres des équipes de contrôle.
- 6. L'ANAO appuie le contrôle des finances publiques et son amélioration dans les pays voisins ; elle partage des expériences avec l'ISC de l'Indonésie (BPK) et le Bureau du vérificateur général de la Papouasie-Nouvelle Guinée (PNG AGO) par le biais de programmes importants financés par l'Agence australienne pour le développement international (AusAID). Ces deux programmes concernent le détachement de cadres à Jakarta et à Port Moresby dans le but de faciliter la mise en place de nombreuses activités visant à renforcer leurs capacités en matière d'audits financiers et de performance, ainsi qu'à créer des liens de coopération. L'ANAO appuie également le détachement de personnels du BPK et du PNG AGO afin de promouvoir le partage des compétences et des connaissances dans le domaine des audits financiers et de performance.
- 7. L'ANAO apporte son soutien à un vaste programme de visites internationales avec plus de 40 missions internationales par an.





Remise du prix honorifique *Bintang Jasa Utama* (Médaille d'honneur de 1^e classe) au Vérificateur général de l'Australie, M. Ian McPhee, par l'Ambassadeur d'Indonésie, Son Excellence Primo Alui Joelianto, Ambassade de la République d'Indonésie à Canberra, Australie, 2010

Section B

L'évolution récente de l'INTOSAL

Résolution A/66/209 des Nations Unies Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques

8. L'ANAO a pris note et se félicite de l'initiative de l'INTOSAI ayant conduit à l'adoption de la Résolution A/66/209 des Nations Unies Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Cette résolution des Nations Unies renforce la volonté de l'ANAO d'aider ses homologues d'Indonésie et de Papouasie-Nouvelle Guinée à tisser des liens étroits et à renforcer leurs capacités par le biais de programmes internationaux. La participation de l'ANAO aux forums internationaux et aux programmes internationaux d'examen par les pairs vient également à l'appui des objectifs de cette résolution.

L'Audit international du changement climatique, novembre 2010 : un travail en coopération

9. En juin 2007, sous l'égide du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, des représentants de 14 ISC ont commencé à travailler sur un projet coopératif visant à concevoir et à mettre en œuvre des audits na-



tionaux des programmes gouvernementaux relatifs au changement climatique et de leur performance. Dans le cadre de cette collaboration, l'ANAO a présenté deux audits en avril 2010. Ces derniers concernaient un certain nombre d'aspects, notamment la coordination des programmes relatifs au changement climatique entre les pouvoirs publics des différents pays, l'harmonisation de l'approche mise en œuvre pour mesurer la réduction des impacts par le biais des différents initiatives prises et l'élaboration et la mise en œuvre de programmes spécifiques d'atténuation des effets du changement climatique.

10. La collaboration à une telle échelle est une tâche difficile compte tenu de la diversité des missions des différentes ISC et de leurs approches en matière d'audit. Néanmoins, elle a été l'occasion pour tous les participants d'acquérir une expérience de grande qualité et a permis aux participants de partager d'autres connaissances et méthodologies dans ce domaine.

Section C

Perspectives d'avenir pour l'INTOSAI

- 11. L'INTOSAI a réalisé des progrès majeurs au cours des dernières années, grâce à la participation d'un grand nombre de pays membres. Néanmoins, il y aura toujours des voies d'amélioration possibles pour faire avancer davantage le travail d'audit sur le plan mondial. Il s'agit notamment de :
 - mieux répondre aux attentes des Parlements dans des domaines tels que l'optimisation des ressources dans le cadre de nos audits de performance ;
 - mettre en œuvre des initiatives de renforcement des capacités par le biais d'une collaboration avec les organismes donateurs ; et
 - promouvoir l'élaboration et le respect de normes de contrôle ayant un vaste domaine d'application.



Contribution de l'ISC de l'Azerbaïdjan

Heydar Asadov Président de la Cour des Comptes République d'Azerbaïdjan

> INTOSAI : LES DÉFIS DE DEMAIN





Contribution de l'ISC de l'Azerbaïdjan

Heydar Asadov Président de la Cour des comptes République d'Azerbaïdjan

> Commission des normes professionnelles Commission de renforcement des capacités Groupe de travail sur la vérification environnementale

Membre

INTOSAI : les défis de demain

En sa qualité d'ISC membre de l'INTOSAI depuis 2002, la Cour des comptes, institution supérieure de contrôle de la République d'Azerbaïdjan, créée il y a un peu plus de dix ans, se réjouit de la commémoration du 60° anniversaire de l'INTOSAI et du 50° anniversaire de l'établissement du Secrétariat général à Vienne. Elle considère que ces manifestations sont particulièrement importantes pour chaque ISC et pour l'ensemble des institutions supérieures de contrôle externe des finances publiques.

Nous souhaitons profiter de cette occasion pour souligner le rôle exceptionnel qu'a joué la coopération mise en œuvre au cours de ces dernières années entre notre ISC et l'INTOSAI, ainsi qu'avec ses Groupes de travail régionaux, notamment en matière de renforcement des capacités de notre institution. Pour cette raison, nous souhaitons adresser nos remerciements aux hauts responsables de l'INTOSAI et aux collègues des pays avec qui nous travaillons en collaboration. En notre qualité d'ISC nouvellement créée, nous envisageons notre développement futur en étroite coopération avec l'INTOSAI. De ce fait, face aux défis que l'INTOSAI aura à relever dans les années à venir, en tant qu'ISC membre qui en est au stade du renforcement institutionnel, nous souhaitons partager nos vues avec nos collègues et formons ici le vœu que nos attentes seront prises en considération

Tout d'abord, nous nous réjouissons de l'adoption de la **Résolution A/66/209** des Nations Unies *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques* par la 66° Assemblée générale des Nations Unies le 22 décembre 2011, date historique pour l'INTO-



Le Président de la Cour des comptes de la République d'Azerbaïdjan, M. Heydar Asadov, lors de la 3° Conférence EUROSAI/ ARABOSAI à Abou Dhabi, Emirats arabes unis, 2011



SAI. Nous estimons que ce document peut être perçu comme la reconnaissance juridique du statut des ISC conformément aux principes de base des Déclarations de Lima et de Mexico. Nous nous félicitons de la bonne gestion de l'INTOSAI et du travail du Secrétariat général, qui nous ont permis d'atteindre cet important succès. En outre, en tant qu'ISC de la République d'Azerbaïdjan, nous nous réjouissons d'avoir pu contribuer à ce jalon qu'est l'adoption de la résolution, pour laquelle notre pays a mis en œuvre tous les moyens diplomatiques nécessaires.

Nous estimons que, suite à l'adoption de cette résolution, le **principal défi que** l'INTOSAI devra relever sera de tout mettre en œuvre pour veiller à ce que cet important document de l'Assemblée générale des Nations Unies soit dûment pris en considération par les pouvoirs publics de tous les pays membres. Par conséquent, il est capital de renforcer l'indépendance des ISC conformément à la Déclaration de Mexico, et de promouvoir le rôle que devront jouer les ISC à l'égard de la gouvernance nationale et du développement économique et social de leurs pays. L'INTO-SAI devrait avant tout créer des relations avec les chefs d'État, notamment ceux des pays en développement, afin d'établir des mécanismes de coopération appropriés qui permettront non seulement de sensibiliser le public sur la nature même et les exigences de la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, mais également de soutenir et de renforcer l'indépendance des ISC.



Nouveaux bâtiments de la Cour des comptes de la République d'Azerbaïdjan



Au cours des dernières années, notre institution s'est fortement renforcée et développée grâce au soutien continu du Président de la République, de telle sorte que la Cour des comptes a été officiellement reconnue comme l'ISC et elle est maintenant à même de répondre aux besoins actuels. A titre d'exemple, nous souhaitons présenter le nouveau bâtiment administratif moderne de la Cour, dont la construction a été très rapide.

Des amendements importants ont été apportés aux textes législatifs afin d'étendre les pouvoirs de la Cour. Cette dernière a également été classée parmi les institutions de la fonction publique de première catégorie, dont le personnel bénéficie de salaires élevés et d'autres avantages sociaux.

Les graves conséquences de la récente crise financière ont montré qu'il serait raisonnable de renforcer l'indépendance des ISC tant sur un plan institutionnel que fonctionnel, car il s'agit d'institutions très importantes au sein du système de gestion financière de l'État. Parallèlement, il serait opportun d'accroître leurs responsabilités et leurs fonctions en mettant en place une politique financière plus efficace et plus durable. À cet égard, les formations dispensées par l'INTOSAI et les recommandations émises par cet organisme ont un rôle majeur à jouer pour appuyer les ISC dans ce domaine.

L'organisation de formations et d'autres formes d'aide technique aux ISC constituent l'un des principaux défis que devra relever l'INTOSAI pour **promouvoir l'application des normes ISSAI dans un plus grand nombre de pays** et étendre leur application dans chaque pays, conformément à la Déclaration de Johannesburg (2010). En effet, l'INTOSAI a déjà mis en œuvre un grand nombre d'activités dans ce domaine. Néanmoins, seul l'élargissement du domaine d'application et de la couverture des normes ISSAI lui permettra de remplir toutes ses obligations avec encore davantage de succès et de rapidité.



La délégation de la Cour des comptes d'Azerbaïdjan, dirigée par son Président, M. Heydar Asadov, participe au VII^e Congrès de l'EUROSAI à Cracovie, Pologne, en 2008





L'application des Guides INTOSAI sur la bonne gouvernance (INTOSAI GOV) dans le cadre des ISSAI renforcera fortement le rôle des ISC et notamment leur efficacité lors de la réalisation d'audits internes et d'analyses des informations relatives aux contrôles financiers et aux contrôles de performance. Cette application devrait également permettre de concevoir des mécanismes de réglementation efficaces pour définir la dette publique et publier des informations à son sujet. À cet égard, il serait opportun d'établir des lignes directrices relatives à des normes de contrôle interne pour le secteur public, des orientations pour l'élaboration de rapports sur l'efficacité des contrôles internes et d'autres normes importantes sur la gestion du risque dans le secteur public régissant les contrôles internes. Ces initiatives contribueraient à l'établissement d'un système commun de contrôle des finances publiques ainsi que de mesures efficaces de mise en œuvre.

La mise en œuvre de ces actions par l'INTOSAI permettra également de renforcer la stabilité financière à long terme, et de ce fait, d'asseoir plus solidement la croissance économique. Elle renforcera également le rôle des ISC dans le système de gestion financière du secteur public, ce qui se traduira par une gestion plus efficace des fonds publics. Pour renforcer l'indépendance des ISC sur le plan méthodologique et technique, d'autres mécanismes d'aide de l'INTOSAI devront être mobilisés afin d'améliorer leur cadre législatif. Des activités spécifiques de renforcement des capacités permettront de promouvoir le rôle des ISC tant dans le domaine de la politique économique que dans la vie sociopolitique de leurs pays.

Outre les questions que nous avons abordées, l'INTOSAI devrait porter davantage ses efforts sur des sujets tels que la **vérification environnementale** et la **lutte contre la corruption**, qui sont devenus de véritables enjeux mondiaux de ce nouveau siècle. La coopération entre les diverses ISC devrait, nous semble-t-il, être également plus fructueuse et efficace dans tous les domaines de l'INTOSAI.



Contribution de l'ISC du Bahreïn

60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI ET 50° ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À VIENNE





Contribution de l'ISC du Bahreïn

Commission des normes professionnelles Membre
Comité de pilotage de la PSC
Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC

60° anniversaire de l'INTOSAI et 50° anniversaire de l'établissement du Secrétariat général à Vienne

À l'occasion du 60° anniversaire de l'INTOSAI et du 50° anniversaire de l'installation du Secrétariat général à Vienne, et dans le cadre des remarquables résultats accomplis par le passé, l'ISC du Royaume de Bahreïn (le NAO) souhaite adresser ses plus sincères remerciements tant à l'INTOSAI qu'au Secrétariat général. Elle souhaite également mettre cette occasion à profit pour exprimer toute sa gratitude à tous ceux qui ont joué un rôle majeur dans la conception et la mise en œuvre de la vision et des objectifs de l'INTOSAI, notamment au Comité directeur, aux Commissions, aux Groupes de travail et aux Task forces.

Notre ISC est heureuse de contribuer à cette publication anniversaire. Ses réflexions sont exposées ci-dessous. Toutefois, elle tient à signaler qu'en raison des restrictions concernant la longueur des textes, cette contribution ne peut couvrir tous les sujets importants, et traite de ce fait uniquement des temps forts et des événements marquants.

Mise en place de la coopération internationale des ISC (60 ans de l'INTOSAI et 50 ans du Secrétariat général à Vienne)

L'INTOSAI a tout mis en œuvre pour encourager les initiatives visant à promouvoir le bon usage des fonds publics en donnant des orientations dans ce but aux ISC membres. Elle a également favorisé les échanges d'idées, de connaissances et d'expériences entre les ISC membres, et a incité ces dernières à renforcer continuellement leurs structures afin de pouvoir répondre à leurs propres besoins professionnels. L'INTOSAI est également le porte-parole des ISC au sein de la communauté internationale.

Le rôle joué par l'INTOSAI dans cette évolution a été souligné par l'adoption



de la Déclaration de Lima (1977) et de la Déclaration de Mexico (2007) sur l'indépendance des ISC, et notamment, des ISC membres par rapport aux entités contrôlées. Ces Déclarations garantissent en outre aux ISC une protection contre toute forme d'influence externe.

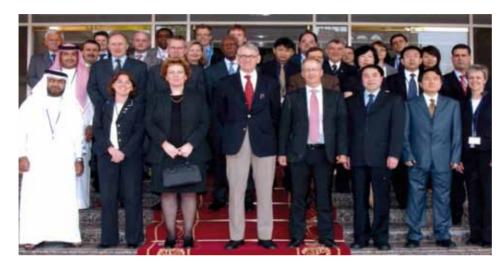
L'INTOSAI a également contribué à renforcer l'autonomie des ISC membres en leur fournissant les outils et le savoir-faire nécessaires pour répondre aux exigences croissantes auxquelles sont confrontées les ISC dans le domaine tant professionnel qu'institutionnel. Cette démarche a été mise en œuvre par le biais d'activités de renforcement des capacités comme la formation, l'assistance technique, le partage d'informations et de connaissances et d'autres activités et services de développement des capacités, qui ont contribué à établir des réseaux d'activités et de partage des connaissances. Le NAO a fortement bénéficié de sa collaboration avec les autres ISC membres, notamment dans le domaine de la recherche, du renforcement des capacités et de la formation. Dans le cadre de cette coopération, le NAO a pris part à diverses réunions, visites et conférences, qui l'ont amené à réfléchir sur ses objectifs stratégiques futurs.



M. Hassan Khalifa Al-Jalahma, Président de l'ISC de Bahreïn, Iors du 21^e Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011



Le rôle majeur que l'INTOSAI a joué par le passé et continue de jouer aujourd'hui s'est traduit par un grand nombre de résultats positifs. Ces derniers ont été reconnus lors de la 66^e Assemblée générale des Nations Unies, qui a adopté la Résolution A/66/209 Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques.



Réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI (PSC) à Manama, Bahreïn, 2007

L'évolution récente de l'INTOSAI

Une des principales réalisations de l'INTOSAI a été l'élaboration et l'adoption des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

En septembre 2005, notre ISC a eu le privilège d'être nommée représentante de l'ARABOSAI (Organisation arabe des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques) au sein de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI. Nous avons accueilli la 4º réunion de la Commission au Royaume de Bahreïn en avril 2007. Notre ISC a également organisé une formation consacrée aux membres de l'ARABOSAI et destinée à améliorer la sensibilisation aux ISSAI, qui s'est tenue au Koweït en septembre 2010.

Lors de la réalisation de ses travaux d'audit, le NAO a formellement adopté les ISSAI approuvées lors du XX° INCOSAI, (Afrique du Sud, novembre 2010). Il a été demandé aux sept Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI de soutenir les efforts de leurs ISC respectives en vue de la mise en œuvre des ISSAI. À cet égard, la pratique de notre ISC a fortement évolué : elle est, en effet, passée du stade de la connaissance de ces normes à celui de leur mise en œuvre.



Nous sommes bien conscients que la prochaine étape à franchir consiste à harmoniser autant que possible nos procédures et nos méthodes, d'un point de vue légal et pratique, afin de nous conformer aux exigences des ISSAI et d'intégrer ces normes dans nos procédures et systèmes opérationnels. Par ailleurs, le NAO est convaincu que l'INTOSAI continuera de fournir à ses membres l'appui et les évaluations nécessaires, d'autant plus qu'il s'agit là de l'objectif stratégique n°1 (Reddition de comptes et normes professionnelles) du Plan stratégique de l'INTOSAI 2011-2016.

Autre exemple de la précieuse contribution de l'INTOSAI, le NAO a pu tirer profit des connaissances acquises lors de sa participation au XX^e INCOSAI, dont l'un des thèmes était *La valeur et les avantages des ISC*. Pour approfondir l'étude de cette thématique, le NAO a élaboré un guide sur *La mesure des effets financiers des recommandations* à son usage interne et à celui des ISC du Conseil de coopération du Golfe. Le NAO a également organisé une formation sur ce sujet, en avril 2010, à l'intention de ces dernières ISC, qui s'est tenue au Bahreïn. Actuellement, notre ISC commence à mesurer les effets financiers en se fondant sur le manuel susmentionné. Notre ISC a également l'honneur d'être membre du Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC, créé lors du XX^e INCOSAI.

Quelles perspectives d'avenir pour l'INTOSAI?

Se projetant vers l'avenir, le NAO estime que l'INTOSAI s'achemine actuellement vers une phase essentielle, notamment avec l'adoption du nouveau Plan Stratégique 2011-2016, dont les priorités stratégiques mettent l'accent sur le renforcement des capacités, conformément à ses objectifs n°1 et n°2. Le NAO est convaincu que l'INTOSAI continuera de promouvoir la mise en place de programmes de renforcement des capacités afin d'aider les ISC membres à répondre aux exigences croissantes auxquelles elles sont soumises dans le cadre de leurs missions et de leurs responsabilités. En outre, l'INTOSAI continuera de favoriser l'autonomie des ISC membres en leur fournissant les outils et le savoir-faire nécessaires.

Le NAO estime que pour répondre de manière appropriée à ces attentes et améliorer la performance des pouvoirs publics des pays concernés, l'INTOSAI et les ISC membres devront favoriser et renforcer la coopération et la coordination au niveau international. À cet égard, l'INTOSAI est un forum susceptible de promouvoir une culture de la bonne gouvernance tout en renforçant l'autonomie et les capacités des ISC membres.



sensibilisation aux ISSAI, ra aider Bahreïn, 2012 romou-

Autre axe stratégique prioritaire pour la période à venir, l'INTOSAI devra aider les ISC membres à mettre en œuvre correctement le cadre des ISSAI et à promouvoir le partage des connaissances.

Conclusion

Au cours de ces dix dernières années, depuis sa création en 2002, notre ISC a considérablement évolué et devrait continuer de s'améliorer dans les années à venir. À cet égard, l'INTOSAI a joué, et continuera de jouer, un rôle majeur en l'orientant dans la bonne direction, ce qui lui a permis de se qualifier comme une institution de contrôle professionnelle, moderne et solide.







Contribution de l'ISC du Bangladesh

Ahmed Ataul Hakeem, FCMA Ancien Contrôleur et vérificateur général du Bangladesh

LE 60^e ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI





Membre

Contribution de l'ISC du Bangladesh

Ahmed Ataul Hakeem, FCMA Ancien Contrôleur et vérificateur général du Bangladesh

> Commission des normes professionnelles Commission de renforcement des capacités Commission de partage des connaissances Sous-commission des normes de contrôle interne Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité

Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale

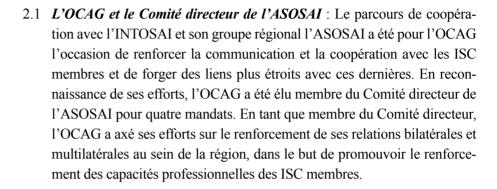
Le 60^e anniversaire de l'INTOSAI

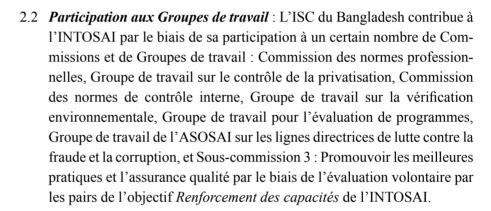
1 Introduction

À la veille du 60° anniversaire de l'INTOSAI (1953-2013), ses ISC membres apportent un appui total au rôle croissant que cette Organisation joue en matière d'amélioration qualitative de la structure et des méthodologies de contrôle à l'échelle mondiale. Son objectif prioritaire est d'assurer la qualité de la transition, ainsi que la transparence et le respect de l'obligation redditionnelle dans le domaine de la gestion des finances publiques. Dans le cadre de la transition, le Bureau du contrôleur et du vérificateur général (OCAG) du Bangladesh, qui est notre ISC, a rejoint l'INTOSAI peu après son indépendance en 1971. C'est là la preuve de l'engagement et de la volonté de l'OCAG de mettre en œuvre les bonnes pratiques requises pour assurer un niveau de qualité élevé dans toutes ses prestations et pour répondre aux attentes des parties prenantes. Depuis son adhésion à l'INTOSAI, cette Organisation l'a guidé dans toutes ses initiatives pour remplir son mandat constitutionnel avec plus d'efficacité, tout en améliorant ses capacités professionnelles et institutionnelles.



2 Évolution de la coopération internationale entre les ISC





- 2.3 Conférences internationales: Dans le but de renforcer ses relations bilatérales et multilatérales, l'OCAG a accueilli une conférence internationale, Améliorer la fonction de contrôle: les défis du nouveau millénaire en septembre 2000. Il a également organisé une conférence régionale à l'intention des vérificateurs généraux sur l'harmonisation des efforts institutionnels pour renforcer l'obligation redditionnelle dans le secteur public en août 2004. L'OCAG a aussi organisé un séminaire de l'ASOSAI sur le contrôle financier en septembre 2001. En outre, notre ISC coopère avec ses pairs, ce qui l'a amenée à organiser des formations pour les ISC du Sri Lanka et les contrôleurs de Timor-Leste. Dans le cadre des activités de recherche, l'OCAG a également pris part au 7º Projet de recherche de l'ASOSAI sur le système de gestion de la qualité des contrôles.
- 2.4 Formateurs certifiés de l'IDI: Les initiatives de renforcement des capacités prises par l'OCAG ont été d'autant plus efficaces qu'elles ont fait appel à des formateurs certifiés par l'IDI. Huit fonctionnaires de l'OCAG ont bénéficié du Programme de formation régional à long terme parrainé



M. Ahmed Ataul Hakeem, ancien Contrôleur et vérificateur général du Bangladesh, lors de la 12^e Assemblée de l'ASOSAI à Jaipur, Inde, 2012



par l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) et sont devenus des formateurs spécialisés certifiés par l'IDI. Ils ont participé à la conception et à l'élaboration des cours et ont fait preuve d'un fort degré d'engagement et de professionnalisme.

- 2.5 Signature de Protocoles d'accord: En accord avec la devise de l'INTO-SAI, l'expérience mutuelle profite à tous, l'OCAG a noué d'étroites relations bilatérales avec de nombreuses ISC. Des Protocoles d'accord ont été signés avec les ISC de la Chine, du Koweït, de la Fédération de la Russie et du Danemark. Ces protocoles visent à promouvoir les échanges et le partage des informations, des connaissances et des compétences par le biais de consultations, d'ateliers, de séminaires, de formations et de visites.
- 2.6 L'adoption de normes internationales et de meilleures pratiques: Sur la base des lignes directrices et des normes de l'INTOSAI, l'OCAG a adopté les normes et les meilleures pratiques internationales. L'élaboration et l'adoption de Normes de contrôle du secteur public, du Code de déontologie des contrôleurs du secteur public, du Code de contrôle et des Manuels de contrôle constituent une étape importante dans le processus de modernisation du contrôle des finances publiques au Bangladesh.



M. Ahmed Ataul Hakeem, ancien Contrôleur et vérificateur général du Bangladesh, lors de la Conférence de l'INTOSAI sur le Renforcement du contrôle externe des finances publiques dans les régions de l'INTOSAI, Vienne, Autriche, 2010



3 Évolution récente de l'INTOSAL

- 3.1 Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies et Loi sur la vérification des comptes publics du Bangladesh : L'adoption de la Résolution A/66/209 des Nations Unies, véritable jalon historique qui confirme l'importance des ISC et du renforcement de leurs capacités, constitue une réalisation majeure de la communauté mondiale du contrôle des finances publiques. Cette Résolution souligne que l'indépendance des ISC par rapport aux entités contrôlées revêt un caractère essentielle afin d'assurer les meilleurs résultats possibles en matière de contrôle. Elle reconnaît également le rôle important joué par les ISC pour promouvoir l'efficience, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et la transparence de l'administration publique. Des initiatives sont actuellement mises en œuvre pour renforcer l'indépendance de l'OCAG, en accord avec la Résolution A/66/209 des Nations Unies, adoptée le 22 décembre 2011, et les principes définis dans la Déclaration de Lima. Parallèlement, un projet de loi sur la vérification des comptes publics est en cours d'élaboration afin de permettre la réalisation et la mise à jour du mandat de l'OCAG. Ce projet de loi élargit le mandat de notre ISC dans le but de mettre en place un cadre juridique plus adapté, conforme aux normes internationales de contrôle des finances publiques. D'autres dispositions concernent des questions relatives à l'autonomie administrative et financière, la collaboration avec des organismes professionnels, etc.
- 3.2 *Mise en œuvre des ISSAI*: Les normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et les Guides INTOSAI sur la bonne gouvernance (INTOSAI GOV) ont permis aux ISC membres d'établir de meilleures pratiques et des méthodologies en accord avec les normes professionnelles. En conséquence, l'OCAG a organisé des programmes de sensibilisation, des formations, des contrôles pilotes et des ateliers. Des groupes spécialisés ont été constitués pour piloter les ISSAI dans le contexte local et pour élaborer des lignes directrices et des procédures de contrôle des finances publiques.
- 3.3 **Des initiatives de réforme réorientées**: Toutes les initiatives de réforme de l'OCAG ont été réorientées pour se conformer aux meilleures pratiques et aux principes promus par l'INTOSAI. Dans la logique de ces efforts, l'OCAG a lancé un grand nombre d'initiatives de réforme dans le domaine du contrôle des finances publiques. Le Projet de réforme de la gestion financière et le Projet de réforme du contrôle du secteur public financés par le DFID, et le Projet de renforcement du Bureau du contrôleur



et vérificateur général, financé par le PNUD, permettent de moderniser les procédures de contrôle et d'améliorer leur qualité. Le Programme de renforcement de la fonction de contrôle et de la surveillance des dépenses publiques au Bangladesh (SCOPE) financé par l'ACDI et actuellement en cours, et le Projet d'amélioration de la gestion des dépenses publiques (SPEMP-B), géré par la Banque mondiale, ont tous pour but de répondre aux besoins de l'OCAG.

- 3.4 Les Groupes de travail de l'INTOSAI: L'OCAG est membre de la Souscommission des normes de contrôle interne, du Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information et d'autres groupes de l'INTOSAI. L'ISC du Bangladesh a également participé à divers programmes de renforcement des capacités de l'INTOSAI et à des programmes conjoints IDI/ASOSAI. Parmi les programmes de renforcement des capacités auxquels l'OCAG a récemment pris part, il convient de mentionner le contrôle de la dette publique, le contrôle dans le domaine forestier, le contrôle des technologies de l'information, et l'assurance qualité dans les audits de performance. En reconnaissance de leurs efforts, trois fonctionnaires de notre ISC ont obtenu le diplôme de l'IDI de contrôle de la gestion de la dette publique.
- 3.5 Processus de planification stratégique: Le processus de préparation du plan stratégique adopté par notre ISC s'inscrit dans la ligne du Plan stratégique de l'INTOSAI. La préparation du Plan stratégique de l'OCAG (2012-2017) représente la troisième initiative de planification mise en œuvre tant sur un plan organisationnel qu'individuel. Des synergies ont été établies entre les objectifs de l'INTOSAI et les priorités stratégiques de l'OCAG afin d'harmoniser les travaux et les initiatives. Il convient de mentionner que l'ISC de la délégation du Bangladesh a joué un rôle actif dans les réunions consacrées aux procédures de préparation de plans stratégiques, qui se sont tenues en Turquie en septembre 2011 et au Vietnam en avril 2012, sous l'égide de l'IDI. Suite à un accord de coopération signé entre les membres du groupe de planification stratégique IDI-ASO-SAI, d'autres initiatives sont prévues pour finaliser ce projet.



M. Ahmed Ataul Hakeem, ancien Contrôleur et vérificateur général du Bangladesh, lors du Séminaire international sur le Renforcement du contrôle externe des finances publiques dans la région de l'ASOSAI, organisé par l'ISC de la Corée en 2010



4 Perspectives d'avenir de l'INTOSAI

L'INTOSAI a été créée dans le but d'assurer un partage de l'expérience mutuelle et des connaissances qui profitent à tous. L'Organisation compte aujourd'hui 191 ISC membres, dont la majorité représente des pays « en développement » ou « émergents », dont l'OCAG du Bangladesh. En ce qui concerne notre ISC, ses travaux mettent essentiellement l'accent sur l'évaluation de la performance de l'exécutif au service de la bonne gouvernance et à améliorer nos services à la société dans son ensemble, dans la droite ligne des *valeurs et avantages des ISC*.

L'INTOSAI devrait axer ses efforts futurs sur la réorientation de ses stratégies afin de permettre aux ISC membres d'offrir des résultats d'audit d'une grande qualité et des services améliorés à tous les contribuables.

Dans un premier temps, ses efforts devraient viser à intensifier et à superviser le transfert de compétences et de connaissances relatives au contrôle moderne par le biais de ses divers programmes, et à renforcer les capacités institutionnelles des ISC afin de permettre à ces dernières de tirer pleinement profit des expériences acquises.

Dans un deuxième temps, l'INTOSAI devrait faire des efforts pour porter ses travaux à la connaissance des principales parties prenantes, notamment les contribuables et les citoyens. En effet, le besoin de transparence, d'accès aux informations et de sensibilisation des médias se fait de plus en plus ressentir dans les activités des ISC. L'INTOSAI a ici un rôle essentiel à jouer pour permettre aux ISC de répondre aux attentes des parties prenantes et de défendre l'indépendance du contrôle des finances publiques.

Enfin, l'INTOSAI doit répondre à des besoins et à des perspectives d'avenir qui sont en constante évolution, ce qui représente un véritable défi. Il est essentiel de satisfaire la demande en matière de formations régionales et internationales, de détachements, d'examens par les pairs, etc. afin de renforcer les échanges d'idées, de connaissances et d'expériences entre les ISC.



Contribution de l'ISC de la Bulgarie

1953 / 1963 : 60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI / 50° ANNIVERSAIRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À VIENNE





Contribution de l'ISC de la Bulgarie

Commission de partage des connaissances Groupe de travail sur la dette publique Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Membre

1953 / 1963 : 60° anniversaire de l'INTOSAI / 50° anniversaire du Secrétariat général à Vienne

Le Bureau national de vérification de la Bulgarie (BNAO) est membre de l'IN-TOSAI depuis 2001 et membre de l'EUROSAI, l'un de ses Groupes régionaux, depuis 2002.

Durant ces années, le BNAO a établi et renforcé sa coopération avec l'INTOSAI et ses ISC membres, et ce, par sa participation tant au niveau institutionnel que des experts. Nos délégations ont assisté aux Congrès de l'INTOSAI depuis 2001 et ont apporté un appui total à leurs décisions. Les séminaires ONU/INTOSAI organisés par le Secrétariat général à Vienne ont toujours présenté un grand intérêt pour nous, par la richesse des sujets d'actualité dont ils traitent et de leurs discussions.



M. Valeriy Dimitrov, Président de l'ISC bulgare, lors du 20° Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, Autriche, 2009





M. Tzvetan Tzvetkov, Vice-président de l'ISC bulgare, lors du 21° Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011

Notre ISC a suivi et soutenu toutes les initiatives de l'INTOSAI, et elle a participé aux différents Groupes de travail sur les questions de vérification. Elle a notamment joué un rôle particulièrement actif dans les Groupes de travail sur la privatisation, la vérification environnementale et la dette publique. Le BNAO a essentiellement visé à partager son expérience acquise dans le domaine de la vérification et les enseignements tirés des meilleures pratiques des autres ISC dans ces secteurs spécifiques.

Notre ISC a pris tout particulièrement part aux activités mises en œuvre dans le cadre de l'EUROSAI, notamment dans les contrôles coordonnés réalisés au sein de ce Groupe régional. Cette participation a constitué une expérience positive et pratique qui lui a permis d'améliorer ses compétences professionnelles.

En 2004, le BNAO a accueilli la réunion annuelle du Groupe de travail de l'IN-TOSAI sur la privatisation, à Sofia. Cette même année, le BNAO est devenu membre du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la dette publique, et en 2005 il a organisé sa réunion annuelle à Sofia. Notre ISC a également accueilli les réunions annuelles du Groupe de travail de l'EUROSAI sur la vérification environnementale, en 2004 et 2009.

Réunion annuelle 2004 du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la privatisation, accueilli par l'ISC bulgare









Réunion annuelle du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, accueilli par l'ISC de Bulgarie, 2009

Pour répondre aux besoins de création et de renforcement des capacités institutionnelles dans le secteur de la vérification des comptes publics, le BNAO a également participé aux séminaires et ateliers organisés dans le cadre de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Par ailleurs, les vérificateurs du BNAO ont suivi des formations en matière d'audits financiers, de détection de la fraude et d'audits de performance, dans le cadre du Programme de formation régionale à long terme (LTRTP) mis en place par l'IDI. Le BNAO a eu le privilège d'accueillir l'Atelier de l'IDI/EUROSAI sur la conception et la mise au point de formations, à Sofia en 2004. Il s'agissait du premier événement de l'IDI qui s'est déroulé sur plusieurs semaines, en russe et en anglais, et qui a permis de rassembler des participants de l'Europe de l'Est, des Balkans et de l'Asie centrale, pour leur offrir la possibilité de se former. Trois vérificateurs du BNAO ont suivi avec succès la totalité de la formation et ils sont ainsi devenus formateurs spécialisés de l'IDI.

Évolution récente de l'INTOSAL

Dans l'esprit des recommandations formulées par le XX^e INCOSAI, le BNAO vise avant tout à renforcer l'obligation redditionnelle en matière d'utilisation et de gestion des fonds publics.

La nouvelle loi organique du BNAO, entrée en vigueur le 4 janvier 2011, a renforcé notre mandat. En outre, elle va nous permettre de progresser pour répondre



aux exigences croissantes auxquelles sont confrontées les ISC en raison de la rapidité des mutations du monde actuel.

Le BNAO vise à restructurer et à élaborer une méthodologie conforme au cadre des ISSAI. L'introduction et la mise en œuvre des ISSAI se sont traduites par un besoin accru de renforcer les capacités de manière durable. Le BNAO œuvre dans ce sens et bénéficie de l'aide précieuse des ISC membres de l'INTOSAI. Nous avons ainsi pu mettre en place une formation sur les nouvelles ISSAI pour nos vérificateurs avec l'aide des ISC de la Belgique, la Suède et la Norvège.

La 62° session du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne a approuvé la mise en œuvre et la diffusion des ISSAI comme objectif prioritaire pour 2012. Dans les deux années à venir, le BNAO axera ses efforts sur la mise en œuvre du cadre des ISSAI dans ses procédures de contrôle. Nous estimons que seul le renforcement durable des capacités peut assurer l'adoption réussie et la mise en œuvre graduelle des ISSAI. Dans ce but, nous poursuivrons nos échanges de connaissances et de meilleures pratiques avec les ISC plus expérimentées dans ce domaine. Nous serions également heureux de pouvoir partager notre expérience avec d'autres ISC qui sont confrontées à des problèmes que nous avons déjà rencontrés et en ce sens nous suivons la devise de l'INTOSAI *Experientia mutua omnibus prodest*.

Il convient de noter que l'adoption récente de la Résolution des Nations Unies sur l'indépendance des ISC, événement d'importance majeure pour l'ensemble des ISC, a été grandement facilitée par les efforts du Secrétariat général de l'INTO-SAI, et tout particulièrement ceux du Secrétaire général.

Perspectives d'avenir de l'INTOSAI

Le Plan stratégique 2011-2016 définit les enjeux auxquels l'INTOSAI devra répondre dans les années à venir. Les activités de l'Organisation et de ses ISC membres seront axées sur six priorités énoncées dans le Plan stratégique.

Le BNAO met tout en œuvre pour promouvoir la communication de l'INTO-SAI et s'associe aux efforts cherchant à renforcer la valeur et les avantages des ISC. Il vise à participer aux initiatives de l'INTOSAI par le biais de ses activités quotidiennes, afin d'accroître le rôle du contrôle externe des finances publiques en matière de prévention de la fraude et de la corruption, du renforcement de la transparence et de l'obligation redditionnelle dans le secteur public, pour le bénéfice de tous les citoyens.



Contribution de l'ISC du Canada

ÉTABLISSEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ASSURÉE PAR LES ISC DEPUIS 1953





Contribution de l'ISC du Canada

Sous-commission de la comptabilité et des rapports

Présidence

Membre

Commission des normes professionnelles
Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles
Commission du renforcement des capacités
Commission du partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit financier
Sous-commission pour l'audit de performance
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement
des capacités des ISC

Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation

Établissement de la coopération internationale assurée par les ISC depuis 1953

Le Bureau du vérificateur général du Canada (le BVG du Canada) joue un rôle actif dans les activités sur la scène internationale depuis bien plus de 60 ans. Il assume ce rôle surtout dans le cadre de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI), mais également grâce à sa participation aux Nations Unies et à d'autres organisations. En 1953, le Canada a fait grossir les rangs de l'INTOSAI devenant ainsi l'un des premiers pays membres de cette organisation. Robert Watson Sellar était le vérificateur général du Canada à l'époque. Les paragraphes que voici décrivent la participation du BVG du Canada aux activités de l'INTOSAI dans les années qui ont suivi.

En 1971, le vérificateur général Maxwell Henderson fut l'hôte du VIIe Congrès de l'INTOSAI à Montréal, lors du lancement de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*. Le BVG du Canada a abrité les services de rédaction, de révision et de production de la *Revue* de 1971 à 1979. En 1979, ces services ont été transférés dans les bureaux de l'Institution supérieure de contrôle des États-Unis d'Amérique. Le BVG du Canada demeure membre du Conseil de rédaction de la *Revue*.



En 1986, lors du XII^e Congrès de l'INTOSAI en Australie, l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a été créée. Le vérificateur général Ken Dye a accepté d'abriter le Secrétariat de l'IDI de 1986 à 2000 au BVG du Canada. En 2000, le Secrétariat est déménagé dans les bureaux de l'Institution supérieure de contrôle de la Norvège. Le Canada siège toujours au Conseil d'administration et au Comité consultatif de l'IDI.

En 1987, M. Dye était l'hôte de la Conférence des vérificateurs généraux du Commonwealth à Ottawa.

En 1998, le vérificateur général Denis Desautels a présidé le groupe de travail de l'INTOSAI sur l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle (ISC), dont les travaux ont abouti à la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC. En 2001, la vérificatrice générale Sheila Fraser succéda à M. Desautels comme présidente du groupe de travail. L'ébauche du rapport, rédigée par les membres du groupe de travail, a été entérinée lors du Congrès de l'INTOSAI en 2007. Le rapport a par la suite été publié sous la forme des Normes internationales 10 et 11 des Institutions supérieures de contrôle (ISSAI). Récemment, sous la gouverne du Secrétaire général de l'INTOSAI, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution proposée par l'INTOSAI. Cette résolution encourage tous les États membres des Nations Unies à mettre en œuvre les principes inhérents aux Déclarations de Lima et de Mexico.

Le vérificateur général du Canada, M. Michael Ferguson, avec les boursiers internationaux 2011-2012, dans le cadre de la collaboration de l'ISC canadienne avec le Programme international d'aide sur l'amélioration de la gouvernance et de la reddition des comptes destiné aux vérificateurs législatifs, de la Fondation canadienne pour la vérification intégrée.

De gauche à droite, M. Charles Flowers (ISC du Belize), Mme Joyce Ndung'u (ISC du Kenya), M. Mike Ferguson (Vérificateur général du Canada), Mme Elizabeth Augustino (ISC de Tanzanie), M. Carlisle Marshall (ISC de Sainte-Lucie).





De 2001 à 2006, Mme Fraser a présidé le Groupe de travail sur la vérification environnementale (GTVE). En 2006, le Secrétariat du GTVE est déménagé dans les bureaux de l'Institution supérieure de contrôle de l'Estonie. En novembre 2010, le GTVE a publié un rapport intitulé en anglais, *Coordinated International Audit on Climate Change – Key Implications for Governments and their Auditors*. Ce rapport, dont la coordination a été assurée par le BVG du Canada, présente un recueil regroupant les constatations communes découlant des audits réalisées individuellement par 14 Institutions supérieures de contrôle.

Le BVG du Canada compte des membres actifs au sein de plusieurs sous-commissions et groupes de travail de l'INTOSAI. À l'heure actuelle, le vérificateur général Michael Ferguson préside la Sous-commission de la comptabilité et des rapports.

En collaboration avec l'organisme d'aide internationale du Canada et d'autres partenaires, le BVG du Canada participe à des activités visant à renforcer les capacités des Institutions supérieures d'audit partout dans le monde. Le Programme international des boursiers, administré par la Fondation canadienne pour la vérification intégrée (FCVI), permet d'amener au pays des auditeurs de différentes Institutions supérieures de contrôle étrangères. Pendant leur séjour de 10 mois, ils viennent acquérir une formation et une expérience professionnelle dans les domaines de l'audit de performance, de la comptabilité et de la gouvernance. Le vérificateur général James J. Macdonell a joué un rôle dans l'établissement de la FCVI en 1980. Le BVG du Canada intervient également dans des projets de renforcement des capacités des institutions de contrôle francophones de l'Afrique subsaharienne.





Contribution de l'ISC du Chili

LE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES AU CHILI 60 ANS APRÈS LA CRÉATION DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC du Chili

OLACEFS

Secrétariat général

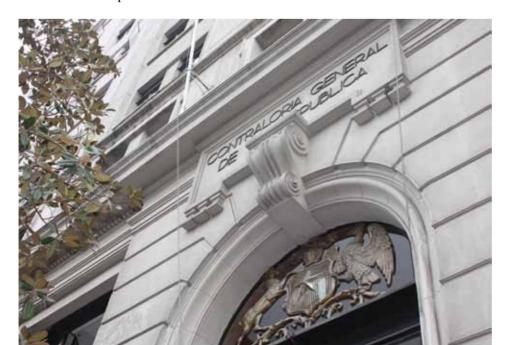
Membre

Commission des normes professionnelles
Commission de partage des connaissances
Sous-commission des normes de contrôle interne
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'évaluation des programmes
Groupe de travail sur la lutte contre la corruption
et le blanchiment des capitaux
Groupe de travail sur la modernisation financière
et la réforme de réglementation

Le Contrôle des Finances Publiques au Chili 60 ans après la Création de l'INTOSAI

Le Bureau du Contrôleur général de la République du Chili, l'ISC chilienne, est un membre actif de l'INTOSAI depuis sa création ; elle y a adhéré depuis le II^e Congrès (Belgique, 1956).

Dans ce contexte, notre ISC a été témoin et, souvent, acteur, de l'élaboration d'importants instruments conceptuels, comme les Déclarations de Lima et de Mexico, et de la mise en place de normes et d'outils dont notre Organisation a été à l'origine. Ainsi, les concepts, les outils d'audit et l'évolution même de notre ISC ont été nourris par les cadres de référence conçus par l'INTOSAI et continuent de s'en inspirer.



Bureau du Contrôleur général de la République du Chili





Le point de départ des travaux de notre ISC est bien entendu l'environnement sociopolitique et économique du Chili. Il est de bonne qualité selon les critères internationaux et constitue ainsi une bonne base pour les contrôles de conformité, étant très proche des conditions requises fixées par l'INTOSAI pour le fonctionnement des ISC, notamment en matière d'indépendance, de transparence des actions gouvernementales (très étendue) et de l'obligation redditionnelle (quasi généralisée) en vigueur pour les organismes publics.

Ce contexte favorable a permis à notre ISC d'aborder avec la sérénité nécessaire la mise au point et l'adoption de bonnes pratiques, pour lesquelles l'apport des ISSAI a été essentiel.

Les résultats de différentes évaluations effectuées au Chili en matière d'honnêteté, de lutte contre la corruption et de transparence situent notre ISC dans une position d'avant-garde ; elle occupe en fait la première place parmi les organismes publics évalués, que ce soit au niveau national ou international.

Au-delà de la satisfaction qui en découle pour nous, ce fait indique que, de l'avis des citoyens et des parties prenantes du Chili, notre ISC est une institution qui fait bien son travail. Nous savons que les outils fournis par l'INTOSAI y ont joué un rôle très important.



Photo de groupe à l'occasion du transfert du Secrétariat exécutif de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle de l'Amérique Latine et des Caraïbes (OLACEFS) de l'ISC du Panama à celle du Chili, prise à Brasilia, Brésil, janvier 2009

Nous nous réjouissons de faire partie à l'heure actuelle de groupes de travail très importants, parfois en qualité de membre de plein droit et parfois comme collaborateur non membre, notamment ceux qui traitent de sujets complexes pour les ISC, comme l'évaluation, en particulier celle de leurs propres performances.

À ce sujet et dans le cadre des lignes directrices de l'INTOSAI, l'ISC du Chili fait partie du groupe d'ISC membres de l'OLACEFS qui ont commencé à mettre en œuvre des évaluations par les pairs, avec des résultats très intéressants qui permettront d'affiner la stratégie régionale en la matière. Nous sommes persuadés qu'il est nécessaire de jeter de nouvelles bases pour renforcer la légitimité des ISC et les évaluations externes jouent un rôle important à cet effet.

Or, au-delà des leçons du passé et du travail actuel en collaboration, de nouveaux enjeux apparaissent qu'il est nécessaire d'aborder. Nous estimons que le Secrétariat général de l'INTOSAI pourrait se charger de leur articulation, en définissant par exemple une ligne de base qui permettrait de confier des tâches spécifiques à des groupes de travail déjà existants ou nouveaux.

Ces nouveaux enjeux découlent des évolutions des sociétés et des États ; il s'agit d'un ensemble de changements très vaste dont il faut tenir compte.

Il y a toutefois dans cet ensemble un domaine à notre avis prioritaire : il s'agit de l'articulation entre la reddition de comptes et la société civile, ou, autrement dit, de quelle façon les ISC tiennent compte de l'émergence d'États-réseaux, qui incorporent progressivement les citoyens et leurs organisations dans la fourniture de biens publics aussi bien que dans différentes formes de contrôle social.

Des pratiques intéressantes ont été mises au point en la matière et parfois systématisées par des ISC membres de l'OLACEFS; elles peuvent représenter une base de connaissances adoptée par l'INTOSAI.

L'importance de l'obligation redditionnelle, de la transparence et leurs liens avec la société civile ne sont pas seulement une question de principes ; il s'agit aussi d'une façon pratique de renforcer les bases de la bonne gouvernance dans le monde actuel.

En effet, nous estimons qu'en termes d'économie institutionnelle, les ISC peuvent contribuer à réduire la fracture entre les citoyens et les pouvoirs publics, les premiers devant être l'élément principal et les derniers leurs agents. Étant donné le risque moral et la possibilité qu'il y ait des comportements opportunistes de la part des agents, l'information est un facteur clé en la matière. Les ISC ont donc



M. Ramiro Mendoza Zúñiga, Contrôleur général de la République du Chili, ouvre l'Atelier sur l'évolution organisationnelle de l'OLACEFS, Chili, 2012



le devoir de fournir en temps voulu des informations fiables, impartiales et compréhensibles aux citoyens, de telle façon que ces derniers sachent, au moins dans certains domaines des affaires publiques, que font leurs agents et quels reproches leur fait l'institution de contrôle.

Dans la mesure où les ISC améliorent leurs propres capacités de gestion et obtiennent des résultats qui ajoutent de la valeur aux entités et aux services publics contrôlés (ces aspects ont toujours intéressé de près l'INTOSAI), nos institutions apporteront une contribution de plus en plus efficace et précieuse pour nos sociétés. En effet, ces résultats et ces effets de nos travaux vont se traduire par une gouvernance améliorée, une meilleure affectation de ressources souvent limitées, une réduction de la corruption et une promotion effective des principes d'honnêteté et de transparence. Cet ensemble ne peut que contribuer à atteindre les objectifs de développement de nos pays, ce qui représente pour nous tous un défi et une obligation à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire.

Il s'agit en définitive d'un avantage nouveau et complémentaire que les ISC peuvent apporter à l'amélioration du bien-être et de la gouvernance, et l'INTO-SAI doit y jouer un rôle essentiel, avec le concours actif de tous ses membres.



Contribution de l'ISC de la Chine

LE 60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI ET LE 50° ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'INTOSAI À LA COUR DES COMPTES DE L'AUTRICHE





Membre

Contribution de l'ISC de la Chine

Commission des normes professionnelles Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Commission du partage des connaissances Commission des affaires financières et administratives Sous-commission pour l'audit de conformité Groupe de travail sur la dette publique Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation Task force de la Commission des affaires financières et administratives sur les prévisions financières de l'INTOSAI

Le 60° anniversaire de l'INTOSAI et le 50° anniversaire de l'établissement du Secrétariat général de l'INTOSAI à la Cour des comptes de l'Autriche

En Chine, la vérification des comptes publics a une longue histoire. Une forme rudimentaire d'audit est apparue à l'époque de la dynastie des Zhou de l'Ouest, il y a 3.000 ans, avec l'établissement du *Zaifu*, un poste officiel chargé d'effectuer des contrôles. La *Constitution* amendée promulguée en décembre 1982 a créé un système d'audit indépendant. En septembre 1983, le Bureau national d'audit de la République Populaire de Chine (dénommé ci-après le CNAO) a été établi, ouvrant un nouveau chapitre de l'évolution des contrôles modernes dans le pays.

Depuis 30 ans, le CNAO, qui a entrepris des études et des travaux pilotes dans le domaine de la vérification, a mis au point et amélioré un système national de vérification répondant aux caractéristiques du pays et mettant pleinement en œuvre ses fonctions d'audit et de supervision. Actif en matière de coopération et



d'échanges internationaux, le CNAO a également contribué au renforcement des capacités des institutions supérieures de contrôle (ISC) et participé à différentes activités de l'INTOSAI avec des résultats fructueux.

À l'occasion du 60° anniversaire de l'INTOSAI, le CNAO, confronté au besoin de faire progresser les contrôles sur le plan national et de répondre aux enjeux de la mondialisation et de la bonne gouvernance, a mené une réflexion sur la mission et le rôle de la vérification des comptes publics, ainsi que sur les voies d'avenir pour l'évolution de l'INTOSAI, en sa qualité de futur Président de l'organisation.

1. L'évolution du CNAO

Conformément aux dispositions de la *Constitution* chinoise, le CNAO, qui compte des effectifs de plus de 3.000 personnes et se trouve sous l'autorité directe du Conseil des affaires de l'État présidé par le Premier Ministre, organise et gère les activités d'audit de l'ensemble du pays. Ses valeurs centrales sont la responsabilité redditionnelle, la loyauté, l'intégrité, la légalité, l'indépendance et le dévouement à ses tâches. La mission du CNAO consiste à sauvegarder les intérêts du peuple et à assurer la sécurité économique nationale, à promouvoir la démocratie et l'État de droit, à lutter contre la corruption, à promouvoir l'intégrité et la construction d'une société harmonieuse. Il effectue des contrôles des finances publiques, des institutions financières, des entreprises publiques ; il examine l'utilisation des ressources par les hauts fonctionnaires du gouvernement, mène des audits environnementaux et des fonds étrangers, et a effectué des expériences pilote et mis en place des innovations utiles, tant en matière de théorie que de pratique de la vérification des comptes publics.

Pour ce qui est des valeurs et des avantages de la vérification des comptes, nous estimons que les contrôles représentent une composante importante du système politique national, ainsi qu'un moyen essentiel d'amélioration de la gouvernance nationale. La vérification permet d'assurer le contrôle et l'équilibre des pouvoirs conformément à la loi et elle fonctionne comme un système immunitaire qui protège la croissance saine de l'économie et de la société. Tout d'abord, dans leur rôle de prévention, les contrôles vérifient le respect et la conformité avec la législation, la réglementation et les politiques en vigueur, et ils assurent une gestion et une utilisation légale, conforme, exacte et complète des fonds publics. Deuxièmement, les contrôles mettent en lumière et traitent les infractions à la législation et à la réglementation, veillant ainsi à une gestion et à une utilisation ouverte, transparente, honnête et sûre des fonds publics. Troisièmement, dans leur rôle correctif, les contrôles identifient les causes des problèmes de gestion



des fonds, que ce soit au niveau des mécanismes ou de l'organisation ; ils font des propositions d'amélioration et de réforme et favorisent la gestion et l'utilisation efficace et scientifique des fonds publics. Depuis 2008, les institutions chinoises de contrôle ont ainsi contribué, au niveau de l'ensemble du pays, à accroître les revenus et à réduire les dépenses ; elles ont permis d'éviter des pertes ou de recouvrer des fonds pour un montant de plus de 720 milliards de yuans, et elles ont transmis à la justice plus de 8.500 dossiers d'infractions importantes des lois et des règlements en vue d'enquêtes approfondies.

Portée et priorités en matière de contrôles. Le mandat du CNAO comprend notamment la vérification des finances publiques, des ministères et organismes de l'État, des institutions financières et des entreprises appartenant à l'État, des investissements et des fonds étrangers. Le nombre d'entités vérifiées annuellement est passé de 1.200 en 1983 à plus de 140.000 à l'heure actuelle. Nos priorités ont également évolué : axées au début sur l'exactitude et la légalité des comptes, elles mettent davantage l'accent actuellement sur les audits de performance portant sur l'efficience de l'utilisation des ressources. Lors de ces trente années, une importance croissante a été attribuée à la régulation des dépenses et à l'efficience de l'utilisation des fonds publics. Le CNAO est passé de la simple détection et correction des erreurs à la budgétisation normalisée et à l'amélioration de la gestion des fonds publics, en vue d'améliorer la gestion macroéconomique et la restructuration des finances publiques. Nous avons voulu renforcer la supervision et le contrôle de l'exercice du pouvoir, en approfondissant les vérifications de responsabilité. Depuis cinq ans, des entités de contrôle à différents niveaux ont mis en œuvre des vérifications de responsabilité de 160.000 hauts fonctionnaires. Nous avons accordé une plus grande priorité aux audits en temps réel de la mise en œuvre de politiques et de mesures adoptées par le gouvernement central, dont des audits de plus de 20.000 projets d'investissements très importants, comme le train à grande vitesse Pékin-Shanghai, le barrage des Trois Gorges et les Jeux Olympiques de Pékin, ainsi que des audits de plus de 10.000 projets importants de reconstruction et de restauration suite à des catastrophes, afin de veiller à la bonne mise en œuvre des décisions gouvernementales et au développement rapide et stable de l'économie. Nous avons œuvré davantage en faveur de la sécurité économique de la nation, par le biais d'études et d'audits des finances publiques, d'institutions financières, d'investissements et des actifs de l'État. Dans ce cadre, en 2011, le CNAO a déployé plus de 40.000 vérificateurs afin de procéder à des contrôles des emprunts des autorités locales s'élevant à plus de 1,87 million de yuans, au niveau provincial, municipal et de comté. Ces audits ont contribué de façon importante à sauvegarder la notation financière de la Chine, à améliorer la gestion des fonds publics et à promouvoir des amendements adaptés des lois et des règlements applicables en la matière. Nous avons mis davantage



l'accent sur les audits portant sur l'amélioration du bien-être de la population ; nous avons contrôlé 18 fonds de sécurité sociale au titre de trois catégories pour la période 2005-2001, afin d'aider à stabiliser les attentes des consommateurs et à promouvoir l'harmonie et la stabilité de la société. Le développement social et économique durable est toujours l'une de nos préoccupations centrales : dans ce cadre, nous avons effectué des vérifications portant sur des économies d'énergie, la réduction des émissions de gaz carbonique et la préservation de l'environnement et des ressources naturelles. En outre, des analyses et des recommandations ont été faites pour améliorer les systèmes, les méthodes et les mécanismes institutionnels, afin de promouvoir l'innovation et approfondir les réformes. Pendant les cinq dernières années, des institutions de contrôle de différents niveaux ont soumis plus de 710.000 rapports d'audit, formulé plus d'un million de recommandations suite à des contrôles, et proposé plus de 28.000 amendements ou améliorations de textes réglementaires et de mécanismes institutionnels. Nous avons également intensifié la lutte contre les infractions à la loi et aux règlements, afin de combattre la corruption et de renforcer l'intégrité du gouvernement.

Afin de mettre en place un système de vérification normalisé, professionnel et informatisé, un certain nombre de textes ont été adoptés : la Loi sur la vérification, les Règlements d'application de la Loi sur la vérification, les Dispositions sur les vérifications de responsabilité des hauts dirigeants du Parti, du gouvernement et des entreprises publiques et les Normes nationales d'audit. Un dispositif juridique a été ainsi mis en place, ayant pour base la Constitution, comme éléments centraux la Loi sur la vérification et ses Règlements d'application, et comme critères opérationnels les Normes nationales d'audit. Le CNAO œuvre à renforcer l'application des technologies informatiques en matière d'audit ; il a fait des progrès importants dans le domaine de la bureautique et des audits informatisés, ainsi que dans les audits des réseaux et des systèmes d'information, ce qui a contribué à accroître de façon spectaculaire son efficience et son efficacité. Il s'attache aussi à renforcer les capacités des vérificateurs et des institutions d'audit et à mettre en place un programme de développement professionnel pour les vérificateurs. Ces initiatives ont permis de renforcer considérablement les capacités des contrôleurs à détecter des problèmes profonds et à proposer des réformes et des améliorations des institutions et des mécanismes.

Pour ce qui est de la **transparence des audits**, le CNAO continue d'améliorer la diffusion des informations et des résultats d'audit, et de promouvoir la transparence dans les affaires gouvernementales. Au cours des cinq dernières années, les institutions d'audit à tous les niveaux ont rendu publics plus de 24.000 résultats d'audit. Le CNAO aide également les médias à couvrir les grandes missions d'audit et informe en temps opportun sur les procédures d'audit et l'avancement



des différentes missions. Le public peut ainsi mieux suivre les performances des différentes entités gouvernementales dans l'exercice de leurs fonctions, ainsi que les recettes et les dépenses des administrations. La publication des résultats d'audit et la coopération entre les institutions de contrôle et la presse ont facilité la correction des erreurs, permis de demander des comptes aux responsables des problèmes détectés, et amélioré chez les entités vérifiées la conscience de leur responsabilité et de leurs performances, mais aussi favorisé l'ouverture et la transparence du gouvernement chinois dans son ensemble.

Le CNAO bénéficie d'un degré élevé d'indépendance. D'une part, l'indépendance des contrôles est garantie par la *Constitution* et les lois pertinentes. Par exemple, il est expressément stipulé dans la *Constitution* et la *Loi sur la vérification* que les institutions de contrôle, conformément à la loi, exercent indépendamment leurs pouvoirs de contrôle par le biais de leurs audits, sans ingérence d'aucune autre administration, organisme public ou individu ; la *Loi sur la vérification* et les *Normes nationales d'audit* comportent aussi des dispositions spécifiques sur l'indépendance des institutions de contrôle. D'autre part, ces dernières sont soumises à différentes mesures de contrôle prévues pour assurer leur indépendance, et elles s'efforcent de renforcer l'indépendance des vérificateurs, qui s'exprime par l'indépendance de leur pensée, la responsabilité vis-à-vis de leurs actes, la véracité et une intégrité sans compromis. En outre, les institutions ont adopté la pratique de rendre publics des rapports d'audit et des informations y afférentes, et elles respectent rigoureusement un ensemble de règles et de procédures de contrôle, y compris en matière d'affectation de fonds pour des activités de terrain.

Grâce aux progrès réalisés depuis trois décennies, le travail de vérification est devenu une composante à part entière et indispensable de la **gouvernance nationale**. La portée des contrôles s'élargit ; leur qualité et leur profondeur s'améliorent continuellement, permettant ainsi d'accroître les effets sociaux des vérifications. Leur valeur et leurs avantages sont de plus en plus reconnus par le public et par d'autres parties prenantes, ce qui a aussi suscité une attention accrue de la part de plusieurs ISC.

2. L'avenir du CNAO

Le CNAO a élaboré un *Plan Stratégique pour le développement du Bureau natio*nal d'audit de la République Populaire de Chine pendant la période du 12^e Plan quinquennal national. Il définit les objectifs, les tâches principales et les mesures de sauvegarde pour la période à venir.



Les quatre grands objectifs de l'audit pour les années à venir sont les suivants. Premièrement, promouvoir l'état de droit, sauvegarder les conditions de vie de la population et accélérer les réformes et le développement, en mettant pleinement en œuvre la fonction « immunitaire » des contrôles, qui protègent un fonctionnement sain de la société et de l'économie ; les audits permettent ainsi de promouvoir le développement socio-économique, d'approfondir les réformes, de renforcer la démocratie et le cadre juridique, de sauvegarder la sécurité nationale, de combattre la corruption, de mettre en place un gouvernement propre et d'améliorer la gouvernance nationale. Deuxièment, promouvoir des systèmes d'audit normalisés, scientifiques et informatisés. Troisièment, créer et renforcer les capacités de façon permanente. Quatrièment, avancer dans l'élaboration de théories et de systèmes d'audit adaptés à la situation et aux caractéristiques spécifiques de la Chine.

Le CNAO œuvrera afin de :

- améliorer la détection des violations importantes de la légalité et de la criminalité économique; lutter contre la corruption et renforcer la supervision et les contrôles de l'exercice du pouvoir, sur la base de la véracité et des audits de conformité;
- renforcer la pratique des audits en temps réel portant sur la mise en œuvre des directives, des politiques et des mesures importantes de contrôle macroéconomique instaurées par le gouvernement central; veiller à la bonne mise en œuvre des résolutions et des décisions gouvernementales, ainsi que des différentes politiques et mesures en vigueur;
- mener à bien des audits sur de grands projets informatiques ; établir et améliorer un système d'audits informatisés ;
- promouvoir et généraliser les audits de performance, afin d'accélérer la croissance du pays, améliorer l'efficacité et l'efficience économique de l'utilisation des ressources et des fonds publics, favoriser la construction d'une société économe en ressources et respectueuse de l'environnement, et mettre en place un système solide de gestion des performances gouvernementales en vue d'améliorer les activités et d'assurer la reddition des comptes des organismes gouvernementaux;
- veiller à la mise en œuvre et à l'amélioration de la législation, des politiques et des institutions en renforçant la détection des infractions et en formulant des recommandations correctrices et préventives, sur la base d'analyses systémiques;



suivre de près les enjeux de sécurité liés aux finances publiques, aux institutions financières, aux entreprises publiques, aux conditions de vie de la population, à l'environnement, aux ressources naturelles et aux systèmes d'information; faire état des risques existants et prévoir des mesures de prévention et de réduction des risques, pour sauvegarder la sécurité nationale et les intérêts du pays.

Afin d'atteindre ces objectifs et d'accomplir ces tâches, il est nécessaire de renforcer les mesures de sauvegarde. Premièrement, il convient d'enrichir le cadre législatif et réglementaire, ainsi que les lignes directrices relatives aux contrôles : il faut aussi renforcer l'application des lois. Un mécanisme de responsabilité pour le contrôle de qualité des audits sera introduit, avec des contrôles renforcés, afin de promouvoir le respect de la loi au sein des institutions vérificatrices. Deuxièmement, il faudra mettre en place et améliorer des dispositifs de formation des vérificateurs et rehausser la qualité du travail de leurs équipes, développer l'éducation, la formation et les exercices pratiques et s'efforcer d'améliorer par tous les moyens possibles les capacités et les compétences des vérificateurs. Troisièmement, il conviendra de mettre en place et de tester des audits informatisés et de permettre au Centre national de données d'audit d'assurer un soutien technique pour les audits d'évaluation de la gestion des fonds publics et la sécurité économique, prenant en considération les finances publiques, les institutions financières, les actifs de l'État, les fonds servant à améliorer les conditions de vie de la population etc. Quatrièmement, il s'agira de renforcer les valeurs des contrôles et d'améliorer la crédibilité et l'indépendance des institutions de contrôle. Enfin, il faudra promouvoir les activités de recherche et parvenir à un haut niveau dans ce domaine, afin de pouvoir guider l'évolution future des activités de contrôle.

3. La participation du CNAO aux activités de l'INTOSAI

L'évolution du CNAO pendant les trois décennies écoulées se reflète aussi dans ses échanges internationaux et sa participation aux activités de l'INTOSAI. Le CNAO, qui a toujours adhéré à la devise de l'INTOSAI : *L'expérience mutuelle profite à tous*, a dépassé le stade de *récipiendaire de l'aide technique* et il est devenu un *acteur central* au sein de l'INTOSAI.

Le CNAO a adhéré à l'INTOSAI lors de sa phase préparatoire, en mai 1982. En septembre 1983, il a demandé à rejoindre **l'Organisation asiatique des institutions supérieures de contrôle des finances publiques** (ASOSAI). L'adhésion à ces organisations internationales a marqué l'entrée du CNAO dans la communauté internationale des ISC et lui a permis d'établir les premiers **contacts** avec d'autres ISC et de jeter les bases des échanges internationaux.



Experientia mutua omnibus prodest

M. Liu Jiayi, Vérificateur général de l'ISC de la Chine (CNAO), avec le Vérificateur général de l'Afrique du Sud, M. Terence Nombembe, et le Président de la Cour des Comptes française, M. Didier Migaud, lors du XX^e INCOSAI à Johannesburg, Afrique du Sud, 2010



Pendant la décennie qui a suivi sa création, le CNAO a mis en place une coopération et des échanges actifs sur le plan international ; il a invité des experts étrangers à donner des cours de formation, il a signé des accords et lancé des projets de coopération à long terme, tout en développant des échanges à différents niveaux et dans différents domaines avec des membres avancés de l'INTOSAI. Il a étudié de façon approfondie les contrôles de pays ayant une riche expérience en la matière et beaucoup appris sur le fonctionnement et les cadres juridiques des institutions de contrôle d'autres pays, afin d'acquérir des **bases empiriques** contribuant à la mise en place d'un système d'audit adapté à la Chine.

Lors de la décennie suivante, le CNAO a évolué graduellement et il est passé d'un rôle de pur apprenant et de récipiendaire de formation et d'aide technique à une situation plus équilibrée entre l'échange et l'apprentissage. Sur une base d'égalité et de profit mutuel et dans le cadre de l'INTOSAI, il a mis en œuvre des **projets** d'échange et de coopération, a signé des accords de coopération bilatérale avec d'autres ISC et a élargi la portée de sa coopération.

En même temps, le CNAO a commencé à jouer un rôle actif au sein de l'ASO-SAI. En 1991, il a été l'hôte de l'Assemblée générale de l'ASOSAI et a été élu président de l'organisation. En 2000, il a été élu président du Groupe de travail de l'ASOSAI sur la vérification environnementale (WGEA). Il a présidé à nouveau l'ASOSAI entre 2006 et 2009. En sa qualité de membre du Comité directeur de l'ASOSAI, le CNAO a toujours appuyé les actions de renforcement des capaci-





tés menées par l'organisation. Il a participé jusqu'à présent à cinq projets de recherche de l'ASOSAI, notamment à l'élaboration des *Lignes directrices pour la vérification dans un cadre informatique*, des *Lignes directrices pour un système de gestion de la qualité des audits* et des *Lignes directrices pour les audits environnementaux*. Il a aussi organisé neuf événements de renforcement des capacités pour l'ASOSAI, dont des ateliers et des séminaires.

de l'ASOSAI sur le *Rôle des*de contrôles dans le renforcement
de l'obligation redditionnelle,
iShanghai, Chine, 2006

10^e Assemblée et 3^e Symposium

En 2002, le Groupe de travail de l'ASOSAI sur la vérification environnementale (WGEA) a créé un Comité de pilotage dont le CNAO fait partie, en sa qualité de Président du WGEA. Ceci a marqué le début de la participation du CNAO aux travaux des commissions et des groupes de travail de l'INTOSAI. Pendant les dix années qui ont suivi, le CNAO est devenu membre de nombreux comités, groupes de travail et autres groupes de l'INTOSAI, notamment la Commission des normes professionnelles (ainsi que de son Comité de pilotage, sa Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier, sa Sous-commission pour les audits de conformité et son Projet sur l'harmonisation), le Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information, le Groupe de travail sur les principaux indicateurs nationaux, le Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment des capitaux à l'échelle internationale et la corruption, le Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC, le Groupe de travail sur la dette publique, le Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes, le Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme réglementaire des institutions et des marchés financiers, et la Task force de la Commission des affaires financières



et administratives sur les prévisions financières pour l'avenir de l'INTOSAI. Le CNAO a également organisé la 13^e session du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, la 19^e session du Groupe de travail de l'INTOSAI sur le contrôle de la technologie de l'information, la 2^e session du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés ainsi que la 5^e session du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles. En 2007, le CNAO est devenu membre du Comité directeur de l'INTOSAI ainsi que de sa Commission des affaires financières et administratives. En 2010, lors du XX^e INCOSAI, le CNAO a été élu Viceprésident de l'INTOSAI et hôte du prochain Congrès.



13e réunion du Groupe de travail sur la vérification environnementale à Guilin, Chine, 2010



Le Bureau a aussi participé activement aux travaux des **thèmes des Congrès** de l'INTOSAI. Outre les fonctions de rapporteur de thème, qu'il a assurées plusieurs fois, le CNAO a été président du Thème II, *La vérification environnementale et le développement durable* lors du XX^e INCOSAI en 2010 ; il préside à l'heure actuelle les travaux du Thème I, *Audit national et gouvernance nationale* pour le XXI^e INCOSAI qui se tiendra en 2013.

Depuis 2002, le CNAO a organisé et financé neuf **Séminaires internationaux de formation en matière de contrôle,** auxquels ont participé près de 300 vérificateurs d'Asie, d'Europe, d'Afrique et d'Océanie. En outre, dans le cadre d'accords bilatéraux, le CNAO a organisé plusieurs formations pour des vérificateurs des ISC de divers pays, dont le Laos, le Cambodge, la Mongolie, la Thaïlande et l'Indonésie.



Le CNAO a établi des liens d'échange et de **coopération** avec les ISC de plus de 140 pays appartenant à tous les continents et à toutes les régions du monde ; il a signé des accords bilatéraux de coopération avec plus de 30 ISC, dont la Cour des comptes fédérale allemande (*Bundesrechnungshof*), le Bureau du contrôleur et vérificateur général de l'Inde, le Bureau du vérificateur général du Pakistan, la Cour des Comptes de la Fédération de Russie et le Conseil de contrôle des comptes de la République d'Indonésie, entre autres. Ces accords ont donné lieu à de nombreuses activités d'audit en coopération, diversifiées et fructueuses.

Récemment, le CNAO a répondu activement aux défis internationaux et a joué un rôle important en matière de gouvernance internationale. En 2008, il a agi rapidement pour contrôler le paquet de mesures de relance économique adoptées par la Chine en réponse à la crise financière, ce qui a contribué à maîtriser les risques financiers sur le plan régional et empêché une propagation plus large de la crise. En 2011, le CNAO est devenu Président du Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies. À ce titre, il a contribué à promouvoir les audits de performance au sein des organisations des Nations Unies, à établir un mécanisme de roulement des tâches de vérification et à améliorer la gouvernance interne du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU.

La devise de l'INTOSAI *L'expérience mutuelle profite à tous* s'applique bien à l'évolution du CNAO depuis trente ans. En effet, un système national de vérification, adapté aux caractéristiques de la Chine, a été mis en place dans le cadre du système politique particulier du socialisme chinois. La vérification joue le rôle d'un système immunitaire pour la gouvernance nationale et celui de gardien des finances publiques, ce qui favorise la participation à la gouvernance mondiale. Lorsque nous tournons notre regard vers l'avenir, aujourd'hui plus que jamais, nous sommes persuadés qu'à l'instar du CNAO, un nombre croissant d'ISC connaîtra un **développement plus important** grâce à l'aide de l'INTOSAI.





Contribution de l'ISC de Chypre

LES DÉFIS DE L'AVENIR POUR L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de Chypre

Commission de partage des connaissances Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation Membre

Les défis de l'avenir pour l'INTOSAI

La notion de vérification des finances publiques remonte au Ve siècle avant J.C., au temps de l'ancienne démocratie d'Athènes. Aujourd'hui, il s'agit d'un concept qui fait partie intégrante de tous les systèmes visant à promouvoir l'obligation redditionnelle et la bonne gouvernance. Ce rôle majeur a été conféré à l'Institution supérieure de contrôle de chaque pays. Il renforce l'obligation redditionnelle en fournissant aux citoyens des informations fiables qui leur permettent d'évaluer les actions des élus auxquels ils ont confié le pouvoir exécutif. Par conséquent, les ISC ont un rôle majeur à jouer pour renforcer la confiance des citoyens et favoriser la transparence. En même temps, elles fournissent des conseils avisés sur la manière d'améliorer la performance en gérant les dépenses publiques avec davantage d'efficacité, d'efficience et d'économie.

La nécessité de créer et d'échanger des connaissances, des expériences et des informations entre les diverses institutions supérieures de contrôle (ISC) a été rapidement mis en évidence dans l'après-guerre, et s'est traduite par la création de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques avec 29 membres fondateurs en 1953. La devise de l'INTOSAI *Experientia mutua omnibus prodest (L'expérience mutuelle profite à tous)*, définit très clairement les axes et les objectifs prioritaires de cette Organisation. Soixante années se sont écoulées depuis sa création, et l'INTOSAI est devenue l'une des plus grandes organisations internationales, avec 191 membres et 4 membres associés. L'ISC de la République de Chypre a été fondé en 1960 lorsque Chypre est devenue une république indépendante. Depuis cette date, elle a toujours été un membre actif de l'INTOSAI.



M. Andreas Kourtellis, membre de l'ISC de Chypre, lors de la réunion du Groupe de contact des chefs des ISC de l'Union européenne au Portugal, 2012



Au cours des 60 dernières années, INTOSAI a réussi à rassembler des vérificateurs des comptes publics de pratiquement tous les pays du monde lors de conférences et de séminaires de formation. Cette Organisation a permis à ses membres de se tenir au fait des dernières évolutions de la profession par le biais de ses publications et de ses bulletins d'information. Elle a également constitué un important forum d'échange de connaissances et d'expériences. Par la création de ses Groupes de travail, l'INTOSAI a fait œuvre de pionnière dans les domaines spécialisés du contrôle, notamment, la vérification environnementale, et ses groupes régionaux ont pu ainsi traiter de problèmes et de sujets régionaux communs avec plus d'efficacité.



Réunion des partenaires de l'audit en coopération sur l'adaptation au changement climatique, sous l'égide du Groupe de travail de l'EUROSAI sur la vérification environnementale, Chypre, 2011

La Résolution adoptée le 22 décembre 2011 par la 66° Assemblée générale des Nations Unies, intitulée *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques constitue l'un des jalons et succès majeurs dans l'histoire de l'INTOSAI que nous devons aux efforts sans relâche du Secrétariat. Pour la première fois, l'Assemblée générale a expressément reconnu le rôle majeur joué par les ISC pour promouvoir l'efficience, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et la transparence de l'administration publique. Elle a également officiellement admis que seule l'indépendance de ces ISC peut assurer que ces dernières remplissent leur mission avec objectivité et efficacité. Ce rôle est encore renforcé dans le contexte de l'actuelle*



crise financière : en effet, les contraintes budgétaires confèrent toute leur importance à la bonne gouvernance et à la transparence, ainsi qu'à l'utilisation efficiente, économe et efficace des finances publiques.

Suite aux succès que l'INTOSAI a obtenus par le passé, cette Organisation doit répondre aujourd'hui à des attentes encore plus fortes et des objectifs plus élevés. À l'heure actuelle, dans les économies mondialisées où la technologie a pratiquement aboli toutes les frontières naturelles, on ne saurait assez souligner la nécessité de promouvoir la coopération et le partage des informations. Le nombre croissant de contrôles effectués, tant au niveau régional qu'international, dont la mise en œuvre ne saurait être possible sans l'entremise du Secrétariat général de l'INTOSAI, en constitue un vivant exemple.

En outre, la crise financière actuelle a fortement ébranlé la confiance des citoyens en leurs institutions financières, et même en leurs pouvoirs publics. Par conséquent, les vérificateurs jouent un rôle de plus en plus important : ils doivent fournir des rapports d'une grande qualité et de la plus grande compétence professionnelle, et perçus comme tel par le grand public. Pour cette raison, l'adoption récente des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), qui ont été présentées et approuvées lors de l'INCO-SAI réuni en Afrique du Sud en 2010, a reçu un accueil enthousiaste non seulement des vérificateurs des comptes publics, mais également de toute la profession comptable.

Dans le cadre des Accords de Johannesburg, la Déclaration sud-africaine appelle les membres de l'INTOSAI à utiliser le cadre des ISSAI comme cadre de référence commun en matière de vérification des comptes publics, afin d'évaluer leur propre performance et leurs lignes directrices dans ce domaine. Elle les incite également à le mettre en œuvre en conformité avec leurs mandats et leurs législations et réglementations respectives. Si les ISSAI stipulent les conditions requises qui sont essentielles au bon fonctionnement et à la conduite professionnelle des ISC, il n'en demeure pas moins que chaque ISC est totalement indépendante pour décider si elle veut mettre en œuvre le cadre des ISSAI et, si oui, dans quelle mesure. De ce fait, l'adoption des ISSAI par le plus grand nombre possible d'ISC constitue un enjeu majeur pour l'INTOSAI, qui encourage et met déjà en œuvre diverses activités et mesures dans ce sens.

A l'heure actuelle, certains secteurs qui relèvent exclusivement du domaine du contrôle des finances publiques revêtent une importance croissante. Il s'agit notamment du contrôle de la dette publique et de la vérification environnementale, domaines hautement spécialisés dans lesquels la coopération joue un rôle non



Mme Chrystalla Georghadji, Vérificatrice générale de la République de Chypre, fait une présentation sur l'adoption des ISSAI lors du Symposium de l'ASOSAI à Jaipur, Inde, 2012



seulement majeur mais essentiel. Par conséquent, nous espérons sincèrement que l'INTOSAI poursuivra ses activités visant à promouvoir les formations sur ces thèmes, fournir des orientations professionnelles en la matière et encourager ses membres à prendre part à des projets communs de contrôle, tout en renforçant la coopération et le partage des connaissances.

L'INTOSAI constitue une grande famille internationale qui se caractérise par une grande diversité. Il s'agit là d'un de ses principaux atouts, mais également d'un grand défi. En effet, les membres de cette famille diffèrent non seulement par leur taille, leurs ressources, voire le modèle de contrôle qu'ils suivent, mais également par leur culture, leurs priorités et leurs approches. L'INTOSAI a réussi à rassembler ces expériences et ces connaissances différentes et à les transmettre à tous ses membres pour le plus grand bénéfice de ces derniers. Nous sommes donc convaincus qu'elle poursuivra sur cette lancée dans les années à venir. Nous avons, certes, tous un rôle majeur à jouer si nous souhaitons que l'INTOSAI continue d'être une organisation performante, réputée et prestigieuse sur le plan international, mais il n'en est pas moins vrai que la charge en incombe dans une large mesure au Secrétariat général de l'INTOSAI. Si nous lui apportons tous notre soutien, l'INTOSAI ne peut que poursuivre et progresser sur cette voie, et renforcer ainsi la qualité et la crédibilité du contrôle des finances publiques.



Contribution de l'ISC de la Colombie

Sandra Morelli Rico Vérificatrice générale de la République de Colombie

L'INTOSAI:
60 ans de renforcement
du contrôle des
finances publiques
dans le monde





Contribution de l'ISC de la Colombie

Sandra Morelli Rico Vérificatrice générale de la République de Colombie

Commission de partage des connaissances Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur la lute contre la corruption et le blanchiment de capitaux Membre

L'INTOSAI : 60 ans de renforcement du contrôle des finances publiques dans le monde

L'une des avancées les plus importantes de l'évolution de l'État contemporain est sans aucun doute la reconnaissance de la nécessité d'instaurer des contrôles externes, efficaces et indépendants des actions gouvernementales. Il s'agit de mécanismes redditionnels, de contrôle et d'audit permettant aux citoyens, aux parlements et, pourquoi pas, à l'État lui-même, de connaître et d'évaluer l'utilisation des ressources apportées par les contribuables.

Le rôle important du contrôle des finances publiques, ainsi que celui des ISC dans ce contexte, ont été ainsi universellement reconnus. L'opinion publique mondiale, qui a pris conscience des dégâts opérés par des phénomènes tels que la corruption et la négligence dans la gestion des fonds publics, pose des exigences nouvelles et croissantes à nos institutions et leur demande des résultats.

Depuis sa création il y a 60 ans, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) a représenté une plate-forme de soutien technique mutuel et un forum institutionnel appuyant l'indépendance des ISC, proclamée dans les Déclarations de Lima et de Mexico, ainsi que dans la Résolution récente de l'Assemblée générale des Nations Unies intitulée *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques*.



Sandra Morelli Rico Vérificatrice générale de la République de Colombie



Ces déclarations reconnaissent le rôle que jouent les ISC en tant que piliers d'une société plus juste et d'un État plus efficace au service des citoyens.

Depuis la création de l'INTOSAI, la *Contraloría General* de la République de Colombie a participé activement à ses activités et à ses projets. Ainsi, notre ISC a été membre fondateur de l'ILACIF, aujourd'hui OLACEFS, premier groupement régional de l'INTOSAI. Nous avons également détaché, pendant plusieurs années, un représentant à la coordination des programmes de l'IDI. À l'heure actuelle, nous faisons partie des Groupes de travail sur la vérification environnementale, sur le contrôle de la technologie de l'information et sur la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux.

Ayant bénéficié d'avantages multiples grâce à l'échange d'expériences et de bonnes pratiques dans le cadre de l'INTOSAI, nous nous associons chaleureusement à la célébration de cet anniversaire et exprimons notre vive reconnaissance à l'organisation et aux ISC qui ont œuvré à son renforcement, tout particulièrement à la Cour des comptes d'Autriche, qui héberge depuis 50 ans le Secrétariat général et dont la contribution mérite d'être saluée, car elle a été décisive dans l'évolution de l'INTOSAI, son prestige et sa place de tout premier plan au sein de la communauté internationale.

Ce parcours nous permet d'aborder les nouveaux défis avec des outils de contrôle meilleurs et plus nombreux. La répression de la délinquance transnationale, ainsi que l'identification et la saisie de capitaux issus du détournement de fonds publics sont autant de défis que nous devons relever. Ils nécessitent des actions concertées des autorités judiciaires, des organes d'enquête et de police et des ISC, afin que la détection et la sanction d'actes de corruption devienne une réalité, ainsi qu'un élément dissuasif améliorant la transparence de la gestion publique. Je suis sûre que l'INTOSAI est à même de jouer un rôle très important en la matière.

Avant de terminer, je souhaite féliciter l'ensemble de la communauté de l'INTOSAI pour ce jalon historique qui est une victoire collective. Malgré de multiples difficultés, la persévérance, la constance et la volonté des ISC nous ont permis d'atteindre ensemble de nombreux objectifs et nous permettront sans doute d'en atteindre encore beaucoup d'autres à l'avenir.



Contribution de l'ISC de la Corée

LE RÔLE DU BUREAU DE CONTRÔLE ET D'INSPECTION DE LA CORÉE À L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de la Corée

ASOSAI

Secrétariat général

Présidente de la Plateforme de coopération INTOSAI/Nations Unies

Présidence

Commission des normes professionnelles
Commission de renforcement des capacités
Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement
des capacités parmi les ISC
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'évaluation du programme
Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le
contrôle de l'aide en cas de catastrophes
Groupe de travail sur la modernisation financière et la
réforme de réglementation

Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

Membre

Le rôle du Bureau de contrôle et d'inspection de la Corée à l'INTOSAI

Développement de la coopération internationale de l'ISC de la Corée

Après avoir rejoint l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) en 1965, le Bureau de contrôle et d'inspection de la Corée (BAI) a été Vérificateur aux comptes de l'INTOSAI de 1992 à 1995, puis membre du Comité directeur de l'INTOSAI de 1998 à 2010.

Pendant sa présidence du Comité directeur de l'INTOSAI de 2000 à 2004, notre ISC a accueilli en 2001 le XVII^e Congrès de l'INTOSAI à Séoul, au cours duquel elle a introduit avec succès un système d'inscription électronique inédit dans l'histoire de l'INTOSAI

La délégation de l'ISC de la Corée, dirigée par son Président, M. Kun Yang, lors de la 62^e session du Comité directeur de l'INTOSAI, Vienne, Autriche, 2011







ASOSAI Seminar Flowtolintegrine Ethics and Integrity into the Auditing Practices of an SAI 11 - 6.0ctober 2011 - Seroul, Republic of Korea

L'ISC de la Corée a accueilli le Séminaire de l'ASOSAI Comment intégrer l'éthique et l'intégrité dans les pratiques d'audit d'une ISC, Séoul, Corée, 2011

EXPERIENTIA MUTUA OMNIBUS PRODEST

Pour mettre en place son système de contrôle, notre ISC s'est efforcée de comprendre les tendances internationales en matière d'audit et de partager ses techniques de contrôle avec les autres ISC, en menant plusieurs projets conjoints de recherche et en participant aux travaux d'un certain nombre de Commissions, Sous-commissions et Groupes de travail de l'INTOSAI, notamment la Commission de renforcement des capacités, la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier, le Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes, le Groupe de travail sur la dette publique et le Groupe de travail sur l'évaluation du programme.

Depuis qu'elle a rejoint l'Organisation asiatique des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI) en 1979, qui est un groupement régional de l'INTOSAI, notre ISC a siégé au Comité directeur de l'ASOSAI pendant 10 mandats sur une période de 30 ans. Dans ce cadre, notre Bureau a participé régulièrement à l'amélioration des capacités d'audit des ISC membres de la région, notamment en accueillant la 2ºAssemblée de l'ASOSAI en 1982 et 11 Séminaires internationaux en Corée.

En 2009, notre ISC a été élue pour héberger le Secrétariat de l'ASOSAI. Depuis lors, elle se distingue dans la promotion de la coopération internationale par le biais de diverses activités de l'ASOSAI. En février 2011, le Plan stratégique de l'ASOSAI pour 2011-2015 a été adopté en bonne et due forme. Depuis 2004, l'ASOSAI a mis en œuvre divers programmes en coopération avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), en menant notamment des activités de renforcement des capacités. Parmi les programmes de coopération entre l'IDI et l'ASOSAI réalisés à ce jour, citons : le Programme d'assurance qualité ; le Programme en ligne de formation de formateurs ; le Programme d'assurance qualité des audits ; la Réunion de planification stratégique. L'ASOSAI cherche également à promouvoir la communication avec les autres Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI. L'Organisation européenne des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (EUROSAI) est, à l'image de l'ASOSAI, un groupement régional de l'INTOSAI. Lors de la 1º Conférence conjointe ASOSAI-EUROSAI organisée à Istanbul, Turquie, en septembre 2011, l'importance des capacités de communication des ISC pour améliorer la reddition de comptes et la transparence a été évoquée. Après cette Conférence conjointe, un Protocole d'accord pour une coopération interrégionale entre l'EUROSAI et l'ASOSAI a été adopté afin de promouvoir la communication et la coopération parmi les ISC membres des deux Groupes de travail régionaux.



2 L'évolution récente au sein de l'INTOSAI

Parmi les nombreuses réalisations de l'INTOSAI, notre ISC réjouit particulièrement de l'initiative du Secrétariat général, soutenue avec enthousiasme par tous les membres de notre organisation, visant à sensibiliser les Nations Unies à l'importance de l'INTOSAI, de la Déclaration de Lima et de la Déclaration de Mexico. L'Assemblée générale des Nations Unies a été saisie du Projet de résolution A/66/442. Grâce aux efforts intensifs et bien orchestrés de l'INTOSAI, l'Assemblée générale des Nations Unies réunie en sa 66° session a adopté en décembre 2011 la Résolution A/66/209 : Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Le Secrétariat de l'ASOSAI avait encouragé toutes les ISC membres de notre groupement régional à soutenir cette résolution par le biais de leurs organismes gouvernementaux nationaux respectifs.

En outre, notre ISC prend bonne note du Plan stratégique de l'INTOSAI pour 2011-2016, qui comprend des orientations et des stratégies pour son évolution future. Celui-ci fait suite au Plan stratégique 2005-2010, qui avait contribué à répondre aux besoins et aux exigences professionnelles des ISC. Les nouvelles activités stratégiques de renforcement des capacités de l'INTOSAI reflètent le Protocole d'accord signé entre l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds. Ces activités renforceront les capacités des ISC, tout comme la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI a permis d'améliorer de nombreuses ISC au cours des dix dernières années.

À l'occasion du 4º Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, en novembre 2011, et du 3º Forum mondial de l'OCDE, en octobre 2009, tous deux organisés à Busan, en Corée, l'INTOSAI a abordé respectivement l'importance d'un partenariat mondial pour une coopération efficace en vue du développement et les perspectives de coopération entre l'OCDE et l'INTOSAI dans le domaine de l'évaluation des progrès, et notre ISC s'en félicite.

La Plateforme de coopération entre l'INTOSAI et les Nations Unies, créée lors du XIX^e INCOSAI (Mexico, 2007) et présidée par l'ISC de Corée, n'ah pour ainsi dire pas fonctionné depuis sa création. Lors du 21^e Symposium ONU/INTOSAI en 2011, la direction de l'INTOSAI et le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies ont accepté d'identifier de nouveaux domaines possibles de coopération entre les Nations Unies et l'INTOSAI. L'ISC coréenne, en tant que Présidente de la Plateforme, s'est entretenue avec le Secrétariat général de l'INTOSAI à propos d'éventuelles solutions. Un accord



45° session du Comité directeur de l'ASOSAI, Jaipur, Inde, 2012



1° Conférence conjointe ASOSAI-EUROSAI, Istanbul, Turquie, 2011



a été trouvé lors de la 1° Conférence conjointe ASOSAI-EUROSAI en 2011 et la Plateforme devrait être remaniée grâce à la mise en place d'un nouveau cadre structurel et fonctionnel. Avec ce nouveau cadre, notre ISC fera son possible pour faciliter la coopération entre les Nations Unies et l'INTOSAI et travaillera en coopération étroite et permanente avec le Secrétariat général de l'INTOSAI dans des domaines spécifiques.

3 Les perspectives d'avenir de l'INTOSAI

À sa création en 1953, l'INTOSAI comptait 29 membres fondateurs. Aujourd'hui, elle dénombre 191 membres à part entière et 4 membres associés, et a largement contribué à améliorer les normes professionnelles et les capacités des ISC dans le monde entier.

Au cours de ces dix dernières années, l'INTOSAI peut notamment s'enorgueillir des réalisations suivantes : 1) l'adoption de la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC; 2) la création et l'adoption des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques et les Guides INTOSAI sur la bonne gouvernance; et 3) la signature du Protocole d'accord entre l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds.

Parmi les principales priorités stratégiques pour les années à venir, le Plan stratégique de l'INTOSAI pour 2011-2016 a défini quatre grands objectifs. Notre ISC encourage donc l'INTOSAI à être suffisamment forte et efficace pour atteindre ces objectifs stratégiques.

Avec l'Objectif 1, Normes professionnelles et obligation redditionnelle, l'INTO-SAI doit contribuer à la mise en place de normes du secteur public aussi efficaces et professionnelles que celles du secteur privé. Il est important que les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) deviennent de plus en plus accessibles.

Avec l'Objectif 2, Renforcement des capacités institutionnelles, l'INTOSAI doit rechercher une coopération plus active avec la communauté des bailleurs de fonds, afin d'aider davantage les ISC, notamment celles des pays en développement, à améliorer leurs capacités d'audit.

Avec l'Objectif 3, Partage des connaissances, l'INTOSAI doit encourager la coopération entre pairs et entre régions, et améliorer les programmes en ligne.



Avec l'Objectif 4, Organisation internationale modèle, l'INTOSAI doit être organisée et gérée de façon prévisible, analyser un environnement en constante évolution et s'y adapter avec des procédures de travail efficaces et des mécanismes effectifs de prise de décisions.

Conclusion

Notre ISC se réjouit du 60° anniversaire de l'INTOSAI et du 50° anniversaire de l'établissement du Secrétariat général à Vienne, et transmet ses vœux de succès à l'INTOSAI et au Secrétariat général. L'ISC coréenne, en tant que membre de l'INTOSAI et hôte du Secrétariat du groupement régional ASOSAI, continuera à œuvrer en faveur des objectifs de l'INTOSAI et de l'ASOSAI.





Contribution de la Cour des comptes européenne

L'INTOSAI ET LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE : 35 ANS D'UNE COOPÉRATION MUTUELLEMENT FRUCTUEUSE





Contribution de la Cour des comptes européenne

Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes Présidence

Membre

Commission des normes professionnelles Commission de renforcement des capacités Commission de partage des connaissances Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier Sous-commission pour l'audit de conformité Sous-commission pour l'audit de performance Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC

Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation

L'INTOSAI et la Cour des comptes européenne : 35 ans d'une coopération mutuellement fructueuse

Depuis ses débuts, la Cour des comptes européenne, l'institution de contrôle des finances de l'Union européenne, a bénéficié de son étroite coopération avec l'INTOSAI. Pour sa part, la Cour a largement contribué aux succès de l'INTOSAI grâce à sa perspective exceptionnelle et à son personnel qui présente une grande diversité de nationalités et de cultures professionnelles.

La forte influence de la Déclaration de Lima

En 1977, année de l'entrée en fonction de la Cour des comptes européenne, la Déclaration de Lima sur les lignes directrices du contrôle des finances publiques a été adoptée par le IX^e INCOSAI qui s'est tenu à Lima, Pérou. Ce document est rapidement devenu une charte fondatrice de l'INTOSAI comportant le cadre philosophique et conceptuel de ses travaux et de ceux de ses ISC. L'expérience a prouvé depuis que ces lignes directrices ont eu un impact décisif sur l'évolution du contrôle des finances publiques et sur les institutions supérieures de contrôle.



Les discussions ayant conduit à la définition du mandat de la Cour des comptes européenne ont été fortement influencées par les évolutions qui ont eu lieu au sein de l'INTOSAI. En 1975, lors de la rédaction du traité de Bruxelles qui a institué la Cour des comptes européenne, l'INTOSAI a examiné les résultats d'un grand nombre de conférences qui s'étaient tenues sur une vingtaine d'années. Ce travail s'est traduit par la préparation de la Déclaration de Lima. Les responsables des institutions supérieures de contrôle (ISC) des États membres de ce qui était alors la Communauté européenne, qui ont participé à la genèse de la Déclaration de Lima, ont alors bien saisi l'importance d'intégrer les principales caractéristiques de ce document dans le traité de Bruxelles.

Une participation précoce aux activités de l'INTOSAI

Le Secrétariat général de l'INTOSAI où travaillait alors Hubert Weber, qui devint par la suite membre et Président de la Cour, a réussi à inciter la Cour des comptes à participer à ses projets à un haut niveau de responsabilité, alors que cette dernière venait à peine d'entrer en fonction. Depuis 1980, la Cour des comptes européenne a été représentée dans tous les Congrès et à de nombreuses occasions, elle a été responsable des thèmes (rapporteur, président de groupe de travail, etc.). Depuis 1985, la Cour apporte sa contribution financière annuelle à l'INTOSAI. Toutefois, la Cour n'a pas pu bénéficier du statut de membre à part entière de cette Organisation. En effet, aux termes de l'Article 2 des Statuts de l'INTOSAI, cette adhésion est ouverte uniquement aux ISC des pays membres de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées.

Dès le début, les méthodes de travail de la Cour se sont inspirées de l'INTOSAI. En 1977, lorsque la Cour a décidé de rassembler ses principes de planification, de mise en œuvre et d'établissement de rapports d'audit dans un document unique, elle s'est fondée sur les lignes directrices de l'INTOSAI en la matière. Elle les a bien entendu adaptées aux missions et aux responsabilités qui lui étaient conférées, en tenant compte du contexte de la Communauté européenne et des dispositions spécifiques applicables à son budget.



Un long parcours pour adhérer à l'INTOSAI

La Cour des comptes européenne n'a pu devenir membre de l'INTOSAI qu'en 2004. En effet, lors du XVIII^e INCOSAI qui s'est tenu à Budapest en octobre 2004, les Statuts de l'INTOSAI ont été amendés pour autoriser l'adhésion, à titre de membre à part entière, des ISC des organisations supranationales. Lors de la réunion du Comité directeur qui a suivi le Congrès, l'adhésion de la Cour des comptes européenne à l'INTOSAI a été approuvée à l'unanimité.

L'accueil de la Cour des comptes européenne en qualité de membre à part entière de l'INTOSAI a mis fin à une période d'intenses négociations, et a répondu à la demande des membres de l'EUROSAI appartenant à l'Union européenne, qui souhaitaient assurer une participation pleine et entière de la Cour des comptes européenne à la vie de l'INTOSAI. Depuis lors, la Cour accorde une importance prioritaire au fait de tirer pleinement profit de ce statut tant attendu de membre de l'INTOSAI.

L'ambitieux Plan stratégique de l'INTOSAI 2005-2010

Le XVIII^e INCOSAI a joué un rôle majeur dans l'évolution récente de l'INTOSAI. Avec l'adoption du Plan stratégique 2005-2010, après trois ans de discussions préparatoires, l'INTOSAI a lancé un projet des plus ambitieux. Les quatre objectifs stratégiques définis dans le Plan étaient accompagnés d'un élargissement bien structuré des activités de l'INTOSAI. La Cour des comptes européenne a apporté tout son soutien à ce Plan, et en conséquence, a fortement accru sa coopération et sa participation aux Commissions et aux Groupes de travail de l'INTOSAI, notamment :

- Au sein de la Commission des normes professionnelles, la Cour des comptes européenne participe aux Sous-commissions de contrôle de l'audit financier, pour l'audit de conformité, et pour l'audit de performance, ainsi qu'au Groupe de travail spécial sur le contrôle qualité des audits;
- Au sein de la Commission du renforcement des capacités, la Cour des comptes européenne participe à la Sous-commission 1 (Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC) et à la Sous-commission 3 (Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs);
- Au sein de la Commission de partage des connaissances, la Cour préside le Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide



en cas de catastrophes et fait partie de la Task force sur la crise financière mondiale et du Groupe de travail sur la vérification environnementale.



Réunion de la Sous-commission de l'INTOSAI pour l'audit financier, Luxembourg, 2009

Par son rôle actif, la Cour des comptes européenne a fortement contribué au succès de l'INTOSAI, tout en améliorant son niveau professionnel et ses méthodes de travail.

La défense permanente de l'indépendance des ISC

Au cours de ses 60 ans d'histoire, l'objectif prioritaire de l'INTOSAI a été de défendre l'indépendance des ISC, question qui a fait l'objet de débats continus depuis sa création. Les principes qui régissent l'indépendance des ISC se fondent sur la Déclaration de Lima et les décisions adoptées lors du XVII^e INCOSAI de 2001. Ils sont définis de manière plus concrète dans la *Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC*, adoptée par le XIX^e INCOSAI en 2007.

Les efforts accomplis par les membres de l'INTOSAI en vue de renforcer l'indépendance des ISC et d'assurer la reconnaissance des Déclarations de Lima et de Mexico ont été récemment couronnés par l'adoption, par la 66° Assemblée générale des Nations Unies, de la Résolution A/66/209 *Rendre l'administration*



publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Ce succès est le fruit non seulement des efforts réalisés au niveau national et international par les membres de l'ISC, mais également du rôle actif joué par le Secrétariat général de l'INTOSAI. La Cour des comptes européenne souhaite saisir cette occasion pour adresser tous ses remerciements au Secrétariat général et à son équipe pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé au profit des ISC membres pendant ces 50 années.



6° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI pour la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes, Jogjakarta, Indonésie, 2012



1º réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI pour la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes, Luxembourg, 2008



Un avenir prometteur, mais aussi exigeant

Le Plan stratégique 2011-2016 de l'INTOSAI, adopté par le XX^e INCOSAI qui s'est tenu en 2010, s'inscrit dans la lignée du Plan stratégique précédent, et vise à renforcer et à capitaliser ces acquis. La mise en œuvre pratique n'aurait pu mieux commencer : l'adoption de la Résolution A/66/209 de l'Assemblée générale des Nations Unies a fortement contribué à promouvoir la première priorité stratégique de l'INTOSAI, à savoir la défense de l'indépendance des ISC.

La Cour des comptes européenne, qui fête aujourd'hui son 35° anniversaire, souhaite poursuivre et promouvoir sa coopération avec les membres de l'INTOSAI et le Secrétariat général dans le cadre de cette nouvelle période de planification stratégique. Les priorités visant à mettre en œuvre le cadre des ISSAI et à promouvoir le renforcement des capacités des ISC constitueront un travail difficile, qui demandera encore plus d'efforts à ce niveau, mais les résultats finaux seront très certainement loin d'être décevants. Faisons tous nôtre la devise de l'INTOSAI : *Experientia mutua omnibus prodest* (*L'expérience mutuelle profite à tous*).

MEILLEURS VŒUX À TOUS LES MEMBRES DE L'INTOSAI À L'OCCASION DU 60° ANNIVERSAIRE!

ET

MEILLEURS VŒUX AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'INTOSAI À L'OCCASION DE SON 50° ANNIVERSAIRE!



Contribution de l'ISC de Cuba

LES 60 ANS DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de Cuba

Commission des normes professionnelles Commission de partage des connaissances Sous-commission des normes de contrôle interne Sous-commission de la comptabilité et des rapports Groupe de travail sur la vérification des technologies informatiques Membre

Les 60 ans de l'INTOSAI

L'Institution supérieure de contrôle de Cuba, à l'instar de tous les autres membres de l'Organisation internationale d'institutions supérieures de contrôle (INTOSAI), lui est reconnaissante de l'appui reçu le long des 60 années d'existence de cette dernière et s'enorgueillit d'avoir hébergé le premier Secrétariat général de l'INTOSAI, suite au premier Congrès international des institutions supérieures de contrôle (INCOSAI), qui s'est tenu à La Havane, à l'invitation de la Cour des comptes de Cuba.

Cuba a été le siège du Secrétariat général jusqu'en 1960; pendant cette période, les efforts conjoints des pays membres ont conduit à l'élaboration du premier projet de Règlement de l'Organisation et à la création des cinq premiers groupes de travail.

Avec le triomphe de la Révolution cubaine en 1959, un changement radical s'est produit dans l'économie et le contrôle dans notre pays. L'ISC existante n'était pas adaptée au nouveau cadre institutionnel et le niveau de corruption était très élevé parmi ses fonctionnaires. C'est ainsi que le gouvernement révolutionnaire au pouvoir a promulgué la Loi organique du Ministère de recouvrement des biens détournés (Loi 78 de 1959). Cet organisme avait pour mission de récupérer les biens soustraits au patrimoine national, ainsi que ceux résultant d'un enrichissement illicite.

Suite au démantèlement de ce Ministère après quelques mois d'existence, le nouveau Ministère des Finances a été créé; l'instance de contrôle est devenue une Direction audit ministère. Son nom et ses fonctions ont évolué par la suite. Entre 1960 et 1975, Cuba a participé aux Congrès, aux échanges et à des formations de l'INTOSAI à partir de cette structure.

En 1977 est créé le Comité d'État des finances, dont dépend la Direction de la vérification. En 1989, Cuba adhère à l'Organisation des institutions supérieures de contrôle de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS) et intensifie sa participation aux activités de l'INTOSAI.



Le Bureau national d'audit (ONA), rattaché au Ministère des finances et des prix (MFP) est mis sur pied en 1995. Ce Bureau a entretenu des relations de travail et des échanges d'expérience et de coopération avec d'autres pays d'Amérique latine et d'autres régions, par le biais du groupement régional, l'OLACEFS, ainsi que d'autres associations professionnelles liées aux contrôles internes et externes.

Toujours à l'époque de l'ONA, Cuba est devenue siège annexe des cours sur l'audit de gestion, elle a participé aux séminaires proposés par l'INTOSAI en 1994 et elle a été représentée aux sessions du Comité spécial chargé de négocier la Convention contre la corruption, réuni à Vienne en 2000. Cette participation a été une expérience très enrichissante.

Suite à l'évolution des structures du pays et à l'expérience cumulée en matière de contrôles, le Ministère d'audit et de contrôle a été créé en 2001. Il était chargé notamment de la prévention et de la lutte contre la corruption. Pendant cette période, Cuba a participé à des activités de l'OLACEFS et de l'INTOSAI; en 2002 et en 2007, elle a bénéficié des séminaires organisés par l'INTOSAI; elle a été le siège du cours d'introduction à l'audit des technologies informatiques et elle a participé aux Journées EUROSAI-OLACEFS en 2002 et en 2009.

Les normes IDI ont été mises en œuvre lors des formations annuelles sur les *Outils de prévention et de contrôle dans le cadre de la lutte contre la corruption*, pour lesquelles Cuba est un siège annexe. Les Centres régionaux de formation offrent également des cours pour les vérificateurs, les spécialistes, les cadres et les fonctionnaires. Dans le cadre du Programme national de formation des vérificateurs, le cours de formation pour les vérificateurs débutants représente un projet important, fondé sur les mêmes méthodes, qui a formé jusqu'à présent 1935 vérificateurs du Système national de contrôle. Grâce à un accord de coopération avec le Canada et la participation des formateurs de l'OLACEFS dans la mise en œuvre des normes IDI, 73 vérificateurs de notre Système national sont devenus à leur tour des formateurs maîtrisant notamment les techniques modernes d'apprentissage.

Les progrès réalisés en matière de protection des finances publiques et le développement des contrôles financiers et administratifs, l'expérience acquise en la matière, le besoin d'établir cette fonction à un niveau hiérarchique et d'autorité élevé, la nécessaire mise en œuvre des dispositions de l'article 9 a) de la Constitution cubaine, portant sur le travail créateur du peuple et la propriété et le patrimoine de la nation socialiste, ainsi que nos engagements au titre de la Convention des Nations Unies contre la corruption, ont conduit à la création du Bureau général de contrôle de la République de Cuba (*Contraloría General de la República de Cuba*) en 2009.





6° cours de formation sur les Outils de prévention et de contrôle de la corruption administrative, La Havane, Cuba, 2011



Formation sur les audits de performance, 2003

Cette institution supérieure de contrôle a été dotée dès sa création de l'indépendance nécessaire, en vertu des principes généraux du cadre juridique qui régit l'institutionnalisation des contrôles dans notre pays.



En ce qui concerne les recommandations de l'INTOSAI sur l'amélioration des méthodes et des techniques d'audit, l'échange de connaissances, la formation, l'identification et l'utilisation des technologies modernes de l'information, Cuba est en train d'harmoniser les normes de contrôle en vigueur dans le pays entre elles et avec les Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) et les Normes internationales d'audit ; elle participe aussi au projet de bibliothèque virtuelle entre les ISC membres de l'OLACEFS. Ses sites internet sont constamment mis à jour et donnent accès aux sites des organisations internationales auxquelles le pays adhère. Nous avançons également pour ce qui concerne la mise en place d'audits des technologies informatiques et de la communication, en lien étroit avec notre Ministère chargé de ces questions.

À l'heure actuelle, nous œuvrons en faveur des 4 grands objectifs ou axes de travail de l'INTOSAI; Cuba fait partie de la Commission des normes professionnelles (Sous-commissions des normes de contrôle interne et de la comptabilité et des rapports), de la Commission de partage et de gestion des connaissances, et du Groupe de travail sur la vérification des technologies informatiques (objectif n°3). En outre, lors du prochain INCOSAI, notre pays sera Rapporteur pour le Thème I, *Contrôle des finances publiques et bonne gouvernance nationale*.

Cuba a également donné son avis sur l'amélioration des Normes de contrôle interne ; dans ce but, la législation en vigueur dans sept pays de l'OLACEFS a été examinée, ainsi que d'autres instruments de contrôle sur le plan international.



Séance de travail du XI^e Séminaire international sur les audits de performance, La Havane, Cuba, 2004





Séance de travail du XI^e Séminaire international sur les audits de performance, La Havane, Cuba, 2004

Grâce aux apports de l'INTOSAI et de son groupement régional, l'OLACEFS, associés à l'expérience, la responsabilité et l'engagement de notre ISC et à l'appui de notre gouvernement, notre institution est reconnue sur le plan international pour la qualité de son action préventive.

Lors du dernier INCOSAI, l'INTOSAI a recommandé aux ISC membres de porter une attention accrue aux vérifications environnementales. En réponse à cette recommandation internationale, notre ISC tient compte des audits environnementaux dans la Loi 107/09 du Bureau général de contrôle de la République de Cuba; elle a collaboré et participé à la formation relative à la vérification environnementale financée par le Projet Canada, et elle travaille en coopération avec d'autres entités nationales.

L'INTOSAI est confrontée au défi consistant à enrayer et minimiser la corruption à tous les niveaux ; à cet effet, elle doit susciter la coopération de tous ses membres et trouver des consensus relatifs aux méthodes de travail, en fonction de l'évolution future de l'organisation. À ce propos, notre ISC, conformément aux aspirations du gouvernement et du peuple cubain, lutte contre la corruption administrative et œuvre afin de la réduire. Le Président Raúl Castro Ruz a déclaré lors de la 1° Conférence nationale du Parti Communiste cubain : « notre pays peut gagner la bataille contre la corruption ; il s'agit d'abord de l'enrayer et ensuite de la faire disparaître sans ménagement d'aucune sorte ».



Cuba renouvelle son engagement de coopération avec l'INTOSAI et, en conséquence, avec les institutions supérieures de contrôle, afin d'éradiquer les irrégularités, les actes illicites et la corruption dans nos pays, que ce soit par nos apports ou en échangeant des expériences dans différents forums.

Cuba remercie l'INTOSAI et s'enorgueillit des 60 ans d'une organisation dont elle salue les capacités. Nous sommes convaincus que seule l'union nous permettra d'éradiquer le fléau de la corruption. Pour y parvenir, la prévention est le moyen principal, et nous faisons nôtre, encore une fois, le précepte de José Martí : *L'art de sauver consiste essentiellement à prévenir*.



Contribution de l'ISC du Danemark

LA COMMISSION DES NORMES PROFESSIONNELLES DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC du Danemark

Commission des normes professionnelles Présidence Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles

Commission de renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit de conformité
Sous-commission pour l'audit de performance
Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés
Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds
Task force de la Commission des affaires financières et administratives
sur les prévisions financières de l'INTOSAI

Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances Observateur

La Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI

Avec l'adoption par l'INCOSAI de 37 nouvelles ISSAI, à Johannesburg, Afrique du Sud, en 2010, l'INTOSAI s'est positionnée en tant qu'organisme normatif dans le domaine de la vérification des comptes publics.

L'INTOSAI prévoyait déjà dans son Plan Stratégique 2005-2010 d'élaborer un cadre actualisé de normes professionnelles de contrôle. L'élaboration de normes et de lignes directrices dans ce domaine constituait incontestablement une nouveauté pour cette organisation. En effet, si depuis 1984, les trois principales Commissions relatives aux normes (comptabilité, audit et contrôle interne) avaient certes déjà publié un grand nombre de normes et de lignes directrices, la montée en puissance du rôle de l'INTOSAI en tant qu'organisme normatif, chargé également de veiller à ce que les normes reflètent les meilleures pratiques en ce domaine, représentait une grande première et un changement radical de paradigme pour l'INTOSAI.

Création de la Commission des normes professionnelles

Afin de mettre en œuvre cette volonté et d'assurer la structure requise, l'INCO-SAI qui s'est tenu à Budapest en 2004 a décidé de créer la Commission des



Participants à la réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles à Manama, Bahrein, 2007

normes professionnelles comme objectif stratégique n°1 du Plan stratégique de l'INTOSAI. M. Henrik Otbo, alors Vérificateur général de l'ISC du Danemark, a été élu président de cette Commission qui comprend environ 68 membres de l'INTOSAI. Un Comité de pilotage de 19 membres, dont le Président, mène à bien les travaux de la Commission. Il comprend cinq sous-commissions, chargées respectivement de l'audit financier, de l'audit de conformité, de l'audit de performance, des normes de contrôle interne et de la comptabilité et des rapports. Ces sous-commissions sont complétées par des projets spécifiques et ponctuels.

L'ISC du Danemark assure toujours la présidence de la Commission, mais M. Otbo a été remplacé par la Vérificatrice adjointe, Mme Bettina Jakobsen, élue présidente en mai 2012.

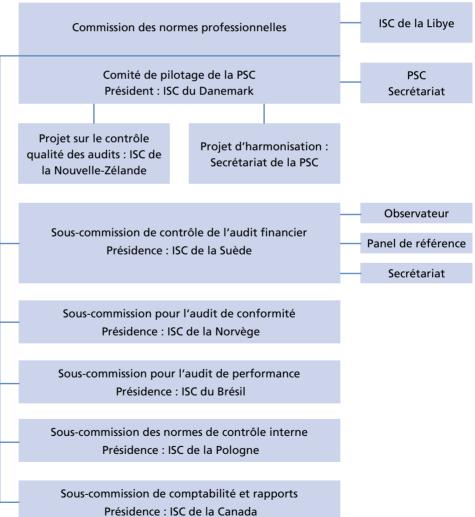
Organigramme de la Commission des normes professionnelles – Août 2012













Une double approche

Lors de la réunion du Comité de pilotage qui s'est tenue à Washington en 2006, le rôle de l'INTOSAI en tant qu'organisme de normalisation a été longuement débattu. Ces discussions se sont traduites par la mise en œuvre du concept d'une *double approche*, ce qui signifie que les normes et les lignes directrices de l'INTOSAI devront se fonder sur des normes largement reconnues par les ISC. En utilisant et en se fondant, dans la mesure du possible et du souhaitable, sur les normes émises par d'autres instances normatives, la Commission vise à harmoniser le contrôle des comptes publics sur le plan international.

Cette double approche s'est avérée d'une grande utilité au cours des dernières années. Elle offre la clarté requise pour déterminer les différences existantes entre les contrôles opérés dans le secteur public et le secteur privé. La Commission peut ainsi axer ses efforts sur l'élaboration de lignes directrices dans des domaines dans lesquels les ISC ont des besoins particuliers en raison de leur statut d'organismes de l'État au sein des divers systèmes constitutionnels, ainsi que de leurs obligations en tant que vérificatrices des comptes publics.

La coopération entre la Sous-commission pour l'audit financier et la Fédération internationale des experts comptables (IFAC) met en exergue les avantages de cette double approche. Cette Sous-commission représente l'INTOSAI au sein des Groupes de travail qui élaborent les Normes internationales d'audit (ISA). Par conséquent, l'INTOSAI se trouve dans une position excellente pour assurer l'application des normes internationales d'audit dans le secteur public également. Les aspects de l'audit financier qui ne sont pas spécifiques au contrôle des comptes publics, et, de ce fait, ne sont pas couverts par les ISA, sont traités dans des notes dites « Notes pratiques ».

Notre Commission collabore non seulement avec l'IFAC mais également avec l'Institut des auditeurs internes par le biais de la Sous-commission des normes de contrôle interne.

Fournir un cadre structuré pour les normes INTOSAI

Dans le but de simplifier l'utilisation des normes de l'INTOSAI, le Comité de pilotage de la Commission a décidé de fusionner les normes existantes avec les nouvelles normes et lignes directrices en cours d'élaboration en un seul cadre de travail, « le cadre des ISSAI », adopté lors du XIX° INCOSAI qui s'est tenu à Mexico en 2007. Ce cadre s'articule autour d'ISSAIs de quatre niveaux hiérar-



chiques ; les documents des niveaux supérieurs établissent une base sur laquelle se fondent les documents de niveaux inférieurs. Ces quatre niveaux de documents sont complétés par les Guides de l'INTOSAI sur la bonne gouvernance (INTOSAI GOV) qui comportent des lignes directrices à l'intention des autorités administratives dans des domaines tels que la comptabilité et les contrôles internes.

www.issai.org

Parallèlement à l'élaboration de ce cadre, la Commission a créé le site internet des ISSAI, qui regroupe les normes et les lignes directrices de l'INTOSAI relatives au contrôle des finances publiques. Les membres de l'INTOSAI sont ainsi invités à formuler leurs commentaires sur les exposés-sondages concernant les nouvelles ISSAI. En 2008, ce site recensait déjà 6.495 visiteurs, et en 2011 ce nombre avait atteint 18.402, soit une hausse d'environ 183%.

L'augmentation du nombre de visiteurs reflète deux éléments :

- 1. En 2008, le nombre de normes et de lignes directrices relatives au contrôle des finances publiques était modeste ; et
- 2. Les efforts de sensibilisation au cadre des ISSAI ne se sont développés qu'à partir de 2010-2011.

Élaboration des ISSAI et des INTOSAI GOV

Dès la création de la Commission, l'Organisation a axé ses efforts sur l'élaboration de nouvelles lignes directrices relatives au contrôle des finances publiques, en se fondant dans toute la mesure du possible sur les normes et lignes directrices existantes. Le Plan Stratégique 2005-2010 visait particulièrement à promouvoir les principes d'obligation redditionnelle et de transparence pour les ISC. Peu après sa création, le Comité de pilotage a établi un projet spécifiquement dédié à ce domaine, présidé par la Cour des comptes française. Ce projet était accompagné du projet relatif au contrôle de qualité des audits financiers présidé par l'ISC de la Nouvelle-Zélande. Les travaux intensifs menés par les membres des Groupes de travail de ces deux projets ont abouti à l'élaboration des ISSAI 20 et 21 sur les Principes de transparence et d'obligation redditionnelle et de l'ISSAI 40 sur le Contrôle de qualité des ISC.



Ces trois ISSAI ont été adoptées à l'INCOSAI de Johannesburg en 2010, ainsi que les 34 autres nouvelles ISSAI élaborées par les Sous-commissions permanentes. Avec un cadre complet de lignes directrices relatives aux audits financiers répondant aux besoins de toutes les ISC, et de nouvelles lignes directrices concernant les audits de conformité et de performance, et le contrôle interne, l'INTO-SAI était pour la première fois à même d'offrir à ses membres, ainsi qu'à d'autres acteurs intéressés par le contrôle des finances publiques, la possibilité d'avoir accès à de nombreuses recommandations de niveau professionnel en matière de contrôles, sous un format d'utilisation facile et bien structuré.

La *Procédure officielle pour les normes professionnelles de l'INTOSAI*, adoptée lors de l'INCOSAI 2010, met également l'accent sur la structure. Cette procédure sous-tend l'approche professionnelle suivie par l'INTOSAI pour élaborer ses normes de contrôle des finances publiques. Elle définit les différentes étapes de la procédure d'élaboration, de retrait et de révision des ISSAI, et point majeur, elle assure la transparence requise dans les travaux portant sur les ISSAI et l'obligation redditionnelle des différentes instances (sous-commissions, projets, groupes de travail etc.) qui participent à ces travaux.

Sensibilisation aux ISSAI

Il était, certes, important de disposer d'un large éventail de lignes directrices professionnelles dans le cadre des ISSAI ainsi que d'une procédure officielle, mais si chacune des ISC ne les adoptait pas et ne les mettait pas en œuvre, aucun résultat n'aurait pu être obtenu.

La Déclaration sud-africaine sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), adoptée par les 152 ISC présentes à l'INCOSAI qui s'est tenu en Afrique du Sud, reflète cette préoccupation et encourage les membres de l'INTOSAI à utiliser le cadre des ISSAI comme cadre de référence pour le contrôle des finances publiques, à mettre en œuvre les ISSAI conformément à leur mandat et à leurs textes législatifs et réglementaires nationaux, et à sensibiliser le public aux ISSAI et aux INTOSAI GOV, au niveau mondial, régional et national.

La Commission a relevé ce défi et en janvier 2011 la Task force sur la sensibilisation aux ISSAI a tenu sa première réunion. Ses membres ont été recrutés au sein de la Commission de renforcement des capacités (pour assurer la coordination des activités), l'IDI, le Bahreïn, les Sous-commissions pour l'audit de conformité, l'audit financier et l'audit de performance.



Participants à la 8e réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles à Wellington, Nouvelle-Zélande, 2011



Au cours des 18 mois qui ont suivi, ce groupe a diffusé un grand nombre de dépliants et de brochures soulignant les avantages de la mise en œuvre des ISSAI. Elle a également réalisé une vingtaine de présentations sur le cadre des ISSAI auprès des ISC du monde entier et des parties prenantes externes, notamment la Banque mondiale, qui a décidé d'apporter son soutien financier aux ISSAI par le biais de l'IDI.

Toutefois, il convient de souligner que la réussite de la mise en œuvre du cadre des ISSAI repose essentiellement sur l'engagement et la volonté des différentes ISC de s'engager dans cette voie.

Les activités actuelles de la Commission

Pour la période 2010-2013, la Commission a décidé d'élaborer en priorité de nouveaux principes fondamentaux de contrôle pour remplacer les ISSAI 100-400 actuelles classées au niveau 3. Ces principes fondamentaux de contrôle n'ont pas été révisés depuis 1992, et avec l'adoption de nouvelles lignes directrices classées au niveau 4 du cadre des ISSAI, il est devenu urgent de s'assurer que les ISSAI de niveau supérieur respectent bien l'esprit et le contenu des ISSAI de niveau 4.

Depuis le début de l'année 2011, un projet mené par le Secrétariat de la Commission et composé de représentants de toutes les régions de l'INTOSAI travaille à l'élaboration de nouvelles ISSAI de niveau 3, en veillant à utiliser un « langage commun » qui permettrait d'expliquer et de comparer les tâches des différentes ISC dans leurs cadres nationaux respectifs. Ces principes devraient se traduire par une amélioration de la vision d'ensemble des ISSAI, y compris les lignes directrices de niveau 4 relatives aux audits financiers, de performance et de conformité.

Les nouveaux principes fondamentaux d'audit seront présentés à l'INCOSAI pour approbation, à Pékin, Chine, en 2013, ce qui marque la fin des activités intenses d'élaboration de normes et de lignes directrices qui ont caractérisé le travail de la Commission depuis sa création en 2005.



Contribution de l'ISC des Émirats Arabes Unis

SENSIBILISATION ET COOPÉRATION MULTILATÉRALE





Contribution de l'ISC des Émirats Arabes Unis

Commission de la comptabilité et des rapports Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux Membre

Sensibilisation et coopération multilatérale

Protéger les fonds publics, ensemble

L'Institution supérieure de contrôle des Émirats Arabes Unis (EAU) a lancé en mai 2012 une campagne visant à sensibiliser le public à l'importance de la protection des fonds publics et à son propre rôle dans la protection des biens de l'État. Toutes les personnes et entités partagent la responsabilité de la protection des fonds publics à l'échelle nationale, et doivent connaître le rôle important que joue l'ISC afin d'assurer l'utilisation la meilleure et la plus efficace des fonds publics.

La stratégie de l'ISC consistait à induire des changements cognitifs, de sens et ensuite de comportement chez les catégories cibles, en enracinant dans l'esprit du public les principes et les valeurs transmises par les messages de sensibilisation ; le public était également encouragé à respecter les systèmes, les lois et les règlements en vigueur. La campagne encourageait aussi le public à être consciencieux et à se comporter de façon éthique dans le cadre du travail, à éviter toute activité suspecte et à déclarer ces faits le cas échéant. La campagne ciblait tous les employés de l'ISC, les étudiants des universités et d'autres institutions d'enseignement supérieur et tous les employés travaillant aux EAU, que ce soit dans le secteur public ou privé. La plupart des objectifs de la campagne ont été atteints, notamment :

- 1. Sensibiliser le public à la fraude et à l'importance de la protection des fonds publics.
- 2. Encourager le public à détecter les risques de corruption et à déclarer les cas de fraude
- 3. Encourager les vérificateurs de l'ISC à se conformer aux normes de gouvernance et de performance.
- 4. Améliorer l'échange d'informations entre l'ISC, le public et les entités compétentes en matière de protection des fonds publics.







Participants à la campagne de sensibilisation de l'ISC des Emirats Arabes Unis, 2012

La campagne à été un succès à plusieurs niveaux ; elle a fait l'objet d'une publicité qui assurait une couverture maximale par les moyens les plus faciles, ce qui a permis non seulement de toucher un public plus large, mais aussi de garder le contact avec le public par le biais du site internet de la campagne, ce qui permet de continuer à travailler à l'avenir. En outre, elle ciblait une catégorie importante de la population, à savoir la jeunesse du pays ; en effet, il est important de la sensibiliser avant même son entrée sur le marché du travail, car cette connaissance va contribuer à prévenir la fraude.

 $^{1 \\} http://saiwb1.saiuae.gov.ae/English/Campaign/Pages/CampaignGoals.aspx$



En résumé, l'ISC des EAU est convaincue de l'importance des échanges et de la participation du public au travail de l'ISC en tant qu'institution indépendante de contrôle. En effet, il est important de pouvoir compter sur le soutien du public pour œuvrer encore mieux.

Améliorer le niveau professionnel par le biais de la coopération multilatérale

L'ISC a organisé un programme avancé de formation aux audits financiers et à la gouvernance institutionnelle pour les employés des ISC du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Cette formation de trois jours était organisée dans le cadre de l'action de notre ISC en faveur de l'amélioration des contrôles au sein du CCG. Elle s'inscrit également dans le plan de formation mis au point par le Comité du développement des ISC du CCG, qui vise à améliorer les performances et les compétences des vérificateurs dans le domaine des contrôles du secteur public.





Participants au programme de formation avancée sur les audits financiers et la gouvernance institutionnelle pour les employés des ISC du Conseil de coopération du Golfe, 2012



Cette formation portait sur un certain nombre de questions liées à l'audit financier et au cadre de la gouvernance institutionnelle, ainsi que sur les éléments ayant une incidence sur les audits et la gouvernance. Elle abordait aussi l'utilisation de procédures analytiques pour identifier des éléments d'audit, en conformité avec l'ISA 520. Le contenu de la formation avait été défini en accord avec les meilleures pratiques et les tendances internationales les plus récentes en matière de formation et de qualification de vérificateurs. Elle soulignait aussi l'importance de la mise en place et de l'utilisation de mécanismes de contrôle interne dans les entités gouvernementales et présentait les bases de la gouvernance institutionnelle et des vérifications analysant les risques. La formation traitait aussi des faiblesses de la gouvernance au niveau de la gestion stratégique, de la gestion des ressources et de l'audit. Le retour des participants quant à l'utilité et aux avantages de la formation a été très positif. Ils ont également souligné qu'elle comportait un grand nombre d'applications et d'exercices pratiques, qui sont susceptibles d'être appliqués directement dans le domaine de la gouvernance institutionnelle.

Mettre en œuvre les objectifs de l'INTOSAI

L'Institution supérieure de contrôle des Émirats Arabes Unis est très intéressée par la diffusion de connaissances liées à l'un des objectifs stratégiques de l'INTOSAI. Dans ce but, elle a travaillé en étroite coopération, sur le plan national et régional, afin d'améliorer la diffusion et le partage des connaissances et des compétences, tant au sein de la profession que du grand public. Les programmes de formation facilitent certes, voire améliorent, la compréhension et l'application de certains concepts, mais ils enrichissent également les participants en leur suggérant de nouvelles utilisations auxquelles ils n'avaient peut-être pas pensé et qui contribuent directement à renforcer les capacités des ISC. Enfin, ces activités resserrent les liens déjà existants entre les ISC.



Contribution de l'ISC de l'Équateur

Carlos Pólit Faggioni Vérificateur général de la République de l'Équateur

LE 60^e ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de l'Équateur

Carlos Pólit Faggioni Vérificateur général de la République de l'Équateur

> Commission de partage des connaissances Commission des affaires financières et administratives Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information Groupe de travail pour la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption Task force de la Commission des affaires financières et administratives sur les prévisions financières de l'INTOSAI

Membre

Le 60^e anniversaire de l'INTOSAI

Depuis sa création, l'INTOSAI, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle, a accompli de grands résultats. Aujourd'hui, à l'aube de son 60° anniversaire, elle se penche rétrospectivement sur le travail productif et coopératif qu'elle a accompli pour renforcer et améliorer le contrôle des finances publiques sur le plan mondial.

Au cours des dernières décennies, l'INTOSAI a favorisé la mise en place de politiques et de stratégies parmi ses membres pour renforcer leurs capacités et leur permettre de mieux gérer des questions d'une complexité croissante dans un environnement en mutation et de plus en plus difficile. Tel est le cas, par exemple, de la crise financière, de la délinquance transnationale au détriment des finances publiques, de la professionnalisation de ceux qui trompent la confiance des citoyens. Elle a également visé à promouvoir des moyens légitimes d'agir.

Convaincue qu'il s'agit d'enjeux d'une importance primordiale, l'organisation a accompli ces efforts afin d'assurer une contribution majeure, à l'échelle mondiale. À cet égard, l'INTOSAI a bénéficié du soutien des Groupes de travail régionaux, des Présidents successifs du Comité directeur, de ses membres et de tous ceux qui ont présidé les différentes Commissions, Sous-commissions, Groupes de travail, Task forces et Groupes de projet au sein de la structure organisationnelle complexe mais utile de l'INTOSAI.

Le rôle actif du Secrétariat général, dont le siège se trouve à la Cour des comptes de la République d'Autriche, a conféré à l'INTOSAI la stabilité requise pour lui



permettre d'assurer la continuité des projets et des activités mises en œuvre, audelà des mandats des personnes et des institutions qui ont rempli des missions au sein de l'INTOSAI.

Le grand défi que doivent relever les institutions supérieures de contrôle, particulièrement dans les pays émergents et dans les pays à faibles ressources, est de répondre à des demandes croissantes dans le domaine social. Pour y parvenir, l'État doit faire preuve de plus d'efficience ; les législations doivent renforcer la transparence de l'administration publique au sein de systèmes démocratiques fondés sur des institutions solides, avec des fonctions autonomes et indépendantes. Ces fonctions doivent favoriser l'inclusion et la bonne gouvernance et promouvoir l'obligation redditionnelle dans un contexte de participation et de responsabilité sociale. La sauvegarde de l'environnement en tant que patrimoine des citoyens et l'utilisation rationnelle des ressources tout en contribuant à promouvoir le développement tant attendu constitueront également des objectifs prioritaires.

Il ne fait aucun doute que l'INTOSAI, bénéficiant de l'expérience et du potentiel de ses membres, sera à même de mettre en œuvre une stratégie institutionnelle afin de renforcer les capacités. Ces efforts devront être complétés par des initiatives axées sur la diffusion et la mise en œuvre de normes acceptées au niveau international, tout en respectant le principe de la souveraineté nationale.



Le Président de l'ISC de l'Equateur, M. Carlos Ramón Pólit Faggioni, lors de la 62° session du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne, Autriche, en 2011



Le Bureau du Vérificateur général de la République de l'Équateur, en tant que membre de l'INTOSAI et ancien Président de l'Organisation des ISC de l'Amérique latine et des Caraïbes, l'OLACEFS, trouve que l'INTOSAI est une source très importante de développement potentiel. L'INTOSAI a toujours visé à renforcer le rôle de ses membres et des membres de la région latino-américaine. Nous espérons que cette Organisation poursuivra sa mission dans le même esprit et que nos successeurs sauront agir en ce sens en toute responsabilité.

Notre travail ne constitue qu'une des nombreuses contributions visant à mieux orienter la vie des sociétés et leur permettre d'atteindre un meilleur niveau de vie. Dans ce but, il convient de renforcer les capacités de contrôle pour assurer la protection des ressources publiques et permettre ainsi aux citoyens d'en bénéficier.

Cette démarche devrait illustrer notre engagement quotidien en faveur d'un monde plus juste, plus équitable et plus uni dans la défense des droits de l'homme, un monde caractérisé par une communauté internationale qui œuvre afin que tous les citoyens puissent exercer librement leurs droits et leurs obligations. La société civile se doit de reconnaître le rôle majeur que jouent les institutions supérieures de contrôle pour promouvoir l'efficience, l'obligation redditionnelle, l'efficacité et la transparence de l'administration publique.

Il est capital de promouvoir la mise en œuvre de programmes de développement, car les citoyens ont aujourd'hui un tel niveau de conscience sociale, qu'ils ne peuvent apprécier ou accepter que des résultats positifs.

La simple existence de l'INTOSAI est une reconnaissance de la nécessité de la coopération internationale, de sa poursuite et de son renforcement.

Dans le même contexte, nous avons la possibilité de favoriser les échanges et la coopération horizontale entre les ISC de tous les continents.

Les objectifs stratégiques, les Groupes de travail, les Task forces, les Commissions et autres éléments constitutifs de l'INTOSAI contribuent tous à renforcer les capacités afin d'améliorer le contrôle des finances publiques dans le monde. Chacune de ces entités est spécialisée dans des domaines techniques et des recherches spécifiques. Par conséquent, l'INTOSAI offre aux ISC la possibilité de bénéficier d'un appui, d'orientations et d'innovations en matière de contrôle des finances publiques.



Le 60° anniversaire de l'INTOSAI est incontestablement un événement heureux. Il représente l'occasion de célébrer le savoir, le développement, la coopération, et de fêter des institutions qui ont écrit leur histoire en tant que chefs de file de la lutte contre la corruption, tout en œuvrant à la réduction de la pauvreté et au renforcement de la démocratie.



Contribution de l'ISC de l'Espagne

Ramón Álvarez de Miranda Président de la Cour des comptes de l'Espagne

2013 : SOIXANTE ANS D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES AU SEIN DE L'INTOSAI CINQUANTE ANS DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL A VIENNE





Contribution de l'ISC de l'Espagne

Ramón Álvarez de Miranda Président de la Cour des comptes de l'Espagne

EUROSAI Secrétariat général

Membre

Commission des normes professionnelles
Commission de renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission des normes de contrôle interne
Sous-commission 1 : Promouvoir des activités de
renforcement des capacités parmi les ISC
Groupe de travail sur la modernisation financière et la
réforme de réglementation
Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

2013 : Soixante ans d'échange d'expériences au sein de L'INTOSAI / cinquante ans du Secrétariat général a Vienne

En 2013, l'INTOSAI fête ses 60 ans. Créée à La Havane en 1953 par 29 ISC, elle compte actuellement 191 membres de plein droit et 4 membres associés. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, ainsi que les énormes progrès réalisés par l'Organisation, la spécialisation et la complexité de ses activités, et son influence sur l'ensemble de la communauté du contrôle externe et sur le plan international, tout particulièrement dans le contexte des Nations Unies, une organisation avec laquelle elle entretient des liens privilégiés en raison de son statut spécial auprès du Conseil économique et social (ECOSOC).

La promotion de la coopération et de l'échange d'expériences dans le domaine du contrôle externe des finances publiques : le grand moteur de l'INTOSAI

L'INTOSAI est une institution permanente créée afin d'encourager l'échange d'idées et d'expériences entre les ISC des pays membres en matière de contrôle externe des finances publiques. Sa devise, *Experientia mutua omnibus prodest*, est aussi le puissant moteur de son action ; un grand nombre de mesures variées ont été prises afin de traduire cette devise dans la réalité.



Il convient de rappeler dans ce cadre que l'INTOSAI ne s'est pas bornée à se constituer en tant qu'organisation. Elle a également voulu être une plate-forme, un forum encourageant les ISC qui partagent un environnement historique et culturel et un patrimoine commun à créer leurs propres groupements régionaux et à coopérer, l'INTOSAI étant leur référence et leur point de liaison conjoint. Ces groupes ont commencé à se mettre en place en 1965.

Le groupement européen de l'INTOSAI, l'EUROSAI, a été créé officiellement à Madrid en novembre 1990, après le XIII^e INCOSAI (Berlin, 1989), même si lors du VIII^e INCOSAI (Madrid, 1974), on avait déjà fait les premiers pas en ce sens. Le siège du secrétariat a été établi depuis le début à la Cour des comptes de l'Espagne, à Madrid. L'EUROSAI, qui a fêté son 20^e anniversaire en 2010, avait 30 membres lors de sa création et en compte actuellement 50. Le groupe s'est diversifié et spécialisé de plus en plus ; ses activités se déroulent à l'heure actuelle dans le cadre de son Plan stratégique 2011-2017, adopté lors du VIII^e Congrès (Lisbonne, 2011), axé sur un certain nombre d'objectifs harmonisés avec ceux de l'INTOSAI.

Un autre élément important qui a contribué à l'efficacité de l'INTOSAI en tant que forum de promotion et de développement de la coopération et de l'échange d'expériences entre les ISC est la pluralité qui y règne et dont l'Organisation témoigne en veillant à une représentation équilibrée des régions aussi bien que des systèmes de contrôle. L'INTOSAI a su faire de cette pluralité une richesse partagée et, encore plus important, elle a su créer parmi ses membres un esprit d'unité dans la diversité. Chacun de ses membres, conscient de son individualité et de son indépendance et désireux de les garder, apporte sa contribution à l'ensemble et bénéficie des synergies mises en place, dans une volonté partagée de contribuer à la bonne gouvernance, sur la base d'un ensemble de valeurs partagées qu'offre l'INTOSAI.



20º anniversaire de l'EUROSAI, célébré à l'occasion du XXº INCOSAI, Johannesburg, Afrique du Sud, 2010



Tout le long de ces 60 ans l'INTOSAI a encouragé les échanges, grâce aussi à sa pluralité linguistique – cinq langues officielles – assurant ainsi le plus grand nombre possible de contributions et la plus grande diffusion et utilisation de ses résultats et de ses produits, au-delà des barrières linguistiques. L'INTOSAI est sans aucun doute un forum permettant aux contrôleurs du secteur public du monde entier de débattre de questions d'intérêt mutuel et de se tenir au courant des dernières avancées du contrôle, des normes professionnelles et des meilleures pratiques.

Un troisième grand pilier de l'échange d'expériences et de la coopération entre les membres de l'INTOSAI et avec des partenaires extérieurs a été la conception et la mise en œuvre de l'organisation et des structures nécessaires pour mener à bien ces activités d'une façon efficace et en respectant ses priorités réelles. Les organes statutaires (Congrès, Comité directeur, Secrétariat général) définissent les grandes lignes de l'action de l'organisation, prennent des décisions et veillent à la mise en œuvre nécessaire afin d'atteindre les objectifs. L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a fait un travail clé en matière de promotion du développement institutionnel et de renforcement des capacités. Les organes de soutien (Commissions, Comités, Groupes de travail, Task forces) chargés de l'examen, la planification et la mise en œuvre matérielle de chacune des tâches, ont favorisé la diversité, la spécialisation, l'efficacité, l'effectivité et la technicité de l'action de l'INTOSAI; ils ont abordé un vaste éventail de domaines et encouragé chacun des membres à contribuer à ceux qui les intéressent particulièrement.

La Cour des comptes de l'Autriche : cinquante ans à la tête du Secrétariat général de l'INTOSAI

Il est juste de saluer ici tout particulièrement le Secrétariat général de l'INTO-SAI. Un examen de ses fonctions statutaires montre que le Secrétariat est un organe polyvalent et actif dans presque tous les domaines ; c'est le pilier sur lequel repose l'ensemble de l'Organisation. Il est chargé notamment d'entretenir les contacts avec les membres et entre eux, d'appuyer et de mettre en œuvre les décisions du Congrès et du Comité directeur, de promouvoir le développement et les activités des Groupes régionaux, d'organiser des activités visant à atteindre les objectifs de l'INTOSAI, de mettre en œuvre le budget et de tenir les comptes. En pratique, il ne semble pas y avoir de tâche dans laquelle le Secrétariat ne serait pas impliqué d'une façon ou d'une autre.

Depuis 1963, la Cour des comptes de l'Autriche héberge le siège du Secrétariat. L'ISC autrichienne a accompli ses tâches avec un grand dévouement et sans



relâche; elle a su guider l'INTOSAI avec sagesse et efficacité. Pendant cinquante ans, grâce à ses Présidents successifs et à l'équipe très expérimentée de leurs collaborateurs, l'INTOSAI a pu compter sur la stabilité et la permanence nécessaires, le respect rigoureux des Statuts et des procédures, une conduite pondérée et les initiatives nécessaires pour poursuivre son évolution à la lumière des nouveaux défis et des mutations de l'environnement. Permanence et innovation sont conjuguées au Secrétariat sous la houlette de nos collègues autrichiens, dont l'engagement personnel et les compétences de gestion ont fait de cette tâche un encouragement personnel et collectif permanent pour nous tous.

Je voudrais remercier sincèrement et féliciter cordialement, en la personne du Josef Moser et de ses collaborateurs actuels, tous les Secrétaires généraux successifs et l'ensemble du personnel du Secrétariat de l'INTOSAI, qui se sont acquittés de ces fonctions pendant cinquante ans, avec ténacité et dévouement, avec un grand nombre de défis relevés et d'objectifs atteints, et avec des interventions remarquables qui ont été la force motrice derrière chacun des progrès réalisés par l'Organisation.

Soixante ans de défis et d'initiatives au sein de l'INTOSAI

La grande devise de l'INTOSAI, *l'expérience mutuelle profite à tous*, est devenue une réalité et s'est traduite par un grand nombre de défis et d'initiatives abordés au fil de ses soixante ans d'histoire. L'immense engagement de l'INTOSAI en faveur du développement institutionnel de ses membres mérite d'être souligné. La contribution de l'IDI, la collaboration avec les Nations Unies sous la forme des Symposiums réguliers ONU/INTOSAI et différentes modalités de soutien aux ISC, tout particulièrement à celles en développement, témoignent de ce grand axe de notre organisation.

La promotion de la coopération entre les Groupes régionaux de l'INTOSAI a été aussi une priorité pour l'Organisation. À l'heure actuelle, l'EUROSAI collabore régulièrement avec l'OLACEFS, l'ARABOSAI et l'ASOSAI; des accords ont été conclus et signés sous les auspices de l'INTOSAI en tant qu'entité mère.

Deux grandes initiatives actuelles de l'INTOSAI, qui se projettent avec force dans l'avenir, méritent d'être relevées. La première porte sur le cadre du Plan stratégique pour les activités de l'INTOSAI depuis 2005, ce qui permet de tirer profit des synergies entre toutes ses activités et tâches et du travail de toutes ses instances. La deuxième vise à promouvoir le renforcement du contrôle externe des finances publiques sur le plan mondial en encourageant des ISC fortes et



indépendantes. Elles sont mentionnées comme deux initiatives distinctes, mais peut-être faudrait-il en parler comme d'une seule initiative comportant deux composantes, dont l'une est le contenant et l'autre le contenu.

Le Plan stratégique de l'INTOSAI 2005-2010 était fondé sur quatre objectifs stratégiques, dans le but d'assurer un soutien mutuel, d'encourager les échanges et de promouvoir une amélioration permanente de ses membres, tout ceci en vue de favoriser la bonne gouvernance en améliorant la transparence, la reddition de comptes, la crédibilité et la confiance publique et en œuvrant afin d'assurer une utilisation des fonds publics au bénéfice des citoyens. Pendant la période 2005-2010, la Déclaration de Mexico a été adoptée, suite à celle de Lima de 1977 ; les ISSAI et les Guides INTOSAI pour la bonne gouvernance (INTOSAI GOV) ont aussi été adoptées ; un grand nombre de normes, de lignes directrices et de guides de bonnes pratiques ont été mis au point pour l'ensemble de la communauté de l'INTOSAI. La Commission des normes professionnelles, la Commission de renforcement des capacités, la Commission de partage des connaissances, avec leurs groupes de travail et Task forces respectifs, avec l'appui de la Commission financière et administrative et du Directeur de la planification stratégique, sous la houlette du Comité directeur et avec la coordination du Secrétariat général, ont mené à bien une tâche immense.



1° Conférence conjointe ASOSAI-EUROSAI, Istanbul, Turquie, 2011



3° Conférence conjointe EUROSAI-ARABOSAI, Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis, 2011



6º Conférence conjointe EUROSAI-OLACEFS, Isla Margarita, Vénézuéla, 2009



À partir de ces bases, les grands défis stratégiques de la nouvelle période 2011-2016 visent à appuyer les ISC dans la mise en œuvre des ISSAI, à promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles des ISC – ce qui a été facilité grâce à la création du Comité INTOSAI – bailleurs de fonds – et à mettre en œuvre la stratégie de communication de l'INTOSAI, pour laquelle la Revue de l'INTOSAI et le site internet de l'Organisation sont des outils centraux.

La Résolution des Nations Unies du 22 décembre 2011, intitulée *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques*, représente le couronnement des efforts lancés par l'INTOSAI depuis quelques années pour renforcer l'indépendance des ISC et accroître la reconnaissance internationale vis-à-vis des Déclarations de Lima et de Mexico. Le travail mené sans relâche par le Secrétariat général de l'INTOSAI a été essentiel pour y parvenir.

L'EUROSAI au sein de l'INTOSAI

Alliée permanente de l'INTOSAI, l'EUROSAI a toujours collaboré activement avec ses organes, commissions et groupes de travail et elle continue de le faire. Le groupement s'est employé à promouvoir l'entente et la coopération professionnelle et technique entre ses membres, avec les autres Groupes régionaux de



l'INTOSAI et avec des partenaires extérieurs, par le biais de l'échange d'idées, d'expériences, d'informations et de documents dans le domaine du contrôle des finances publiques. Il a également encouragé les études, d'un point de vue théorique aussi bien que pratique, afin de répondre aux évolutions et aux nouveaux enjeux de notre environnement, et il a créé des groupes de travail et des Task forces à cet effet.

L'EUROSAI a fait un effort particulier pour renforcer la formation et faciliter l'accès de ses membres à des programmes de promotion du développement institutionnel ; sa Commission de la formation a aussi entrepris dans ce domaine des tâches très importantes avec le soutien de l'IDI. L'EUROSAI a encouragé la réalisation de travaux conjoints, qui ont montré que, malgré les différences dans les systèmes de contrôle externe, les institutions qui s'en chargent abordent des missions communes avec des défis partagés. Dans la poursuite de ses objectifs, l'EUROSAI a cherché à devenir le soutien de l'INTOSAI dans la région européenne; elle a appuyé ses initiatives, a contribué activement, en agissant dans les deux sens, à les mettre en œuvre parmi ses membres et a aidé ces derniers à tirer le plus grand profit des produits et des initiatives de l'INTOSAI. L'EUROSAI s'est aussi fermement engagée en faveur du renforcement du contrôle externe des finances publiques et de l'indépendance des ISC; lors de son VIIIº Congrès, une décision a été prise en ce sens afin d'appuyer l'initiative de l'INTOSAI auprès des Nations Unies mentionnée précédemment.

Siège du Secrétariat permanent de l'EUROSAI, la Cour des comptes de l'Espagne a toujours entretenu des liens proches, cordiaux et engagés avec l'INTOSAI et tout particulièrement avec son Secrétariat général, auprès duquel j'ai toujours trouvé réciprocité, amitié, soutien et orientations. C'est pour cela que, en ma



39° session du Comité directeur de l'EUROSAI, Ankara, Turquie, 2012



qualité de Président de la Cour des comptes espagnole et Secrétaire général de l'EUROSAI, je me sens particulièrement heureux et honoré de pouvoir féliciter de tout cœur l'INTOSAI lors de son 60° anniversaire et le Secrétariat général à l'occasion de son 50° anniversaire, et de les assurer de la collaboration pleine et active de l'EUROSAI et tout particulièrement de son Secrétariat général. Je voudrais également leur souhaiter, bien que je devrais plutôt dire nous souhaiter, de longues années encore riches d'échanges d'expériences réussis au profit de la bonne gouvernance sur le plan mondial.



Contribution de l'ISC de l'Estonie

LE 60^e ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI / LE 50^e ANNIVERSAIRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À VIENNE





Contribution de l'ISC de l'Estonie

Groupe de travail sur la vérification environnementale Présidence

Commission du renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de
renforcement des capacités des ISC
Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance
qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs
Groupe de travail sur la modernisation financière et la
réforme de réglementation

Le 60^e anniversaire de l'INTOSAI / Le 50^e anniversaire du Secrétariat général à Vienne

1 Mise en œuvre de la coopération internationale des ISC depuis 1953 / 1963 – 60e anniversaire de l'INTOSAI / 50e anniversaire du Secrétariat général à Vienne

L'ISC de l'Estonie (*Riigikontroll*) a rejoint l'INTOSAI en 1992, peu après le retour à l'indépendance de la République d'Estonie et la restauration de l'Organisme national de contrôle. 2012 marque l'événement mémorable du XIV^e INCOSAI, lorsque le Comité directeur, lors de sa 36^e réunion, a décidé d'admettre six institutions supérieures de contrôle, dont le *Riigikontroll* d'Estonie, en qualité de nouveaux membres de l'INTOSAI. Le XIV^e INCOSAI qui s'est tenu à Washington a été le premier Congrès auquel a assisté le Vérificateur général de l'Estonie. Depuis cette date, le Vérificateur général et les représentants de notre ISC ont assisté à tous les Congrès de l'INTOSAI. Ensemble, ils ont également participé aux préparatifs de ces Congrès et aux débats relatifs aux thèmes retenus pour ces derniers. Son adhésion à l'INTOSAI a permis à l'ISC d'Estonie de nouer plus facilement des relations avec les ISC d'Europe et d'autres régions de l'INTOSAI, qui lui ont apporté une aide et un appui précieux pour remettre en place l'institution supérieure de contrôle estonienne.



Dans les années 1990, l'ISC d'Estonie est devenue membre du nouveau Groupe de travail sur la vérification environnementale (présidée par l'ISC des Pays-Bas) et du Groupe de travail sur la privatisation (présidée par l'ISC du Royaume-Uni). Le Groupe de travail sur la vérification environnementale a fêté son 20° anniversaire en 2012, et il constitue à l'heure actuelle le Groupe de travail le plus important par le nombre de membres. En 2013, lors du XXI° INCOSAI, nous allons présenter une synthèse des réalisations de ce Groupe de travail pendant les six dernières années, sous la présidence de l'ISC d'Estonie. Il convient de noter que c'est l'Estonie qui en 1997, avait accueilli à Tallinn la réunion de ce Groupe de travail, et avait organisé la coopération avec l'ISC des Pays-Bas qui en assurait alors la présidence.



Un atelier de discussion lors de la 14º réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale à Buenos Aires, Argentine, 2011



14° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale à Buenos Aires, Argentine, 2011



Sa participation aux activités du Groupe de travail sur le contrôle de la privatisation a présenté un intérêt majeur pour notre ISC. En effet, elle a permis aux vérificateurs de tirer profit des connaissances et des expériences précieuses de leurs collègues en matière de gestion financière et comptable pendant la période de transition du pays vers une économie de marché, ainsi que pendant la phase de privatisation massive.

Pendant toutes ces années, notre ISC a acquis de précieuses connaissances lors des divers séminaires et symposiums de l'ONU/INTOSAI, organisés par le Secrétariat général de l'INTOSAI et consacrés à des sujets d'actualité mondiale.

Depuis 2001, notre ISC entretient de bonnes relations de coopération avec l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI). Plusieurs vérificateurs estoniens sont devenus des formateurs spécialisés certifiés par l'IDI après avoir suivi une formation de longue durée, et ils ont eu l'occasion de partager leurs connaissances avec des vérificateurs de leur propre région et d'ailleurs. Un représentant de notre ISC a été détaché au Secrétariat de l'IDI et plusieurs formations ont été organisées en coopération avec l'IDI en Estonie. Le Secrétariat du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, qui est présidé par l'Estonie, a poursuivi cette coopération en apportant sa contribution aux formations de l'IDI et ses compétences spécifiques au Programme transrégional de l'IDI sur les questions forestières.

L'INTOSAI est indissociable de son Secrétariat général, présidé par la Cour des comptes de l'Autriche. Le Secrétariat général soutient toujours les initiatives et les activités de l'INTOSAI, et tout mérite attribué à l'INTOSAI en tant qu'organisation revient en fait à reconnaître l'excellence et l'efficacité du travail accompli par le Secrétariat général.

Le partage des connaissances et l'échange d'expériences au niveau international ont joué un rôle majeur dans l'évolution de notre ISC. En effet, au début des années 1990, notre ISC a pris contact avec les ISC des pays baltes, notamment la Lettonie et la Lituanie, de pair avec celles des pays nordiques. Dès 2000, ces contacts se sont traduits par la mise en place d'une coopération régionale des ISC des pays baltes et nordiques avec des échanges réguliers d'informations, des réunions annuelles et d'autres activités. L'ISC de la Pologne a rejoint le réseau régional des pays baltes et nordiques en 2004. La coopération avec les ISC de la Finlande, du Danemark, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et du Royaume-Uni, ainsi que les formations, les projets de développement, le détachement de personnel, les audits pilotes et les avis d'experts, ont constitué une aide précieuse pour notre ISC; cette coopération a été très utile en



matière de planification stratégique, de développement institutionnel et de renforcement des capacités. Dans ce cadre, les résultats des examens par les pairs de notre ISC effectués en 1999 et 2005, sous la direction du Programme SIGMA, ont été extrêmement bénéfiques pour nous.

2 Évolution récente de l'INTOSAI

Au cours de la dernière décennie, l'INTOSAI a connu une évolution remarquable. L'Organisation a tout d'abord lancé le processus de planification stratégique qui s'est traduit par l'adoption du premier Plan Stratégique 2005-2010, suivie de nombreux changements organisationnels, puis du Plan Stratégique 2011-2016. La stratégie de l'INTOSAI énonce les valeurs fondamentales de l'Organisation, et définit les objectifs qu'elle se fixe. L'élaboration du cadre des ISSAI, ou normes internationales de l'INTOSAI, sous la présidence de l'ISC du Danemark, constitue certainement l'une des principales réalisations de cette Organisation. L'adoption de ces normes lors du XX° INCOSAI en 2010 jette des bases solides dans le domaine du contrôle des finances publiques et facilite la tâche des vérificateurs.

L'engagement du Secrétariat général de l'INTOSAI et des ISC membres a permis à l'INTOSAI de réussir dans sa démarche visant à assurer la reconnaissance par les Nations Unies du principe de l'indépendance des ISC, exprimé dans les Déclarations de Lima et de Mexico. Il s'agit là d'une réalisation majeure qui constitue une aide précieuse pour le contrôle des finances publiques dans tous les pays. Le 22 décembre 2011 a vu l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Résolution A/66/209 Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques.

Pour le *Riigikontroll*, la présidence du Groupe de travail sur la vérification environnementale qu'il assure depuis quelques années lui a permis de mieux comprendre l'INTOSAI ainsi que le fonctionnement de ses unités structurelles et de ses organisations régionales. La direction et la coordination des activités de ce Groupe de travail a été pour l'ISC d'Estonie une occasion unique d'apprendre par la pratique. Par ailleurs, la communication et la coopération avec les membres des Groupes de travail ont constitué une expérience mutuellement enrichissante et des plus gratifiantes. L'ISC d'Estonie a également pris part aux événements de la Commission de partage des connaissances, a resserré ses liens avec le Secrétariat général de l'INTOSAI, établi des rapports annuels à l'intention de la Commission de partage des connaissances et du Comité directeur de l'INTOSAI, et mis en œuvre une coopération avec diverses organisations internationales.







Délégation de l'ISC de l'Estonie lors de la 62^e session du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale représente l'INTOSAI à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CC-NUCC). L'appui majeur que lui a apporté le Secrétariat général de l'INTOSAI lui a permis d'obtenir le statut d'ONG observatrice. Par ailleurs, le Groupe de travail sur la vérification environnementale a également représenté l'INTOSAI à la Conférence Rio+20 de 2012, et il est partenaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) lors du Congrès mondial du PNUE *Justice*, *gouvernance et droit pour la durabilité environnementale*.



3 Les perspectives d'avenir de l'INTOSAI

À l'instar de l'INTOSAI, le secteur public connaît depuis quelques années de profonds changements. Cette mutation rapide et continue se traduit par de nouveaux défis dans le domaine du contrôle des finances publiques et de la reddition de comptes. La crise économique de ces dernières années a mis en évidence des domaines problématiques et des faiblesses de l'économie mondiale. Elle a notamment souligné la nécessité de promouvoir la transparence, la normalisation et un contrôle plus effectif. Le développement de la mondialisation doit aller de pair avec le renforcement de la coopération au niveau international, afin de relever avec plus d'efficacité les défis communs auxquels nous sommes confrontés. La mondialisation se traduit également par une importance croissante de la communication. Néanmoins, cette évolution génère également des attentes croissantes auxquelles doivent répondre les institutions supérieures de contrôle de tous les pays et souligne la nécessité de mettre en place des moyens efficaces pour relever ces défis. L'INTOSAI devrait pouvoir faire preuve de souplesse en répondant à ces changements, et adapter ses stratégies et ses objectifs en conséquence. À l'avenir, l'INTOSAI devrait porter une attention accrue à la communication, tant au sein de l'Organisation qu'avec ses partenaires et les parties prenantes ; elle devrait promouvoir une variété de moyens de communication. Une solution consiste par exemple à poster davantage d'informations bien structurées concernant l'INTOSAI, ses organisations régionales, ses Groupes de travail et ses ISC membres sur des sites internet. La présentation des informations d'une manière normalisée peut constituer également une bonne solution. Tout en reconnaissant et en admirant le sérieux et l'excellence du travail accompli par la Cour des comptes autrichienne qui assure le Secrétariat général, il serait également possible d'envisager d'établir un secrétariat indépendant avec un personnel à plein temps, dont la responsabilité exclusive serait de traiter les défis auxquels l'Organisation sera confrontée à l'avenir et de répondre de façon proactive aux questions nouvelles concernant le secteur public, les contrôle et la durabilité.



Contribution de l'ISC des États-Unis d'Amérique

LE 60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI / LE 50° ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL EN AUTRICHE





Contribution de l'ISC des États-Unis d'Amérique

Revue internationale de la vérification des comptes publics Éditeur

Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation

Task force de la FAC sur la planification stratégique

Commission des normes professionnelles Membre

Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Commission du renforcement des capacités

Comité de pilotage de la Commission du renforcement des capacités Commission du partage des connaissances

Comité de pilotage de la Commission du partage des connaissances

Commission des affaires financières et administratives

Sous-commission pour l'audit financier

Sous-commission des normes de contrôle interne

Sous-commission de la comptabilité et des rapports

Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC

Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité

par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs Groupe de travail sur la dette publique

Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information

Groupe de travail sur la vérification environnementale

Groupe de travail sur l'évaluation des programmes

Groupe de travail sur la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide en cas de

catastrophes

Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC Task force de la FAC sur les prévisions financières de l'INTOSAI Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds Task force sur la base de données d'informations relatives aux ISC

Le 60° anniversaire de l'INTOSAI / Le 50° anniversaire de l'établissement du Secrétariat général en Autriche







Des représentants du GAO (ISC des États-Unis) à la réunion de la Task force sur la stratégie de communication de l'INTOSAI, Vienne, Autriche, 2010

Le *Government Accountability Office* (GAO), l'ISC des États-Unis, félicite l'INTO-SAI à l'occasion de son 60° anniversaire, ainsi que le Secrétariat général de l'INTO-SAI pour son 50° anniversaire. Depuis leur adhésion à l'INTOSAI, les États-Unis ont toujours été un membre actif de l'organisation et ils ont œuvré avec d'autres ISC du monde entier afin de faire de l'INTOSAI une organisation forte et efficace. La participation active du GAO à l'INTOSAI a commencé en 1969, lorsque M. Elmer Staats, Contrôleur général à l'époque, a été élu au Comité directeur de l'organisation. Le Secrétariat général a toujours été un partenaire et un appui de tout premier plan pour nos activités tout le long de notre coopération avec l'INTOSAI.

Dans une organisation internationale telle que l'INTOSAI, où le partage des connaissances et l'entente mutuelle sont des objectifs fondamentaux pour tous les membres, une communication efficace revêt une importance capitale pour le bon fonctionnement de l'organisation. La communication a toujours été une priorité pour le GAO dans le cadre de sa participation aux travaux de l'INTOSAI. Le Secrétariat général a également reconnu l'importance de la communication, notamment par ses efforts de promotion de la stratégie qui lui est spécifiquement consacrée et qui a été adoptée lors du XX° INCOSAI à Johannesburg.

La Revue de l'INTOSAI

La communication et le partage des connaissances sont des objectifs centraux du GAO en sa qualité d'éditeur de la *Revue internationale de la vérification des comptes publics*. Créée en 1971, la Revue est publiée par le GAO depuis 1979, lorsque notre ISC à succédé à l'ISC du Canada. Outil vital de communication pour l'INTOSAI et ses membres, la Revue facilite depuis près de 40 ans un échange d'expériences fructueux, ainsi que le partage des connaissances et des meilleures pratiques. Les Présidents successifs du Comité directeur de l'INTOSAI, le Secrétariat général, des Vérificateurs généraux et des contrôleurs des ISC de toutes les régions du monde ont partagé leurs connaissances et leurs idées dans ses pages.

La Revue incarne les principes fondamentaux de l'INTOSAI : tous les membres y ont une voix égale ; tous les groupes régionaux et linguistiques de l'organisation y sont représentés. Au fil des années, les contenus de la Revue ont évolué afin de tenir compte des évolutions de l'INTOSAI dans son ensemble et de les favoriser. À l'heure actuelle, elle présente des nouvelles des pays membres, couvre des événements de l'INTOSAI, informe sur les activités professionnelles des membres et des régions de l'INTOSAI et publie des articles pratiques sur le contrôle des finances publiques : études de cas, nouvelles méthodes d'audit et leçons apprises par les ISC.



La Revue s'efforce également d'incorporer les priorités de l'INTOSAI en tant qu'organisation. Ainsi, depuis quelques années, elle a couvert ses thèmes prioritaires afin de promouvoir les objectifs de l'INTOSAI au sens large. Ces thèmes prioritaires ont été proposés par le Secrétariat général et approuvés par le Comité directeur dans le cadre de la stratégie de communication de l'organisation. En 2009, la Revue a consacré un numéro spécial à l'indépendance des ISC, thème de l'INTOSAI pour 2009-2010. À partir de 2011, chaque numéro comporte un article spécial sur les ISSAI et les INTOSAI GOV, thèmes pour 2011-2012. Il s'agit juste d'un exemple de coopération réussie entre la Revue et d'autres organes de l'INTOSAI, dont le Secrétariat général et le Comité directeur.

Tout le long de son histoire, la Revue a pu compter sur un réseau de partenaires et de volontaires des ISC du monde entier, qui assurent sa traduction dans les langues officielles de l'INTOSAI, fournissent des articles et des nouvelles, et apportent leur soutien d'une façon générale. Sans cette coopération précieuse entre les membres de la communauté de l'INTOSAI, la Revue ne serait pas l'outil efficace de communication et de partage des connaissances qu'elle est aujourd'hui.



Plusieurs numéros de la Revue internationale de la vérification des comptes publics depuis 1971, dans les cinq langues officielles de l'INTOSAI

Le XIV^e INCOSAI à Washington

Le GAO a eu l'honneur d'accueillir le XIV^e INCOSAI à Washington du 18 au 23 octobre 1992. Plus de 400 délégués et observateurs de 120 pays membres et de 10 organisations internationales ont participé activement à plus de 75 séances plénières, groupes de discussion, ateliers et réunions de commissions.

Les thèmes du Congrès étaient *Le contrôle des finances publiques dans un environnement en mutation : l'évolution du rôle de l'ISC* et *La contribution des comités permanents de l'INTOSAI à l'amélioration de la gestion financière des gouvernements*. La forte et nombreuse participation des membres au Congrès, ainsi que pendant les trois années qui s'étaient écoulées depuis le Congrès de Berlin, ce qui est tout aussi important, a été à l'origine de résultats importants pour l'INTOSAI.

Au terme du XIV^e Congrès, les délégués avaient adopté à l'unanimité et par acclamation :

 des normes et des lignes directrices d'audit et de contrôle interne, ainsi que les travaux des trois autres commissions permanentes de l'INTOSAI en matière de comptabilité, de dette publique et de traitement électronique des données;



- des procédures opérationnelles pour les travaux futurs des Commissions ;
- les Statuts révisés de l'INTOSAI; et
- les Accords de Washington, comportant des résultats et des recommandations sur les thèmes du Congrès.

Le Congrès et le Comité directeur ont rapidement agi suite à ces résultats. En vertu des dispositions des Statuts nouvellement adoptés, le Congrès a élu sept nouveaux membres du Comité directeur, ce qui améliorait la représentation des différents systèmes de contrôle ainsi que des sept groupes régionaux de l'INTOSAI. Lors de la 37° session du Comité directeur qui a suivi immédiatement le Congrès, trois nouveaux comités / groupes de travail (sur la privatisation, l'évaluation des programmes et la vérification environnementale) ont été créés en réponse aux recommandations des Accords de Washington.

Le XIV INCOSAI a été également une époque de croissance pour l'INTOSAI, et le Secrétariat général a joué un rôle très important pour gérer cette croissance. De nombreux pays ont demandé à adhérer à l'INTOSAI depuis le Congrès de Berlin. Lors du Congrès de Washington, le Secrétariat général a signalé qu'il avait déjà examiné des demandes de plusieurs pays souhaitant devenir membres de l'INTOSAI et qu'il avait soumis ces demandes au Comité directeur. Il avait également envoyé un questionnaire aux ISC de pays ayant fait partie de l'ex-Union Soviétique, afin d'examiner le statut juridique des ISC de pays souhaitant rejoindre l'organisation. La croissance de l'INTOSAI, que le Secrétariat général a beaucoup aidé à piloter, a enrichi l'organisation et abouti à un échange plus nourri d'idées et d'expériences. En outre, Charles Bowsher, alors Contrôleur général des États-Unis et Président du Congrès, a noté que la coopération et la communication entre les ISC du monde entier avant et pendant le Congrès avait contribué à jeter les bases des résultats obtenus.

Préparer l'avenir de l'INTOSAI : la planification stratégique et l'initiative INTOSAI-bailleurs de fonds

L'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Plan stratégique de l'INTOSAI ont représenté des jalons importants dans l'histoire de l'organisation. Lors du Congrès de Séoul, en 2001, un groupe de travail composé de dix pays et présidé par les États-Unis a été créé afin d'élaborer un plan stratégique pour l'INTOSAI. Trois ans plus tard, le Congrès de Budapest de 2004 marquait un nouveau jalon dans l'histoire de l'INTOSAI, lorsque les 187 membres de l'organisation ont adopté à l'unanimité le premier plan stratégique des 50 années de vie de l'organisation.



L'élaboration et l'adoption du Plan stratégique de l'INTOSAI pour 2005-2010 réaffirme un certain nombre de valeurs centrales de l'organisation : consultation, compromis, consensus, communication. Le processus de planification stratégique reflète un consensus autour de ce qui a bien fonctionné dans la vie de l'organisation, l'évaluation des activités en cours, et une prévision des évolutions nécessaires afin d'aider les membres à répondre aux exigences qui se posent aux ISC. Comme l'a dit le Contrôleur général des États-Unis de l'époque et président du groupe de travail chargé de cette tâche, M. David M. Walker, *le but du plan stratégique n'est pas d'améliorer le passé mais de façonner l'avenir*. Dans la droite ligne de l'esprit d'inclusion de l'INTOSAI, le projet de plan stratégique a été distribué pour examen à tous les membres de l'organisation. Peu de temps après l'adoption du Plan stratégique au Congrès de Budapest, le Comité directeur a approuvé la création du poste de directeur de la planification stratégique.

Le XIX^e INCOSAI qui s'est tenu à Mexico a représenté une autre étape marquante pour la participation du GAO aux activités de l'INTOSAI. Le Congrès de Mexico a approuvé la constitution de deux Task forces rattachées à la Commission des affaires financières et administratives : un groupe chargé de mettre à jour le plan stratégique pour l'adapter à la période 2011-2016, et un groupe pour le financement des donateurs, chargé d'élaborer une proposition pour le financement des bailleurs de fonds afin de renforcer les ISC membres et d'appuyer les efforts de l'INTOSAI en matière de renforcement des capacités. Les deux groupes étaient dirigés par le Contrôleur général en exercice, Gene Dodaro.

Pour mettre à jour le Plan stratégique, les États-Unis ont travaillé en collaboration avec les responsables des objectifs, les agents de liaison, le Secrétariat général, la directrice de la planification stratégique et le Comité directeur. Il avait aussi été demandé à la Task force de consulter les secrétariats des groupes régionaux et de donner aux membres la possibilité d'examiner le projet et de faire parvenir leurs commentaires avant la soumission du projet de plan au XX^e INCOSAI réuni à Johannesburg, Afrique du Sud.

À Johannesburg, le président de la Task force sur la planification stratégique et la directrice de la planification stratégique ont présenté le Plan stratégique de l'IN-TOSAI pour 2011-2016, qui a été adopté à l'unanimité. Ayant rempli sa mission, la Task force a été dissoute. La fonction de planification stratégique a été institutionnalisée au sein du Secrétariat général ; la Commission des affaires financières et administratives reste responsable de la supervision générale et du suivi de la mise en œuvre. Cette structure en coopération entre le Secrétariat général, la Commission et d'autres organes de l'INTOSAI, permet à l'INTOSAI d'être prête à affronter les défis de l'avenir.



La Task force pour le financement des bailleurs de fonds a aussi obtenu un grand succès dans sa tâche, qui revêt une grande importance pour l'avenir de l'INTO-SAI. Près de deux ans d'efforts de la Task force et des bailleurs de fonds ont porté leurs fruits lorsque des représentants de l'INTOSAI et de 15 donateurs nationaux et multilatéraux ont signé un protocole d'accord à Bruxelles le 20 octobre 2009.

Le protocole d'accord réunit les ISC et la communauté des bailleurs de fonds autour d'une approche commune qui assure (1) une cible stratégique pour les donateurs et les ISC, visant à renforcer les capacités des ISC des pays en développement; et (2) une variété de mécanismes qui facilitent le financement et l'appui des donateurs tout en respectant leurs mandats, leurs priorités et les conditions requises pour chacun.

Le protocole met également sur pied une structure de gouvernance, à savoir un comité de pilotage avec un secrétariat pour les tâches administratives. L'INTO-SAI est représentée au comité de pilotage INTOSAI-bailleurs de fonds par le président et le vice-président de la Commission des affaires financières et administratives, le président de la Commission de partage des connaissances, le président de la Commission du renforcement des capacités, le président de la Commission des normes professionnelles, le Secrétariat général, l'IDI et les groupes régionaux de l'INTOSAI. Fin 2012, le Comité de pilotage s'était réuni quatre fois, et un 16e donateur avait signé le protocole d'accord.

Par le biais de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, le comité de pilotage poursuit son travail pour mettre en œuvre le protocole d'accord, collecter des informations sur les besoins des ISC, mettre en rapport les propositions et les donateurs adaptés, coordonner les actions prévues et proposées et mettre en place un fonds commun pour apporter un appui complémentaire aux ISC. Grâce à cette initiative, l'INTOSAI et la communauté des bailleurs de fonds œuvrent ensemble pour renforcer la transparence, la reddition de comptes, la gouvernance et la protection des fonds publics.

Des efforts de coopération axés sur l'avenir de l'INTOSAI, tels que la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds et la mise en place du Plan stratégique, montrent clairement que l'INTOSAI se prépare à remporter de nouveaux succès dans les 50 années à venir.



Contribution de l'ISC du Honduras

LE 60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI ET LE 50° ANNIVERSAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À VIENNE





Contribution de l'ISC du Honduras

Le 60° anniversaire de l'INTOSAI et le 50° anniversaire de l'établissement du Secrétariat général à Vienne

La Cour supérieure des comptes de la République du Honduras, membre de l'IN-TOSAI depuis sa création, a toujours tenu ses engagements en tant que membre actif de l'Organisation ainsi que du Groupe de travail régional (l'OLACEFS) auquel elle appartient. Dans un souci d'aide et de coopération réciproque, ainsi que de recherche de l'excellence dans le domaine du contrôle, elle a créé, avec ses collègues d'Amérique centrale et des Caraïbes, l'Organisation des institutions supérieures de contrôle d'Amérique centrale et des Caraïbes (OCCEFS), qui comprend neuf pays : Belize, Guatemala, El Salvador, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Cuba, République Dominicaine et Honduras, ce dernier hébergeant le siège permanent du Secrétariat exécutif de l'OCCEFS.

L'INTOSAI et tout particulièrement son Secrétariat général, jouent un rôle central dans le développement des ISC du monde entier. Ils ont démontré, au fil des années, que l'influence de l'organisation est bien réelle, historique et tangible ; ils ont aidé à l'évolution d'institutions de contrôle comme la nôtre, qui souhaite raffermir sa position en tant qu'institution de contrôle principale sur le plan national, veillant à la gestion efficace et efficiente des biens et des ressources de l'État et à la transparence de l'administration, tout en encourageant les valeurs éthiques et morales, pour le plus grand bien de l'ensemble du pays.

Notre mission, notre vision et nos valeurs sont en accord avec les actions de l'INTOSAI et de son Secrétariat général.

En fonction de nos activités et afin d'améliorer nos capacités institutionnelles et les talents de notre personnel, notre Cour des comptes a recherché à établir avec l'INTOSAI des liens d'appui réciproque, dans le but de :

- Promouvoir les échanges d'idées, de connaissances et d'expériences avec d'autres ISC;
- Innover en matière de procédures de contrôle et fonder ces dernières sur des connaissances techniques et scientifiques;
- Former nos contrôleurs, pour leur permettre de remplir leur mission d'une façon professionnelle et sur la base des valeurs éthiques et morales nécessaires;



- Mettre en route un processus de normalisation des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle et des lignes directrices ISSAI pour les rendre applicables dans le domaine des contrôles;
- Améliorer considérablement la définition des besoins par le biais du Comité de renforcement des capacités ;
- Mettre au point un ensemble de manuels et de documents, comme le Guide du renforcement des capacités ou l'annuaire des projets de renforcement des capacités;
- Obtenir des fonds non remboursables pour la mise en œuvre de projets de renforcement des capacités de notre institution; l'INTOSAI a ainsi fait office d'intermédiaire entre les bailleurs de fonds et notre Cour des comptes.

Délégué de l'ISC du Honduras lors du 20° Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, 2009





Le Secrétariat général de l'INTOSAI a joué un rôle essentiel dans la formation de nos contrôleurs, ainsi que dans la communication constante entre notre ISC et les Commissions, Sous-commissions, Groupes de travail et *Task forces* de l'organisation. Le soutien jamais démenti de l'IDI au renforcement de nos capacités est également un apport précieux en vue de l'évolution de notre ISC. Nous souhaitons en effet poursuivre ces avancées, apporter notre contribution aux efforts communs de l'INTOSAI et obtenir, avec le concours toujours opportun du Secrétariat général, des résultats en amélioration constante, sur la base du respect des lois, de l'être humain et de Dieu.

Malgré les indicateurs macroéconomiques peu encourageants du Honduras et les effets négatifs de la crise mondiale sur une économie fragile fonctionnant avec de faibles budgets annuels, notre Cour des comptes définit des objectifs annuels adaptés à la situation du pays afin de protéger les ressources publiques. Le rôle du Secrétariat général prend là toute sa dimension, car il a exprimé sa disposition à appuyer des actions essentielles dans des domaines ayant prioritairement besoin d'aide, ce pourquoi nous lui exprimons toute notre reconnaissance. Malgré nos contraintes ou à cause d'elles, nos relations se sont développées à un rythme soutenu, plus accéléré depuis quelques années. Nous espérons pouvoir bénéficier de projets de renforcement des capacités des ISC des pays en développement, ou d'autres modalités d'aide que le Secrétariat général a su mettre en place pour contribuer à l'amélioration de notre ISC en tant qu'outil redditionnel, de transparence et de bonne gouvernance.

Pour conclure, nous sommes conscients du travail qui reste à faire ; cependant, grâce à la coopération permanente de l'INTOSAI et l'appui de son Secrétariat général à des programmes et des projets de soutien réciproque, nous savons que nous sommes en bonne voie. L'ISC de la République du Honduras félicite chaleureusement l'INTOSAI à l'occasion de son 60° anniversaire et le Secrétariat général à l'occasion de son 50° anniversaire et s'engage à renforcer les liens fraternels et professionnels qui les unissent.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de succès.





Contribution de l'ISC de la Hongrie

45 ANS D'APPARTENANCE À L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de la Hongrie

Commission des normes professionnelles Commission du renforcement des capacités Commission de partage des connaissances Sous-commission des normes de contrôle interne Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation Membre

45 ans d'appartenance à l'INTOSAI

Développement de la coopération internationale des ISC depuis 1953 / 1963 – 60° anniversaire de l'INTOSAI / 50° anniversaire du Secrétariat général

La Hongrie a rejoint l'INTOSAI en 1968, ce qui représentait un pas important à l'époque ; c'était le premier pays de la région d'Europe centrale et orientale à adhérer à l'organisation. Nous avons toujours renouvelé notre adhésion et participé activement aux travaux de l'INTOSAI. La Hongrie a ainsi eu l'honneur d'être élue membre du Comité directeur de l'INTOSAI lors du XIIº INCOSAI, à Sydney, en 1986. En 1992, le Prix Kandutsch a été décerné à l'ISC de la Hongrie en raison de son engagement dans les activités de l'organisation, ainsi que du fait d'avoir été le premier pays d'Europe centrale et orientale à mettre en œuvre la réforme du contrôle des finances publiques.

Les chefs des ISC des pays V4+2 (Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Hongrie, Autriche, Slovénie) lors de la réunion du Groupe de Visegrad à Lovasberény, Hongrie, 2012







En 1992, notre ISC présidait la Commission des normes de contrôle interne, qui allait devenir par la suite une Sous-commission. Sous sa présidence, la 1° et la 2° Conférence internationale sur les normes de contrôle interne ont été organisées à Budapest en 1997 et en 2000 ; la Commission a aussi mis au point une bibliographie internationale sur le contrôle interne pendant cette période. Eu égard à la surcharge de travail causée par l'organisation du XVIII° INCOSAI, le Bureau national d'audit de la Hongrie a remis la présidence de la Commission à l'ISC belge en 2001.

Le XVI° Congrès de l'INTOSAI a chargé la Hongrie d'organiser le XVIII° Congrès devant se tenir en 2004. De ce fait, Budapest a accueilli plusieurs événements de premier plan. Selon la tradition, l'année précédant le Congrès, la session du Comité directeur de l'INTOSAI s'est tenue à Budapest. Outre les points habituels à l'ordre du jour, le Président de notre ISC s'est réuni avec le Président de l'ISC de la Corée, qui présidait à l'époque le Comité directeur de l'INTOSAI, et avec le Secrétaire général de l'INTOSAI (le Président de l'ISC autrichienne) afin d'examiner des questions liées à l'organisation du Congrès suivant. Des réunions avec les présidents des deux thèmes (Canada et Royaume-Uni) ont également eu lieu. Dans le cadre du Congrès, une cérémonie commémorative du 50° anniversaire de l'INTOSAI a eu lieu. Des représentants d'ISC non membres du Comité directeur étaient aussi présents à ces festivités. Lors de la cérémonie au Parlement hongrois, des exposés de haut niveau sur l'indépendance des ISC, la signification de la Déclaration de Lima et l'effet positif de l'existence et des activités de l'INTOSAI sur la communauté internationale ont été présentés.

Lors des préparatifs du XVIII° INCOSAI, notre ISC a souvent consulté le Secrétariat général, qui nous a utilement conseillés à propos de l'organisation de l'événement et était prêt à nous aider en examinant avec nous des points de détail. La proximité géographique et les bonnes relations traditionnelles entre les deux ISC ont beaucoup facilité ces consultations bilatérales. Lors de l'organisation, l'hôte du Congrès précédent, l'ISC coréenne, nous a aussi apporté une aide précieuse.

Le XVIII^e INCOSAI a été un jalon majeur dans l'histoire de l'INTOSAI, qui a vu l'adoption du premier Plan stratégique de l'organisation (2005-2010). Ce plan établissait la structure organisationnelle fondée sur quatre piliers qui est à l'œuvre encore aujourd'hui. Les Statuts de l'organisation ont été amendés pour se conformer à la nouvelle structure. Eu égard à l'importance historique de ce Congrès, il a été précédé et suivi par deux réunions extraordinaires du Comité directeur, séparées par plusieurs mois, et consacrées à la préparation et à la mise en œuvre de la réforme organisationnelle. Notre ISC eut un rôle très actif lors de ces sessions, en sa qualité d'hôte de l'INCOSAI et de présidente du Comité



directeur par la suite. En raison de l'organisation du Congrès, le Président de notre ISC a en effet présidé le Comité directeur pendant la période 2004-2007.

En outre, notre ISC a participé de façon ininterrompue aux activités de plusieurs commissions et groupes de travail. Elle est toujours un membre actif de la Souscommission pour l'audit financier, du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés et de la Task force sur la crise financière mondiale. Elle a fait également partie du Groupe de travail, aujourd'hui dissous, sur la privatisation, la réglementation financière et les partenariats public-privé (PPP), ainsi que du Groupe de travail sur l'audit des organisations internationales. Trois fonctionnaires de notre ISC ont participé aux programmes de l'IDI pour la formation de formateurs, et ils ont dispensé des cours de formation par la suite dans plusieurs régions de l'INTOSAI.





Séminaire professionnel international sur l'expérience acquise au terme de la période de programmation 2000-2006, organisé comme une activité conjointe du Comité de contact et de l'ISC hongroise, Budapest, Hongrie, 2012

2 Évolution récente de l'INTOSAI

Un certain nombre d'ISC sentant leur indépendance menacée, le renforcement de l'indépendance des ISC devint un enjeu central pour l'INTOSAI. Le 17^e Symposium ONU/INTOSAI portait sur ce sujet; une commission de l'INTOSAI en a également fait l'objet de ses travaux pendant plusieurs années. Suite aux efforts menés par le Secrétaire général pendant des années, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en décembre 2011 la Résolution, *Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques*. La résolution souligne l'importance de l'indépendance



des ISC et prend note des principes des Déclarations de Lima et de Mexico. L'indépendance est également d'actualité pour notre ISC, puisque notre nouvelle Loi organique, entrée en vigueur en juillet 2011, renforce l'indépendance de l'institution, ce qui est essentiel pour l'efficacité de son fonctionnement. Cette évolution a été présentée par le Président de notre ISC, M. László Domokos, lors de la session du Comité directeur d'octobre 2011.



Le Président de l'ISC hongroise, M. László Domokos, lors de la 62^e session du Comité directeur de l'INTOSAI, Vienne, Autriche, 2011

3 Perspectives d'avenir pour l'INTOSAI

Le cadre des ISSAI représente une réalisation méthodologique majeure de l'INTOSAI. Depuis quelques décennies, d'importants travaux ont été menés par les Commissions et les Groupes de travail de l'INTOSAI dans le domaine méthodologique. Des lignes directrices et des documents méthodologiques ont été élaborés et adoptés lors des Congrès. L'INCOSAI qui s'est tenu en 2010 à Johannesburg a connu une importante évolution à cet égard. Pour ce qui est des normes de l'INTOSAI, l'accent a été mis sur leur harmonisation et leur mise en œuvre plutôt que sur leur élaboration. À l'heure actuelle, l'adaptation et la mise en œuvre des ISSAI représentent une priorité pour notre ISC. Plusieurs ISSAI ont été traduites en hongrois afin de faciliter leur utilisation par les vérificateurs. Les normes ISSAI sont actuellement adaptées au contexte local ; les méthodes employées précédemment par l'institution sont complétées et modifiées pour les mettre en accord avec les ISSAI. Une telle adaptation des normes de l'INTOSAI permettrait d'assurer une grande qualité dans les travaux d'audit d'un plus grand nombre d'ISC, ainsi qu'une utilisation efficace et efficiente des fonds publics.



Contribution de l'ISC de l'Inde

LES MODÈLES DE GOUVERNANCE ET D'INTOSAI EN ÉVOLUTION





Contribution de l'ISC de l'Inde

ASOSAI

Présidence

Commission du partage et de gestion des connaissances Comité de pilotage de la Commission du partage des connaissances Groupe de travail sur l'audit des technologies de l'information

Commission des normes professionnelles
Sous-commission pour l'audit de conformité
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle
et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes
Task force de la Commission des affaires financières et administratives sur les
prévisions financières de l'INTOSAI

Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités Observateur

Les modèles de gouvernance et d'INTOSAI en évolution

Introduction

Nous vivons une période très mouvementée. Le mécontentement populaire contre l'État dans son ensemble s'accroît partout dans le monde, suscité principalement par la mauvaise gouvernance, perçue comme telle ou, dans certains cas, réelle. De ce fait, il est essentiel de comprendre comment est exercée la gouvernance et de savoir si elle est monopolisée par un petit nombre d'acteurs ou si elle devient au contraire plus participative, afin de pouvoir répondre aux interrogations qui se posent actuellement aux décideurs politiques comme au citoyen ordinaire. La gouvernance publique recouvre un vaste tissu de rapports entre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire et la société civile. Ces relations déterminent la responsabilité et la reddition de comptes en matière de gestion, de contrôle de ressources publiques et de prestation des services publics. La bonne gouvernance implique donc une bonne gestion des ressources publiques, un niveau redditionnel élevé, la transparence, la libre circulation de l'information, le respect de l'État de droit, la lutte contre la corruption, l'équité et une participation significative des citoyens.



Ces dernières années, les mécanismes de la gouvernance publique et les systèmes de prestation des services publics ont connu des mutations substantielles dans le monde entier. Des réformes administratives visant à améliorer les performances, l'obligation redditionnelle et la gestion du secteur public ont été lancées dans de nombreux pays. De nouvelles formes d'organisation prolifèrent dans le sillage de la libéralisation économique, ainsi que des évolutions importantes dans les modalités de mise en œuvre des programmes et services des autorités locales et nationales et des organisations internationales, aussi bien que dans les dispositifs destinés à assurer la transparence de leur fonctionnement.

Le besoin redditionnel a suscité une demande d'information accrue sur les programmes et services publics. Les fonctionnaires, les législateurs, les citoyens, ont le désir et le besoin de savoir si les fonds publics sont gérés correctement et en conformité avec la législation et la réglementation. Ils ont aussi le désir et le besoin de savoir si les organes, les programmes et les services gouvernementaux atteignent leurs objectifs et s'ils appliquent les principes d'efficience et d'économie. D'où l'importance, de plus en plus reconnue dans le monde entier, du rôle des contrôles externes en matière de bonne gouvernance. Pleinement consciente des aspirations du public et de l'évolution des besoins en matière de gouvernance, l'INTOSAI, qui représente le niveau le plus élevé de collaboration internationale entre les ISC, a promu les idéaux d'indépendance et d'efficacité des ISC.

L'internationalisme, une initiative politique de l'ISC de l'Inde

L'institution supérieure de contrôle de l'Inde a une longue et illustre histoire remontant à plus de 150 ans. Le Bureau du vérificateur général a été créé en 1860. Historiquement, son indépendance a été renforcée au fil des législations successives, en particulier les Lois sur le gouvernement de l'Inde de 1919 et 1935, avant l'indépendance du pays. L'indépendance financière et opérationnelle de l'ISC, ainsi que les principes d'objectivité et de professionnalisme qui la guident, ont été consacrés dans la Constitution, adoptée par la République de l'Inde en 1950. En 1971, le Parlement indien a promulgué une loi habilitante, appelée Loi relative aux obligations, pouvoirs et conditions des services, qui définissait les pouvoirs, les obligations et les conditions de fonctionnement du Bureau du Vérificateur et Contrôleur général, raffermissant ainsi sa position fondée sur des dispositions constitutionnelles. Étant donné sa situation particulière au sein du dispositif constitutionnel, notre ISC est très bien placée pour apprécier l'importance de l'indépendance pour l'évolution d'une institution supérieure de contrôle. Nous avons en effet toujours œuvré afin de promouvoir l'indépendance des ISC, consacrée par les Déclarations de Lima et de Mexico à l'échelle internationale. Cet objectif explicitement déclaré a été la base de nos travaux et collaborations sur le plan international.



Notre ISC a été à l'avant-garde de différents efforts et initiatives de collaboration internationale entre des ISC du monde entier. Dans le cadre des politiques de notre institution, la collaboration internationale est perçue comme une source de pratiques optimales et de critères de référence dans le domaine du contrôle externe des finances publiques. Notre expérience de participation et interaction dans des forums tant bilatéraux qu'internationaux a été gratifiante et enrichissante.



M. Vinod Rai, ancien Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde, et M. Jagbans Singh, Directeur général des relations internationales, lors de la 62^e session du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011

L'INTOSAI : un cadre pour la coopération internationale

La participation de l'ISC indienne aux activités de l'INTOSAI a été très diversifiée. En accord avec la devise de l'INTOSAI, *Experientia mutua omnibus prodest* (*L'expérience mutuelle profite à tous*), notre objectif partagé a été de créer une plate-forme commune et d'y œuvrer, dans le but d'aborder des questions, tant opérationnelles que professionnelles, intéressant toutes les ISC, et d'élaborer un cadre commun dans le domaine des politiques. Nous savons maintenant que l'INTOSAI a rempli ce rôle. Elle est à l'heure actuelle l'une des organisations internationales les plus importantes au monde pour le nombre de ses membres, la deuxième après les Nations Unies. Cet élément est en lui-même un vote de confiance vis-à-vis de la pertinence de l'organisation dans un monde semé d'incertitudes économiques et où les finances publiques sont en situation précaire.

Le statut d'ONG auprès de l'ONU obtenu par l'INTOSAI en 1967, et le statut consultatif auprès de l'ECOSOC qui lui a été conféré en 1970 sont également



des marqueurs cruciaux de l'importance de l'organisation parmi les différents mécanismes internationaux destinés à améliorer et à renforcer la gouvernance et la prestation de services publics dans le monde entier. Les Déclarations de Lima et de Mexico reflètent l'engagement de l'INTOSAI en faveur de l'indépendance organisationnelle, financière et fonctionnelle des ISC. Le IX^e Congrès, réuni à Lima, Pérou, en 1977, a adopté la Déclaration de Lima sur les directives relatives aux principes du contrôle, qui déclare l'indépendance des ISC d'un point de vue organisationnel, fonctionnel et financier. Les principes de la Déclaration de Lima ont été déclinés en un ensemble cohérent de huit principes par la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC, adoptée en 2007. Cette dernière déclaration a été la dernière étape d'une longue démarche de reconnaissance mondiale de l'indépendance des ISC comme pierre de touche de la bonne gouvernance et de l'efficacité des services de l'État. Quant à la Résolution A/66/209, récemment adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, nous la tenons pour un jalon décisif dans les efforts de l'INTOSAI pour sensibiliser la communauté internationale au fait que les ISC ne peuvent remplir leur mission de façon objective et efficace que si elles sont indépendantes et à l'abri d'influences extérieures. L'INTOSAI peut maintenant s'appuyer sur la Résolution de l'AGNU pour promouvoir plus efficacement l'indépendance des ISC dans le monde entier. Au fil des ans, l'INTOSAI a aussi mis en place une approche très nuancée du multilatéralisme dans le cadre de son fonctionnement. Son Congrès, son Comité directeur, ses Groupes de travail et *Task forces* ont stimulé et catalysé les énergies de l'ensemble de la profession comme jamais auparavant. Ses sept groupements régionaux ont aussi joué un rôle exceptionnel, renforçant, chacun à sa manière, les objectifs stratégiques de l'organisation mère. En effet, harmonisés avec le Plan stratégique et les buts de l'INTOSAI elle-même, les objectifs stratégiques des groupements régionaux approfondissent ceux de l'organisation et enrichissent l'échange d'expériences encouragé par l'INTOSAI.

Un nouvel élan pour le partage des connaissances

La profession du contrôle externe est fondée sur des connaissances et nécessite, pour ses normes et procédures, un cadre également fondé sur le savoir. La mise à jour et la révision des normes existantes et l'élaboration de normes nouvelles dans de nouveaux domaines du contrôle représente un travail permanent. Conscient de l'importance du partage des connaissances pour le rôle normatif de l'INTOSAI, le XIX^e INCOSAI réuni à Mexico en novembre 2007 a décidé de créer une Com-



mission du partage et de la gestion des connaissances. Notre ISC préside actuellement cette Commission. Afin de doter la Commission d'une base plus étendue et d'approfondir la démarche de partage des connaissances dans un environnement multilatéral tout en restant dans le cadre du Plan stratégique de l'INTOSAI, notre ISC a créé la Commission du partage des connaissances, qui comprend tous les membres des Groupes de travail et des Task forces liés à l'Objectif 3 ; elle a aussi mis en place un Comité de pilotage de la Commission, afin d'harmoniser la structure organisationnelle de l'Objectif 3 avec les Objectifs 1 et 2 du Plan stratégique. La Commission principale compte actuellement 104 membres et 3 observateurs, avec 9 Groupes de travail, une Task force et un grand journal international, la Revue internationale de la vérification des comptes publics. Notre Commission est un groupe dynamique qui cherche à faciliter l'échange des meilleures pratiques dans le domaine des audits en encourageant un partage optimisé des connaissances, la réutilisation, l'apprentissage, la coopération et l'innovation. La Commission est axée sur la gestion de différentes méthodes d'audit en tant qu'atout stratégique, dont elle encourage la diffusion à toutes les ISC. Son but ultime est de partager des idées utiles sur le plan organisationnel, d'éviter de réinventer la roue et de faciliter et accélérer l'apprentissage et l'assimilation de nouvelles techniques et méthodes de contrôle. Dans un environnement économique et politique en mutation rapide, les mécanismes institutionnels de transfert de connaissances qu'incarne notre Commission sont un symbole de stabilité et de fiabilité, des valeurs bien nécessaires à l'heure actuelle sur le plan mondial.

Les Groupes de travail et les *Task forces* ont également aidé à sensibiliser les ISC membres et à améliorer le niveau des connaissances ainsi que leur diffusion et leur assimilation. Le niveau de leurs débats est admirable. Une autre évolution très importante est l'introduction du concept d'audits conjoints menés par des ISC au sujet de politiques et d'enjeux environnementaux à caractère transfrontalier, ainsi que des audits de traités environnementaux internationaux. L'INTOSAI mérite d'être saluée pour avoir aidé à établir une coopération internationale à un tel niveau.

L'effet multiplicateur de l'ASOSAI et des autres groupements régionaux

Le Comité directeur de l'INTOSAI a reconnu sept Groupes de travail régionaux : l'ASOSAI, créé en 1978, l'ARABOSAI et l'AFROSAI, créés tous les deux en 1976, le CAROSAI, mis en place en 1988, l'EUROSAI, en 1990, le PASAI, en 1987 et l'OLACEFS, en 1965. Avec 45 ISC membres, l'ASOSAI est l'un des



Participants à la 12^e Assemblée de l'ASOSAI, Jaipur, Inde, 2012





12^e réunion de la Commission de la formation de l'ASOSAI, Jaipur, Inde, 2012

groupes régionaux les plus nombreux. Avec l'Inde à sa tête, l'ASOSAI poursuit les objectifs suivants :

- 1. Renforcement des capacités institutionnelles
- 2. Partage des connaissances et services liés au savoir
- 3. Devenir le premier parmi les groupements régionaux de l'INTOSAI.

Ces objectifs sont étroitement liés à ceux de l'INTOSAI. Les groupes régionaux, par leur nature même, peuvent agir avec plus de cohésion, car ils s'appuient sur une histoire et des valeurs sociales et culturelles partagées ainsi que sur la similarité de leurs institutions. L'ASOSAI accorde aussi une place importante aux besoins des ISC en matière de formation. En effet, la plupart des ISC d'Asie se trouvent encore aux premières étapes de leur développement, d'où l'importance de ces besoins, et les mécanismes institutionnels de formation à l'œuvre au sein de l'ASOSAI permettent à toutes les ISC de communiquer entre elles avec des contenus et des expériences assez harmonisées. Les ISC membres de l'ASOSAI ont apporté un soutien inébranlable à toutes les activités de l'organisation. La croissance de l'ASOSAI est intimement liée à celle de l'INTOSAI. Un exemple intéressant en est la façon très active dont l'ASOSAI a encouragé l'adoption des ISSAI par ses membres. C'était d'ailleurs le thème du 5^e Symposium de l'ASOSAI qui s'est tenu au début de cette année à l'occasion de la 12^e Assemblée de l'ASOSAI. Les documents nationaux et les débats de ce symposium ont beaucoup contribué à créer parmi les membres de l'ASOSAI une quasi unanimité en faveur de l'adoption des ISSAI.



M. Vinod Rai, ancien Contrôleur et Vérificateur général de l'Inde, s'adresse à la 12^e Assemblée de l'ASOSAI à Jaipur, Inde, 2012





Notre ISC est fermement convaincue que l'interaction multilatérale au sein de l'ASOSAI aussi bien que de l'INTOSAI devrait être portée à un niveau supérieur de collaboration et d'échange d'expériences.

Cérémonie d'ouverture de la 12^e Assemblée de l'ASOSAI à Jaipur, Inde, 2012

Porter la coopération à des niveaux supérieurs

L'INTOSAI a pris des mesures importantes afin de renforcer davantage les capacités des ISC membres. L'IDI et la coopération INTOSAI / bailleurs de fonds représentent des avancées majeures en ce sens. L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) a été créée en 1986 afin de promouvoir l'avancement de la comptabilité publique et du contrôle des finances publiques, en particulier dans les pays en développement, par le biais de l'échange d'informations et de la formation pour les praticiens et les formateurs des ISC. La coopération INTOSAI -bailleurs de fonds, pour sa part, cherche à utiliser de façon optimale les capacités des donateurs au moyen de dispositifs mis en place avec des ISC spécifiques et axées sur la demande de ces dernières, tout en établissant un plan d'action et des objectifs permettant de tirer profit de toutes les compétences disponibles au sein de l'INTOSAI. Un appel international à propositions a été lancé en septembre



2011 pour permettre à toutes les ISC, ainsi qu'à tous les organes et régions de l'INTOSAI, de présenter des propositions axées sur la demande et fondées sur les besoins des ISC des pays en développement. La réponse à cet appel a été positive. La coopération INTOSAI-bailleurs de fonds vise à créer un fonds fiduciaire multidonateurs destiné à améliorer les performances des ISC des pays en développement. Ces initiatives ont suscité un grand intérêt parmi les ISC des pays en développement.

Conclusion

L'INTOSAI a permis aux ISC d'effectuer des progrès importants dans le domaine de la reconnaissance de leur rôle de rouage essentiel de la bonne gouvernance dans le monde entier. Le partage des connaissances a été un élément essentiel de ce parcours, car il facilite et approfondit l'adoption et l'assimilation des meilleures pratiques internationales dans le domaine du contrôle externe. L'ISC de l'Inde est engagée aux côtés de l'INTOSAI dans toutes les initiatives que cette dernière entreprend dans le but d'atteindre ses objectifs.



Contribution de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI)

Magnus Borge Directeur général de l'IDI

UN SECRÉTARIAT CONSACRÉ À LA FORMATION DES ISC DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT





Contribution de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI)

Magnus Borge Directeur général de l'IDI

> Commission de partage des connaissances Task force sur la base de données d'informations relatives aux ISC Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

Membre

Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC Groupe de travail sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale et la corruption Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC Observateur

Un secrétariat consacré à la formation des ISC des pays en développement

La création de l'IDI lors du XIIe INCOSAI en 1986 était l'aboutissement de discussions qui avaient lieu au sein de l'INTOSAI depuis la fin des années 1970. Les membres affirmaient en effet depuis longtemps qu'une structure internationale était nécessaire pour promouvoir la formation du personnel des ISC, en particulier celles des pays en développement; la centralisation de la formation des formateurs et l'élaboration de programmes étaient au cœur de la démarche. La structure dont on souhaitait la création devait être axée sur des programmes et des activités de formation sur les *fondamentaux* de la comptabilité et du contrôle, tout en mettant l'accent sur le rôle des groupes régionaux de l'INTOSAI dans la mise en œuvre des formations. En fait il a été décidé depuis le début que les cours devaient être mis en place sur le plan régional, au lieu d'obliger le personnel des ISC à se déplacer à un siège central de l'IDI pour les formations. L'IDI devait également faire office de centre de collecte et de diffusion d'informations, de mise au point de matériels et de formation des formateurs et des gestionnaires de la formation. Quant au financement, des fonds devaient être mobilisés auprès d'organismes de coopération et d'aide au développement.



Les premières années de l'IDI

Depuis la création de l'IDI, son Secrétariat a été rattaché au Bureau du Vérificateur général du Canada ; un Comité directeur a été mis en place, présidé par le Vérificateur général du Canada et le Contrôleur général des États-Unis d'Amérique. Les activités de l'IDI ont débuté en 1987, avec la mise en œuvre de ses premiers programmes de formation et la publication de la première édition du Répertoire international de programmes de formation en vérification. L'IDI a mis en place un comité consultatif composé de représentants des régions de l'INTO-SAI et d'autres ISC, ce qui a lancé une collaboration étroite avec les ISC et les régions de l'INTOSAI, qui ne devait jamais se démentir depuis, en vue de définir les besoins en matière de formation et de concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation sur le plan régional ou sous-régional.

Pendant les dix premières années, entre 1986 et 1995, les programmes mis en place étaient en règle générale des formations techniques répondant aux besoins spécifiques des ISC des différentes régions. Elles avaient pour but d'améliorer les compétences des professionnels du contrôle par le biais de cours sur la planification et la supervision des audits, les audits dans un cadre informatique et les vérifications par sondage ; il s'agissait aussi de doter les gestionnaires de la formation et des ressources humaines de nouvelles compétences au moyen d'ateliers et de séminaires spécifiques.

L'évolution du rôle de l'IDI

Après dix ans d'existence de l'IDI, un examen de ses programmes et activités, mené auprès de l'ensemble de l'INTOSAI, a mis en évidence le besoin de créer des infrastructures régionales de formation, afin d'assurer la durabilité et la viabilité sur le long terme des résultats obtenus sur le plan régional et local. En conséquence, l'IDI a mis en place et lancé en 1996 le Programme de formation régionale à long terme (LTRTP selon son acronyme anglais), destiné à renforcer les capacités institutionnelles et humaines sur le plan régional, tout en apportant des avantages aux ISC prises individuellement. Ce programme avait essentiellement pour but d'aider les groupes régionaux et les ISC membres à améliorer leurs capacités en matière de formation et à élargir la portée de leurs activités de formation et d'échange d'informations en mettant en place des infrastructures de formation susceptibles d'assurer la viabilité et la durabilité des programmes régionaux de formation. Pour ce faire, le programme prévoyait la création de nouveaux comités régionaux de formation, la mise au point de plans opérationnels et de lignes directrices de formation sur le plan régional, et l'établissement



d'une base de spécialistes diplômés dans chaque région, capables d'évaluer les besoins en formation et d'y répondre en organisant des formations adaptées sur le plan local et régional.

Le Programme a été conçu de façon à permettre aux groupes et aux sous-groupes régionaux de prendre progressivement en main la démarche de renforcement de leurs capacités et, au lieu de se borner à définir leurs besoins, leur permettre de concevoir, mettre au point, mettre en œuvre, évaluer et financer les activités de formation de leur région respective. Le rôle direct du Secrétariat de l'IDI en matière de formation régionale devait diminuer graduellement. Il allait en revanche assurer la coordination et l'appui, faciliter l'échange de méthodes et de techniques, aider à identifier les ressources humaines, matérielles et financières, et fournir des conseils et des orientations.

Le Secrétariat de l'IDI : du Canada à la Norvège

Le XVIº INCOSAI (1998) a entériné une proposition visant à transférer le Secrétariat de l'IDI à l'ISC de Norvège au début de 2001. Après 15 ans d'existence, un changement de direction et de siège pouvait être bénéfique pour l'IDI et encourager un renouvellement des idées et des activités. Le transfert s'est effectué sans difficultés et le nouveau Secrétariat de l'IDI, établi en Norvège, a pris en charge les activités de l'IDI en 2001. Le Comité directeur de l'IDI en Norvège est présidé par le Vérificateur général de la Norvège et comprend des membres représentant le Canada, la Norvège, la Suède, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et le Zimbabwe. Le président de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI et le Secrétariat général de l'INTOSAI sont des observateurs permanents auprès du Comité directeur. La coopération et la coordination des activités a toujours été excellente entre l'IDI et le Secrétariat général de l'INTOSAI.

Après trois années de travail sur le plan régional, le Programme IDI/AFROSAI-E de perfectionnement en gestion est mis en œuvre sur le plan national, ISC de Tanzanie, Dar es Salaam, 2012



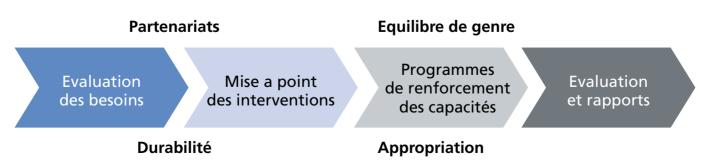


Les informations issues d'une enquête menée auprès des ISC de pays en développement en 1999-2000 ont servi à l'élaboration du premier plan stratégique de l'IDI pour 2001-2006. Le plan envisageait le maintien et le développement des infrastructures régionales de formation, l'élargissement des programmes vers de nouveaux domaines, notamment une coopération plus systématique avec les commissions et les groupes de travail de l'INTOSAI, et l'exploration de l'apprentissage en ligne comme nouveau vecteur de formation pour les ISC.

De la formation pure au renforcement des capacités à part entière

Suite à une démarche de planification élargie et consultative en 2004-2005, l'IDI a mis au point une nouvelle stratégie à long terme pour la période 2007-2012. Au fil des années, une évolution se dessinait en faveur d'une *formation pour avoir un impact*, au lieu de la simple formation en classe. Cette évolution était nécessaire afin que la formation ne devienne pas une fin en elle-même et qu'elle reste un moyen subordonné à une fin, à savoir le renforcement réel des capacités des ISC cibles. Le plan stratégique de l'IDI pour 2007-2012 allait dans le sens de cette évolution et aspirait aussi à préserver l'excellente réputation dont bénéficie l'IDI au sein de l'INTO-SAI. Un changement stratégique s'est opéré ces dernières années au sein de l'IDI et elle fonctionne en accord avec un modèle spécifique de renforcement des capacités.

Pour l'IDI, la démarche de renforcement des capacités des ISC comporte deux dimensions : l'amélioration des compétences des personnes et les systèmes organisationnels. La première dimension vise à combler des insuffisances en matière de connaissances, de compétences et d'attitudes du personnel des ISC à différents niveaux. Si la formation classique en face à face garde une place importante, l'IDI emploie d'autres méthodes plus intégrées aux lieux de travail, comme les audits pilotes. La dimension organisationnelle comporte la mise en place de procédures et de structures d'audit et d'appui au sein des ISC. Les deux dimensions sont imbriquées et complémentaires. Pour mettre en œuvre cette approche, l'IDI a adopté un modèle qui comporte les étapes successives indiquées ci-dessous.







Pour évaluer les besoins, l'IDI a mis au point un cadre et des orientations d'évaluation. Le cadre porte sur les insuffisances dans les compétences professionnelles des employés et les structures organisationnelles des ISC. Après avoir défini les besoins, l'IDI met au point des interventions adaptées pour y répondre, en consultation étroite avec les ISC participantes et autres parties prenantes régionales.

L'expérience de l'IDI montre que la formation en classe toute seule n'a que des effets limités. Par conséquent, les programmes de l'IDI combinent le renforcement des compétences théoriques avec leur mise en application pratique. La partie théorique est effectuée en face à face en classe, ou, de plus en plus, en ligne. La mise en application pratique suit, avec notamment des audits pilotes, accompagnés d'une aide sur le terrain et de réunions évaluatives. En règle générale, les programmes comportent aussi une composante de mise en œuvre de nouvelles méthodes dans les ISC concernées. Sur la base des expériences acquises et des leçons apprises, les produits et résultats de la formation sont documentés sous la forme de rapports, manuels ou autres documents d'orientation, qui sont mis gratuitement à disposition de toutes les ISC et d'autres parties prenantes.

L'IDI continue de mettre en œuvre ses activités de renforcement des capacités essentiellement par le biais de structures régionales ou sous-régionales de l'IN-TOSAI. Ces activités peuvent comprendre des ISC en développement de plus d'une région (programmes transrégionaux), d'une région entière, ou, le plus souvent, de groupes d'ISC appartenant à une même région. Il s'agit d'une approche efficace et durable qui réduit les coûts car elle touche de nombreuses ISC ayant des besoins et des difficultés similaires, elle contribue à la création de réseaux ré-

Délégués d'ISC africaines (CREFIAF) participant à des ateliers sur *L'évaluation des* besoins et la planification stratégique, Maroc, 2012

L'équipe de formateurs et d'organisateurs du Programme de formation IDI/AFROSAI-E sur la Vérification des technologies de l'information, Afrique du Sud, 2012.



A partir de la gauche, M. Kevin Vanderpuye (ISC du Ghana), Mme Florence Kiriinya (IDI/ISC du Kenya), Mme Shefali Andaleeb (IDI/ISC de l'Inde), Mme Erica Dien (ISC de Namibie), M. Richard Brisebois (ISC du Canada), Mme Bernadene Rautenbach (ISC d'Afrique du Sud) et Mme Vongai Shiri (ISC du Zimbabwe).



gionaux, encourage l'apprentissage entre les pairs ainsi que la coopération triangulaire et sud-sud, et elle passe par des structures régionales qui sont en rapport étroit avec leurs membres et les connaissent bien.

Un cadre de résultats a été mis au point pour les programmes de renforcement des capacités de l'IDI, afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins des ISC et qu'ils contribuent à l'amélioration durable de leurs performances.

L'IDI comme secrétariat de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

En 2010, l'IDI a été choisie pour assurer le secrétariat de la coopération INTO-SAI-bailleurs de fonds. Cette fonction est maintenant une partie intégrante de l'IDI, au même titre que la poursuite de ses autres activités, dans le but de créer des synergies. L'IDI, qui fait partie de l'INTOSAI et coopère de façon permanente avec les ISC, les régions et les commissions de l'INTOSAI, dispose d'un vaste réseau de contacts parmi les destinataires de cette initiative. Le Secrétariat de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds tire parti du savoir-faire de l'IDI pour ce qui est du cadre de l'INTOSAI, de son vaste réseau de contacts et de son expérience en matière de renforcement des capacités, afin d'assurer l'implication et l'appropriation voulue de la part des ISC.

Quant aux activités de renforcement des capacités de l'IDI, un cadre de résultats a été mis au point aux fins de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds. Ce cadre permettra de suivre et de mesurer les progrès en matière d'appui fourni aux ISC des pays en développement.

L'avenir de l'IDI

Dans le Plan stratégique de l'INTOSAI 2011-2016, l'IDI, qui est à l'heure actuelle l'un des organes principaux de l'INTOSAI, est perçue comme un partenaire important pour la réalisation des objectifs stratégiques de l'organisation. L'appui à la mise en œuvre des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle (ISSAI) est de loin la tâche la plus étendue et la plus importante pour l'IDI selon le Plan stratégique de l'INTOSAI. L'accent a été souvent mis sur les ISSAI opérationnelles du niveau 4, mais il est évident qu'il ne peut y avoir de mise en œuvre réussie à ce niveau sans conformité avec les ISSAI des niveaux supérieurs, 1, 2 et 3. D'une façon générale, toutes les activités de renforcement des capacités de l'IDI peuvent être mises en rapport avec le cadre des ISSAI, qui





Participants à la réunion sur la mise au point de produits du Programme de mise en oeuvre des ISSAI, Oslo, Norvège, 2012

De gauche à droite au fond :

M. Mourad Ben Gassouma (ISC de Tunisie), Mme Margret Te Paeru-a-te Ara Numanga (ISC des Iles Cook), Mme Mere Take Waqanicagica (ISC de Fidji), M. Subramanian Krishnan Sangaran (ISC de l'Inde), Mme Carolyn Dawn Lewis Watson (ISC de la Jamaïque), M. Dagomar Henriques Lima (ISC du Brésil), Mme Isha Odeane Abraham Mc. Donald (ISC de Grenade), M. Khalid Hamid (ISC des EAU), M Md. Shofiqul Islam (IDI)

De gauche à droite au premier rang :

Mme Jianhua Qian (IDI), M. Abdullah Omer Karamollaoglu (ISC de Turquie), Mme Violet Roebeck-Fasavalu (ISC de Samoa), Mme Luz Loreto Tolentino (ISC des Philippines), Mme Archana P. Shirsat (IDI), Mme Manako Leocadia Ramonate (ISC du Lesotho), M. Magnus Borge (IDI), Mme Mafani Constance Masoabi (ISC du Lesotho), Mme Ines Metsalu (ISC d'Estonie), Mme Josephine Mukomba (AFROSAI-E)



couvre une part de plus en plus importante du mandat de toutes les ISC au fur et à mesure que le cadre s'élargit et que les différents niveaux sont harmonisés. Le prochain plan stratégique de l'IDI, à partir de 2013, mettra davantage l'accent sur l'appui à la mise en œuvre des ISSAI.

L'IDI: un partenariat permanent avec les parties prenantes

La contribution et les apports en nature des membres de l'INTOSAI à toutes les étapes du développement de l'IDI ont été un élément clé de son succès. Sans le soutien des ISC qui ont mis à disposition des spécialistes des matières concernées, des spécialistes de la conception et de la mise en œuvre de formations, ou qui ont accueilli les ateliers de l'IDI, les activités de cette dernière ne pourraient pas se poursuivre. Les donateurs qui apportent leur appui financier représentent un autre ensemble crucial de partenaires. Sans l'approbation du Parlement norvégien et le soutien financier du Ministère des affaires étrangères et de la Norad (l'Agence norvégienne de coopération internationale au développement), l'ISC norvégienne n'aurait jamais pu accueillir le Secrétariat de l'IDI. Les contributions financières directes de bailleurs de fonds multilatéraux et d'organismes de coopération au développement de nombreux pays ont permis à l'IDI de mettre à la disposition des ISC de pays en développement des activités de renforcement des capacités adaptées et novatrices.

Pour des informations actualisées sur l'IDI, aller à www.idi.no.



Contribution de l'ISC de l'Irak

LA COOPÉRATION DE L'ISC DE L'IRAK AVEC L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de l'Irak

Commission des normes professionnelles
Commission du renforcement des capacités
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement
des capacités des ISC
Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information
Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le
blanchiment de capitaux à l'échelle internationale

La coopération de l'ISC de l'Irak avec l'INTOSAI

Les ISC jouent un rôle prédominant en matière de contrôle des activités économiques de toutes les entités publiques au nom du pouvoir législatif. L'Institution supérieure de contrôle irakienne, fondée en vertu de la Loi n°17 de 1927, est une institution publique, financièrement et administrativement indépendante, dotée de la personnalité morale. Elle a pour mission d'assurer la protection des fonds publics, de lutter contre la corruption administrative et financière, de renforcer l'obligation redditionnelle des services publics et d'améliorer les finances et la crédibilité du gouvernement irakien. Il s'agit là de la première loi qui a régi notre ISC. Après l'indépendance de l'Irak, notre ISC a continué d'évoluer et de progresser, de pair avec les changements politiques, économiques et législatifs du pays. Cette évolution est allée de pair avec l'adoption de lois régissant ses activités, notamment les lois (42), (149) et (6) promulguées en 1968, 1980 et 1990 respectivement. La nouvelle Loi n°3 I de 2011 a conféré à notre ISC de nouveaux mandats qui renforcent son indépendance organisationnelle et administrative. Ces mandats avaient pour but d'assurer la réalisation de ses missions et les activités qu'elle doit mettre en place vis-à-vis des entités qu'elle contrôle. Depuis sa création, notre ISC a joué un rôle actif en tant qu'Institution supérieure de contrôle de l'Irak et a assuré un grand nombre de services à l'État dans les domaines du contrôle et de la vérification, au nom du pouvoir législatif. Elle vérifie les états financiers, effectue des audits de performance et soumet des rapports sur les résultats du secteur public conformément à la réglementation en vigueur, et selon des calendriers préalablement définis. Elle entretient des relations avec des organisations professionnelles internationales en partageant des expériences et des points de vue avec ces dernières dans le domaine du contrôle des finances publiques. Notre ISC vise à mettre en œuvre des moyens de coopération et d'échange d'expériences avec d'autres ISC du monde entier, par le biais des organisations internationales concernées. Elle a adhéré à l'INTOSAI en 1974 et participe à ses



réunions annuelles ; elle se conforme à toutes ses recommandations, principes et lignes directrices. Elle a également rejoint un certain nombre de Commissions de l'INTOSAI, notamment les Commissions des normes professionnelles (PSC) et du renforcement des capacités (CBC) et le Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale. En outre, notre ISC fait partie depuis peu du Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information. Elle a participé à un grand nombre d'activités réalisées sous l'égide de l'INTOSAI. Les principaux événements de l'INTOSAI auxquels notre ISC a participé ces trois dernières années sont les suivants :

1. Participation au 20° Symposium ONU/INTOSAI intitulé *L'INTOSAI-Partenaire actif dans le réseau international de lutte contre la corruption ; assurer la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et réduire la pauvreté*, qui s'est tenu au Centre international de Vienne en 2009. Des accords internationaux de lutte contre la corruption ont été présentés lors de ce symposium ; on y a également évoqué la mise en œuvre des Objectifs du millénaire ainsi que les principales recommandations des meilleures pratiques en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et la corruption à l'échelle internationale, d'après l'INTOSAI. Lors de ce symposium, l'Irak a également rejoint le Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale. Nous assistons depuis, en notre qualité de membres, aux réunions du groupe. Dans le cadre de cette activité, l'Irak a présenté un document précisant les mesures adoptées par notre ISC pour lutter contre la corruption et promouvoir la transparence dans l'administration publique.



Délégation de l'ISC de l'Irak, dirigée par son Président, M. Abdul Basit Turki Said, lors du 20° Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011



- 2. Participation à la 12^e réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, qui s'est tenue du 25 au 29 janvier 2009 à Doha (Qatar), pour débattre d'un certain nombre de sujets concernant l'environnement, le développement durable et les méthodes de vérification environnementale. Les ISC ont débattu d'enjeux locaux, régionaux et internationaux, ainsi que des mesures correctrices mises en œuvre par ces institutions pour concevoir et gérer des procédures de vérification environnementale. Au cours de cette réunion, l'Irak a présenté une étude de cas reprenant l'expérience de notre ISC avec la Société nationale de fabrication de batteries, pendant l'exercice 2006.
- 3. Par le biais du Ministère des affaires étrangères, l'Irak a apporté son soutien à l'initiative de l'INTOSAI sur l'adoption des Déclarations de Lima et de Mexico sous la forme d'une résolution du Conseil économique et social ou de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans le but de promouvoir l'indépendance des ISC et le contrôle des finances publiques. Le Ministère a demandé à ses représentants situés hors du pays de soutenir et d'encourager cette initiative.
- 4. Participation au 6° Séminaire sur l'audit de performance et à la 19° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur le contrôle de la technologie de l'information, qui se sont tenus en Chine du 12 au 17 avril 2010. Ils portaient sur les indicateurs de performance mesurant l'efficacité de projets de contrôle TI et la viabilité des investissements. Au cours de cette réunion, l'Irak a présenté une étude pour discussion. Elle a également fait une présentation sur le concept de planification intégrée, qui recouvre la planification stratégique et complète des systèmes de technologie de l'information, l'évaluation des projets, le cadre de l'étude de faisabilité économique des systèmes informatiques, l'évaluation des systèmes stratégiques mis en œuvre dans ce domaine, des applications et de l'infrastructure, l'élaboration d'une stratégie de travail, l'évaluation stratégique de cette technologie, les indicateurs de la viabilité des investissements dans le cadre de ces projets, l'analyse du retour sur investissements, les indicateurs des avantages et du retour des investissements réalisés par le biais de ces projets.
- 5. En tant que membre de la Commission du renforcement des capacités (CBC), l'Irak a participé à l'élaboration d'un guide sur l'optimisation de l'utilisation et des effets des rapports d'audits. M. Martin Sinclair, vérificateur-général adjoint du Royaume-Uni et Président de la Souscommission 1 de la Commission, a adressé un exemplaire de ce guide à M. Ahmed El Midaoui, ancien Président de la Cour des comptes du Maroc,



qui a exprimé toutes ses félicitations pour la réalisation de cet ouvrage. Ce guide a été présenté lors de la réunion plénière de la Commission en Afrique du Sud, à laquelle assistait l'Irak dans le cadre du XX^e INCOSAI qui s'est tenu en octobre 2010.

6. Participation à la 5° réunion du Groupe de travail pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale, qui s'est tenue à Prague, en République Tchèque, du 12 au 14 septembre 2011. Cette réunion a traité des moyens de coopération avec le Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, auquel a adhéré l'Irak par le biais de son appartenance à l'équipe de travail de l'ARABOSAI sur la vérification environnementale. Cette coopération avait pour but d'élaborer des lignes directrices en matière de lutte contre la corruption et la fraude dans le domaine de la vérification environnementale. Au cours de cette réunion, il a également été envisagé de créer une base de données sur les meilleures pratiques et les expériences des ISC dans le domaine de la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux.



Délégation de l'ISC de l'Irak, dirigée par son Président, M. Abdul Basit Turki Said, lors du 22° Symposium ONU/INTOSAI à Vienne, Autriche, 2013

7. Participation au 21° Symposium ONU/INTOSAI, qui s'est tenu du 13 au 15 juillet 2011 à Vienne. Ce Symposium avait pour thème les *Procédures efficaces de coopération entre les institutions supérieures de contrôle et les citoyens afin d'améliorer la reddition de comptes dans le secteur public.* Cette réunion a permis d'évaluer la manière dont les différentes ISC incitent les citoyens à participer à leurs travaux et la manière dont elles les



informent de leurs propres activités. L'Irak a présenté un rapport intitulé Définir et communiquer les valeurs et les avantages des ISC.

8. Il avait été prévu que notre ISC participe à la 4° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI pour la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, qui s'est tenue en Équateur les 5 et 6 août 2010. Cette réunion visait essentiellement à examiner l'avancement des travaux du Groupe de travail depuis la session précédente, et à débattre des rapports présentés par les ISC appartenant au Groupe. En outre, cette réunion avait pour but d'adopter le plan d'action du Groupe pour la période 2012-2015. En fin de compte, l'Irak n'a pas pu assister à cette réunion en raison de problèmes liés au voyage.

Les activités et les services de l'INTOSAI jouent un rôle majeur en matière de renforcement des capacités institutionnelles des ISC membres. En outre, ils permettent de promouvoir les relations de coopération et de partager les connaissances et compétences des ISC.

Notre ISC a tout mis en œuvre pour sensibiliser son personnel à l'importance de l'adhésion à une organisation si importante et prestigieuse. Dans ce but, elle a mis en place des formations et des échanges de personnels lors d'activités de formations tenues à l'intérieur et à l'extérieur du pays, afin de leur faire prendre conscience de l'importance de cette adhésion. Notre ISC a amélioré ses compétences et l'efficacité de ses résultats en appliquant les principes et les normes de l'INTOSAI, et en adoptant les principes de transparence lors des audits. Notre ISC souhaite être un membre actif de cette Organisation. Dans ce but, elle se propose d'échanger des informations, de renforcer la communication, de rejoindre des groupes de travail avec d'autres ISC membres pour travailler à la résolution de problèmes et d'obstacles, et d'accroître sa participation aux conférences organisées par l'INTOSAI. Enfin, elle souhaite tirer profit des acquis et de l'expérience précieuse des pays membres de cette Organisation en matière d'audits.





Contribution de l'ISC du Japon

Hiroyuki Shigematsu Ancien Président du Conseil de vérification des comptes du Japon

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DE L'ISC DU JAPON





Contribution de l'ISC du Japon

Hiroyuki Shigematsu Ancien Président du Conseil de vérification des comptes du Japon

Commission des normes professionnelles
Commission du renforcement des capacités
Comité de pilotage de la Commission du renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-comité 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC
Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information
Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle
de l'aide en cas de catastrophes
Groupe de travail sur la modernisation financière et la
réforme de réglementation

La coopération internationale de l'ISC du Japon

C'est un grand honneur pour moi de contribuer à cette publication historique commémorant le 60° anniversaire de l'INTOSAI. Je souhaiterais rendre hommage à nos collègues de cette communauté internationale ainsi qu'au Secrétariat général, qui a assuré la liaison entre nous et nous a permis d'entretenir des relations cordiales au cours de ces décennies. Dans cet article, je me propose de présenter succinctement les activités de l'Institution supérieure de contrôle du Japon liées à l'INTOSAI, et de décrire les principaux jalons de l'histoire de cette Organisation.

1 Une coopération internationale longue de plus d'un demi-siècle

La relation de longue date qui existe entre notre ISC et l'INTOSAI remonte à 1956, date à laquelle notre Conseil avait participé au II^e INCOSAI qui s'était tenu à Bruxelles, et avait rejoint la communauté internationale des Institutions supérieures de contrôle. À cette époque, la période de très forte croissance économique du Japon n'en était qu'à ses débuts et de ce fait les institutions de contrôle des finances publiques étaient confrontées à des exigences croissantes de la part des citoyens. Depuis lors, notre ISC a participé à tous les Congrès de l'INTOSAI et s'est impliquée dans nombre d'activités de l'Organisation.



En 1968, le VI^e INCOSAI s'est tenu à Tokyo et a rassemblé 70 ISC qui ont débattu de diverses questions. Il s'agissait de la première Conférence internationale qui se tenait au Japon sur le contrôle des finances publiques, et notre ISC a alors tout mis en œuvre pour mener à bien toutes les tâches nécessaires, notamment obtenir l'approbation du gouvernement, solliciter la présence du Prince héritier du Japon et de la Princesse son épouse, et ainsi de suite. Je suppose que le succès de cette conférence a dû être un soulagement pour tous ceux qui y ont participé.

Avant la tenue de l'INCOSAI, en 1967, le Conseil économique et social des Nations Unies a accordé à l'INTOSAI un statut spécial en tant qu'ONG à statut consultatif. À ce propos, pendant le VI° INCOSAI, M. Jörg Kandutsch, alors Président de l'ISC d'Autriche et premier Secrétaire général de l'INTOSAI, a formulé les propos suivants :

« L'acquisition de ce statut constitue le plus grand succès qui puisse aujourd'hui couronner nos efforts. Néanmoins, il nous appartient maintenant de mettre en pratique cette coopération des plus honorables avec l'un des principaux organismes des Nations Unies... pensons à notre mission professionnelle commune et interprétons notre association avec l'un des organismes spécialisés des Nations Unies en accord avec les intentions des Nations Unies, à savoir de promouvoir l'esprit de paix et de compréhension entre tous les hommes, et ce, en dépit des nombreux obstacles que nous rencontrerons sur cette route! »

Il convient de mentionner que d'autres réalisations majeures se sont inscrites par la suite dans cet esprit de l'INTOSAI que mentionnait M. Kandutsch dans ses propos. C'est le cas notamment de la Résolution adoptée par la 66° Assemblée générale des Nations Unies, le 22 décembre 2011, Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Il va sans dire qu'il s'agit là du fruit des efforts majeurs accomplis pendant de nombreuses années par M. Josef Moser, Président de l'ISC de l'Autriche et Secrétaire général actuel de l'INTOSAI.

En outre, il convient de rappeler que le VIe INCOSAI, qui s'est tenu à Tokyo, a adopté les premiers Statuts de l'INTOSAI, qui établissaient officiellement l'INTOSAI comme Organisation internationale permanente des Institutions supérieures de contrôle. Ces Statuts définissaient également le rôle du Président de la Cour des comptes de la République d'Autriche comme chef du Secrétariat général de l'INTOSAI. Ces Statuts, qui ont fait l'objet de plusieurs révisions depuis, constituent le pilier majeur sur lequel reposent les valeurs d'obligation redditionnelle et de transparence de l'INTOSAI.



2 Évolution récente de l'INTOSAI

De 1966 à 1983, puis de 2001 à 2007, notre ISC a été membre du Comité directeur de l'INTOSAI. Lors de son second mandat, notre ISC a pris part à un grand nombre de décisions innovantes, notamment l'élaboration et l'adoption du premier Plan stratégique de l'INTOSAI, l'établissement du cadre des ISSAI, et le lancement de plusieurs grandes Commissions et d'autres groupes en concertation avec le Secrétariat général et d'autres ISC membres.

Aujourd'hui notre ISC est membre de plusieurs Commissions et Groupes de travail au sein de l'INTOSAI, notamment la Commission des normes professionnelles, la Commission du renforcement des capacités (Comité de pilotage et Sous-comité 1), l'IDI, le Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information, le Groupe de travail sur l'obligation redditionnelle et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes, et la Task force sur la crise financière mondiale. Pour chaque réunion de ces Commissions et de ces groupes, nous avons essayé d'envoyer des délégués dans le but de contribuer au travail de l'INTOSAI et de partager des connaissances et des expériences avec d'autres ISC membres.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs réunions, notamment la 4° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur l'audit des institutions internationales en 2003, la 17° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur le contrôle de la technologie de l'information en 2008 et la 5° réunion du Sous-comité 1 de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI en 2012.



17º réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification des technologies de l'information, Tokyo, Japon, 2008





Réunion de la Sous-commission 1 de la Commission du renforcement des capacités : Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC, Tokyo, Japon, 2012

Outre notre participation ininterrompue aux activités de l'INTOSAI, je souhaiterais également mentionner nos activités dans le cadre de l'Organisation asiatique des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ASOSAI), l'un des groupes de travail régionaux de l'INTOSAI, fondé en 1978. Durant l'histoire de l'ASOSAI, notre ISC a eu l'occasion de contribuer à diverses activités, notamment dans le domaine du renforcement des capacités des ISC membres. À cet égard, pendant plus d'une décennie, les présidents de notre ISC ont assumé la fonction de responsable de la formation de l'ASOSAI (administrateur du programme de formation de l'ASOSAI, avant 2009), chargé de la planification et de la mise en œuvre d'un certain nombre de programmes de formation avec le Secrétariat général de l'ASOSAI.



3º Assemblée et 2º Séminaire international de l'ASOSAI, Tokyo, Japon, 1985





Délégués de l'ISC du Japon lors de la 11^e Assemblée de l'ASOSAI et de la 40^e et 41^e sessions de son Comité directeur, Islamabad, Pakistan, 2009

Du point de vue d'un responsable de la formation, je suis convaincu que chaque vérificateur des ISC doit acquérir constamment de nouvelles connaissances et actualiser ses compétences pour remplir sa mission au quotidien. Je souhaiterais faire tout mon possible pour promouvoir le renforcement des capacités dans la région asiatique, en coopération avec les instances chargées du renforcement des capacités au sein de l'INTOSAI, notamment la Commission de renforcement des capacités et la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds.

3 Perspectives d'avenir de l'INTOSAI

En tant que Président de l'ISC du Japon et membre de cette extraordinaire communauté internationale d'institutions supérieures de contrôle, je souhaiterais rendre de nouveau hommage à mes collègues de l'INTOSAI ainsi qu'à M. Moser pour le travail majeur qu'ils ont accompli afin d'assurer la mise en œuvre des activités actuelles et futures de l'INTOSAI. Je suis convaincu qu'il est essentiel de resserrer les liens qui unissent déjà les ISC membres par le biais d'une communication en face à face entre les responsables des ISC et d'une communication régulière dans le cadre du travail.

Face aux craintes et aux critiques croissantes dont la gestion des finances publiques fait l'objet, l'INTOSAI ainsi que chacune des ISC se trouvent confrontées à de fortes attentes de la part du public. Compte tenu de cette situation, il est grand temps que nous mettions à profit les connaissances et l'expérience acquises au cours des dernières décennies. À ce propos, j'invite ici tous les membres de l'INTOSAI à se pencher sur les excellents travaux menés dans ce domaine par nos prédécesseurs et à y trouver une source d'inspiration et d'enseignement.



Au cours du 6º INCOSAI qui s'est tenu à Tokyo en 1968, mentionné ci-dessus, les participants des ISC du monde entier ont débattu de divers sujets dans le cadre des deux thèmes traités par le Congrès, notamment, *les méthodes et procédures du contrôle supérieur* et *la méthode du rapport dans les institutions supérieures de contrôle*. S'il s'agit, certes, de sujets qui ont été traités à maintes reprises pendant plus d'un demi-siècle, il n'en demeure pas moins que ces sujets sont toujours d'actualité. À l'instar des remarques de M. Kandutsch qui s'appliquent tout à fait à la situation actuelle, chaque fois que vous vous référez à des documents et des dossiers antérieurs, vous découvrirez que vos collègues, il y a plusieurs décennies déjà, avaient formulé de précieuses suggestions. Je suis intimement persuadé qu'il s'agit là d'une autre manière de partager *l'expérience mutuelle* qui *profite à tous*.



Contribution de l'ISC du Koweït

L'ÉVOLUTION DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC du Koweït

Commission de renforcement des capacités Commission de partage des connaissances Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale Membre

L'évolution de l'INTOSAI

La Loi n°30, adoptée en 1964, a créé une institution de contrôle indépendante au Koweït : l'Office national de vérification des comptes publics. L'ISC est rattachée au Parlement et elle a pour mission d'assurer un contrôle efficace des fonds publics par le biais des compétences que lui confère sa loi organique.

Suite à la création de l'ISC et de ses différents départements, et dans l'exercice des tâches qui lui ont été confiées, l'ISC a souhaité adhérer à l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle, l'INTOSAI. Elle y a été admise en 1968. Depuis lors, notre institution a participé activement aux événements et aux activités de l'organisation, ce qui contribue à l'amélioration de ses performances dans l'exercice de ses fonctions. Les activités de l'INTOSAI contribuent également au renforcement des compétences et à une meilleure qualification de son personnel, par le biais des études publiées, des recommandations, des séminaires, des programmes de formations et d'une foule d'autres activités. Notre ISC a été témoin de l'accroissement du nombre de membres de l'organisation ainsi que de la diversité croissante de ses travaux et de l'élargissement du champ de ses activités, qui recouvrent toutes les missions des ISC membres et les aident à répondre à leurs besoins et à remplir les exigences liées à leurs tâches.

Dans le cadre de cette évolution, l'INTOSAI a abordé des sujets de la plus haute importance ; des décisions adaptées ont été prises, qui ont contribué à la réalisation des objectifs et des tâches de l'organisation. Comme nous le savons tous, la devise de l'INTOSAI, *L'expérience mutuelle profite à tous* aide à élargir le champ de la coopération entre les différentes ISC, ainsi qu'entre l'organisation, ses membres et les groupes régionaux.

L'Initiative de développement de l'INTOSAI, l'IDI, joue aussi un rôle important à travers l'aide et l'appui qu'elle apporte à la formation de formateurs spécialisés qui contribueront par la suite à mettre en œuvre les plans de formation des ISC au sein des groupes régionaux. En outre, le renforcement des capacités et des

Une délégation de l'ISC du Koweït visite la Cour des comptes de Belgique.



De gauche à droite, M. Philippe Roland (Président de la Cour des comptes de Belgique) et M. Khalid Al-Abdulghafour (ISC du Koweït)



compétences des vérificateurs et des ISC représente une tâche immense qui a été couronnée de résultats pratiques très importants et en accord avec les objectifs de l'INTOSAI.



Visite officielle de l'ISC du Koweït à la Cour des comptes des Pays-Bas, 2011.

De gauche à droite,
M. Ahmad Al-Faris,
M. André van Ommeren,
M. Hamad Al-Olayan,
Mme Awatif Al-Mansoor,
Mme Saskia J. Stuiveling
(Présidente de la Cour des
comptes des Pays-Bas),
Mme Hessah Al-Rashed

Notre institution appuie le soutien apporté aux sept groupes régionaux de travail, en conformité avec les règles de l'INTOSAI. Ces groupes ont pour but de développer la coopération technique et professionnelle entre les ISC à l'échelle régionale et internationale. Pour y parvenir, tous les groupes doivent être représentés au sein du Comité directeur de l'INTOSAI, ce qui leur permet de donner leurs avis, d'exposer leurs difficultés, de trouver des solutions, de se concerter dans le domaine des politiques à mettre en œuvre et d'élaborer des plans en concertation entre eux et avec l'ensemble de l'INTOSAI. Ces activités représentent des efforts positifs ; nous souhaitons qu'elles se poursuivent au bénéfice de tous les membres.



Atelier IntoSAINT pour les employés de l'ISC du Koweït, Koweït, 2012



L'approche de planification stratégique mise en place par l'organisation en tant que méthode de travail permettant de déterminer des étapes et de définir le champ d'action et les objectifs visés, est correcte et mérite l'appui et la coopération de tous les membres en vue de sa mise en œuvre et de sa continuité à l'avenir. Elle a conduit à une restructuration des commissions et des groupes de travail, ce qui a permis d'accroître l'efficacité de leurs fonctions au service des ISC. Nous espérons en outre que ces commissions et comités pourront porter davantage leur attention sur les événements actuels, notamment la crise financière mondiale, ainsi que sur les nouveaux défis qui se font jour dans le domaine du contrôle et de l'obligation redditionnelle.

L'évolution permanente du Secrétariat général, de sa structure et de ses activités, lui a permis de mener à bien ses tâches et de s'acquitter des fonctions qui sont les siennes d'une façon professionnelle et efficace. Cette démarche a contribué à resserrer les liens de coopération entre l'organisation et ses membres et à avancer vers la réalisation des objectifs.

L'organisation devra relever et surmonter d'autres défis afin de mener à bien ses tâches efficacement à l'appui des ISC membres. Cette évolution aidera les ISC à s'acquitter de leurs fonctions dans le domaine de la protection et de l'utilisation optimale des fonds publics, ainsi que du développement durable dans un contexte de transparence et de bonne gouvernance, par le biais d'un certain nombre de propositions, notamment :

- Poursuivre la planification stratégique, comme méthode de travail de l'organisation et des ISC membres. Encourager les membres à mettre en place leur propre planification stratégique et mettre en œuvre le Plan stratégique d'une façon efficace. S'efforcer d'intégrer le Plan stratégique au sein de l'organisation et des groupes de travail régionaux.
- 2. Renforcer la coopération entre les ISC membres, que ce soit dans un cadre bilatéral ou par le biais des groupes de travail régionaux.
- 3. Promouvoir les échanges et la coopération entre les membres de l'INTO-SAI et l'organisation elle-même, afin d'atteindre ses objectifs et de réaliser ses ambitions. Encourager les membres à apporter leur soutien aux différentes structures et activités de l'INTOSAI pour permettre à l'organisation de s'acquitter de ses fonctions et de ses tâches avec efficacité et efficience.
- 4. Confier davantage de fonctions aux commissions et aux groupes de travail de l'INTOSAI. Examiner les difficultés et les problèmes auxquels le monde



M. Osama Al-Faris (ISC du Koweït) lors de la 18^e réunion du Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information, Doha, Qatar, 2009

entier est confronté, notamment la crise financière, définir leurs effets, proposer des approches et des méthodes susceptibles de les surmonter et de prévenir leur récurrence à l'avenir. Accroître la coopération de l'organisation avec les ISC dans ce contexte et dans d'autres, en conformité avec les objectifs et les prévisions de l'INTOSAI. Utiliser les capacités, les compétences et l'expérience acquises par l'organisation dans les travaux et activités des différents comités et groupes.

L'ISC du Koweït souhaite élargir sa coopération et ses échanges avec l'INTOSAI et avec les membres des groupes de travail régionaux. Nous réaffirmons notre engagement et notre volonté de remplir nos obligations, mettant en pratique la devise de l'INTOSAI, *L'expérience mutuelle profite à tous*, et appuyant les ISC membres. Nous souhaitons coopérer le plus efficacement possible avec l'organisation et avec tous ses membres, afin d'affronter les défis que notre organisation internationale devra relever à l'avenir.



Contribution de l'ISC de Lettonie

Inguna Sudraba Ancienne Vérificatrice générale de la République de Lettonie

LA PROTECTION DES INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ PAR LA COOPÉRATION





Contribution de l'ISC de Lettonie

Inguna Sudraba Ancienne Vérificatrice générale de la République de Lettonie

> Commission de partage des connaissances Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés

Membre

La protection des intérêts de la société par la coopération

L'adoption des meilleures pratiques internationales, un outil de poids pour le renforcement des capacités

L'entrée du Bureau national d'audit de la République de Lettonie au sein de l'INTOSAI est relativement récente par rapport aux 60 ans de l'organisation. L'histoire compliquée de l'État letton a influencé l'histoire de l'institution supérieure de contrôle, qui a repris son travail en tant qu'institution moderne mi-1992, après 50 ans d'interruption.

L'entrée de notre ISC à l'INTOSAI le 17 octobre 1994 a été considérée comme une reconnaissance de sa participation professionnelle sur le plan international. Cependant, nous n'en étions qu'au début de notre professionnalisation ; notre institution manquait d'une méthodologie d'audit commune et les audits consistaient principalement à rechercher des erreurs comptables dans les finances publiques. En rejoignant l'INTOSAI – une plate-forme de coopération vitale, permettant de profiter de l'expérience des autres ISC – nous étions assurés de nous améliorer en termes professionnels. Au début de cette démarche, des relations internationales ont peu à peu été mises en place grâce à la participation à divers événements coopératifs professionnels de l'INTOSAI. Les premières conclusions ont été appliquées dans le domaine de la supervision et du contrôle des privatisations et dans celui de la vérification environnementale, après que notre ISC ait participé pour la première fois à un Congrès de l'INTOSAI – le XVe INCOSAI, qui s'est tenu au Caire en 1995. Cependant, ce n'est qu'après une décennie de coopération internationale que des occasions importantes se sont présentées en termes de coopération avec les membres de l'INTOSAI et d'établissement d'objectifs, afin d'améliorer systématiquement l'institution et lui permettre de répondre à ses besoins fondamentaux.



Après avoir clairement défini et adopté sa mission, notre ISC a pris conscience que ses premières mesures devaient s'orienter vers une amélioration sensible de son professionnalisme. Elle devait y consacrer tous ses efforts et établir dans ce but les normes les plus exigeantes. En effet, ce n'est qu'en devenant elle-même une organisation modèle qu'elle serait en mesure de mener des audits, de conseiller d'autres entités et de réaliser sa mission : aider l'État à gérer et à utiliser ses ressources d'une façon optimale. Consciente des avantages potentiellement élevés d'une aide extérieure à cet effet, notre ISC a pu constater les avantages découlant de l'adhésion à l'INTOSAI, une institution qui avait à l'époque 40 ans d'expérience et dont les membres étaient unis par une expérience et des compétences encore plus anciennes. Ayant acquis une meilleure connaissance de la situation et des tendances internationales ainsi que de ses propres besoins, notre ISC a pu choisir des partenaires de coopération ciblés, dont l'expérience était particulièrement adaptée aux besoins spécifiques de notre ISC. Des améliorations notables ont ainsi été possibles grâce à plusieurs projets bilatéraux menés avec d'autres membres de l'INTOSAI - l'ISC du Royaume-Uni et celle des Pays-Bas. Entre 2005 et 2007, notre ISC, en collaboration avec les partenaires du projet, a mis en place un important processus de réorganisation des structures de l'institution, où ont notamment été examinées les qualifications requises par les différents postes et le système de rémunération. Après avoir mis en place sa méthodologie d'audit et rédigé des manuels de contrôle, notre ISC a commencé à mettre en œuvre des audits conformément aux normes internationales du secteur. Notre ISC a également continué ses activités bilatérales de coopération, qui lui ont permis d'adapter le logiciel d'audit interne *TeamMate* et d'inventer le logiciel IDEA. La coopération avec des partenaires bilatéraux a permis de bénéficier des compétences de formateurs extrêmement qualifiés et de consolider la professionnalisation du personnel de l'institution, ce qui a permis de mettre en œuvre toutes les améliorations pertinentes. Enfin, après avoir analysé ses besoins et effectué les changements appropriés, notre ISC a mis au point un système de gestion de qualité afin d'assurer la viabilité à long terme de l'ensemble de normes.

Renforcer l'INTOSAI grâce aux réalisations des ISC membres

Concernant les capacités professionnelles de notre ISC, qui ont été accrues de façon importante depuis quelques années grâce à notre participation active dans un certain nombre de sous-commissions et de groupes de travail de l'INTOSAI, et à notre contribution en tant que partenaire consultatif dans des projets bilatéraux avec d'autres membres de l'INTOSAI, notre ISC a su profiter de nouvelles occasions et a amélioré significativement la portée de ses activités au niveau international, en coopération avec les membres de l'INTOSAI.





5° réunion du Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés, Riga, Lettonie, 2012

S'étant améliorée en termes professionnels, notre ISC a partagé son expérience avec d'autres membres de différentes façons et, par le biais de cette coopération, a renforcé ses propres capacités et son professionnalisme. Après l'évolution de sa propre méthodologie d'audit, notre ISC, qui était déjà un partenaire consultatif, a pris part en 2010 et 2011 à des projets bilatéraux avec les Cours des comptes de Géorgie et de la République du Kirghizistan, afin de transférer les connaissances et expériences accumulées dans le domaine de l'amélioration de la méthodologie d'audit, conformément aux normes internationales en la matière, ainsi que pour faciliter l'utilisation des meilleures pratiques lors des audits menés dans les ISC partenaires. En outre, notre ISC a mis en place en 2007 une nouvelle forme de coopération bilatérale avec d'autres membres de l'INTOSAI : les audits parallèles. Entre 2007 et 2011, en coopération avec la Cour des comptes de la Fédération de Russie, notre ISC a ainsi mis en œuvre quatre audits parallèles.

La participation à l'INTOSAI et à différentes activités bilatérales a facilité la reconnaissance professionnelle de notre ISC, mais elle a surtout permis à notre institution de démontrer dans la pratique le niveau de qualité de ses normes professionnelles, ainsi que son respect, sa compréhension et sa responsabilité vis-à-vis de l'État. En introduisant et en encourageant dans ses propres activités un niveau professionnel très élevé, notre ISC a été mieux à même de présenter ses résultats au niveau national, en indiquant de manière convaincante et franche les faiblesses réelles du système national de gestion financière. Enfin, grâce à sa propre amélioration professionnelle, notre ISC a renforcé sa crédibilité et son droit de demander aux autres organismes de contrôle de respecter les mêmes normes.



Protéger les intérêts de la société

En tant qu'organisation internationale réunissant quasiment deux cents institutions supérieures de contrôle, l'INTOSAI associe les expériences historiques, politiques et culturelles les plus diverses. Le travail des organisations régionales de l'INTOSAI est et doit être le modèle central permettant d'échanger et de tirer profit de l'expérience et des compétences des membres de chaque organisation régionale. Cependant, des questions liées à l'indépendance, aux capacités professionnelles de chaque ISC membre de l'INTOSAI et aussi aux intérêts de la société, restent le plus souvent en dehors du champ de la collaboration entre les membres de l'INTOSAI.

Dans les années à venir, l'INTOSAI, la plus importante plate-forme externe pour le partage des connaissances et des meilleures pratiques entre institutions supérieures de contrôle, a la possibilité de renforcer le rôle de ses membres au niveau national, ce qui est également un défi. Elle devra donc consacrer tous ses efforts à la protection des intérêts de la société dans chacun de ses pays membres. Reconnaissant la valeur de l'exemple le plus éloquent de ces dernières années, l'adoption de la Résolution de la 66e Assemblée générale des Nations Unies, Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, chaque institution supérieure de contrôle peut se réjouir du fait que l'INTOSAI, grâce aux efforts communs, à l'aide de ses membres et à l'action déterminée du Secrétariat général – qui siège à la Cour des comptes d'Autriche – ait facilité et parrainé le renforcement international des principes essentiels qui sont vitaux pour tous les membres de l'INTOSAI. De telles dispositions et normes fondamentales, adoptées au niveau international, peuvent jouer un rôle significatif pour promouvoir davantage des décisions pertinentes dans chaque pays. En conséquence, la fonction de l'INTOSAI, en tant que principal instrument de soutien pour assurer l'indépendance et les capacités professionnelles de ses ISC membres, doit être renforcée par des décisions pertinentes et internationalement encouragées. Le rôle de l'INTOSAI, organisme gardien et fondateur protégeant les intérêts des sociétés que représentent ses membres, en sortira renforcé.



Contribution de l'ISC du Liechtenstein

Cornelia Lang Directrice de l'Institution de contrôle des finances publiques de la Principauté du Liechtenstein

60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI ET 50° ANNIVERSAIRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC du Liechtenstein

Cornelia Lang
Directrice de l'Institution de contrôle des finances publiques
de la Principauté du Liechtenstein

Commission de partage des connaissances Membre Groupe de travail sur la vérification environnementale

60° anniversaire de l'INTOSAI et 50° anniversaire du Secrétariat général de l'INTOSAI

Toutes nos félicitations pour ces deux anniversaires : le 60° anniversaire de l'IN-TOSAI et les 50 ans de soutien fourni par le Secrétariat général.

L'Institution de contrôle des finances publiques de la Principauté du Liechtenstein compte parmi les plus petites ISC membres de l'INTOSAI. Aussi est-il d'autant plus important pour nous de faire partie de la communauté que représente l'INTOSAI et d'être intégrée dans ce réseau mondial d'échange d'expériences œuvrant pour l'évolution des normes professionnelles en matière de contrôle de la gestion budgétaire et des comptes publics. Pouvoir accéder aux connaissances les plus récentes de notre métier, bénéficier de l'expérience des grandes institutions supérieures de contrôle, échanger avec des collègues du monde entier sont pour nous autant d'outils précieux qui nous guident dans notre travail.

Ce sont les Déclarations de Lima et de Mexico qui ont inspiré au Liechtenstein les lois portant sur l'instauration du contrôle des finances publiques et assurant l'autonomie et l'indépendance de notre institution. On ne saurait jamais trop souligner les résultats obtenus par l'INTOSAI en matière de contrôle des finances publiques et s'en féliciter! Grâce aux efforts constants de l'INTOSAI, la Résolution des Nations Unies Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques a été adoptée fin 2011 et elle marque un nouveau sommet. Ce jalon important dans l'histoire de l'INTOSAI, nous le devons à l'initiative et à la persévérance de notre Secrétaire général, Monsieur Josef Moser. Ce formidable succès en faveur du renforcement de notre activité mérite tout notre respect et notre reconnaissance.



Tous ensemble, avec l'INTOSAI et toutes les institutions supérieures de contrôle qui en sont membres, nous devons poursuivre ces efforts en faveur de la transparence de la gestion des finances publiques et y apporter tout notre soutien. La sincérité et l'intégrité des comptes publics dont la vérification est l'objet fondamental de notre activité d'audit contribuent dans une large mesure à la crédibilité de l'État et de ses institutions auprès des citoyens de nos pays respectifs.

Par ailleurs, il est de notre devoir d'aider les autorités publiques dans leurs efforts visant à introduire et à améliorer une démarche de gestion intégrant des procédures de contrôle interne. Un bon système de contrôle interne permet d'éviter des erreurs ; il a par conséquent un effet préventif. En améliorant – grâce à nos audits et à nos propositions – l'efficacité de la gestion et du contrôle interne tout en éliminant des sources d'erreurs, nous contribuons à surmonter le handicap inhérent à nos institutions de contrôle à posteriori, qui consiste à mettre au jour des problèmes alors que le dommage est déjà survenu.

L'obligation d'appliquer les principes d'économie et d'efficience vaut autant pour les entités contrôlées que pour nous-mêmes, que ce soit dans nos institutions nationales de contrôle ou au sein de notre grande organisation professionnelle à l'échelle mondiale. C'est un enjeu majeur ; notre réussite future en dépend.

Depuis 60 ans, la meilleure arme pour faire face à nos missions exigeantes et mettre toutes les chances de réussite de notre côté est de rester unis au sein de notre organisation professionnelle, selon la devise de l'INTOSAI « Experientia mutua omnibus prodest ». Nous adressons nos plus vifs remerciements au Secrétariat général, aussi bien pour ses bons offices de liaison entre les membres et les partenaires extérieurs que pour le remarquable soutien offert aux membres. Par ailleurs, nous tenons à exprimer notre gratitude aux vérificatrices et aux vérificateurs des pays membres qui, par leur précieux travail, ont fait avancer les nombreux projets et initiatives de l'INTOSAI au profit de l'ensemble de notre communauté.

L'INTOSAI et le Secrétariat général ont toutes les raisons de s'enorgueillir du chemin parcouru – tous nos vœux les accompagnent sur celui de l'avenir!



Contribution de l'ISC de Lituanie

Giedre Švediene Vérificatrice générale de la Lituanie

VINGT ANS AVEC L'INTOSAI





Contribution de l'ISC de Lituanie

Giedre Švediene Vérificatrice générale de la Lituanie

Commission des normes professionnelles
Commission de partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit de conformité
Sous-commission des normes de contrôle interne
Sous-commission de comptabilité et rapports
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail sur l'audit des technologies de l'information
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'évaluation des programmes
Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés

Membre

Vingt ans avec l'INTOSAI

Avec l'indépendance, nous avons découvert le monde de l'audit externe. Partant de rien, nous avons construit le Bureau d'audit, en trouvant un équilibre entre nos ambitions et nos capacités, et en intégrant notre vision dans la réalité quotidienne. Heureusement, l'INTOSAI était là pour nous offrir son expérience, ses connaissances et ses encouragements.

Le 5 avril 2012, le Bureau national d'audit de Lituanie a célébré le 22° anniversaire de son rétablissement. Nous avons profité de cette occasion pour réunir les cinq Vérificateurs généraux de ces 22 années, et nous rappeler les moments les plus marquants de cette période relativement courte.



22^e anniversaire de la restauration de l'ISC de Lituanie



22 ans : c'est un bel âge pour une institution. C'est un âge où l'on peut encore rencontrer des gens qui travaillent là depuis le début. Un âge où l'histoire de l'institution n'est pas consignée dans un livre poussiéreux que l'on sort uniquement pour les grandes occasions, mais elle est encore bien vivace dans la mémoire de nos collègues – une histoire faite d'ambitions, de réalisations et d'échecs.

Les cinq Vérificateurs généraux ne se sont pas réunis derrière une porte close. En réalité, ils ont retrouvé les personnes avec qui ils avaient travaillé, se sont entretenus avec ceux arrivés après leur départ, qui ne connaissaient leurs noms et leurs visages que par le biais de la rangée de photos affichée au mur – nous avons connu 12 Vérificateurs généraux depuis 1919, l'année de création de notre ISC.

En 5 sessions, nous avons rappelé les moments marquants de notre histoire. Il est assez surprenant de constater que l'INTOSAI a été le lien entre toutes les sessions car, à tout moment et indépendamment des objectifs principaux poursuivis par notre ISC, l'INTOSAI a toujours été notre mentor et notre collègue.

Les premières étapes

Kazimieras Uoka a été le premier Vérificateur général après le rétablissement du Bureau national d'audit de Lituanie (21 juin 1990 – 26 novembre 1992). « Comme dans toute révolution, cette période exigeait des personnes fortes et motivées, prêtes à risquer leur bien-être pour les intérêts du pays. J'ai été heureux de diriger le Bureau à cette époque et de travailler avec des personnes extraordinaires ».

Suite à la restauration de l'indépendance de la Lituanie le 11 mars 1990, il a fallu créer des institutions publiques pour consolider la souveraineté nationale. Les premières lois votées par le Parlement et la Constitution de la République de Lituanie devaient encore être adoptées par les citoyens de la République. Elles le furent par référendum, le 25 octobre 1992. La loi sur le Département de contrôle des finances publiques adoptée le 31 mai 1990 définissait le mandat du nouveau Département ainsi que ses principales fonctions et responsabilités. Le travail n'était pas fini et notre ISC devait encore trouver sa place parmi les institutions publiques de Lituanie et parmi les institutions supérieures de contrôle dans le monde. Le moment était tout trouvé pour demander à adhérer à l'INTOSAI.

Octobre 1992 est une date importante dans l'histoire de notre ISC. Lors du XIV^e Congrès de l'INTOSAI à Washington, notre candidature à l'INTOSAI a été acceptée et le Département de contrôle des finances publiques de Lituanie est



devenu un membre de plein droit de la communauté des institutions supérieures de contrôle. C'est donc une date importante pour notre institution, qui marque vingt ans au sein de l'INTOSAI.

Parfois un premier pas nous montre qu'il est temps de se lever et de marcher. Le premier Vérificateur général, *Kazimieras Uoka*, a passé le relais à *Vidas Kundrotas*, deuxième Vérificateur général (4 janvier 1993 – 23 septembre 1999). La priorité de notre ISC à cette époque était d'acquérir les connaissances fondamentales en matière d'audit

En tant que membre de l'INTOSAI, notre ISC a été intégrée progressivement dans les structures de l'INTOSAI. Ainsi, en 1994 nous sommes devenus membres du Groupe de travail sur la privatisation et de la Commission sur les normes de contrôle interne de l'INTOSAI, puis en 1995 de la Commission sur la dette publique.

Ces trois domaines étaient cruciaux pour la Lituanie nouvellement indépendante. À une période où commençait la privatisation de l'économie, nous devions nous assurer que ce processus était sous contrôle. En outre, nous devions développer les concepts de *contrôle interne* et de *dette publique* et les intégrer dans le cadre national de gouvernance.

En 1993, nous sommes devenus membres du Groupe de travail régional de l'IN-TOSAI, l'EUROSAI, ce qui nous a permis de participer à des activités pertinentes pour la région européenne.

Lors de la réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la privatisation (Londres, 14 février 1994), notre ISC fut présentée pour la première fois en tant que nouveau membre de l'INTOSAI. Lors du XV Congrès de l'INTOSAI au Caire, en 1995, nous avons été invités à modérer le sous-thème *Normes de contrôle interne*. En septembre 1997, lors de la première conférence de la Commission des normes de contrôle interne de l'INTOSAI, la Lituanie a été invitée à faire une présentation sur le thème : *Le rôle des ISC dans la mise en place et la promotion de systèmes efficaces de contrôle et de vérification interne*, prenant pour base la situation du contrôle interne dans les républiques postsoviétiques. Les quelques exemples que je viens de citer, rapides et importants, montrent bien l'action de notre ISC pour devenir un membre actif et à part entière de l'INTOSAI.

Croissance

Je ne suis pas en mesure d'interpréter l'histoire de notre ISC en attribuant à mes collègues tel ou tel rôle ou vision à certaines périodes. C'est peut-être simplement



par hasard que les effets externes aient déterminé l'évolution de notre ISC et que les Vérificateurs généraux aient dirigé le Bureau sans problème, en réussissant à le faire évoluer rapidement et sûrement. Nous faisons tous partie de l'histoire. Peu importe le poste que nous occupons, et quand. Ce qui compte, ce qui marque notre chemin, ce sont nos responsabilités, et comment nous nous sommes acquittés de notre tâche. Et nous sommes heureux de laisser cette marque, qui deviendra plus tard une piste – peut-être une voie – à suivre.

Jonas Liaučius, troisième Vérificateur général (9 septembre 1999 – 4 février 2005) a pris la tête de notre ISC à une période où l'adhésion à l'Union européenne était la priorité de la Lituanie. Pendant cette période précédant l'adhésion, le pays devait mettre en œuvre l'acquis communautaire – la législation et les expériences pratiques des États membres de l'UE. Cela signifiait, pour notre ISC, devoir passer du contrôle à l'audit. Ce fut une période d'apprentissage intense, au cours de laquelle l'INTOSAI n'a jamais cessé de nous soutenir.

En 2001, notre ISC est devenue membre de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI et de ses sous-commissions, de la Commission sur l'audit des technologies de l'information, de la Commission sur la vérification environnementale et de la Commission sur l'évaluation des programmes. Nous avons rejoint plus tard le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés. Des vérificateurs de notre ISC comptaient parmi les premiers participants au programme de formation de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) intitulé *Conception et mise au point de formations et techniques d'instruction* en 2001-2002 puis, en tant que formateurs de l'IDI, ils ont participé au Programme de formation régionale à long terme, aidant ainsi l'IDI à concevoir et à mettre en œuvre des formations dans diverses régions de l'INTOSAI.

Réunion 2012 du Groupe de contact des présidents des ISC de l'Union européenne. La nouvelle Présidente par intérim, Mme Giedre Švediene, Vérificatrice générale de l'ISC de Lituanie, prend ses fonctions.



Maturité

Après l'entrée de la Lituanie dans l'Union européenne le 1^{er} mai 2004, la priorité de notre pays était l'intégration politique et économique au sein de l'Europe. Rasa Budbergyte, quatrième Vérificatrice générale (2 février 2005 – 15 avril 2010) avait pour mission de développer l'audit d'optimisation des ressources, qui en était à cette époque à un stade initial. Cette intégration requérait de nouvelles connaissances, que nous avons acquises par le biais d'une forte participation aux événements INTOSAI ou EUROSAI. Nous avons essayé d'être plus actifs – avec succès : en mai 2005, lors du VI^e Congrès EUROSAI à Bonn, Rasa Budbergytè a été élue Vice-présidente du Comité directeur de l'EUROSAI.





Réunion annuelle du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la dette publique, Vilnius, Lituanie, 2011

Notre ISC avait également pour priorité d'accueillir davantage d'événements internationaux. En 2005, nous avons ainsi accueilli un séminaire de formation pratique sur les questions de gouvernance et d'audit liées aux technologies de l'information: Les ISC contrôlent les technologies de l'information, suivi par 32 participants représentant 16 membres de l'EUROSAI. Un atelier Mettre en œuvre des pratiques de qualité en matière d'audit a été organisé à Vilnius en 2006, et un séminaire sur Les normes de l'audit financier a eu lieu en 2008. En 2011, nous avons accueilli la réunion annuelle du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la dette publique.

En 2008, l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI (IDI) a lancé un Programme transrégional de renforcement des capacités pour l'audit de gestion de la dette publique (2008-2011), auquel nous avons participé activement.



Remise de diplômes à des représentantes de l'ISC lituanienne après avoir suivi avec succès les formations du Programme transrégional de renforcement des capacités pour la gestion de la dette publique, 2008-2011



Puis des représentants de notre ISC ont été invités chez d'autres ISC: nous avons par exemple modéré des séminaires d'auto-évaluation sur les technologies de l'information en Lettonie (2005), dans la Fédération de Russie (2005) et en Ukraine (2006).

Depuis le 15 avril 2010, je suis la cinquième Vérificatrice générale. Je souhaite renforcer l'intégration de notre ISC dans l'INTOSAI, d'être un membre actif et de partager nos connaissances avec les autres membres de la communauté.

Je considère l'Accord de coopération avec la Cour des comptes de Géorgie, signé en 2001, comme crucial, car cela permettra à nos vérificateurs d'aider nos collègues de ce pays chaleureux avec qui nous entretenons des relations amicales. Nous participons également à l'examen par les pairs de l'ISC de Pologne, ce qui signifie que nos connaissances et notre expérience sont valorisées.

Je me réjouis à l'avance de pouvoir renforcer notre partenariat avec l'INTOSAI. Nous avons accueilli la réunion de la Sous-commission pour l'audit de conformité de la Commission des normes professionnelles en automne 2012, et accueillerons la réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur l'audit des technologies de l'information en même temps que le séminaire sur la performance de l'audit des technologies de l'information au printemps 2013 – une excellente occasion de tirer les leçons de l'expérience des autres, et de faire connaître ce que nous faisons.

Bien entendu, un événement isolé ne suffit pas. Ce n'est qu'en arrivant en haut d'une montagne que l'on est en mesure de voir les nouveaux sommets qu'il reste à conquérir. Une implication plus active dans les activités de l'INTOSAI nous offrira de nouvelles possibilités de coopération et d'amélioration professionnelle.

À 22 ans, nous regardons toujours nos collègues plus âgés avec respect, attendant de leur part conseils et encouragements, et aussi avec un soupçon d'envie – car ils ont l'expérience et la sagesse. À 22 ans, nous sommes suffisamment mûrs, professionnels et solides pour partager nos expériences et nos connaissances avec nos collègues plus jeunes, qui en ont besoin au sein de l'INTOSAI. Et nous pensons que le moment est venu de le faire. À 22 ans, chaque année apporte son lot de changements et le rythme est soutenu. Et nous oublions parfois tout simplement de faire une pause et de remercier nos collègues pour tout ce qu'ils nous ont apporté.

60 ans, c'est le bel âge pour l'INTOSAI. Qu'il me soit ici permis de rendre hommage à toutes les ISC et au Secrétariat général de l'INTOSAI, qui nous ont donné l'occasion de travailler et de nous renforcer ensemble.



Contribution de l'ISC de Malte

ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE DES ISC DEPUIS 1953 / 1963 – LE 60^e ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI ET LE 50^e ANNIVERSAIRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL





Contribution de l'ISC de Malte

Commission des normes professionnelles Commission de partage des connaissances Sous-commission de comptabilité et rapports Groupe de travail sur la vérification environnementale Membre

Évolution de la coopération internationale des ISC depuis 1953 / 1963 – Le 60^e anniversaire de l'INTOSAI et le 50^e anniversaire du Secrétariat général

L'INTOSAI profite considérablement à ses ISC membres

La création de l'INTOSAI a procuré de nombreux avantages aux ISC membres. En effet l'INTOSAI, en facilitant la coopération, le transfert et l'échange de connaissances et d'expériences entre les ISC, a amélioré leurs capacités professionnelles. Cette organisation internationale a également permis d'encourager les meilleures pratiques dans l'administration publique et de renforcer le contrôle des finances publiques. En outre, elle a joué un rôle crucial dans l'établissement de normes et de critères essentiels pour renforcer le contrôle externe des finances publiques et améliorer significativement le fonctionnement et la gestion du secteur public.

L'INTOSAI met particulièrement l'accent sur l'indépendance des ISC. Les Déclarations de Lima et de Mexico, ainsi que d'autres résolutions internationales adoptées ces dernières années et comportant des dispositions sur l'indépendance des ISC, véhiculent un message clair à l'adresse de tous les pays : les ISC ne peuvent remplir leurs mandats de façon objective et efficace qu'en étant indépendantes des institutions qu'elles contrôlent, et en étant protégées de toute influence extérieure.

Les événements de l'INTOSAI : un tremplin pour les relations bilatérales et multilatérales

Bénéficiant de notre appartenance à l'INTOSAI, un certain nombre de fonctionnaires du Bureau national d'audit de Malte (NAO) ont participé au fil des ans à des conférences internationales, des congrès, des séminaires, des ateliers, des



commissions, des groupes de travail et autres réunions organisés par l'INTOSAI. Cela a permis d'accroître la visibilité internationale de notre ISC, grâce notamment à la participation aux réseaux internationaux d'ISC et à l'utilisation des événements de l'INTOSAI comme tremplin pour développer les relations bilatérales et multilatérales. En outre, notre ISC a ainsi pu : se tenir au courant de l'évolution du contrôle des finances publiques ; améliorer et mettre en œuvre des bonnes pratiques dans ses méthodologies d'audit, notamment en adoptant les normes ISSAI comme lignes directrices de son travail ; accroître sa coopération avec les autres ISC ; et enfin participer à des formations à l'étranger. Pour un petit pays comme Malte, de tels échanges revêtent une importance fondamentale.



Le Bureau national de vérification de Malte

Les Groupes régionaux de l'INTOSAI facilitent la coopération entre les ISC d'une même région

En outre, la création des Groupes régionaux de l'INTOSAI a amélioré la coopération entre ISC de la même région, en leur offrant la possibilité d'adopter une approche commune pour aborder les enjeux qui leurs sont propres. Notre ISC a également profité de l'échange d'expériences et de stages avec d'autres ISC, d'activités de formation et d'audits conjoints. Ainsi, en 2011 et 2012, notre ISC a par exemple participé à un audit parallèle de l'EUROSAI sur la composante adaptative de la réponse aux changements climatiques, intitulé *Protéger les eaux souterraines de Malte*. Dernièrement enfin, notre ISC a participé à plusieurs séjours d'étude et des agents ont été détachés, principalement dans d'autres pays membres de l'EUROSAI.



Le Bureau national d'audit de Malte participe à plusieurs Groupes de travail de l'INTOSAI

La mise en place de plusieurs Commissions et Groupes de travail au sein de l'INTOSAI a permis de publier un certain nombre de normes et de lignes directrices de contrôle, que notre ISC utilise dorénavant.

Notre ISC soumet souvent des questionnaires ou répond à des enquêtes émanant de différents groupes de travail de l'INTOSAI. En outre, elle est membre de la Sous-commission de la comptabilité et des rapports et du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI, ainsi que des Groupes de travail de l'EUROSAI sur les technologies de l'information et la vérification environnementale. Elle participe également à la mise à jour et à la maintenance de la Base de données électronique des bonnes pratiques en matière de qualité de l'audit de l'EUROSAI, hébergée par l'ISC de Hongrie.



Participants au Groupe de travail de l'EUROSAI sur la vérification environnementale

Harmonisation des normes d'audit entre les normes ISSAI et les normes internationales ISA, si c'est à l'avantage des ISC

La coopération entre la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI et le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) de la Fédération internationale des comptables était, et est toujours, à l'avantage des ISC, y compris la nôtre, et améliore l'harmonisation des normes de contrôle, aussi bien entre les ISC que dans le secteur privé. Notre ISC commente régulièrement les exposés-sondages de normes ISSAI nouvelles ou révisées, ainsi que les normes ISA de la Fédération internationale des comptables.



Évolution récente

Les ISSAI offrent à l'ISC de Malte et à tous les membres de l'INTOSAI un cadre commun de référence pour le contrôle des finances publiques

L'approbation des normes ISSAI lors du XX° INCOSAI de Johannesburg en novembre 2010 par le biais des Accords de Johannesburg est, de l'avis de notre ISC, l'une des réalisations récentes les plus importantes de l'INTOSAI. Les normes ISSAI fournissent en effet aux membres de l'INTOSAI un cadre commun de référence pour le contrôle des finances publiques, en tenant compte du mandat des ISC, de la législation nationale et des réglementations. La Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI a fait un excellent travail en mettant en place un cadre complet de normes internationales d'audit professionnelles et en établissant des lignes directrices pour les institutions supérieures de contrôle. En outre, les lignes directrices préparées par l'INTOSAI et intitulées Guides de l'INTOSAI sur la bonne gouvernance, sont essentielles à la gestion financière et à l'obligation redditionnelle du secteur public. En adhérant à de telles normes, les membres de l'INTOSAI ont harmonisé l'application des procédures et méthodes de contrôle des finances publiques entre les différentes ISC.

M. Anthony C. Mifsud, Vérificateur général de Malte, lors de la 21e Conférence des Vérificateurs généraux du Commonwealth, Windhoek, Namibie, 2011



Notre ISC reconnaît le rôle de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI pour renforcer les liens avec les régions de l'INTOSAI, et celui de l'Initiative pour la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds pour faciliter la coopération avec les secrétariats régionaux et sous-régionaux de l'INTOSAI. La Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI a notamment consolidé ses liens avec les régions en mettant en œuvre des formations régionales et des audits parallèles.

En avril 2011, les Vérificateurs généraux du Commonwealth ont tenu leur conférence triennale en Namibie. Un atelier organisé pendant cette conférence portait sur les mesures à prendre pour renforcer les capacités des institutions de contrôle. Après la conférence, M. Anthony C. Mifsud, Vérificateur général de Malte et Président de la future 22^e Conférence des Vérificateurs généraux du





Commonwealth de 2014, ainsi que M. Junias Etuna Kandjeke, Vérificateur général de la Namibie et Président de la 21° Conférence générale des vérificateurs du Commonwealth (2011), se sont mis en contact avec le Président de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI. Ils ont évoqué un certain nombre de points soulevés lors de la Conférence et liés au renforcement des capacités qui pourraient être utilement examinés par la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI. Il s'agissait notamment de : une diffusion accrue des Guides sur le renforcement des capacités ; la participation des différentes régions de l'INTOSAI à l'élaboration des futurs guides ; la promotion du partage des logiciels d'audit ; la possibilité d'élaborer un guide de renforcement des capacités relatives à l'établissement de liens avec les organisations de la société civile, sur la base des travaux du Symposium ONU/INTOSAI qui s'est tenu à Vienne en 2011 ; et l'élaboration de notes pratiques ou de guides sur les codes d'éthique et de bonne gouvernance. Ces idées ont été soumises à la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI pour examen.



Le Vérificateur général de l'ISC de Malte, M. Anthony C. Mifsud, lors du 21^e Symposium ONU/INTOSAI, Vienne, Autriche, 2011

M. Mifsud et M. Etuna Kandjeke se sont également entretenus avec les présidents du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds. Ils ont défini plusieurs domaines que le Comité de pilotage pourrait prendre en considération, notamment : l'augmentation du financement pour le renforcement des capacités, notamment pour des projets d'infrastructures ; la création de groupes nationaux de coordination des bailleurs de fonds, afin de suivre les progrès dans les ISC et d'en faire rapport, notamment pour les projets importants de renfor-



cement de capacités où il convient de s'assurer de la durabilité des acquis et des avantages sur le long terme ; l'accroissement des efforts pour s'assurer que les ISC bénéficiaires ont la capacité d'absorber l'aide des bailleurs de fonds ; le respect de l'indépendance fonctionnelle des ISC ; l'existence de stratégies de sortie efficaces pour assurer la durabilité ; la prise en compte des activités de l'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI) lors du lancement de nouvelles mesures de renforcement des capacités ; et un soutien accru aux infrastructures des technologies de l'information.

Les Présidents du Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds ont affirmé qu'ils allaient porter ces questions à l'attention des membres donateurs du Comité de pilotage. Ils ont aussi évoqué l'appel mondial à propositions lancé en 2011 pour les initiatives de renforcement des capacités des ISC ayant besoin de soutien financier, en nature, entre pairs ou d'autres formes de soutien.

Les Groupes régionaux de l'INTOSAI renforcent le rôle de l'INTOSAI en matière d'amélioration du contrôle des finances publiques

La mise en place de Groupes régionaux au sein de l'INTOSAI a aussi permis d'améliorer le contrôle des finances publiques dans le monde entier.

Notre ISC estime que le thème : *Transparence, obligation redditionnelle et lutte contre la corruption* de la 3^e Conférence EUROSAI-ARABOSAI, organisé à Abu Dhabi en mars 2011, était particulièrement pertinent, notamment au vu des crises financières que traversent de nombreux pays. Il devient urgent de renforcer les concepts de transparence et d'obligation redditionnelle dans les finances publiques, et d'y inclure la lutte contre la corruption qui, si elle n'est pas contrôlée, aggrave les contraintes financières qui pèsent sur les États.

Notre ISC a participé activement à cette conférence et elle y est intervenue avec une présentation intitulée *Le rôle de l'ISC maltaise en matière d'obligation redditionnelle*. Le Vérificateur général de Malte a parlé du rôle de l'ISC en tant qu'institution, et des mesures prises pour encourager la démarche redditionnelle en interne, par le biais de plans de performance, d'indicateurs principaux de performance, d'évaluations de performance, etc. En outre, lors de cette conférence, la législation régissant notre ISC a été évoquée ainsi que le rôle des audits et contrôles de performance pour encourager l'obligation redditionnelle parmi les entités contrôlées.



Le VIII^e Congrès de l'EUROSAI organisé à Lisbonne en mai-juin 2011 était certainement complémentaire à la 3^e Conférence EUROSAI-ARABOSAI, car il traitait des problèmes et des demandes auxquels sont confrontés les gestionnaires publics à l'heure actuelle, dans le contexte redditionnel et par rapport à la transparence. Notre ISC a fait une présentation sur ce sujet, en évoquant directement le contexte maltais.

La déclaration d'indépendance des ISC de l'EUROSAI : *Renforcer l'indépendance des ISC*, adoptée lors du VIII^e Congrès de l'EUROSAI, ainsi que d'autres résolutions internationales ayant trait à l'indépendance des ISC, sont considérées par notre ISC comme cruciales pour renforcer le rôle et les pouvoirs des ISC dans nos sociétés contemporaines. Cette déclaration complète parfaitement la Déclaration d'indépendance de Mexico adoptée par l'INTOSAI, et rappelle une fois de plus que les ISC ne peuvent remplir leurs mandats de façon objective et efficace que si elles sont indépendantes des institutions qu'elles contrôlent et protégées de toute influence extérieure.

Les perspectives d'avenir de l'INTOSAI

L'INTOSAI va avancer vers ses quatre objectifs stratégiques en répondant aux nouveaux besoins des ISC membres

Notre ISC estime que le principal enjeu de l'INTOSAI est d'atteindre ses objectifs stratégiques sur le plan mondial.

Le premier objectif stratégique de l'INTOSAI est de promouvoir des ISC fortes, indépendantes et interdisciplinaires, et d'encourager la bonne gouvernance en mettant à jour le cadre des ISSAI et en contribuant à l'élaboration de normes professionnelles. À cet égard, la Commission des normes professionnelles joue un rôle crucial en matière d'élaboration et ensuite de mise à jour des normes professionnelles. En outre, l'appartenance à l'INTOSAI a permis à notre ISC de s'assurer qu'elle possède les capacités et les compétences techniques pour mener à bien tout l'éventail d'audits (financiers, de conformité, de performance, audits et enquêtes spéciaux, audits liés technologies de l'information) dans le cadre de son mandat, et qu'elle respecte les normes professionnelles, à savoir les ISSAI. Enfin, cette appartenance a aidé à promouvoir son indépendance.

Le deuxième objectif stratégique est de renforcer les compétences et les capacités professionnelles des ISC par le biais du partage des connaissances. Le Secréta-



riat général de l'INTOSAI doit donc consolider son rôle dans l'organisation de séminaires, d'études et d'autres activités à l'appui des objectifs de l'INTOSAI. En conséquence, les ISC seront encouragées à agir plus efficacement pour aider leurs gouvernements respectifs à atteindre de meilleurs résultats, améliorer la transparence, assurer la reddition de comptes, lutter contre la corruption, mener une politique efficace de création de revenus, améliorer la qualité des services et assurer une meilleure utilisation des fonds publics dans l'intérêt des citoyens. En outre, face à la crise financière et économique que traversent plusieurs pays, l'INTOSAI pourrait renforcer les capacités des ISC afin qu'elles soient à même d'évaluer la viabilité de la dette publique de leurs pays. Notre ISC, grâce à son appartenance à l'INTOSAI, pourrait renforcer sa position de gardien des fonds publics, tout en étant un moteur du changement dans l'administration publique.

Le troisième objectif stratégique est d'encourager la coopération, la collaboration et l'amélioration continue des ISC. Cela permettra un échange d'idées, de connaissances et d'expériences entre ISC, et assurera l'amélioration continue des ISC membres – pour le plus grand bénéfice de toutes les ISC, la nôtre et les autres. Des méthodes modernes de communication, comme la vidéoconférence, l'utilisation de Skype et des réseaux sociaux, pourront être utilisées à cette fin.

Le quatrième objectif stratégique est d'organiser et de gouverner l'INTOSAI de façon à promouvoir des méthodes de travail économiques, efficaces et efficientes, une prise de décisions en temps voulu et des méthodes de gouvernance efficaces, tout en respectant l'autonomie régionale, l'équilibre, et la diversité d'approches et de modèles des ISC membres. La structure et l'organisation de l'INTOSAI pourraient ainsi être davantage développées afin de répondre aux nouveaux besoins et de préserver l'excellence de l'INTOSAI en tant qu'organisation modèle pour les ISC.

L'INTOSAI, par le biais de son Comité directeur et de son Secrétariat général, peut améliorer davantage la gouvernance grâce à ses ISC membres et encourager le débat sur les différents modèles d'ISC

L'INTOSAI doit aussi encourager l'introduction d'indicateurs de performance dans le monde entier, afin de suivre les résultats du secteur public et de conseiller les ISC sur le rôle qu'elles peuvent jouer face à la crise financière actuelle.

L'INTOSAI, par le biais de son Comité directeur et de son Secrétariat général, doit améliorer la coordination avec ses Groupes régionaux. Elle doit égale-



ment réévaluer en permanence les objectifs de ses activités et notamment de ses Congrès triennaux, afin de s'assurer que des questions d'une grande actualité soient choisies comme thèmes du Congrès. Enfin et surtout, l'INTOSAI doit garder toute sa pertinence dans un environnement mondial changeant ; elle doit répondre en temps voulu à ces évolutions ; elle doit être à la fois gardienne des fonds publics et moteur du changement, afin d'assurer une bonne gouvernance du secteur public dans le monde entier.

Un autre défi central pour l'INTOSAI et ses Groupes régionaux est de continuer à aider les ISC à améliorer la gouvernance dans leurs pays respectifs. Cette bonne gouvernance peut être encouragée grâce à des efforts conjoints entre ISC, par le biais de l'INTOSAI, de ses groupes de travail et de ses réseaux, et notamment de ses groupes de travail régionaux, afin de : renforcer l'établissement de rapports sur les finances et les budgets publics ; encourager l'obligation redditionnelle et la transparence des gouvernements et des administrations ; et accroître le soutien des parlements, des médias et du public à l'égard du rôle et des fonctions du contrôle des finances publiques. L'INTOSAI doit aussi s'efforcer d'améliorer l'administration publique et la mise en œuvre des services publics dans les ISC membres, en se servant de ses missions pour améliorer l'économie, l'efficience, l'efficacité, l'équité et l'intégrité dans les activités et le fonctionnement du secteur public. On peut aussi s'interroger sur la pertinence des audits à posteriori, axés sur des événements et des transactions du passé, et se demander s'il ne vaut pas mieux s'orienter vers des audits axés sur des activités en cours. Enfin, un autre défi pour l'INTOSAI consiste à aider les ISC membres dans leur lutte contre la fraude et la corruption dans l'administration publique, aux côtés d'autres organismes de lutte contre la corruption.

Sur le plan législatif et organisationnel, l'INTOSAI peut encourager le débat sur les différences et les avantages respectifs des différents systèmes de contrôle, notamment entre le modèle de la Cour des comptes et celui du Bureau d'audit. Un tel débat pourrait aider les ISC à apprendre de l'expérience des autres et à mieux connaître les avantages de leurs modèles respectifs.

Références

Work and Activities of the National Audit Office (Malta), 2011, publication de l'ISC de Malte Work and Activities of the National Audit Office (Malta), 2010, publication de l'ISC de Malte Site internet de l'INTOSAI:

http://www.intosai.org/

Site internet de l'EUROSAI:

http://www.eurosai.org/

Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques :

http://www.issai.org/

Normes comptables internationales du secteur public :

http://www.ifac.org/public-sector





Contribution de l'ISC du Maroc

Driss Jettou Premier Président de la Cour des comptes du Royaume du Maroc

RENFORCER LES CAPACITÉS
PROFESSIONNELLES,
ORGANISATIONNELLES ET
INSTITUTIONNELLES
DES ISC





Contribution de l'ISC du Maroc

Driss Jettou Premier Président de la Cour des comptes du Royaume du Maroc

Commission de renforcement des capacités Présidence
Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités

Commission des normes professionnelles Membre

Commission de partage des connaissances Sous-commission de comptabilité et rapports

prévisions financières de l'INTOSAI

. Processing the complete of rapports

Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités parmi les ISC

Sous-commission 2 : Développement les services de conseil et de consultation Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur l'évaluation de programme Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme

de réglementation Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds Task force de la Commission des affaires financières et administratives sur les

> Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances

Observateur

Renforcer les capacités professionnelles, organisationnelles et institutionnelles des ISC

Introduction

Des institutions supérieures de contrôle indépendantes et professionnelles sont devenues essentielles dans nos sociétés modernes. En période de doute et de crise, leurs évaluations fiables et leurs propositions objectives peuvent être une source d'espoir.



L'indépendance des ISC est une condition préalable à l'efficacité du contrôle des finances publiques. Selon la Déclaration de Lima sur les lignes directrices des principes de contrôle, et plus récemment la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'indépendance des ISC de décembre 2011, le principe d'indépendance permet aux ISC de remplir avec objectivité leur rôle et d'agir de façon impartiale.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et professionnelles des ISC. Renforcer ces capacités permettra en effet aux ISC d'exercer pleinement et efficacement leur rôle en matière de contrôle des finances publiques.

L'indépendance des ISC est donc nécessaire du fait de la nature du contrôle des finances publiques, néanmoins le renforcement des capacités de contrôle se trouve confronté à des difficultés et à une complexité particulières, qui ne peuvent être surmontées que par un processus à long-terme – un contrôle viable, efficace et interactif, à améliorer constamment.

Quel renforcement de capacités et quels audits pour les ISC ?

L'évolution de la technologie et des systèmes de gestion des services publics rend nécessaire la mise en place de méthodologies de travail et d'enquête ainsi que de capacités analytiques pour les ISC. Les ISC doivent être suffisamment équipées pour jouer pleinement leur rôle, qui est de veiller à la régularité et à la conformité des transactions financières, mais aussi à l'utilisation économe, efficace et rentable des ressources publiques.

Pour avoir un audit financier solide, responsable, légal et conforme, il est essentiel que celui-ci puisse évaluer et mesurer la performance des opérations et des projets réalisés par les institutions publiques.

Cependant, soulignons que la mise en place de l'audit de performance par les ISC doit être réalisée progressivement et adaptée au niveau de développement de l'institution en particulier, et au niveau de développement économique, social et politique en général.

Les ISC des pays les plus développés doivent encore améliorer leurs audits et avoir une vision plus vaste et plus précise des résultats de gestion des institutions publiques. À cet égard, la mise en place de l'audit de performance doit devenir un



objectif principal pour ces institutions. Cette ouverture doit également se retrouver dans d'autres disciplines liées à l'audit, comme la gestion du risque et l'audit stratégique, qui deviennent de plus en plus nécessaires dans un environnement en perpétuel changement.

Les ISC des pays émergents doivent consolider leurs réalisations et leurs expériences en termes d'audit de régularité et de conformité. Cela devrait également améliorer l'audit de performance et promouvoir ainsi une gestion plus solide et plus efficace des finances publiques.

Enfin, pour les ISC des pays en développement, il est évidemment important de mettre d'abord en place des audits de régularité et de conformité efficaces, ce qui représente une condition préalable à une culture de contrôle et d'obligation redditionnelle au sein des institutions publiques. Un tel audit est essentiel pour le contrôle et la traçabilité des flux financiers. C'est le seul moyen pour les ISC de se diriger petit à petit vers un champ plus vaste, comprenant par exemple l'audit de performance. En outre, soulignons que la réalisation des audits de performance ne nécessite pas obligatoirement l'établissement préalable d'un cadre organisationnel, conceptuel et procédural bien développé. Au début, les ambitions doivent être mesurées, l'approche flexible et la mise en œuvre progressive.

Modalités du renforcement des capacités des ISC

Le renforcement des capacités ne doit pas être considéré comme un processus technique impliquant uniquement un transfert de connaissances ou de modèles organisationnels. Il doit au contraire tenir compte du contexte et de l'environnement de l'ISC.

Les chances de succès du renforcement des capacités seront plus élevées si celuici s'inscrit dans un programme endogène ou interne à l'ISC, car cela participe à sa viabilité sur le long terme. Cependant, pour certaines ISC, le renforcement des capacités pose un défi tellement complexe qu'elles peuvent avoir besoin d'un soutien externe. Ce soutien ne doit pas compromettre leur indépendance.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la création de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI. Par le biais d'actions bilatérales, régionales et multilatérales, cette Commission œuvre à ce que chaque membre de l'INTOSAI puisse, en fonction de ses besoins, profiter des initiatives de renforcement des capacités pour consolider son indépendance et son professionnalisme. La mise en place d'un renforcement des capacités adapté dépend essentiellement de la réalisation de certaines conditions de base, à savoir :



Réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités, Rabat, Maroc, septembre 2007



- 1 Le renforcement de l'indépendance de l'ISC : une institution supérieure de contrôle indépendante doit être dotée des moyens nécessaires sur le plan institutionnel et professionnel.
- 2 Le renforcement du statut institutionnel de l'ISC : il aide à clarifier le statut de l'ISC et ses relations avec les autres institutions constitutionnelles, notamment l'exécutif et le pouvoir législatif.
- 3 Le recrutement de personnel qualifié: la qualité du personnel qui mènera les audits, notamment les audits de performance, est un élément indispensable au succès. Puisque cet audit couvre les domaines d'intervention des institutions publiques et divers aspects de leur gestion, les profils et les compétences du personnel de l'ISC doivent refléter cette diversité. Après le recrutement, il convient de compléter la qualification du personnel par une formation initiale sur les divers aspects de l'audit, puis par une formation continue afin de garantir la mise à niveau régulière de ses compétences et qualifications.
- 4 Une direction et une orientation efficaces, professionnelles et stables des ISC, notamment par l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques et de plans d'action complets, réalistes et axés sur des priorités. Ces plans doivent être compatibles avec les réformes en cours dans le pays en termes de gestion des finances publiques, et avec les meilleures pratiques (par exemple les normes et lignes directrices élaborées par l'INTOSAI).
- 5 Le renforcement des relations avec les parties prenantes : pour être efficace, une ISC doit, conformément à son mandat, établir des relations étroites avec les parties prenantes, tout en veillant à préserver son indépendance par rapport au parlement, au gouvernement, aux institutions qu'elle contrôle, aux médias, à l'opinion publique, à la société civile, etc.

Les conditions de réalisation du processus de renforcement des capacités

Pour réussir la mise en œuvre du processus de renforcement des capacités, il est nécessaire d'avoir un soutien politique, une réglementation appropriée, des orientations claires et une implication active des dirigeants des ISC. Ceux-ci doivent s'assurer que le financement est suffisant et rechercher des partenaires qui les aideront à renforcer les capacités de leurs institutions.



Le renforcement des capacités doit permettre aux ISC de mieux utiliser les capacités existantes et d'en créer de nouvelles sur le plan professionnel, organisationnel et institutionnel. Cela implique donc une évaluation adaptée des besoins et l'élaboration d'un calendrier approprié d'actions à mener.

Cependant, le succès de la démarche de renforcement des capacités dépend de l'implication des ISC et de la communauté internationale. Cette double implication a récemment été soulignée par deux actions principales entreprises par l'INTOSAI:

Faire prendre conscience aux ISC du besoin de renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles : le renforcement des capacités doit être fondé sur une plateforme institutionnelle. Cependant, le niveau de capacités d'une ISC dépend essentiellement de la réalisation de ses objectifs. Les capacités des ISC ne peuvent pas être mesurées uniquement en termes de principes juridiques ou de dispositions énoncées en termes absolus ; elles doivent être également incarnées dans les bonnes pratiques, sans lesquelles ces objectifs ne seraient que des simples déclarations d'intentions. Sur cette base, il est indispensable de faire prendre conscience aux ISC de l'importance du renforcement des capacités institutionnelles.

Cela requiert donc un changement d'attitude de la part des ISC vis-à-vis de l'audit, ainsi qu'une motivation du personnel et un engagement sans équivoque de sa direction.

2 Mettre en place une stratégie de partenariat à l'échelle mondiale avec les bailleurs de fonds, et promouvoir des projets de renforcement des capacités par le biais de financements de programmes de développement et de modernisation des ISC par les bailleurs de fonds. C'est dans ce contexte que s'inscrit le Protocole d'accord signé à Bruxelles entre les bailleurs de fonds et l'INTOSAI, en octobre 2009. Ce Protocole devrait pouvoir offrir un soutien financier accru des donateurs au renforcement des capacités des ISC. Il peut s'agir par exemple des mesures de renforcement du statut institutionnel des ISC, d'amélioration de leurs moyens financiers et matériels, de gestion de leurs ressources, d'établissement de plans stratégiques, d'amélioration de leurs méthodes de travail (manuels d'audit et systèmes d'information) et de formations appropriées pour les vérificateurs.



Conclusion

La mise en place du contrôle des finances publiques et le renforcement des capacités des ISC doivent aller de pair, dans un contexte encourageant l'indépendance et le professionnalisme de ces institutions.

Cette initiative majeure prendra du temps et des ressources. À cet égard, les ISC devraient adopter une approche progressive impliquant un élargissement graduel du champ des audits. Ce processus doit être mené à une échelle raisonnable, avec des objectifs spécifiques et en corrélation avec les ressources et le personnel dont dispose chaque ISC.

En s'y prenant tôt, les institutions supérieures de contrôle identifieront mieux et définiront les besoins et les objectifs, ainsi que les moyens et outils nécessaires au succès de leurs missions. Elles doivent se tenir prêtes à affronter les mutations actuelles de leur environnement interne et externe, et mettre en place une culture redditionnelle et une éthique professionnelle, qui sont des conditions indispensables et des gages de leur succès.

Pour plus d'informations sur la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI, les guides qu'elle a publiés et d'autres ressources, veuillez consulter le site Internet :

http://cbc.courdescomptes.ma



Contribution de l'ISC du Mexique

Juan M. Portal Vérificateur supérieur du Mexique

L'INTOSAI, AXE STRATÉGIQUE MONDIAL DU CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES ET DE LA REDDITION DE COMPTES





Contribution de l'ISC du Mexique

Juan M. Portal Vérificateur supérieur du Mexique

> Groupe de travail sur la dette publique Présidence Task force sur la base de données relative aux ISC

Commission des normes professionnelles Membre Commission de partage des connaissances Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances Sous-commission de l'audit financier Sous-commission de l'audit de conformité Sous-commission de l'audit de performance Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur l'évaluation des programmes Groupe de travail sur la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation Task force sur les prévisions financières de l'INTOSAI de la Commission financière et administrative

Commission financière et administrative Observateur

L'INTOSAI, axe stratégique mondial du contrôle des finances publiques et de la reddition de comptes

Au fil de ses 60 années d'existence, l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) est devenue une organisation internationale modèle dont le rôle de chef de file est universellement reconnu.

Le présent document a pour but de montrer des exemples de ce rôle de chef de file international dans le domaine redditionnel, ainsi que de la contribution de l'Organisation au renforcement des ISC membres. Le texte comporte trois parties : la première décrit le prestigieux statut international de l'INTOSAI ; la deuxième examine ses succès opérationnels fondés sur son organisation interne, ce qui a



accru ses effets sur le plan régional ; enfin, la troisième présente quelques enjeux du XXI° siècle que l'Organisation se devra de relever.

Ι.

L'INTOSAI a signé une quinzaine d'accords de partenariat avec différentes organisations, dont les bailleurs de fonds internationaux, avec lesquels un Protocole d'accord a été conclu afin d'encourager le renforcement des capacités des ISC du monde entier. Une Résolution récente de l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU)² a souligné le principe de l'indépendance des ISC face aux entités contrôlées, ainsi que le besoin de protéger les institutions des influences extérieures, en tant que composantes essentielles de l'efficacité et de l'indépendance de leurs activités de contrôle, reprenant ainsi les concepts fondamentaux des Déclarations de Lima et de Mexico.

L'ONU reconnaît le *rôle important [des ISC] pour ce qui est de rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente et de créer ainsi des conditions favorables à la réalisation des (...) objectifs de développement arrêtés au plan international, dont ceux du Millénaire,* reprenant ainsi un sujet déjà évoqué dans un instrument souscrit par l'INTOSAI et l'OCDE en 2009. Il est important de rappeler que ce dernier décrit deux domaines de coopération : l'évaluation du progrès social et l'aide à des projets et programmes d'évaluation de l'efficacité des stratégies de développement social et économique.

Il convient de noter que le rôle de chef de file joué par l'INTOSAI est fondé sur son organisation interne. En effet, l'Organisation, particulièrement lors de la dernière décennie, a su réorienter sa planification et ses activités autour d'une vision stratégique et elle a défini clairement sa mission, ses priorités et sa structure, qui favorise la prise de décision sur la base de Plans stratégiques. Les quatre grands objectifs du Plan stratégique 2011-2016 ont défini les fondamentaux de l'action de l'INTOSAI et visent les résultats suivants :

 Améliorer le professionnalisme des contrôleurs par le biais de la mise en œuvre de Normes professionnelles spécifiques au contrôle des finances publiques, avec un Cadre de travail et une Procédure officielle; un Projet d'harmonisation afin d'examiner la cohérence des normes existantes, et des activités de sensibilisation à l'intérieur de l'INTOSAI.

² Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, Assemblée générale de l'ONU, décembre 2011.



- Accroître la collaboration entre les ISC nationales et avec des organisations internationales; encourager la création de réseaux, l'échange de connaissances et d'expériences et la mise en place de projets de renforcement de capacités institutionnelles sur le plan mondial, régional et national.
- Diffuser amplement, particulièrement pendant la dernière décennie, des produits et des travaux techniques, des études sur les meilleures pratiques et des recherches sur des sujets d'intérêt mutuel.
- Renforcer la structure organisationnelle et de prise de décisions à l'intérieur de l'Organisation, pour permettre un fonctionnement efficace, effectif et économe, tout en positionnant l'INTOSAI comme un organisation internationale modèle, qui prêche par l'exemple.

11.

Les avancées et le prestige acquis par l'INTOSAI tout le long de son histoire ont rejailli sur les ISC qui composent l'Organisation. C'est le cas de l'ISC mexicaine. En 2000, suite à des efforts renouvelés, qui ont marqué un jalon historique pour le contrôle public au Mexique, une institution de contrôle efficace et autonome a été créée : *l'Auditoria Superior de la Federación* (ASF).

Depuis sa création et conformément à son mandat, l'ASF a lancé un 2001 une démarche de modernisation de son organisation interne, elle a pris des mesures pour améliorer le professionnalisme de ses cadres et elle a introduit l'assurance qualité pour ses audits. Ayant également reconnu l'importance de l'échange de connaissances avec d'autres ISC, notre institution a commencé à jouer un rôle plus actif sur le plan international.

Elle a ainsi intensifié sa participation aux travaux de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS); elle a redimensionné les activités de ce qui est maintenant le Groupe de travail de l'INTOSAI sur la dette publique (qu'elle préside depuis 1991) et renforcé sa coopération avec la communauté de l'INTOSAI.

En 2004, notre ISC est devenue Première Vice-présidente du Comité directeur de l'INTOSAI et a entrepris les préparatifs du XIX^e INCOSAI, qui s'est tenu en novembre 2007 à Mexico. À cette occasion, elle est devenue Présidente du Comité directeur de l'INTOSAI pour la période 2007-2010.

Séance plénière lors du XIXº INCOSAI à Mexico, 2007





Cette expérience à l'échelle mondiale nous a permis de définir des modalités d'apprentissage et d'adopter des références internationales, mais, avant tout, elle nous a fait saisir pleinement l'importance de la démarche de contrôle, sur le plan national aussi bien que mondial. Grâce à ce lien constant avec nos homologues, nous avons établi des liens de coopération, échangé des expériences et participé à la création et à la diffusion de connaissances en la matière, ce qui a renforcé encore notre participation active à différentes instances de l'INTOSAI, notamment :

- Les Sous-commissions de l'audit financier, de conformité et de performance de la Commission des normes professionnelles (Objectif n°1);
- Les Groupes de travail sur la vérification environnementale, sur l'évaluation des programmes, sur les indicateurs nationaux clés, sur la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux à l'échelle internationale, et sur la valeur et les avantages des ISC, ainsi que la Task force sur la crise financière mondiale (Objectif n°3, *Partage des connaissances*).

5° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la valeur et les avantages des ISC, Mexico, Mexique, 2012



2º réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances de l'INTOSAI (Objectif 3), Mexico, Mexique, 2010



Il convient de mentionner tout particulièrement le glossaire en ligne relatif aux termes de contrôle des finances publiques, mis au point en 2009 à l'initiative de notre ISC, qui était alors Présidente de l'INTOSAI, à l'usage de notre profession, des interprètes, des traducteurs et du grand public. Cet outil comporte plus de 8000 fiches recensant les tâches des ISC, ainsi que la traduction de textes et de documents relatifs à l'Organisation et à ses groupes de travail et les produits de ses travaux (dont les *ISSAI* et les *INTOSAI GOV*).



Depuis 2010, notre ISC préside en outre une Task force chargée de créer une base de données comportant des informations spécialisées et mises à jour sur les institutions supérieures de contrôle, qui pourrait devenir une plateforme d'information de l'INTOSAI. Ce projet sera présenté lors du prochain INCOSAI qui se tiendra à Pékin, Chine.



1° réunion de la Task force de l'INTOSAI sur la base de données relative aux ISC, Mexico, Mexique, 2011

Grâce aux résultats obtenus, notre ISC est devenue une référence en matière d'élaboration du budget fédéral annuel du Mexique et de modifications de la législation et de la réglementation en vue d'améliorer la gestion publique. Dans ce domaine, notre institution a encore des défis à relever, notamment la consolidation, sur le plan national, des leçons apprises à l'échelle internationale, et tout particulièrement le renforcement du contrôle sur le plan des états fédérés et des municipalités, afin de contribuer à l'amélioration des performances des pouvoirs publics à ces deux niveaux.

Eu égard à ce qui précède, notre ISC assure la coordination du Système national de contrôle public, constitué par notre institution supérieure, les ISC des 31 entités fédérées et du District Fédéral, et les organes responsables du contrôle interne des organismes gouvernementaux fédéraux et des entités fédérées. Ce système doit œuvrer ensemble, à tous les niveaux du gouvernement et dans tous les domaines, afin de : (1) harmoniser les normes de contrôle, ainsi que les méthodes et procédures pour la planification, la mise en œuvre et les rapports d'audit ; (2) favoriser le renforcement des capacités ; (3) encourager l'échange d'informations et favoriser les travaux conjoints ; et (4) définir les modifications requises sur le plan législatif et réglementaire afin de renforcer l'obligation redditionnelle et d'atteindre le niveau d'excellence technique défini par la communauté internationale dans le domaine des audits.



Ш.

En 1953, année de naissance de l'INTOSAI, les pays affrontaient un défi commun : relever et faire croître leurs économies après la guerre. À l'époque, la reconstruction de l'Europe avait pour moteur principal la coopération économique. À l'heure actuelle, l'économie et les finances de tous les pays sont imbriquées : la crise économique mondiale de 2009 a compromis la stabilité de toutes les régions et entraîné des effets collatéraux qui menacent la fermeté financière des pays. Cette situation, associée aux enjeux de politique intérieure de chaque pays³, montre bien les défis auxquels sont confrontés les gouvernements pour améliorer l'efficacité et l'efficience de l'utilisation des fonds publics, mettre en place des politiques publiques favorables au développement et lutter contre les effets de la corruption, car il ne faut pas oublier que ce fléau s'oppose à la croissance économique des pays.

Ces enjeux qui se posent sur le plan national sont indubitablement liés aux défis qu'affrontent l'INTOSAI et les ISC : d'une part, atteindre et maintenir leur indépendance du point de vue opérationnel, financier et organisationnel, mais aussi et surtout assurer la liberté des ISC d'informer en temps voulu sur les résultats du contrôle, afin de promouvoir la bonne gouvernance, assurer la reddition de comptes et lutter contre la corruption.

Enfin, cet anniversaire nous permet de célébrer non seulement la façon dont l'IN-TOSAI a rempli, de façon efficace et opportune, la mission pour laquelle elle a été créée, mais aussi sa vision renouvelée de l'avenir. Chaque résultat a un effet de changement qui se répercute sur les relations de chaque ISC avec son gouvernement respectif. L'INTOSAI a clairement montré sa capacité à définir, mesurer et répondre aux besoins des nations, de leurs différents régimes politiques, de leurs gouvernements, leurs institutions et leurs citoyens, qui constatent jour après jour la valeur et les avantages apportés par les ISC.

Avec les ISC, les citoyens du monde entier, les pouvoirs législatifs, les médias y les membres de la communauté internationale peuvent compter sur un pilier essentiel pour assurer l'utilisation appropriée des fonds publics et du patrimoine des nations ; chez l'INTOSAI, les ISC trouvent la force, la communauté d'objectifs et l'espoir d'une meilleure gouvernance. L'INTOSAI confirme dans les faits et avec ses résultats l'engagement et l'aspiration qui ont inspiré sa création il y a 60 ans : *l'expérience mutuelle profite à tous*.

³ En 2012 seulement, il y a eu des élections dans 41 pays : parlementaires dans 24 pays, présidentielles dans 14 pays et les deux dans trois pays.



Contribution de l'ISC de la République de Moldova

LA COUR DES COMPTES
DE LA RÉPUBLIQUE DE
MOLDOVA A L'OPPORTUNITÉ
DE DEVENIR, SOUS L'ÉGIDE
DE L'INTOSAI, UNE
INSTITUTION SUPÉRIEURE
MODERNE DE CONTRÔLE
DES FINANCES PUBLIQUES





Membre

Contribution de l'ISC de la République de Moldova

Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des capacités parmi les ISC Groupe de travail sur la dette publique

La Cour des comptes de la République de Moldova a l'opportunité de devenir, sous l'égide de l'INTOSAI, une Institution supérieure moderne de contrôle des finances publiques

Les Institutions supérieures de contrôle du monde entier fêtent cette année deux anniversaires d'une grande importance : le 60° anniversaire de la création de l'INTOSAI et le 50° anniversaire de l'établissement du siège du Secrétariat général de l'INTOSAI à Vienne.

Pendant ce demi-siècle, les membres de l'INTOSAI, y compris la Cour des comptes de Moldova, membre à part entière de l'INTOSAI depuis 1994, se sont ouverts aux réformes et à l'amélioration. L'INTOSAI a été et reste pour chaque institution supérieure de contrôle une plateforme permettant de bénéficier des compétences et de l'expérience d'institutions collègues en matière de vérification externe des finances publiques.



Membres de la Cour des comptes de la République de Moldova



Pendant ces années, notre ISC a beaucoup bénéficié du partage des connaissances et des expériences lors de congrès, séminaires, ateliers et formations organisés par l'INTOSAI en général, et par l'IDI en particulier, et elle a pu établir un contact permanent à tous les niveaux, entre responsables d'ISC et entre vérificateurs.

Pendant de nombreuses années, notre ISC a continuellement cherché à évoluer. Au début du XXIe siècle, elle a ainsi effectué un changement radical : passer de l'audit financier au contrôle externe des finances publiques. C'est dans ce contexte que nous avons décidé en 2006 de créer et de gérer une ISC moderne en Moldavie, en conformité avec les normes internationales de l'INTOSAI. Nous appuyant sur la stratégie de l'INTOSAI et utilisant les produits et les outils de celle-ci, notre ISC a adopté et mis en œuvre un Plan stratégique de développement pour la période 2006-2010. En réalisant les quatre principaux objectifs du Plan – renforcement institutionnel, professionnalisme accru, développement du personnel et impact accru des activités de la Cour des comptes - notre ISC a amélioré ses mécanismes de fonctionnement et a renforcé son cadre juridique et méthodologique en l'adaptant aux meilleurs pratiques du contrôle externe des finances publiques, conformément aux Déclarations de Lima et de Mexico et aux Accords de Johannesburg. Le succès du Plan stratégique de développement de notre ISC a été possible grâce à l'aide permanente de certains membres actifs de l'INTOSAI, notamment l'ISC de Suède et celle du Royaume-Uni, car il est vrai que l'INTOSAI encourage la coopération entre ses membres.



Des experts de l'ISC suédoise sont accueillis par le Président, M. Serafim Urechean, lors de leur visite à la Cour des comptes de Moldova, à l'occasion du projet de coopération pour le développement institutionnel entre la Cour des comptes de Moldova et l'ISC de la Suède





Consciente de l'importance de développer et de renforcer la vérification externe des finances publiques au niveau national dans un état démocratique, la République de Moldova, et également au niveau régional, notre ISC a repris à son compte l'engagement de l'INTOSAI dans ce domaine : l'indépendance des ISC. Cet engagement apparaît dans les Déclarations de Lima et de Mexico, et dans la Résolution des Nations Unies : Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les institutions supérieures de contrôle des finances publiques, adoptée en décembre 2011, et dont les principes sont promus par des actions encouragées par l'INTOSAI et mises en œuvre par son Secrétariat général.

C'est dans ce contexte que notre ISC a adopté et met actuellement en œuvre, avec succès, le deuxième Plan stratégique de développement pour la période 2011-2015. Les quatre nouveaux objectifs de ce nouveau Plan renforcent logiquement les objectifs de notre ISC : maturité institutionnelle, professionnalisme accru, faire plus avec moins, obligation redditionnelle et transparence internes et externes accrues.

En outre, ce nouveau Plan stratégique contient une évaluation détaillée des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique de développement sur la période 2006-2010. Les progrès sont considérables : adoption d'un nouveau cadre juridique et méthodologique ; renforcement des capacités de la Cour des comptes ; réalisation du premier audit financier complet des trois principales composantes du budget national pour l'exercice 2009 ; accroissement du nombre d'audits de performance ; et une série de rapports d'un nouveau type : les rapports d'audits de performance.

Notre ISC est consciente que la reddition de comptes est à la base d'une bonne gouvernance. La nouvelle direction de la Cour des comptes, dont le mandat a commencé en 2011, participe à l'amélioration significative du travail de contrôle externe des finances publiques sur le plan national et régional.

Dans ce contexte, notre ISC apprécie particulièrement le rôle de la stratégie de l'INTOSAI pour promouvoir et assurer l'indépendance des ISC; mettre en œuvre les normes ISSAI; renforcer les capacités des ISC; démontrer la valeur et les avantages des ISC; lutter contre la corruption; et améliorer la communication au sein de l'INTOSAI. Notre ISC est fermement convaincue que la mise en œuvre de cette stratégie permettra à tous les membres, y compris notre Cour des comptes, de se développer et d'évoluer grâce au soutien de l'INTOSAI, et de s'acquitter efficacement et entièrement de leurs responsabilités d'ISC en mettant en œuvre la stratégie de l'INTOSAI dans chaque pays du monde et en utilisant plus efficacement les produits et les initiatives de l'INTOSAI.



Notre ISC a l'honneur d'exprimer, à l'occasion des 60 ans de l'INTOSAI, ses plus sincères remerciements au Président actuel de l'INTOSAI, M. Terence Nombembe, Vérificateur général de l'Afrique du Sud, et à tous ses prédécesseurs, pour leurs idées et leurs efforts qui ont profité à tous les membres de l'INTOSAI. Les efforts et les résultats obtenus au long de ces 60 ans de coopération et d'analyse en profondeur de l'intérêt commun – le contrôle externe des finances publiques – sont évidents. L'INTOSAI a toujours offert un espace transparent et ouvert pour encourager la coopération et les échanges professionnels.

Par ailleurs, à l'occasion du 50° anniversaire de son établissement à Vienne, notre ISC tient à remercier sincèrement le Secrétariat général de l'INTOSAI – qui a son siège à la Cour des comptes d'Autriche et est dirigé par M. Josef Moser, Secrétaire général –, pour l'engagement actif et l'ouverture d'esprit dont il a toujours fait montre dans la défense des principes de l'INTOSAI, pour la gestion et l'aide administrative de l'INTOSAI, pour la gestion du site Internet, pour la publication et la diffusion des revues et publications de l'INTOSAI et pour sa compétence dans l'exercice de ses fonctions, ce qui a permis à tous les membres de l'INTOSAI de participer activement aux activités de l'organisation.

Enfin, notre ISC souhaiterait remercier chaque ISC membre de l'INTOSAI. Elles ont toutes eu et continuent d'avoir un rôle important au sein de l'INTOSAI. Chacune, en réalisant sa mission et en mettant en œuvre la devise *Experientia mutua omnibus prodest (L'expérience mutuelle profite à tous)* contribue à ce projet international appelé INTOSAI.

À l'instar d'autres ISC membres, notre ISC a trouvé, lors de son processus de réforme, de développement et de modernisation, une riche source d'inspiration dans la multiplicité et la pluralité d'opinions des membres de l'INTOSAI. La diversité des besoins et des priorités des membres a permis à notre ISC de participer activement aux réunions et aux activités de deux Groupes de travail de l'INTOSAI : la Sous-commission 1 de la Commission du renforcement des capacités, Promouvoir les activités de renforcement des capacités parmi les membres de l'INTOSAI ; et le Groupe de travail sur la dette publique.

Partant du principe que le processus d'apprentissage est permanent et que l'INTOSAI est une organisation d'avenir, notre Cour des comptes ainsi que toutes les ISC membres de l'INTOSAI continueront, dans le cadre de leur coopération, à remplir un rôle stratégique et essentiel par la promotion de la reddition de comptes, de la transparence et de la bonne gestion des fonds publics dans leurs pays respectifs, afin d'améliorer la gestion des finances publiques et d'encourager la gestion efficace et transparente des ressources publiques au niveau national et international.

M. Serafim Urechean, Président de la Cour des comptes de la République de Moldova, et M. Recai Akyel, Président de la Cour des comptes de la Turquie, lors du Congrès mondial *Justice*, gouvernance et droit pour la durabilité environnementale, Rio de Janeiro, Brésil, 2012





Contribution de l'ISC de Monaco

James Charrier Président de la Commission supérieure des comptes de la Principauté de Monaco

L'INTOSAI – UNE ORGANISATION AVEC UN RÔLE PRÉPONDÉRANT DANS LE DOMAINE DE CONTRÔLE DES FINANCES PUBLIQUES





Contribution de l'ISC de Monaco

James Charrier Président de la Commission supérieure des comptes de la Principauté de Monaco

L'INTOSAI – une organisation avec un rôle prépondérant dans le domaine de contrôle des finances publiques

La Commission supérieure des comptes de la Principauté de Monaco s'attache, à la faveur de la création récente d'un Secrétariat général à Monaco, à développer ses relations avec les ISC étrangères et avec les organisations internationales qui les rassemblent.

Elle s'est tout particulièrement appliquée à renforcer ses rapports avec l'INTO-SAI, dont le rôle en ce domaine est prépondérant.



Elle met à profit, dans les meilleures conditions, toutes les informations et recommandations que diffusent l'INTOSAI et ses différents comités.

La Commission a spécialement apprécié les échanges favorisés par les manifestations organisées par l'INTOSAI, en tout premier lieu par le XX^e INCOSAI qui s'est tenu en novembre 2010 à Johannesburg.

Remarquablement organisée par l'ISC d'Afrique du Sud, cette manifestation a rassemblé les délégations de 152 ISC nationales, qui ont notamment adopté, à l'unanimité, sous l'intitulé *Accords de Johannesburg*, un ensemble de résolutions, comportant en particulier un plan stratégique pour renforcer l'indépendance et les moyens des ISC et des recommandations concernant les contrôles en matière d'environne-



Membres de la Commission supérieure des comptes de la Principauté de Monaco



ment et de développement durable. Cette importante manifestation – qui a également inclus des réunions organisées par l'EUROSAI et par l'AISCCUF – a permis à la délégation monégasque de très utiles contacts avec nombres d'ISC, propres à favoriser le développement de ses relations extérieures et à affirmer ainsi la présence, en Principauté, d'une ISC indépendante et active.





Le Président de la Commission supérieure des comptes de la Principauté de Monaco, M. James Charrier, s'adresse à la Conférence de l'AISCCUF des Chefs des ISC francophones, Monaco, 2010

En 2011, l'INTOSAI, qui a saisi les Nations Unies d'un projet de résolution visant à renforcer l'indépendance des Institutions supérieures de contrôle, a souhaité que cette démarche reçoive l'appui des États membres. A la demande de la Commission, la Principauté a accordé son co-parrainage à ce projet, qui a été adopté le 22 décembre 2011 par la 66^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies.

Par cette résolution, relative à la promotion d'une administration publique efficace, transparent et sujette à la reddition des comptes par le renforcement des Institutions supérieures de contrôle, l'ONU reconnaît que celles-ci ne peuvent remplir leur mandat de manière objective et efficace que si elles sont indépendantes de l'entité contrôlée et à l'abri d'influences extérieures. Remplir pleinement cette condition est l'un des objectifs essentiels auquel répond le statut de la Commission supérieure des comptes instituée par l'article 42 de la Constitution de la Principauté.

La Commission a remercié le Secrétariat général du travail réalisé et de la contribution de tous les États membres d'INTOSAI pour cette collaboration visant à renforcer l'efficacité, la transparence et la reddition des comptes, et ce, dans le but de promouvoir une bonne gouvernance.



Contribution de l'ISC de Nouvelle-Zélande

L'ASSOCIATION DES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES DE CONTRÔLE DU PACIFIQUE (PASAI)





Contribution de l'ISC de Nouvelle-Zélande

PASAI Secrétariat général

Commission des normes professionnelles
Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles
Commission de partage des connaissances
Sous-commission de comptabilité et rapports
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés
Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC
Comité de pilotage de la Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds

Membre

L'Association des institutions supérieures de contrôle du Pacifique (PASAI)

Introduction

Les Institutions supérieures de contrôle jouent un rôle essentiel pour promouvoir l'obligation redditionnelle et la transparence dans la gouvernance publique d'une nation. L'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique (PASAI) est l'association officielle des ISC de la région Pacifique, et l'un des sept Groupes régionaux de l'INTOSAI.

En 1986 l'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique sud (SPASAI) a été créée, pour *encourager*, *promouvoir et faire progresser la collaboration parmi les membres dans le domaine du contrôle des finances publiques*. La SPASAI a été officiellement reconnue comme membre de l'INTOSAI en 1987, puis est devenue en 2008 l'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique (PASAI). La PASAI compte aujourd'hui 25 ISC membres dans la région Pacifique, et elle est représentée au Comité directeur de l'INTOSAI par son Secrétaire général, le Contrôleur et Vérificateur général de Nouvelle-Zélande.

Les ISC de la région Pacifique reconnaissent l'importance de la reddition de comptes en matière d'utilisation des ressources publiques, le rôle du pouvoir législatif pour demander des comptes à l'exécutif, et l'importance des ISC pour promouvoir l'obligation redditionnelle. Tous ces éléments peuvent contribuer à améliorer la performance économique et la croissance des pays de la région.

2° Congrès PASAI (SPASAI) à Kiribati, 1991





L'objectif général de la PASAI est de rendre l'utilisation des ressources publiques dans la région plus transparente, plus efficace, plus efficiente et plus respectueuse du principe redditionnel. Dans ce but, la PASAI aide ses membres à améliorer la qualité du contrôle des finances publiques grâce à des normes uniformément élevées qui doivent elles-aussi améliorer la transparence et l'obligation redditionnelle dans la gestion et l'utilisation des ressources publiques.

Le mandat de la PASAI consiste à :

- 1. Renforcer la bonne entente, la coopération et la coordination entre ses membres :
- Promouvoir la bonne gouvernance, y compris la transparence, la reddition de comptes et la nécessité de se doter d'ISC fortes et indépendantes, auprès des gouvernements et d'autres parties prenantes de la région Pacifique;
- 3. Créer, renforcer et entretenir des capacités dans le domaine du contrôle des finances publiques, dans l'ensemble de la région Pacifique, en partageant des connaissances et en apportant un appui aux membres ;
- 4. Aider ses membres à s'acquitter de leurs fonctions de contrôle, y compris par le biais d'audits en coopération et d'autres activités similaires ;
- 5. Faire office de Groupe de travail régional de l'INTOSAI, au service des intérêts de toutes les ISC de la région Pacifique et d'ailleurs ; et
- 6. Encourager la coopération avec d'autres groupes de travail régionaux et d'autres ISC.

La PASAI a bénéficié du soutien financier de divers bailleurs de fonds, notamment la Banque asiatique de développement et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) au début, puis l'Initiative de développement de l'INTOSAI, le Ministère néo-zélandais des Affaires étrangères et du commerce, et la Banque mondiale.

Dans notre région, le contrôle des finances publiques est confronté à de nombreuses difficultés. Tout d'abord, les capacités en ressources humaines sont limitées, avec des pénuries de personnel professionnel qualifié et des difficultés pour attirer et garder le personnel. Par ailleurs, les comptes publics ne sont pas toujours contrôlés en temps opportun, ou conformément aux normes optimales en la matière, et le pouvoir législatif ne prend pas toujours en considération les résultats et les



recommandations des audits. Enfin, il arrive souvent que les comptes devant faire l'objet d'audits ne soient pas présentés. Les ISC du Pacifique ne se situent pas toutes aux mêmes étapes de développement et certaines ont encore beaucoup à faire avant d'atteindre des normes uniformément élevées.

L'Initiative pour l'audit dans la région du Pacifique (PRAI)

La PASAI nourrit de grandes ambitions concernant l'amélioration des normes de contrôle des finances publiques dans la région Pacifique et elle a adopté, lors de son Congrès réuni aux Palaos en 2009, l'Initiative pour l'audit dans la région du Pacifique (PRAI), un programme de travail de quatre ans destiné à apporter une solution aux problèmes soulevés par la diversité de normes dans le domaine du contrôle des finances publiques dans la région. L'Initiative PRAI a pu voir le jour grâce à un vaste processus de consultation de deux ans piloté par la PASAI et ses membres, en étroite collaboration avec le Forum des dirigeants des îles du Pacifique.

L'Initiative pour l'audit devrait atteindre les résultats suivants :

- 1. Renforcer et maintenir les capacités de contrôle des finances publiques ;
- 2. Mener des audits financiers et de performance en coopération ;
- 3. Renforcer la communication et promouvoir la transparence et la responsabilité ;
- 4. Appuyer la coopération et la coordination régionales.

Grâce à cette initiative, le Secrétariat de la PASAI a pu être établi en 2010 à Auckland, en Nouvelle-Zélande, et des progrès importants ont été réalisés dans les domaines suivants :



1 Renforcement des capacités

Quatre manuels (sur la gestion des ressources humaines, l'assurance qualité, l'audit de performance et l'établissement de rapports) ont été publiés et incorporés dans le programme de formation multi-niveaux de la PASAI, qui est mis à la disposition de tous les membres de la PASAI et des autres Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI. Le manuel sur l'audit financier AFROSAI-E a été adopté lors du Congrès de Nouméa, en octobre 2012 et sera incorporé dans la formation multi-niveaux l'année prochaine. Des lignes directrices stratégiques sur le fonctionnement et la gestion sont actuellement mises au point. Au cours des deux dernières années, 101 vérificateurs issus de 17 ISC du Pacifique ont bénéficié des programmes de formation de la PASAI, qui continuera de s'occuper à l'avenir de la formation au niveau régional et national.



15° Congrès de la PASAI à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2012





2 Audits de performance en coopération

La PASAI a réalisé trois audits de performance en coopération, fondés sur les lignes directrices du Groupe de travail sur la vérification environnementale de l'INTOSAI, portant sur les thèmes suivants :

- gestion des déchets solides ;
- accès à l'eau potable ;
- gestion durable de la pêche thonière.

Un quatrième audit de performance régional sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes a été mis en route en novembre 2012. Ces audits en coopération sont d'importantes réalisations pour la région Pacifique. Fait révélateur : les recommandations des rapports ont été adoptées dans un certain nombre de pays.

3 Responsabilité et transparence

En octobre 2012, le Congrès de la PASAI a approuvé le rapport le plus récent de l'Association sur la responsabilité et la transparence dans la région Pacifique. Ce rapport identifiait plusieurs nouvelles bonnes pratiques positives dans la région. Le Congrès a encouragé l'utilisation des rapports sur la transparence et la responsabilité (2009 et 2011) à tous les niveaux, pour améliorer les résultats en matière de gouvernance pour les pays de la région Pacifique.

Perspectives d'avenir

L'Initiative pour l'audit dans la région du Pacifique (PRAI) a eu des effets positifs sur les capacités et le développement de chacune des ISC, et une évaluation est actuellement en cours afin d'en étudier plus largement les effets. L'Initiative PRAI devrait être officiellement évaluée par la PASAI et ses partenaires de développement avant la fin de l'année 2012/2013. Cette évaluation est la prochaine étape avant la mise au point d'une nouvelle stratégie à l'appui du travail à long terme de la PASAI, sur le plan régional aussi bien que sur le plan de chacune des ISC et de leurs systèmes nationaux respectifs.

La PASAI est solidement ancrée dans le cadre de l'INTOSAI. Encouragée par des dirigeants gouvernementaux et les partenaires du développement, la PASAI espère poursuivre les efforts tant collectifs qu'individuels pour améliorer le contrôle des finances publiques et la gouvernance dans la région du Pacifique.



La devise de l'INTOSAI, Experientia mutua omnibus prodest ou l'expérience mutuelle profite à tous, décrit tout à fait les principes de coopération mutuelle et de renforcement des capacités qui sont à la base du programme PRAI de la PASAI, et grâce auquel le contrôle des finances publiques a considérablement évolué dans notre région.

Pour conclure

La PASAI félicite l'INTOSAI pour son 60° anniversaire et le Secrétariat général pour ses 50 ans. Elle remercie sincèrement les nations membres de l'INTOSAI, le Secrétariat général et l'Initiative pour le développement de l'INTOSAI pour leur soutien et leur contribution au développement du contrôle des finances publiques dans la région du Pacifique.



Contribution de l'ISC du Paraguay

L'EXPÉRIENCE DE L'ISC DU PARAGUAY AU SEIN DE L'INTOSAI : DÉFIS ET PERSPECTIVES D'AVENIR





Contribution de l'ISC du Paraguay

Commission de partage des connaissances Groupe de travail sur la vérification environnementale Membre

L'expérience de l'ISC du Paraguay au sein de l'INTOSAI

Défis et perspectives d'avenir

L'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) est l'organisation centrale du contrôle externe des finances publiques. Fondée en 1953, son premier Congrès, réuni à Cuba, regroupait 34 ISC et organisations partenaires. À l'heure actuelle, elle compte 191 membres de plein droit et 4 membres associés. Depuis sa création, elle a toujours fourni un cadre institutionnel pour l'amélioration et le transfert de connaissances, afin d'améliorer l'excellence des contrôles publics et renforcer ainsi la position, les compétences et le prestige des ISC au sein de leurs pays respectifs. Il s'agit là d'une condition essentielle pour que le contrôle des finances publiques avance toujours vers des objectifs nouveaux.

Au Paraguay, suite à la chute de la longue dictature militaire en 1989, la situation politique et sociale a progressivement évolué au fil des ans et une ouverture démocratique prometteuse a eu lieu. Ce fait fondateur a instauré des conditions adaptées d'ouverture, des initiatives et des processus plus modernes qui ont été mis en œuvre dans la mesure des possibilités (il ne faut pas oublier que les conditions de départ n'étaient pas les meilleures), mettant en place le lent processus démocratique qui se poursuit dans le pays. La nouvelle Constitution nationale, promulguée en 1992, consacre les libertés fondamentales et les garanties démocratiques.

Suite à cette évolution, les liens existants entre l'armée et la police et des partis politiques ont été rompus, la Cour suprême de justice a été renouvelée, le Bureau supérieur de contrôle (l'ISC) de la République a été créée en vertu de la Loi n° 95/90, ainsi que la fonction de médiateur.

Notre ISC est l'organe de contrôle des activités économiques et financières de l'État, des départements et des municipalités, selon les modalités établies par la Constitution et par la Loi organique n°276/94. Sa mission consiste à promouvoir la gestion transparente du patrimoine public au moyen d'activités de contrôle



ayant pour but le bien-être des citoyens. Sa vision est une institution chef de file de la culture du contrôle, qui répond de façon appropriée de l'utilisation des ressources publiques. Elle compte à l'heure actuelle 700 employés. Elle est dirigée par le Vérificateur général et une Vérificatrice adjointe, élus par le Parlement, qui exercent leurs fonctions pendant une période de cinq ans.

L'axe central de son activité est le contrôle des finances publiques, mené par les différentes divisions chargées de la vérification de tous les organismes publics et des entités privées bénéficiant de fonds publics. D'une façon transversale, l'inclusion citoyenne a aussi été intégrée dans le contrôle des organismes publics.

Pendant ses premières années d'existence, notre ISC a œuvré prioritairement au renforcement de ses structures et de sa qualité institutionnelle, tenant compte de ses contraintes budgétaires et de l'inexistence d'une culture du contrôle dans tous les domaines. Les nouvelles autorités de l'ISC ont toutefois su apprécier l'importance des liens avec les organisations internationales qui regroupent les ISC, notamment l'OLACEFS et l'INTOSAI.



Le Bureau supérieur de contrôle de la République du Paraguay

En 1998, notre ISC a participé au Congrès de l'INTOSAI qui s'est tenu à Montevideo (Uruguay), ce qui nous a permis de nous impliquer d'une façon active dans les travaux de l'organisation. À cette occasion, les représentants de notre ISC



ont été affectés à deux groupes de travail : le Groupe de travail sur la vérification environnementale et celui du contrôle des privatisations.

Il convient de rappeler que cet INCOSAI a souligné l'importance du rôle des ISC dans la lutte contre la corruption, ce qui a encouragé la mise en œuvre du Code d'éthique par toutes les ISC.

Notre ISC a assisté régulièrement par la suite aux Congrès de l'INTOSAI, ainsi qu'aux réunions annuelles des différents groupes de travail. Elle paie également sa cotisation de membre depuis l'année 2001.

L'IDI (Initiative de développement de l'INTOSAI) est un organe de l'INTOSAI qui regroupe les différents groupes de travail, avec des spécialistes de la formation d'une part, et du contenu de l'autre.

La participation des représentants du Paraguay aux différents groupes de travail a été d'une grande importance pour notre ISC ; elle nous a permis d'échanger des expériences et de présenter des travaux.

L'ISC du Paraguay a été désignée deux fois Vérificatrice aux comptes de l'INTO-SAI, la première fois pour les exercices 2004 à 2007, avec l'ISC de la Suisse. Les représentants du Paraguay étaient M. Atilio Gayoso Jara, M. Mario Estigarribia et Mme Adriana Hug. La deuxième fois, elle a été Vérificatrice aux comptes pour les exercices 2007 à 2009, avec l'ISC de la Malaisie; à cette occasion, elle était représentée par M. Atilio Gayoso, Vérificateur général adjoint de la République.

En 2011, lors du Symposium Nations Unies/INTOSAI qui s'est tenu à Vienne, l'ISC du Paraguay, conformément à la priorité stratégique accordée à la composante de participation citoyenne au contrôle, et son souhait d'améliorer les politiques de rapprochement avec la société civile, a présenté un exposé intitulé *L'expérience paraguayenne de participation citoyenne*, par le biais de ses représentants, Mme Nancy Torreblanca, Vérificatrice générale adjointe de la République et M. Fabián Forestieri, chef du département du contrôle citoyen.

Notre ISC participe aussi activement aux réunions EUROSAI-OLACEFS qui se tiennent tous les deux ans.

Les autorités de l'ISC paraguayenne estiment que le bilan de notre participation à l'INTOSAI est très positif, eu égard au partage d'expériences, aux travaux présentés et à la mise en œuvre dans notre ISC de différents outils recommandés par l'organisation. Nous souhaitons poursuivre, voire intensifier cette participation et



cette coopération, qui est dans l'intérêt de notre institution car elle nous permet de renforcer nos capacités et nos compétences afin d'atteindre nos objectifs et réaliser notre vision.

Dernièrement, l'action de notre ISC porte sur des axes thématiques tout à fait concrets et liés à un nouveau concept des contrôles publics, notamment participation citoyenne, vérification des ressources naturelles, protection de l'environnement, amélioration des normes d'audit.

En ce sens, notre ISC souligne le besoin d'employer de nouveaux outils technologiques au sein de l'INTOSAI, car ils permettent d'interagir de façon plus réactive, à l'échelle mondiale, avec toutes les ISC. Nous estimons aussi que notre organisation devrait représenter la « voix », le porte-parole qualifié des ISC dans la démarche très importante de lutte contre la corruption sur le plan mondial.

Nous sommes persuadés de la valeur de l'apport de l'INTOSAI à l'amélioration de la qualité de nos institutions et de la démocratie dans le monde, ainsi que de son efficacité pour mettre en place des réponses permettant de lutter contre la corruption. Nous encourageons donc le renforcement des liens entre nos ISC, face aux grands défis de l'avenir et aux demandes justes de nos sociétés.



Contribution de l'ISC des Pays-Bas

Saskia J. Stuiveling Présidente de la Cour des comptes des Pays-Bas

L'AVENIR DE L'INTOSAI :

ŒUVRER AU PROFIT
DE TOUS LES CITOYENS
ET NON SEULEMENT
DES ISC





Contribution de l'ISC des Pays-Bas

Saskia J. Stuiveling Présidente de la Cour des comptes des Pays-Bas

Commission des normes professionnelles
Commission de renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission de contrôle de la performance
Sous-commission des normes de contrôle interne
Sous-commission 1: Promouvoir les activités de renforcement des
capacités parmi les ISC
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte et le contrôle de
l'aide en cas de catastrophes
Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme
de réglementation

Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités Observateur

L'avenir de l'INTOSAI : œuvrer au profit de tous les citoyens et non seulement des ISC

L'INTOSAI a été créée en 1953 par un groupe d'ISC désireuses de partager leurs expériences. Au fil des ans, d'autres ISC les ont rejointes et notre groupe compte maintenant 191 membres, un effectif très honorable. Avec le temps, l'INTOSAI a évolué : une organisation qui était par le passé – qu'il me soit permis de le dire avec le plus grand respect – essentiellement axée sur elle-même, est devenue une organisation cherchant à établir des liens de plus en plus étroits avec l'ensemble du monde. La première victoire de ce processus évolutif fut le vote par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution sur le rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques pour rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente, et la perception et l'utilisation des ressources publiques plus efficace, et ce au bénéfice de tous les citoyens. Cette étape essentielle est une belle victoire et je félicite particulièrement le Secrétariat de l'INTOSAI et son Secrétaire général, M. Josef Moser, qui a mis tout son engagement et son énergie pour faire voter cette résolution.



Nous sommes nombreux à reconnaître le besoin de donner une orientation forte à notre organisation, de promouvoir l'importance des ISC et en particulier de mieux répondre à l'évolution de l'environnement dans lequel nous évoluons. Le Secrétaire général a joué et joue toujours un rôle exceptionnel pour atteindre cet objectif, et plusieurs Secrétaires généraux autrichiens ont également beaucoup œuvré en ce sens. Sans eux, nous ne serions pas là où nous sommes aujourd'hui.

Cela a pris du temps, mais l'INTOSAI a évolué, et n'est plus un simple collectif d'Institutions supérieures de contrôle. Nous, ses membres, profitons tous les jours de cette évolution grâce au partage des connaissances. Si nous estimons qu'un autre pays peut nous aider à résoudre un problème interne, nous cherchons des partenaires, mettons en place des stratégies communes, apprenons mutuellement, essayons d'agir aussi efficacement que possible pour le bénéfice de la société, et enfin nous menons parfois des audits conjoints par-delà les frontières géographiques. Les contacts noués notamment au cours de ces dix dernières années se sont intensifiés, en partie facilités par l'accès généralisé à Internet. Où serionsnous aujourd'hui sans Internet et les courriers électroniques ?

De nombreux exemples intéressants illustrent nos efforts conjoints : nous avons œuvré ensemble pour retracer les flux financiers mondiaux de l'aide suite au tsunami, pour mener des audits et comparer les conséquences budgétaires de la contraction du crédit dans de nombreux pays, pour analyser les approches à mettre en œuvre afin de lutter contre la fraude transfrontalière à la TVA. Et aucun d'entre nous ne pense que cette collaboration compromet notre indépendance — bien au contraire.

Il est temps aujourd'hui de passer à l'étape suivante. Nous appuyant sur la Résolution des Nations Unies, nous devons regarder ce qu'il se passe autour de nous et réfléchir à la façon d'améliorer le rôle de l'INTOSAI. Récemment, plusieurs événements dans le monde ont souligné l'importance de passer à l'étape suivante pour devenir une organisation véritablement internationale. La principale question est : *Quelles sont les évolutions mondiales, et comment y faire face en tant qu'ISC* ?

De plus en plus de questions nécessitent une réponse multinationale. Comment les ISC peuvent-elles agir sur la scène mondiale pour apporter une réponse à des enjeux multinationaux alors qu'il n'existe pas de piste d'audit mais que les audits sont souhaitables, voire essentiels ?

Différents enjeux à caractère transnational – nuages de cendres volcaniques, fumées de gigantesques feux de forêts, plaques de déchets flottant sur la mer, déversements illégaux des pétroliers, effluents d'eau de refroidissement des cen-



trales nucléaires – sont de plus en plus fréquents et devraient figurer à notre ordre du jour commun. Il n'existe actuellement sur ces questions aucune législation mondiale comparable au droit de la mer. Comme l'avait écrit Hugo Grotius dans Mare Liberum⁴ en 1609 : « la mer appartient à tous. Ce n'est pas seulement un domaine juridique ; c'est un intérêt commun et une responsabilité commune ».

Jusqu'à présent, notre agenda international a été établi au cas par cas. Nous avons créé des Task forces et des groupes de travail pour aborder des questions telles que la crise financière, mais chaque pays y répond individuellement. L'INTO-SAI n'a pas encore la capacité d'aborder des questions qui concernent plus d'un pays. Nous ne menons pas encore d'audits à l'échelle mondiale, alors que des enjeux mondiaux devraient être faire l'objet d'audits à une échelle également mondiale. Abandonnons l'idée que les pays affrontent mieux un problème individuellement. Agissons pour mettre en place des audits conjoints au sein du cadre institutionnel de l'INTOSAI.

Je suis persuadée que ce changement souhaitable est à notre portée si, dépassant le simple collectif d'institutions nationales, nous devenons une organisation menant des audits sur des questions transnationales sous différentes modalités. Les ISC nationales resteront des institutions autonomes, mais l'INTOSAI sera une institution mondiale, avec son propre programme institutionnel pour mener des audits sur des enjeux à portée mondiale.

Si nous arrivons à mettre en œuvre une telle évolution, l'INTOSAI sera bien plus qu'un collectif d'ISC individuelles. L'ensemble sera bien plus important que la somme de ses composantes : nous aurons une institution dotée d'objectifs et d'une stratégie, rassemblant et partageant les connaissances, mettant en œuvre un programme et dotée d'une présence importante. L'INTOSAI pourrait rendre de plus grands services aux sociétés si elle énonçait les problèmes et les risques qu'ils recèlent, si elle s'ouvrait et partageait ses connaissances. Nous serions alors une institution moderne et empathique, au cœur de la société. Agissant de façon transparente et tirant profit de la richesse de nos connaissances accumulées, nous deviendrions une institution incontournable.

⁴ Hugo Grotius, Mare Liberum, 1609 : il a eu une grande influence à l'époque de la piraterie et de la flibusterie. Grotius posa les bases du droit international. Après cette publication, les premiers accords internationaux entre États furent passés sous forme de traités. Puis, les progrès techniques ont facilité l'établissement et le maintien de contacts internationaux (poste, télex, etc.), et un réseau d'accords de coopération internationaux ont été conclus en vue de promouvoir l'intérêt commun.





Dans la vision que j'ai de l'évolution de l'INTOSAI, le Secrétariat général joue un rôle crucial. Je suis convaincue que nous sommes sur la bonne voie pour évoluer à partir du groupe relativement prudent d'Institutions supérieures de contrôle des finances publiques que nous avons été et devenir une institution moderne qui ne serait pas limitée par des frontières géographiques. Ensemble, sous l'aile du Comité directeur et du Secrétaire général, nous devons oser prendre les mesures nécessaires pour devenir une institution véritablement mondiale. Préservons et améliorons notre bonne réputation, et œuvrons au profit de tous les citoyens du village planétaire.



Contribution de l'ISC de Pologne

Jacek Jezierski Ancien Président de l'ISC de Pologne

ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ENTRE LES ISC DEPUIS 1953 / 1963 – LE 60° ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI ET LE 50°ANNIVERSAIRE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL





Contribution de l'ISC de Pologne

Jacek Jezierski Ancien Président de l'ISC de Pologne

Sous-commission des normes de contrôle interne

Présidence

Membre

Commission de partage des connaissances
Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance
qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs
Groupe de travail pour le contrôle de la technologie de l'information
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'évaluation des programmes
Groupe de travail sur la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation

Évolution de la coopération internationale entre les ISC depuis 1953 / 1963 – le 60^e anniversaire de l'INTOSAI et le 50^e anniversaire du Secrétariat général

Je commencerai ma réflexion sur l'INTOSAI, l'Organisation mondiale des Institutions supérieures de contrôle, par quelques observations générales.



Délégation de l'ISC de Pologne, dirigée par le Président Jacek Jezierski, lors de la 62^e session du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011



En tant que Président de l'ISC de Pologne, je dois reconnaître que mon institution, pourtant membre de l'INTOSAI depuis la fin des années 1950, n'a joué aucun rôle en matière de coopération pendant longtemps. Son appartenance à l'INTOSAI se limitait à des contacts très formels, essentiellement au niveau de la haute direction. Pendant les années 1970, le Président de l'ISC polonaise de l'époque était membre du Comité directeur de l'INTOSAI. Néanmoins, cela n'a en rien aidé à promouvoir les idées démocratiques de l'INTOSAI en Pologne, ni à obtenir des informations sur l'organisation, les mandats et les méthodes de travail des autres Institutions supérieures de contrôle – il est d'ailleurs significatif que la Déclaration de Lima de 1977 n'ait été traduite en polonais qu'en 1992.

L'attitude de notre ISC a changé significativement après les transformations démocratiques de notre pays, au début des années 1990. Notre ISC a alors commencé à coopérer, avec les autres ISC et au niveau régional, et elle s'est impliquée dans les initiatives d'organisations internationales comme l'INTOSAI et l'EUROSAI.

Ces deux organisations ont elles aussi beaucoup évolué au cours de ces vingt dernières années. Ces changements peuvent en partie être attribués aux nouvelles attitudes de leurs membres vis-à-vis de la coopération internationale. Les transformations démocratiques opérées dans les pays y sont sûrement pour beaucoup, comme l'illustre l'exemple de notre ISC. En outre, de plus en plus d'ISC sont très intéressées par la mise en place d'une coopération réelle au sein de l'INTO-SAI, plutôt que par une simple appartenance formelle à l'organisation. Les ISC réinstaurées dans les anciens pays totalitaires, d'Europe centrale et orientale mais aussi d'autres régions du monde, ont cessé d'être passives au sein des organisations internationales et sont devenues leur cœur actif, désireuses de partager des connaissances, des expériences et des bonnes pratiques. Faisant suite aux thèmes et aux recommandations de l'INCOSAI, de nombreux groupes de travail ont été créés au sein de l'INTOSAI pour aborder des sujets intéressant les ISC.

Le Groupe de travail sur la vérification environnementale, créé en 1992 et dont notre ISC est membre, est un excellent exemple de la façon dont l'INTOSAI contribue au partage des connaissances et de l'expérience pour affronter les défis qui se posent actuellement aux ISC, comme les nouveaux processus sociaux et économiques du monde moderne devant faire l'objet d'audits. Le Groupe de travail a ainsi rédigé quelques douzaines de guides comprenant des conseils et des exemples liés à la vérification environnementale et au développement durable⁵. Le Groupe organise des séminaires et des formations, sert de forum pour échanger

⁵ Par exemple, l'audit dans le domaine de la biodiversité et de l'énergie durable, la réponse gouvernementale aux changements climatiques, la mise en œuvre des accords environnementaux multilatéraux.



des connaissances et des expériences et il est à l'origine du premier audit mondial, auquel des ISC de toutes les régions du monde ont participé⁶. En outre, le Groupe coopère étroitement avec des partenaires extérieurs ; ainsi, ses représentants ont assisté au Sommet de la Terre de 2002 à Johannesburg, au Congrès mondial sur la justice, la gouvernance et le droit au service de la durabilité environnementale, et au Sommet de la Terre de 2012 à Rio de Janeiro⁷.

Les Institutions supérieures de contrôle et leurs organisations ne sont plus composées uniquement d'un cercle restreint de spécialistes financiers. Le contrôle des finances publiques demande des connaissances et une expérience importantes dans un grand nombre de domaines. Les audits de performance ainsi que la coopération avec des partenaires extérieurs sont de plus en plus fréquents, ce que reflète la stratégie de communication de l'INTOSAI.

Ces dernières années, la révolution mondiale dans le secteur des technologies de la communication a eu des conséquences importantes pour le fonctionnement de l'IN-TOSAI. Les relations entre les membres sont devenues plus faciles grâce aux nouveaux moyens de communication. La coopération au sein de l'INTOSAI n'est plus aussi formelle qu'auparavant et n'est d'ailleurs plus le seul apanage de hauts responsables et des départements des relations internationales. Aujourd'hui, la coopération au sein de l'INTOSAI existe à différents niveaux, depuis les responsables des ISC jusqu'au personnel directement impliqué dans l'audit et la formation, ce qui aura peutêtre en dernière instance – l'avenir nous le dira – un impact décisif sur la coopération.



Délégués de l'ISC polonaise au 20^e Symposium ONU/INTOSAI, Vienne, Autriche, 2009

- 6 L'audit était consacré à des questions liées aux changements climatiques. Les ISC de quatorze pays y ont participé : Afrique du sud, Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis d'Amérique, Estonie, Finlande, Grèce, Indonésie, Norvège, Pologne, Royaume-Uni et Slovénie.
- À Rio de Janeiro, le Groupe a présenté le rapport intitulé : *Améliorer les performances* à l'échelle nationale : l'audit environnemental au service d'une bonne gouvernance et d'une bonne gestion.



L'évolution récente de l'INTOSAI

En 2004, l'INTOSAI a adopté son premier Plan stratégique pour la période 2004-2010, qui définit les valeurs de l'organisation et identifie les principaux objectifs stratégiques de son action. L'élaboration de ce plan a inspiré le Comité directeur de l'EUROSAI, que notre ISC a eu l'honneur de présider entre 2008 et 2011. Nous pensons que l'EUROSAI, en tant que Groupe de travail régional de l'INTOSAI, doit participer activement à la mise en œuvre du Plan stratégique en agissant simultanément dans deux directions : par une implication directe de ses membres dans les initiatives de l'INTOSAI, et par la mise en œuvre de son propre Plan stratégique régional, qui doit être en grande partie compatible avec celui de l'INTOSAI. Lors de l'élaboration du Plan stratégique de l'EUROSAI, nous nous sommes appuyés sur l'expérience de l'INTOSAI et avons donc invité les représentants du Secrétariat de l'INTOSAI à faire partie de l'équipe chargée de l'élaboration du Plan stratégique, au côté des représentants des ISC européennes qui avaient participé à la rédaction du premier Plan stratégique de l'INTOSAI. Grâce à leurs connaissances et à leurs expériences, l'élaboration du Plan stratégique de l'EUROSAI fut simple et efficace. Le postulat de départ était que l'EUROSAI, en tant que Groupe de travail régional de l'INTOSAI, devait avoir les mêmes objectifs stratégiques que l'INTOSAI. Il a également été décidé que l'objectif lié aux normes professionnelles internationales devait promouvoir et faciliter la mise en œuvre des normes plutôt que se focaliser sur leur élaboration, afin d'éviter des chevauchements avec le travail de l'INTOSAI. De même, en proposant des activités et des projets dans le cadre des objectifs de l'EUROSAI, l'équipe chargée de l'élaboration du Plan a fait particulièrement attention à ne pas empiéter sur les initiatives de l'INTOSAI, en essayant plutôt de tirer parti au maximum de l'utilisation de ses produits afin de développer le contrôle des finances publiques dans la région européenne.

Séminaire de l'EUROSAI sur la Communication des ISC avec l'opinion publique par le biais des médias, Varsovie, Pologne, 2011







D'autres Groupes de travail régionaux à part l'EUROSAI élaborent actuellement eux-aussi leurs propres plans stratégiques — preuve que l'INTOSAI est une institution influente, écoutée et dont l'exemple est suivi. La nouvelle stratégie de l'INTOSAI et les initiatives prises dans le cadre de sa nouvelle structure devraient la rendre encore plus visible sur le plan international.

Les efforts du Secrétaire général de l'INTOSAI pendant la période de planification stratégique 2004-2010 ont permis d'incorporer les Déclarations de Lima et de Mexico – deux documents clés de l'INTOSAI – au droit international. Le 22 décembre 2011, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Résolution intitulée : Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Pour la première fois, l'Assemblée générale a expressément reconnu que les ISC ne pouvaient remplir leurs mandats de façon objective et efficace qu'en étant indépendantes des institutions qu'elles contrôlent et en étant protégées de toute influence extérieure. Le rôle des ISC pour rendre l'administration publique plus efficiente, plus efficace, plus respectueuse du principe de responsabilité et plus transparente a donc été reconnu. Parallèlement, les Nations Unies ont encouragé les États membres à appliquer les principes énoncés dans les Déclarations de Lima et de Mexico et à intensifier la coopération avec l'INTOSAI, notamment dans le domaine du renforcement des capacités.

L'élaboration des Normes internationales des Institutions supérieures de contrôle (ISSAI) est une autre réussite indéniable de l'INTOSAI. En effet, leur élaboration et leur mise en œuvre peuvent garantir la qualité du travail des ISC, accroître leur importance et renforcer le contrôle des finances publiques. L'approbation de 37 nouvelles ISSAI lors de l'INCOSAI de 2010 dote maintenant l'INTOSAI d'un ensemble complet de normes et de lignes directrices. Mais il convient que les ISSAI et leurs avantages soient connus des ISC et des partenaires extérieurs pour pouvoir servir de cadre commun de référence. À cette fin, le Secrétariat général a lancé une initiative destinée à préparer des résumés des normes, afin de faciliter leur compréhension et leur utilisation. En outre, on trouve parmi les six priorités de l'INTOSAI dans son deuxième Plan stratégique pour 2011-2016 la mise en œuvre des normes ISSAI.

Perspectives d'avenir pour l'INTOSAI

Les défis que doivent relever l'INTOSAI et ses membres n'ont pas beaucoup changé. Il existe encore des ISC dont l'indépendance est menacée et les pouvoirs délibérément restreints. En outre, la crise économique et financière que traversent



de nombreux pays accentue la pression sur les ISC, qui doivent prouver qu'elles utilisent leurs ressources de façon efficace. Les attentes autour de leur travail augmentent de plus en plus, car la société, les médias et les législateurs nationaux espèrent qu'elles amélioreront de façon significative l'utilisation des ressources publiques, la gouvernance et la lutte contre la corruption.



Contribution de l'ISC du Portugal

Guilherme d'Oliveira Martins Président de la Cour des comptes du Portugal

ÉVOLUTION DE LA COOPÉRATION MONDIALE : PERSPECTIVES ET EXPÉRIENCE DE LA COUR DES COMPTES DU PORTUGAL





Contribution de l'ISC du Portugal

Guilherme d'Oliveira Martins Président de la Cour des comptes du Portugal

EUROSAI Présidence

Commission des normes professionnelles Groupe de travail sur la dette publique Membre

Évolution de la coopération mondiale : perspectives et expérience de la Cour des comptes du Portugal

Introduction

L'INTOSAI fête son 60° anniversaire en 2013. Cet événement constitue une étape historique dont toutes les ISC devraient être fières.

Depuis longtemps, la Cour des comptes (*Tribunal de Contas*) du Portugal, membre fondateur de l'INTOSAI, pense que l'incitation et l'implication engagée et volontaire dans des initiatives en faveur de la coopération internationale entre ISC, au niveau multilatéral et bilatéral, sont une priorité. La Cour des comptes du Portugal est donc capable de reconnaître tous les avantages mutuels qui en découlent et d'en témoigner.

C'est dans cette optique que nous témoignons de l'évolution de la coopération mondiale entre les ISC.

 La coopération au service des capacités de contrôle et de la reconnaissance du rôle des ISC

Depuis sa création, l'INTOSAI a grandement évolué, en termes d'effectifs et d'impact de ses activités. Parallèlement à l'accroissement de son champ géographique, des Groupes régionaux ont été mis en place progressivement dans les différentes régions du monde. Les conclusions et les recommandations adoptées au cours des vingt Congrès organisés jusqu'à présent témoignent de l'approfondissement de la réflexion menée au sein de l'INTOSAI.



Concernant les lignes directrices techniques et méthodologiques, il convient d'insister sur l'importance des Normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI), qui ont été systématiquement créées en s'appuyant sur des concepts techniques fiables et sur les principes fondamentaux des ISC.

De nombreuses autres activités méritent d'être soulignées, certaines en raison de leur caractère pionnier, notamment la vérification environnementale. Enfin, soulignons que le développement international du contrôle des finances publiques par les ISC a toujours été soutenu de façon active et constructive par le Secrétariat général de l'INTOSAI, hébergé par la Cour des comptes autrichienne.

2. Perspectives et expérience de la Cour des comptes du Portugal

La Cour des comptes du Portugal estime qu'une coopération accrue avec les institutions nationales et internationales est une activité pertinente justifiant son intervention et elle en donne acte dans ses documents de planification stratégique.

Dans le cadre de l'INTOSAI, la coopération a été menée par le biais de diverses initiatives, comme les contacts bilatéraux et informels que les ISC nouent souvent entre elles, ou le partage d'informations et d'expériences sous des modalités diverses.

D'une façon plus directe, la Cour des comptes du Portugal a été membre du Comité directeur de l'INTOSAI pendant douze ans (1995-2007).

Toujours dans le domaine des différentes structures de l'INTOSAI, notre ISC a participé aux travaux de la Commission des normes professionnelles et à la Sous-commission pour l'indépendance des ISC; elle est actuellement membre du Groupe de travail sur la dette publique.



Réunion de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, Lisbonne, Portugal, 2002





La Cour des comptes du Portugal a toujours envisagé son appartenance à l'INTOSAI d'une façon participative. Elle s'est toujours attachée à présenter des propositions sur les questions devant faire l'objet de débats au sein de l'INTOSAI et à apporter sa contribution aux Thèmes des Congrès, eu égard à l'importance qu'elle a toujours accordé à ces activités.

Concernant la poursuite des principaux objectifs relatifs à la coopération mondiale entre ISC, notre ISC a mis en œuvre diverses activités en ce sens, notamment dans le cadre de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la communauté lusophone et des Groupes régionaux de l'INTOSAI, tout particulièrement de l'EUROSAI.

Dans le cadre de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la communauté lusophone, la coopération est menée sur le plan bilatéral et multilatéral. Créée le 29 juin 1995, cette Organisation est membre associé de l'INTOSAI depuis 2009, comme l'atteste son certificat de membre en date du 16 novembre 2009.

La Cour des comptes du Portugal fait office de Centre d'études et de formation au sein de l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la communauté lusophone et, à ce titre, mène des activités de formation de nature structurelle (stages, formations) destinées à promouvoir les capacités de contrôle des finances publiques des ISC des pays lusophones.







5° Assemblée générale des ISC lusophones à Lisbonne, Portugal, 2008



Concernant l'EUROSAI, présidée par le Portugal jusqu'en 2014, certaines activités importantes doivent être soulignées dans le cadre du Plan stratégique 2011-2017, notamment celles destinées à renforcer les compétences institutionnelles des ISC et à diffuser l'application des ISSAI à l'échelle internationale. Rappelons également la collaboration précieuse du Secrétariat général de l'INTOSAI, notamment pour l'Équipe chargée de l'objectif n°4 (gouvernance et communication) et le remaniement du site Internet.



Réunion du Groupe de contact des Chefs des ISC de l'Union européenne, Estoril, Portugal, 2012





Nous aimerions également préciser que notre ISC a adhéré aussi à l'OLACEFS, l'Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes, et qu'elle a régulièrement participé aux initiatives de cette dernière et à l'organisation des Conférences EUROSAI-OLACEFS.

Notre ISC se réjouit de la tendance actuelle au renforcement de la coopération entre les groupes régionaux de l'INTOSAI. Enfin, soulignons également, plus récemment, la 3° Conférence EUROSAI-ARABOSAI, qui a eu lieu à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, les 29 et 30 mars 2011, et la 1° Conférence conjointe ASOSAI-EUROSAI, qui s'est tenue à Istanbul, Turquie, du 22 au 24 septembre 2011.

3. Perspectives d'avenir

En décembre 2011, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies reconnaissait « que les Institutions supérieures de contrôle jouent un rôle essentiel pour promouvoir une administration publique efficace, responsable et transparente, qui appuie la réalisation des objectifs et des priorités de développement à l'échelle nationale ainsi que des objectifs de développement convenus, en particulier des Objectifs du Millénaire pour le développement. » (Résolution 66/209, paragraphe 2).

Les contextes sociaux et économiques dans lesquels les ISC évoluent changent à un rythme plus rapide, deviennent plus imprévisibles et leur impact se fait rapidement sentir dans les différentes régions du monde. À cet égard, le principal enjeu de l'INTOSAI à l'avenir sera certainement de montrer sa capacité à répondre aux préoccupations de ses membres.

Pour faire face efficacement à des phénomènes de portée mondiale comme les difficultés budgétaires du secteur public, l'interdépendance entre le secteur privé et le secteur public et les changements climatiques, il convient de mener des actions à l'échelle mondiale. C'est donc un enjeu important pour l'INTOSAI — mais aussi sa vocation première, et elle a d'ailleurs au cours de ses soixante ans d'existence toujours réussi à fournir une réponse efficace.

Conclusion

En tant que Présidente de l'EUROSAI, la Cour des comptes du Portugal félicite chaleureusement l'INTOSAI pour les événements majeurs qui seront commémorés en 2013.



Le Plan stratégique 2011-2017 est actuellement mis en œuvre ; ayant mobilisé de nombreux efforts, c'est le premier Plan stratégique de ce Groupe régional. Nous espérons que ses résultats se feront sentir au-delà de sa zone géographique et que d'autres régions du monde en profiteront également.

Comme l'a fait remarquer M. Terence Nombembe, Président de l'INTOSAI, lors du Congrès de l'EUROSAI organisé à Lisbonne en 2011, l'EUROSAI doit œuvrer pour assurer la coopération entre ISC, et pas seulement les ISC européennes. Les conditions sont ainsi posées pour un renforcement continu de la réalisation des objectifs de l'INTOSAI.



Contribution de l'ISC du Royaume-Uni

LE 60^e ANNIVERSAIRE DE L'INTOSAI





Contribution de l'ISC du Royaume-Uni

Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement Présidence des capacités des ISC

Commission des normes professionnelles
Commission de renforcement des capacités
Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités
Commission du partage des connaissances
Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit financier
Sous-commission pour l'audit de performance
Sous-commission des normes de contrôle interne
Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC
Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme
de réglementaire

Le 60^e anniversaire de l'INTOSAI

Évolution de la coopération internationale des ISC depuis 1953

L'ISC du Royaume-Uni (*National Audit Office*, NAO) s'enorgueillit d'être un membre actif de la famille de l'INTOSAI, de remplir son rôle en matière de partage des meilleures pratiques de contrôle et d'apprendre de ses collègues d'autres pays. Depuis longtemps, le NAO a voulu témoigner de son engagement à l'égard de l'INTOSAI et de ses membres en faisant partie du Comité directeur et en dirigeant différents groupes de travail, sous-commissions et Task forces de l'INTOSAI. Le rôle du NAO dans le partage d'expériences en matière d'audit de privatisations et la supervision et la réalisation de la version informatique de la Revue de l'INTOSAI sont deux exemples qui témoignent de cette volonté.

En 1993, le NAO a lancé le Groupe de travail de l'INTOSAI sur les privatisations, appelé par la suite Groupe de travail sur la privatisation, la réglementation économique et les partenariats public-privé. Ce groupe de travail a permis aux ISC d'apprendre rapidement les unes des autres à un moment où nombre de pays



lançaient des programmes de privatisation, renforçaient leur réglementation en matière économique et avaient recours à des partenariats public-privé pour assurer des services publics et entreprendre des projets d'investissement. Le NAO a eu l'honneur de recevoir le Prix Jörg Kandutsch lors de l'INCOSAI de 2004 en reconnaissance de son apport à ce groupe de travail.

Pendant douze ans, le NAO a publié la version informatique de la Revue de l'INTOSAI (IntoIT) et hébergé le site internet du Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information (WGITA). L'intérêt pour les audits informatisés grandit chaque année parmi les membres de l'INTOSAI et les 20 éditions de la Revue publiées par notre ISC ont permis de partager des études techniques et les expériences des ISC membres.

Les Congrès triennaux de l'INTOSAI et des Groupes de travail régionaux sont des exemples particulièrement durables et manifestes de la devise de l'INTOSAI (*Experientia mutua omnibus prodest*) en action. Le NAO a très souvent contribué à la préparation et à la mise en œuvre réussie d'un vaste éventail de thèmes des Congrès INCOSAI et EUROSAI depuis de nombreuses années.

Outre l'INTOSAI, le NAO a participé à d'autres instances regroupant des ISC. Les ISC membres du Commonwealth tiennent aussi une conférence tous les trois ans. L'ISC britannique, avec d'autres ISC, a joué un rôle important dans la création d'un fonds permettant aux ISC de financer la tenue de ces conférences.



Le Contrôleur et Vérificateur général du Royaume-Uni, M. Amyas Morse, lors de la 21° Conférence des Vérificateurs généraux du Commonwealth à Windhoek, Namibie, 2011



Évolution récente de l'INTOSAL

L'un des atouts de l'INTOSAI est sa capacité d'évoluer et de croître. L'élaboration et l'adoption du premier Plan stratégique de l'INTOSAI a été un progrès majeur, particulièrement dans le domaine du renforcement des capacités. Avant 2004, de nombreuses ISC s'appuyaient mutuellement, parfois dans un cadre bilatéral, mais souvent avec des fonds fournis par l'Union européenne à travers son programme de jumelage, ou grâce aux ressources d'organismes internationaux de développement, comme la Banque mondiale. Il y avait cependant peu de coordination et beaucoup de double emploi dans les efforts déployés. En faisant du renforcement des capacités un objectif central de l'INTOSAI et en créant la Commission de renforcement des capacités, il a été possible de mettre en place une démarche plus cohérente et mieux coordonnée de soutien aux ISC.

Les trois piliers des efforts de l'INTOSAI dans ce domaine sont les suivants :

- La Commission de renforcement des capacités, présidée par l'ISC du Maroc. La Commission travaille en collaboration étroite avec les régions de l'INTOSAI afin d'identifier et de diffuser les meilleures pratiques. Elle a élaboré des Guides sur différents thèmes : gestion des ressources humaines, examens par les pairs et audits en coopération. Ces guides ont été traduits, ou sont en cours de traduction, en plusieurs langues et sont diffusés par le biais d'un programme de cours magistraux conçus et gérés par l'IDI.
- L'Initiative de développement de l'INTOSAI (IDI), basée en Norvège, qui appuie la formation et le renforcement des capacités dans le monde entier, mettant particulièrement l'accent sur la mise en œuvre des normes internationales de contrôle pour les ISC (ISSAI) et le travail avec les régions.
- La Coopération INTOSAI-bailleurs de fonds, qui regroupe des organismes internationaux de développement et la communauté des ISC, afin d'accroître le volume et la qualité du soutien aux ISC de pays en développement. Cette coopération porte déjà ses fruits, avec notamment l'appel à propositions qui définit les besoins de nombreuses ISC, et le cadre proposé de mesure des performances, un outil servant à évaluer les capacités des ISC et à effectuer le suivi de leurs progrès.

Notre ISC a participé activement à toutes ces initiatives. Prises dans leur ensemble, elles représentent ce qu'il y a de mieux dans la communauté de l'INTOSAI, ainsi que sa capacité collective à mobiliser des ressources et à utiliser l'énergie et



la passion de vérificateurs provenant d'institutions de contrôle très différentes afin d'œuvrer à la réalisation d'objectifs communs. Le rôle du Secrétariat de l'INTOSAI est crucial à cet égard, pour établir le contact entre différents groupes, diffuser des informations et s'assurer que toutes ces initiatives soient présentées au Comité directeur de l'INTOSAI.



M. Martin Sinclair, de l'ISC du Royaume-Uni, lors de la 62° session du Comité directeur de l'INTOSAI à Vienne, Autriche, 2011



Perspectives et défis d'avenir pour l'INTOSAI

L'INTOSAI a fait des progrès très importants, particulièrement ces dernières années. La reconnaissance du rôle des ISC par l'ONU et l'adoption de normes internationales de contrôle – les ISSAI – placent maintenant l'organisation au premier plan pour ce qui est de l'amélioration de la gouvernance et de la transparence à l'échelle internationale. Cette reconnaissance comporte cependant de nouveaux défis à relever. Les mécanismes de gouvernance de l'INTOSAI ellemême doivent être très exigeants ; ils doivent aussi s'adapter aux besoins en évolution constante d'une organisation moderne et en progrès, et y ajouter de la valeur. La crédibilité de l'INTOSAI comme organisation normative nécessite la mise en place de structures destinées à élaborer, améliorer et mettre à jour les ISSAI et à assurer le contrôle qualité de leur mise en œuvre.

Pour jouer ce rôle, et d'autres émanant des travaux d'autres secteurs de l'organisation, l'INTOSAI devra fixer des priorités adaptées et optimiser l'emploi de ses ressources. Nous ne pourrons pas tout faire, tout au moins pas en même temps. L'INTOSAI dépend massivement de la bonne volonté de ses membres ; certains pays investissent énormément de temps et d'efforts. Ces ressources doivent être gérées avec soin, et il faudra aussi trouver des modalités plus efficaces pour mener à bien les travaux de l'INTOSAI, par exemple une utilisation plus poussée des nouvelles technologies et plus de prudence lorsqu'il s'agit de créer de nouveaux groupes de travail et Task forces. Nous ne pouvons pas donner pour acquis que les gouvernements des États membres continueront toujours à fournir les ressources nécessaires à la gestion de l'INTOSAI ; il faudra pour cela démontrer que nous utilisons les ressources dont nous disposons avec soin et de façon optimale.

Il faut également trouver des modalités plus adaptées pour impliquer l'ensemble de nos membres. L'INTOSAI devrait repenser sa gouvernance pour encourager une participation élargie, notamment par un roulement plus régulier des présidences des commissions et des groupes de travail et, à l'instar de la Commission de renforcement des capacités, en mobilisant des fonds pour permettre aux institutions de contrôle moins dotées de participer à des réunions importantes.

Dans un monde en mutation rapide, les procédures de planification de l'INTOSAI devront permettre de définir, dans un environnement élargi, les nouveaux enjeux dont les ISC devront tenir compte, de trouver des modalités pour impliquer l'ensemble des membres, en particulier les régions, dans la planification, et de définir les priorités, les coûts et les sources de financement des activités futures.



Enfin, à la base, l'INTOSAI doit poursuivre ses efforts pour s'assurer que tous les membres aient l'indépendance requise pour leur permettre de mener des contrôles rigoureux, ainsi que la possibilité de présenter leurs conclusions aux parlements, aux gouvernements et au public sans avoir peur des conséquences. La Résolution des Nations Unies ouvre la voie. Cependant, il reste encore à faire pour que les audits menés par les ISC du monde entier aient des effets réels sur la vie des contribuables et des citoyens. Les ISC peuvent changer les choses et, en luttant contre le gaspillage, l'inefficacité et la fraude, contribuer aux objectifs de développement fixés sur le plan mondial.

Dans sa 60^e année, l'INTOSAI est bien placée pour relever ces défis.



Contribution de l'ISC de Slovaquie

Ján Jasovský Président du Bureau national de l'audit de la République de Slovaquie

LE DÉVELOPPEMENT GRÂCE À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE





Contribution de l'ISC de Slovaquie

Ján Jasovský Président du Bureau national de l'audit de la République de Slovaquie

Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurancequalité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs

Présidence

Membre

Commission des normes professionnelles Commission de partage des connaissances Sous-commission pour les audits de conformité Groupe de travail sur le contrôle de la technologie de l'information Groupe de travail sur la vérification environnementale Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation

Le développement grâce à la coopération internationale

L'Office supérieur de contrôle de la République Slovaque est né en même temps que la République même, en 1993. Ses vingt ans de fonctionnement sont étroitement liés aux 250 ans d'histoire des activités de contrôle sur le territoire slovaque, dont nous avons fêté l'anniversaire avec nos pays voisins en 2011. Notre ISC a été intégrée dans la grande famille des Institutions supérieures de contrôle de l'INTOSAI et son Groupe de travail régional l'EUROSAI peu après sa création. Grâce à cette adhésion, nous avons pu réaliser des avancées significatives au cours de nos vingt ans d'existence.

Le développement de la coopération mondiale entre les ISC

La coopération internationale est une partie importante de nos activités. L'intérêt et l'avantage des activités internationales de notre ISC se traduisent par une amélioration de la qualité et de l'efficacité des contrôles grâce à la collecte et à l'échange d'informations et d'expériences professionnelles, ainsi qu'à la mise en place de relations bilatérales et multilatérales avec les autres Institutions supérieures de contrôle membres de l'INTOSAI. L'INTOSAI est une organisation internationale qui crée des conditions très favorables à une coopération mutuelle et constructive entre les ISC membres.



Au sein du cadre de coopération de l'INTOSAI, certaines étapes ont été, à notre avis, fondamentales. Parmi les premières activités internationales de notre ISC, il convient de mentionner la prise de contact avec des ISC d'autres pays, notamment dans la région d'Europe centrale, mais aussi la participation à des audits internationaux parallèles. Pendant la période 2002-2012, notre ISC a participé à 30 audits internationaux portant sur la coopération transnationale, les transports, la fiscalité, l'emploi, l'environnement, etc. Ces activités étaient fondées pour une large part sur les normes internationales ISSAI, qui permettent d'harmoniser les processus utilisés par les ISC et de réaliser des audits équilibrés et comparables dans les pays concernés.

La mise en œuvre des normes internationales de l'INTOSAI, appelées aujourd'hui les normes ISSAI, au sein de notre ISC a constitué une autre étape importante. Les normes ISSAI constituent en effet la base de notre activité d'audit. En conséquence, les principales normes ISSAI ont été traduites en slovaque, pour faciliter leur compréhension et leur utilisation pratique. Elles ont été parallèlement incorporées par étapes dans les méthodes de notre ISC.

Pour accroître l'intensité et l'efficacité de notre travail, notre ISC a élaboré et mis en œuvre le projet national intitulé *Le système d'information d'audit de l'ISC*, qui assurait la mise en place de services électroniques au moyen de l'introduction d'un nouveau système d'information à l'appui des processus internes de notre ISC.

Nos activités internationales se sont petit à petit orientées vers des domaines liés à l'éducation. Pour mettre en œuvre avec succès les normes internationales de contrôle des finances publiques (ISSAI) dans notre travail, nous avons en effet mis l'accent sur le développement des compétences et des connaissances de nos employés. À cet effet, notre ISC a mis en place le projet *Un Bureau moderne et flexible – le renforcement des capacités de l'ISC*, financé par l'Union européenne par le biais du programme opérationnel Emploi et inclusion sociale du Fonds social européen.

Dans le contexte de ce projet, notre ISC a mené une coopération cadre avec plusieurs ISC (Royaume-Uni, Norvège, République tchèque, Danemark, Estonie, Hongrie, Slovénie, Pologne, Autriche et Fédération de Russie) dans le domaine de la formation. L'objectif était d'accroître la qualité et l'efficacité des travaux de notre ISC en vue de l'accomplissement de sa mission. De cette façon, une coopération plus étroite a pu être établie avec les ISC partenaires, facilitant à l'avenir le travail des vérificateurs. L'échange mutuel d'expériences contribue à l'harmonisation progressive de la méthodologie et des procédures d'audit utilisées dans les États membres de l'UE.



Pour améliorer l'impact de ses activités et renforcer les procédures d'audit, notre ISC porte une attention particulière aux activités de gestion de la qualité au sein de notre organisation. Pour ce faire, notre Bureau a mis en place un outil modèle, le *Cadre commun d'évaluation*, un système moderne pour évaluer la gestion de la qualité. Ce modèle est l'outil internationalement reconnu en matière d'auto-évaluation, et il est utilisé majoritairement dans l'administration publique des États membres de l'UE. Son objectif est de renforcer le système de gestion de la qualité. Après cette évaluation, un Rapport en retour est envoyé, et l'organisation reçoit la certification : *Utilisateur efficace du Cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques*. Notre ISC est la première institution de la République slovaque à avoir bénéficié de ce certificat.

Les relations extérieures jouent également un rôle important pour garantir la qualité de l'audit. Ce sont des sources indépendantes d'informations sur la qualité, qui peuvent être utilisées comme base objective pour l'évaluation de la qualité. Notre ISC a donc postulé pour une évaluation internationale indépendante de domaines choisis parmi ses activités (évaluation par les pairs) en 2009. Cette évaluation externe indépendante nous a permis d'avoir, entre autres, un instantané de l'état de mise en œuvre des normes internationales d'audit, un aperçu de l'exactitude et de la performance générale des procédures internes, et des recommandations pour améliorer ces dernières. L'évaluation des activités de notre ISC a été menée conformément à l'objectif 2 du Cadre stratégique de l'INTOSAI, Renforcement des capacités, en utilisant les meilleures pratiques et en garantissant la qualité par des projets d'évaluation volontaires indépendants. L'équipe d'évaluation par les pairs était composée de représentants des ISC du Royaume-Uni, de Slovénie, d'Estonie et de Pologne. Le Projet s'est terminé en 2011 avec la publication finale du Rapport de l'évaluation par les pairs, signé par les responsables des ISC participantes à l'occasion du VIII^e Congrès de l'EUROSAI à Lisbonne, en juin 2011.



Le Président de l'ISC slovaque, M. Ján Jasovský, présente le rapport de l'évaluation de son ISC par les pairs, menée par les ISC de l'Estonie, de la Pologne, de la Slovénie et du Royaume-Uni, Bratislava, Slovaquie, 2011



Évolutions récentes dans le cadre de l'INTOSAI

Les Commissions, Sous-commissions et Groupes de travail de l'INTOSAI offrent un large éventail de possibilités de participation à des activités internationales dans des domaines d'intérêt commun. Leurs activités offrent une aide efficace pour atteindre les objectifs stratégiques adoptés par le Congrès de l'INTOSAI dans le cadre du Plan stratégique 2011-2016.

Depuis la création de notre ISC, nous avons successivement pris part aux activités de plusieurs groupes, selon nos besoins spécifiques. Aujourd'hui, notre ISC a des représentants dans sept groupes de l'INTOSAI et six groupes de l'EUROSAI. Nous estimons que la Commission des normes professionnelles, dans laquelle nous sommes représentés, est d'une grande importance pour nos activités ainsi que pour la communauté internationale des ISC. Sous les auspices de cette Commission, nous avons élaboré de nombreuses normes, lignes directrices et procédures fiables pour améliorer le contrôle du secteur public et procéder à des audits financiers fiables. Notre participation à cette Commission est pour nous un atout direct dans le processus de mise en œuvre des normes au sein de notre ISC.



Réunion de la Sous-commission de la PSC pour l'audit de conformité, Bratislava, Slovaquie, 2008



Notre participation à la Sous-commission 3 : Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs, a été très instructive, du point de vue de la mise en œuvre du Projet d'évaluation par les pairs susmentionné.

Les activités du Groupe de travail sur la vérification environnementale, dont nous sommes membres depuis 2004, sont très efficaces. Les manuels élaborés par ce Groupe de travail dans plusieurs domaines de l'environnement sont précieux dans le cadre des audits internationaux environnementaux parallèles. Depuis 2000, nous avons participé à 8 audits internationaux environnementaux parallèles.

La participation au Groupe de travail de l'INTOSAI sur le contrôle de la technologie de l'information nous permet d'obtenir des informations actualisées dans le domaine du contrôle de la technologie de l'information, et d'utiliser la méthodologie de l'audit des systèmes d'information. Nous pouvons utiliser pleinement ces connaissances dans notre travail quotidien d'audit.

Nous sommes activement impliqués dans les activités du Groupe de travail de l'INTOSAI sur les indicateurs nationaux clés et celles de la Task force sur la crise financière mondiale (aujourd'hui Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme de réglementation), lesquels jouent un rôle important eu égard à la crise financière et économique actuelle. Participer à leur travail est pour nous un atout, car cela nous permet d'accéder à leur base de connaissances, de réaliser des analyses macroéconomiques en utilisant les indicateurs nationaux clés et, dans certains audits, d'évaluer le cadre budgétaire et la dette publique. Nous accédons également aux meilleures pratiques les plus récentes, ce qui nous permet de les utiliser lors de l'élaboration de la Déclaration sur le projet de budget de l'État.

Les perspectives et défis de l'avenir pour l'INTOSAI

Nous avons pu constater ces dernières années que la mondialisation n'accélère pas seulement la croissance des économies nationales, mais apporte aussi son lot de problèmes complexes. La demande de cohésion économique, sociale, environnementale et territoriale augmente au niveau national. Les efforts des États pour gérer leurs activités sur la base de finances publiques consolidées et viables, et pour assurer la mise en place et l'exploitation d'un potentiel de développement en sont un exemple. Dans ce domaine, le défi consiste donc à anticiper les changements externes et internes en se fondant sur des connaissances fiables, à réagir de façon dynamique et efficace face aux changements, à retrouver l'équilibre entre



le développement économique, social, politique et environnemental, et d'être responsables et capables d'agir en faveur d'une qualité de vie viable.

Dans ce contexte, le rôle des ISC est de promouvoir l'existence de finances publiques saines et durables par le biais de l'audit. La coopération internationale et la coordination des ISC sont nécessaires pour suivre le rythme des mutations à l'échelle mondiale. L'INTOSAI joue un rôle crucial dans le domaine de la coopération internationale et de la coordination des ISC. En intégrant les objectifs stratégiques adoptés par l'INCOSAI dans son Plan stratégique 2011-2016, l'INTOSAI affirme son rôle : obligation redditionnelle et mise en œuvre des normes professionnelles, renforcement des capacités institutionnelles d'ISC indépendantes, partage des connaissances et de l'expérience, autant de conditions indispensables pour que les ISC puissent s'acquitter efficacement de leur mission.

Nous attachons une grande importance au développement de la coopération mutuelle à l'avenir. L'expérience nous montre qu'il existe déjà une coopération, en particulier régionale, dans des sphères d'intérêt mutuel sur le plan bilatéral et multilatéral. Le défi pour l'avenir consiste à intensifier la coopération à l'échelle mondiale, en se focalisant de façon plus efficace et opportune sur la résolution des problèmes mondiaux.

Il sera nécessaire de soutenir l'indépendance des ISC. Au-delà de leur indépendance organisationnelle et financière, l'indépendance politique devient également d'actualité. Seules des ISC indépendantes et professionnelles, protégées contre les influences politiques et la menace de révocation des responsables, peuvent améliorer la reddition de comptes, la transparence, la fiabilité de la gestion, des résultats économiques non biaisés, une utilisation correcte des fonds publics ainsi que des efforts efficaces dans la lutte contre la corruption.



Contribution de l'ISC de la Suède

OUVRIR LA VOIE EN ÉTABLISSANT DES NORMES DE QUALITÉ ÉLEVÉE





Contribution de l'ISC de la Suède

Sous-commission pour l'audit financier Présidence

Commission des normes professionnelles
Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles
Commission du renforcement des capacités
Commission du partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit de conformité
Sous-commission pour l'audit de performance
Sous-commission de la comptabilité et des rapports
Sous-commission 1: Promouvoir les activités de
renforcement des capacités des ISC
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail sur la valeur et les avantages des ISC
Groupe de travail sur la modernisation financière et la réforme
de réglementaire

Comité de pilotage de la Commission du renforcement des capacités

Observateur

Ouvrir la voie en établissant des normes de qualité élevée

L'INTOSAI a adopté la première version de ses normes de contrôle lors du Congrès de Berlin en 1989. Ces normes ont été révisées depuis, mais leur essence n'a pas changé. Les normes de contrôle de l'INTOSAI sont encore en vigueur mais elles font actuellement l'objet d'une révision par le Projet d'harmonisation rattaché à la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI. Les normes de l'INTOSAI sont largement utilisées par ses membres, mais dès le début, il y a eu des demandes presque immédiates d'ISC qui ont besoin d'orientations pour le travail quotidien de leur personnel. C'est ainsi que l'élaboration des 38 ISSAI (Normes internationales des institutions supérieures de contrôle) pour les contrôles financiers a commencé en 2002. Il avait été décidé à l'époque de se fonder sur des normes généralement acceptées ; les normes internationales d'audit (ISA) mises au point par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ont été choisies. Il s'agit de normes mondialement acceptées et largement utilisées par les vérificateurs du monde entier, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. La Sous-commission de l'INTOSAI pour l'audit financier a entrepris de rédiger des « notes pratiques » pour compléter les normes ISA, afin de les rendre applicables aux contrôles financiers du secteur public.



Très vite, la Sous-commission pour l'audit financier comptait neuf ISC membres ; un secrétariat a été créé, hébergé par l'ISC suédoise. Des débats approfondis, ainsi que beaucoup de travaux, ont été menés afin de mettre sur pied une structure et des procédures adaptées pour le projet. En 2003, un protocole d'accord a été signé entre l'INTOSAI et l'IFAC, par le biais de leurs organismes normatifs, la Commission des normes professionnelles et le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance. Une coopération très réussie a ainsi pris forme. Afin de faire le meilleur usage possible des compétences existantes, un « groupe de référence » a été créé, avec les CV de plus d'une centaine de vérificateurs financiers qualifiés issus de toutes les régions du monde. Un grand nombre de ces spécialistes ont été affectés à des groupes de travail portant sur un groupe spécifique de normes ISA; très vite, l'élaboration des « Notes pratiques » était en plein essor.

Les ISSAI relatives aux audits financiers

L'élaboration des audits financiers a bénéficié de l'apport généreux de 60 ISC du monde entier qui ont participé activement à cette coopération, ainsi que d'autres ISC qui ont mis à disposition leur expérience et leurs compétences en commentant les exposés-sondages. La tâche a été facilitée par des contributions de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et de l'IAASB. Si l'ISC suédoise a pris en charge la tâche importante de planification et de coordination des travaux de la Sous-commission de l'audit financier, les autres membres de la Sous-commission ont assuré un travail considérable. Certains membres se sont chargés de diriger des Task forces et des sous-projets axés sur des normes spécifiques et des plans de travail. Le Secrétariat général a apporté une contribution importante à l'appui des réunions du Comité directeur, ainsi que pour les préparatifs de l'INCOSAI 2010, pendant lequel un large ensemble de normes ISSAI relatives à l'audit financier ont été approuvées.





M. Jonas Hällström, président de la FAS, et M. Dong Hyuk Eim (ISC de Corée) lors de la réunion de la Sous-commission pour l'audit financier à Séoul, République de Corée, 2008

Réunion de la Sous-commission de la PSC pour l'audit financier (FAS), Séoul, République de Corée, 2008.

De gauche à droite, M. David Hughes (ISC du Royaume-Uni), Mme Kelly Ånerud (ISC de Norvège), M. Jan van Schalkwyk (ISC d'Afrique du Sud)



À toutes les étapes, la Sous-commission a dû suivre la « procédure officielle », afin d'assurer la responsabilité, la transparence et la crédibilité. Ceci a impliqué une large participation des membres de l'INTOSAI et une coopération avec des partenaires reconnus et acceptés sur le plan mondial. En outre, la transparence du processus a été assurée grâce à des exposés-sondages et aux commentaires des ISC ainsi que d'autres parties prenantes. Grâce à la procédure officielle, les normes ISSAI sont d'une qualité très élevée et elles peuvent être appliquées à des environnements d'audits différents.

Outre l'ISSAI d'introduction (ISSAI 1000, Introduction générale aux lignes directrices de l'INTOSAI pour l'audit financier) et le glossaire, les ISSAI sont composées de Notes pratiques élaborées par la Sous-commission à propos de chacune des 36 normes ISA. Les Notes pratiques indiquent comment mettre en œuvre les ISA de façon optimale dans le secteur public. Les ISSAI couvrent tous les domaines et procédures correspondant à un audit financier.

Les ISSAI contribueront à améliorer la qualité des audits financiers, à accroître la crédibilité du travail des vérificateurs et à établir une base professionnelle commune pour le travail de contrôle dans le monde entier.

Il convient de rappeler que, outre les audits financiers, le contrôle du secteur public implique des vérifications liées au respect de la législation et de la réglementation. Afin de donner des orientations pour ces audits, la Sous-commission pour l'audit de conformité a aussi élaboré quelques ISSAI. Les ISSAI relatives à l'audit de conformité se fondent aussi dans une certaine mesure sur les ISA, et il y a une collaboration étroite entre les deux Sous-commissions.

La Sous-commission pour l'audit financier aspire à être une sous-commission modèle au sein de l'INTOSAI. Pour y parvenir, elle a toujours respecté une procédure officielle précise, impliquant un large éventail de membres de l'INTOSAI et d'organisations professionnelles sœurs ; ses procédures de travail et de prise de décision sont transparentes, et elle travaille toujours de façon efficace et avec un haut degré de professionnalisme.



Réunion de la FAS au NAO (ISC britannique), Londres, Royaume-Uni, octobre 2009

De gauche à droite: Mme Annie Leclerc (ISC du Canada), M. David Hughes (NAO), Mme Gail Valieres (GAO), M. Jonas Hällström (ISC de Suède), M. Mirko Gottman et M.John Speed (Cour des comptes européenne)



Évolution récente de l'INTOSAL

L'INTOSAI dispose maintenant d'un ensemble complet de normes ISSAI pour l'audit financier. Néanmoins, il faudra toujours mettre à jour, affiner et développer davantage les ISSAI. La Sous-commission de l'audit financier se charge de cette tâche à l'heure actuelle.

Les membres de l'INTOSAI ont commencé à mettre en œuvre les ISSAI, ce qui est très positif. Ce travail est mené par chacune des ISC de façon indépendante ou en coopération avec des pairs qui l'aident. Un certain nombre de séminaires, consacrés essentiellement à la sensibilisation, ont été organisés par des régions de l'INTOSAI et par certaines ISC. La Commission des normes professionnelles met en œuvre un projet de sensibilisation afin de faciliter le partage des connaissances et la mise en œuvre des ISSAI. Récemment, la Banque mondiale a affecté des fonds à l'IDI pour aider à cette mise en œuvre.

Partenaire reconnue de l'IFAC, l'INTOSAI présente depuis un certain nombre d'années une candidature au Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB), en représentation du secteur public. L'INTOSAI est également membre du Groupe consultatif de l'IFAC (CAG) et elle a été invitée par l'IFAC à devenir membre du groupe international de référence en vue de l'élaboration d'un cadre de bonne gouvernance.



Réunion de la Sous-commission pour l'audit financier, Washington, États-Unis d'Amérique, 2011

Les crises financières et la crise de la dette qui s'est ensuivie et que nous affrontons depuis 2008 ont eu inévitablement des impacts sur le travail des ISC et sur les attentes dont elles font l'objet. Un grand nombre de leçons peuvent être retenues suite à ces crises. La première est que l'interdépendance entre les pays et les différents marchés est de plus en plus grande. Tout ce qui arrive sur des marchés en croissance comme la Chine, l'Inde et le continent africain a une incidence sur les marchés financiers de New York, Londres, Zurich et Hong Kong. En outre, ce qui se passe sur les marchés a un impact sur les gouvernements nationaux. Pour y répondre, certains gouvernements choisissent de dépenser davantage pour stimuler le marché intérieur. D'autres estiment nécessaire de réglementer et de superviser les marchés financiers pour prévenir d'autres effets préjudiciables. Des parties prenantes affirment que le manque de transparence et de responsabilité est l'une des causes majeures des problèmes actuels de l'économie mondiale. En conséquence, des appels ont été lancés en vue d'une harmonisation plus poussée des normes comptables, d'audit et des rapports financiers. Les pays du G20 ont évoqué la nécessité urgente d'une convergence en matière d'élaboration et de mise en œuvre des normes générales à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, le travail actuel de la Sous-commission pour mettre à jour, affiner et développer davantage les ISSAI est particulièrement pertinent.



Perspectives et défis d'avenir pour l'INTOSAI

Les ISC sont au service des citoyens. Dans un monde d'information et de désinformation, les citoyens se tournent vers les ISC afin d'obtenir des informations fiables et exactes. Afin de répondre à ces attentes de la façon la plus objective et crédible possible, il est très important que les membres de l'INTOSAI mettent en œuvre les meilleures pratiques et les meilleures normes d'audit dont on dispose. On attend toujours plus des pouvoirs publics ainsi que des ISC, en grande partie à cause des crises financières et économiques internationales que nous connaissons actuellement

Passer d'une étape de développement intense à une étape de maintenance et de mise en œuvre n'est pas sans difficultés. Ces difficultés diffèrent en fonction du degré de maturité de l'ISC concernée, du contexte dans lequel elle opère, du cadre juridique, des ressources disponibles, humaines, techniques et financières, et des ambitions de l'ISC. À l'avenir chaque ISC devra évaluer par elle-même si elle est prête à la mise en œuvre.

La mise en œuvre des ISSAI est un engagement à long terme ; la direction doit définir ce que l'on attend de cette démarche, fixer des objectifs de mise en œuvre et s'assurer de l'engagement de tous à l'intérieur de l'institution, ainsi que des principales parties prenantes externes. Mettre en œuvre des normes internationales nécessite l'introduction d'une approche fondée sur le risque, ce qui est susceptible d'entraîner des modification dans les méthodes et procédures de travail, notamment des conditions différentes en matière de contrôle et de garantie de qualité, l'archivage des éléments probants des audits, l'emploi de techniques d'échantillonnage... Ces modifications peuvent avoir une incidence sur la structure organisationnelle ainsi que sur la direction et le comportement organisationnel. Des formations seront donc nécessaires pour le personnel de tous les niveaux et pour les responsables. À l'instar de toute démarche de changement dans une organisation, la mise en œuvre des ISSAI nécessite l'engagement et le plein appui de la haute direction d'une ISC.

Outre un soutien renforcé pour la mise en œuvre, des mesures plus solides fondées sur des solutions financières et organisationnelles seront nécessaires pour assurer la durabilité à long terme des travaux futurs de la Sous-commission de l'audit financier.

Il y a un éventail de partenaires possibles pour appuyer la mise en œuvre des ISSAI. Il peut s'agit de programmes régionaux et d'un programme mondial de mise en œuvre des ISSAI sous les auspices de la Coopération INTOSAI-bailleurs



de fonds, mise en œuvre par l'IDI en coopération avec les Commissions, les Sous-commissions et les Groupes régionaux de l'INTOSAI.

Sur le long terme, chaque ISC tirera des bénéfices importants de la mise en œuvre des ISSAI. Tous les membres de l'INTOSAI sont encouragés à accorder une grande attention aux ISSAI et à envisager leur mise en œuvre dans chaque ISC. L'application des ISSAI améliore la qualité des travaux des ISC, accroît la confiance de la direction à l'égard de l'institution et de son personnel, ainsi que la confiance des vérificateurs en eux-mêmes et leur capacité à mener des audits de qualité. Encore plus important, le fait de travailler à l'aide de normes bien conçues et bien communiquées améliorera la transparence des ISC, ainsi que la transparence des transactions et de la situation financière du secteur public dans son ensemble. Travailler en conformité avec les ISSAI n'est pas toujours facile, mais cela en vaut la peine, vu le gain en termes de crédibilité, de qualité et de professionnalisme.



Contribution de l'ISC de Suisse

Kurt Grüter Directeur du Contrôle fédéral des finances

60 ANS DE L'INTOSAI – 50 ANS DE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL À VIENNE





Contribution de l'ISC de Suisse

Kurt Grüter Directeur du Contrôle fédéral des finances

> Commission du partage des connaissances Groupe de travail sur le contrôle des technologies de l'information Groupe de travail sur l'évaluation des programmes Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés

Membre

60 ans de l'INTOSAI – 50 ans de Secrétariat général à Vienne

60 ans de l'INTOSAI – 50 ans de Secrétariat général à Vienne : profitons-en pour féliciter et remercier les jubilaires et oser une brève rétrospective du point de vue suisse

1 Évolution de la collaboration des ISC dans le monde depuis 1953

L'origine suisse de l'INTOSAI remplit le Contrôle fédéral des finances (CDF) d'une fierté particulière. En effet, c'est à l'occasion d'un congrès des sciences administratives tenu à Berne, en Suisse, que les représentants de diverses Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISC) se sont réunis, après la Deuxième Guerre mondiale, et ont décidé de mettre en place un forum consacré au contrôle des finances publiques⁷. C'est pourquoi la Suisse, avec le CDF, est membre de l'INTOSAI dès le début et a toujours pu profiter de l'échange d'expériences et d'informations qu'offre cette institution. Sans l'INTOSAI, le CDF ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui!

Le système suisse de surveillance au niveau fédéral peut, pour différentes raisons, être considéré comme un cas spécial en comparaison internationale. Les éléments de la démocratie directe, un fédéralisme prononcé, avec une grande autonomie des cantons et des communes en matière de finances, le principe de la concordance et le parlement de milice, avec deux Chambres au même niveau de

⁷ Cf. plaquette INTOSAI: 50 ans (1953-2003), Vienne 2004, p. 14



décision, influencent en effet ce système, qui est aussi marqué par les instruments de politique financière, adoptés par le peuple à une grande majorité, que sont le frein aux dépenses et le frein à l'endettement. En d'autres mots, la participation du peuple aux questions financières et fiscales importantes ainsi que la décentralisation du pouvoir dans notre État fédéral sont de forts alliés du CDF.

Même si l'aménagement concret de la surveillance reflète les différences politiques structurelles et culturelles des pays membres, une convergence des méthodes et un professionnalisme croissant peuvent être constatés grâce à l'influence régulatrice de l'INTOSAI. Un ensemble de normes sert aux organes de contrôle du monde entier de guide pour leur travail. De plus, l'INTOSAI produit, pour renforcer l'autonomie des organes de contrôle, des efforts importants, qui se sont concrétisés récemment par la résolution, adoptée par l'ONU, sur l'indépendance des ISC.

Vieille de plus de cent ans, l'histoire du CDF est le reflet de l'évolution d'un État gardien de nuit à l'État moderne du XX° siècle, axé sur les citoyens et les services, et a été fortement marquée par les discussions tenues au sein de l'INTOSAI. Pour répondre à la complexité croissante et à la multiplicité des tâches publiques, le CDF a été doté d'instruments modernes et de nouvelles compétences. Il s'est ainsi développé pour devenir une solide institution de surveillance des finances publiques. Le mérite de cette évolution revient aussi à l'INTOSAI. Dans toutes les importantes réformes législatives des 60 dernières années, le CDF a pu en effet s'appuyer sur les principes de cet organisme. Les années 1967, 1994 et 1999 ont été marquées par des modifications décisives de la condition juridique et des compétences de contrôle du CDF. S'il remplit aujourd'hui les principaux critères d'indépendance, c'est aussi grâce à la Déclaration de Lima de 1977.

L'auteur de ces lignes est chef du CDF depuis 1998. Dans cette fonction, j'ai participé à cinq congrès INCOSAI, le premier à Montevideo en Uruguay. J'ai pu plusieurs fois constater comment les thèmes du congrès étaient choisis et préparés sous l'habile direction du Secrétariat général. La préparation était tout autant importante que l'adoption des résolutions du congrès. Notre participation active était, pour moi et nos autorités, toujours une occasion d'approfondir un point important, de nous confronter aux autres manières de voir de nos collègues étrangers et de remettre en question nos propres positions. Tous les thèmes ne présentaient pas le même intérêt pour le CDF. Tous toutefois nous ont permis d'élargir notre horizon et ont forcé le CDF à se pencher aussi sur des aspects qui, selon sa vision des choses, n'étaient pas prioritaires. Qu'il s'agisse de la prévention de la corruption, des réformes administratives, de l'endettement de l'État ou de l'utilité des ISC, je suis toujours rentré en Suisse riche de nouvelles connaissances.



La participation aux congrès, mais aussi l'engagement dans des groupes de travail permettent un enrichissement intellectuel et donnent l'impression de se trouver dans une grande famille, qui se préoccupe aussi des soucis de ses enfants. C'est ainsi que j'ai appris à connaître et à estimer l'INTOSAI, dans le sens le plus positif, selon la devise *Experientia mutua omnibus prodest* de cette institution. L'échange d'informations spécialisées ne constitue toutefois qu'un aspect de l'INTOSAI. Tout aussi importants sont les contacts humains que j'ai pu nouer. Ces relations personnelles étaient toujours enrichissantes et précieuses pour mon propre travail.

2 Évolutions actuelles dans le cadre de l'INTOSAI

Avec l'adoption de la résolution de l'ONU sur l'indépendance des ISC, nous sommes parvenus, grâce à l'engagement infatigable de Josef Moser, président de la Cour autrichienne des comptes et Secrétaire général de l'INTOSAI, à poser un nouveau jalon dans l'histoire de cette institution. La communauté des États a témoigné sa reconnaissance, depuis longtemps méritée, à l'INTOSAI et aux organes de contrôle des finances publiques. Pour la première fois, leur importance pour la démocratie et une bonne gestion administrative a été reconnue au niveau mondial.

Des vérificateurs des ISC du Paraguay et de la Suisse avec le Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Josef Moser, et ses collaborateurs, Vienne, Autriche, 2007



Avec son plan stratégique, l'INTOSAI a créé le cadre requis et fourni un guide aux ISC. Le fait que la Directrice de la planification stratégique, Monika Gonzalez, soit une collaboratrice de longue date du Secrétariat général et connaisse en détail les rouages de l'INTOSAI a sans aucun doute favorisé le succès de la mise en œuvre de la stratégie.



Comme contrôleur externe des comptes de l'INTOSAI de 2001 à 2007, j'ai pu constater personnellement l'engagement sans faille et le professionnalisme des collaboratrices et des collaborateurs du Secrétariat général.

3 Futurs défis à relever à l'INTOSAI

Les défis que doivent relever les États dans un environnement mondialisé sont aussi les défis des ISC. Sans aucun doute, les problèmes environnementaux prendront une importance croissante, et ce sont, nota bene, des problèmes qui doivent être résolus au-delà des frontières. Qui serait mieux en mesure de mettre à disposition une plateforme et un forum de discussions pour la collaboration des ISC que l'INTOSAI! Mais la crise financière et la crise de l'endettement ont aussi révélé que les ISC auront un rôle important à jouer à l'avenir. Non seulement elles doivent montrer aux États les améliorations nécessaires dans leur action, mais elles doivent aussi les avertir des évolutions non souhaitées. Les ISC ne peuvent jouer ce rôle de manière crédible que si elles sont indépendantes et travaillent professionnellement. L'indépendance et le professionnalisme, deux propriétés soutenues par l'INTOSAI, sont les garants des améliorations et du perfectionnement des divers systèmes politiques, en direction d'une transparence accrue et, donc, d'un renforcement de la société civile. Avec IDI, l'INTOSAI s'est procuré un instrument efficace pour communiquer ce savoir aussi aux pays qui doivent encore mettre sur pied leurs propres institutions. La Suisse s'estime heureuse de faire partie des sponsors d'IDI depuis des années.

Pour terminer, je vous rappelle l'article XIV de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen du 31 août 1789 : Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. Le lien peut être fait sans transition entre la Déclaration des droits de l'Homme et le XX° INCOSAI. Le document final déclare qu'un élément important de la construction d'institutions démocratiques tient à la capacité des citoyens à obliger leurs représentants à rendre des comptes. Les représentants élus de manière démocratique ne peuvent être tenus pour responsables que si, à leur tour, ils peuvent demander des comptes à ceux qui doivent appliquer leurs décisions. Les parlements ont donc besoin d'organes comme les ISC, qui puissent analyser ou contrôler cette obligation de rendre compte.

J'adresse tous mes vœux à l'INTOSAI, à son Secrétariat général, à ses collaboratrices et à ses collaborateurs ainsi qu'à son Secrétaire général, Josef Moser.



Contribution de l'ISC d'Ukraine

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE : LA VOIE VERS UN AVENIR DE QUALITÉ





Contribution de l'ISC d'Ukraine

Commission des normes professionnelles
Commission de renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission pour l'audit de conformité
Sous-commission des normes de contrôle interne
Sous-commission de comptabilité et rapports
Sous-commission 1: Promouvoir les activités de renforcement
des capacités parmi les ISC
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail sur la vérification environnementale
Groupe de travail sur l'obligation de rendre compte
et le contrôle des aides en cas de catastrophes
Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés

Membre

Développement de la coopération internationale : la voie vers un avenir de qualité

L'Organisation internationale des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) fête cette année ses 60 ans. C'est l'occasion d'évaluer les résultats et de faire un bilan des réalisations de cette organisation internationale, mais aussi de tourner le regard vers l'avenir et d'élaborer des plans pour le futur, à partir de l'expérience acquise par notre communauté internationale de l'audit.

Si nous nous penchons sur les activités de l'INTOSAI, les avantages inconditionnels et la nécessité de l'organisation nous sautent aux yeux : c'est un centre qui oriente, accumule et encourage le développement de ses membres et des institutions de contrôle des finances publiques dans le monde entier.

L'organisation et la coordination de la coopération et de l'échange d'expériences ont été la pierre angulaire des activités de l'INTOSAI pendant toute son histoire. En offrant à ses membres un forum de coopération transparent, l'INTOSAI permet à ceux-ci d'échanger efficacement des informations, des idées et leurs expériences professionnelles. Elle offre également des instruments pour l'élaboration de procédures générales et l'établissement de normes d'audit et de normes basées sur l'expérience. Enfin, grâce à son travail, les audits des membres de l'INTOSAI sont plus fiables et réussis. Le succès des activités de l'INTOSAI se



traduit par la position renforcée des ISC, la reconnaissance de leur indépendance et l'augmentation du nombre de membres de l'INTOSAI. Grâce à l'adoption de la Déclaration de Lima (1977) et de la Déclaration de Mexico sur l'indépendance des ISC (2007), ainsi que les activités ultérieures et efficaces de l'INTOSAI et du Secrétariat général, il est dorénavant possible d'adopter des approches communes et unifiées afin de renforcer le rôle des institutions d'audit dans le système de l'administration publique, et d'utiliser les meilleures pratiques.

Aujourd'hui, les politiques économiques en général et le contrôle des finances publiques en particulier montrent au niveau mondial qu'il ne suffit pas de fonder son action sur l'expérience nationale pour prendre des décisions efficaces. C'est pourquoi une coopération fructueuse entre Institutions supérieures de contrôle est primordiale pour que celles-ci puissent accomplir efficacement leurs missions. Par ailleurs, les Institutions supérieures de contrôle de chaque pays agissent dans des contextes politiques et économiques différents, ont des statuts et des pouvoirs différents. L'INTOSAI respecte entièrement l'indépendance de chaque ISC et le droit de chacune à définir l'orientation et l'échelle de ses activités. L'une des principales spécificités de cette organisation est précisément qu'elle n'essaye pas de dicter à ses membres comment mettre en œuvre ses mesures. Les normes de l'INTOSAI prennent la forme de recommandations comprenant les meilleures pratiques. L'INTOSAI donne aux Institutions supérieures de contrôle l'occasion d'utiliser et d'adapter ces recommandations en fonction de leurs pouvoirs et de leurs particularités politiques et économiques. En effet, chaque ISC ne pourra se développer de façon auto-suffisante et indépendante qu'à condition de respecter une telle approche démocratique. Et cette source d'expérience est bénéfique pour les autres institutions.

En outre, dans la pratique, les activités de l'INTOSAI couvrent toutes les principales orientations et composantes du contrôle des finances publiques. Chaque ISC peut donc obtenir l'information la plus actualisée et importante sur les méthodes et méthodologies.

Dans les premières années qui ont suivi l'indépendance de l'Ukraine, notre pays a dû établir un système de contrôle parlementaire indépendant et transparent des finances publiques. S'inspirant des autres pays, il devint évident que la Cour des comptes pourrait remplir ce rôle, et celle-ci a été créée en 1996. En tant qu'institution de contrôle indépendante, notre ISC mène ses activités conformément aux principes de légalité, de planification, d'objectivité, d'indépendance et d'ouverture. Les vérificateurs ukrainiens ont la possibilité d'étudier les meilleures pratiques internationales dans le domaine du contrôle des finances publiques, d'introduire des formes et des méthodes modernes de contrôle dans leurs activités, d'échanger des



informations et de développer leurs relations professionnelles. Tout cela a été possible grâce à l'adhésion de notre ISC à l'INTOSAI.

Il n'est pas toujours possible ni raisonnable de transférer directement une expérience étrangère sur le sol ukrainien. Cependant, les connaissances que les autres pays ont pu acquérir dans le domaine du contrôle des finances publiques et l'étude de leurs réalisations et de leurs problèmes nous aident indubitablement à mettre en place notre propre contrôle des finances publiques.

Lors des premières étapes de l'histoire de la Cour des comptes d'Ukraine, ses activités internationales étaient essentiellement axées sur l'étude des normes de l'INTOSAI, l'apprentissage à partir de l'expérience avancée d'autres ISC membres dans le domaine de l'élaboration et de la mise en œuvre de normes, de procédures, de méthodes et de solutions, ainsi que vers l'échange d'informations et la participation aux conférences et aux séminaires de l'INTOSAI et de l'EUROSAI.

Parallèlement aux évolutions institutionnelles en interne, la qualité de la coopération internationale de notre ISC a changé. À ce jour, notre ISC a conclu des accords bilatéraux de coopération avec 22 ISC. Ces accords comprennent également des consultations, des échanges sur la méthodologie, les normes, les procédures et les méthodes du contrôle des finances publiques, des améliorations des systèmes redditionnels et de contrôle, la transparence dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques, la formation professionnelle et la formation de fonctionnaires, et des audits conjoints en parallèle et en coopération sur des questions d'intérêt mutuel.

La Cour des comptes d'Ukraine participe activement aux activités des Commissions et Sous-commissions de l'INTOSAI, en particulier la Commission des normes professionnelles, la Commission de renforcement des capacités, le Groupe de travail sur la vérification environnementale, le Groupe de travail sur la dette publique et le Groupe de travail sur les indicateurs nationaux clés ; elle fait aussi partie du Groupe de travail sur la vérification environnementale et du Groupe de travail sur les technologies de l'information de l'EUROSAI.



6° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la vérification environnementale, Kiev, Ukraine, 2008







35° session du Comité directeur de l'EUROSAI au Parlement ukrainien, Kiev, 2009

En 2008, lors du VII^e Congrès de l'EUROSAI, la Cour des comptes d'Ukraine a été élue au Comité directeur de l'EUROSAI pour un mandat de six ans.

Le 30 avril 2009, notre ISC a été choisie comme Vérificatrice aux comptes de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). C'était un honneur pour la Cour des comptes d'Ukraine et un événement historique pour l'OSCE et l'Ukraine, car c'était la première fois dans l'histoire de cette organisation que cette haute fonction était occupée par une institution représentant une ancienne République soviétique. Le 15 avril 2010, ayant accompli sa mission avec succès, notre ISC a vu ses pleins pouvoirs renouvelés pour deux ans supplémentaires. Puis en mars 2012, notre mandat de Vérificateur aux comptes a été renouvelé pour un an de plus.

Par ailleurs, notre ISC préside la Task force de l'EUROSAI sur le contrôle des fonds destinés à l'aide en cas de catastrophes. En vertu d'une résolution du VIII^e Congrès de l'EUROSAI qui s'est tenu à Lisbonne en juin 2011, le mandat des membres de la Task force a été renouvelé pour un mandat supplémentaire de trois ans (jusqu'en 2014).

La Cour des comptes d'Ukraine, en tant que membre de la communauté mondiale des Institutions supérieures de contrôle, accepte tous les principes et valeurs fondamentaux de l'INTOSAI liés au contrôle externe des finances publiques.

La situation mondiale évolue constamment, surtout dans le domaine financier. En période de crise financière et de stagnation économique, le rôle des ISC se développe, et il devient nécessaire d'acquérir de nouvelles compétences. Un audit indépendant, objectif, non biaisé, réalisé uniquement par des Institutions supérieures de contrôle, doit être la principale priorité future des ISC membres.

Dans ce contexte, la Cour des comptes d'Ukraine a défini plusieurs priorités nous permettant d'être au cœur des évolutions financières, économiques et sociales de notre pays :

Première priorité : Assurer une amélioration constante des connaissances sur les questions financières et économiques, y compris sur l'utilisation des meilleures pratiques pour gérer et surmonter la crise et ses répercussions.

Deuxième priorité : Utiliser ces connaissances lors des contrôles et pour l'élaboration de propositions destinées à surmonter la crise et ses répercussions.



Troisième priorité : Préserver et renforcer la confiance du public dans notre institution et dans les résultats de nos activités.

Quatrième priorité : Réaliser des audits et des évaluations portant sur :

- Les activités des organismes gouvernementaux, des établissements et institutions financières publiques concernés par le contrôle interne ;
- L'adoption de lois, notamment celles destinées à répondre à la crise ;
- Les problèmes sociaux et le populisme, qui conduisent à l'instabilité et à des situations de crise dans les finances publiques et communautaires ;
- L'adoption de lois anti-corruption.

Cinquième priorité: Renforcer les contrôles relatifs à la préparation et à l'exécution du budget national, en mettant l'accent sur le contrôle des projets et des mesures visant à lutter contre les répercussions de la crise financière et économique dans la sphère sociale, pour en évaluer l'efficacité; perspectives d'exécution du budget.

Sixième priorité : Renforcer le rôle de la planification ayant pour but de mettre l'accent sur les problèmes liés à la crise.

Aujourd'hui, les gouvernements de tous les états essayent de surmonter la crise et de mettre en œuvre des mesures actives, en jonglant avec les conséquences. Cependant, nous déplorons que les résultats obtenus ne soient pas toujours complets, objectifs ni accessibles à l'analyse.

À cet égard, une évaluation de l'efficacité de l'utilisation des finances publiques destinées à lutter contre la crise est nécessaire, ainsi qu'une analyse de l'efficacité des prévisions et des mesures prises pour prévenir ou atténuer les risques économiques. En outre, nous devrons élaborer de **nouvelles approches méthodologiques scientifiques** pour atteindre les objectifs fixés.

La crise économique pose de nouveaux défis à nos institutions. Dans le domaine du contrôle des finances publiques, il serait utile de passer d'une approche orientée vers les résultats (qui évalue *a posteriori* les activités réalisées et les résultats obtenus) à une approche orientée vers les problèmes, qui implique l'analyse des problèmes et les causes de leur apparition. Certains résultats pourraient permettre de préparer des propositions pour améliorer la législation, apporter des



changements structurels aux activités gouvernementales, moderniser les finances publiques et, enfin, améliorer l'action des fonctionnaires.

En mettant ces priorités en pratique, n'oublions pas de développer le potentiel de ressources humaines et institutionnelles pour échanger des expériences et des connaissances entre les ISC. Tout ceci est envisagé dans le Plan stratégique de l'INTOSAI 2011-2016.

La Cour des comptes d'Ukraine, à l'instar de toutes les autres Institutions supérieures de contrôle, est à même de répondre aux exigences définies par la Constitution et les Déclarations de Lima et de Lisbonne, car elle est totalement indépendante (y compris financièrement) de toutes les branches du gouvernement. Pour un contrôle objectif, impartial, transparent et efficace des finances publiques par les Institutions supérieures de contrôle, la principale condition préalable est l'indépendance politique. Dans ce contexte, nous ne pouvons que féliciter l'INTOSAI pour son initiative, grâce à laquelle la Résolution A/66/209 : Rendre l'administration publique plus efficiente, plus respectueuse du principe de responsabilité, plus efficace et plus transparente en renforçant les Institutions supérieures de contrôle des finances publiques a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies, le 22 décembre 2011. Selon cette Résolution, les ISC ne peuvent accomplir leur rôle de façon objective et efficace que si elles sont indépendantes des entités contrôlées et protégées contre toute influence externe.



Contribution de l'ISC du Yémen

ACTIVITÉS DE L'ISC DU YÉMEN





Contribution de l'ISC du Yémen

Commission des normes professionnelles
Commission de renforcement des capacités
Commission de partage des connaissances
Sous-commission 1 : Promouvoir les activités de renforcement des
capacités parmi les ISC
Groupe de travail sur la dette publique
Groupe de travail pour la lutte contre la corruption
et le blanchiment de capitaux

Membre

Activités de l'ISC du Yémen

L'ISC du Yémen a accueilli le 9^e Congrès de l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ARABOSAI) en 2007.



Chefs de délégation avec le Premier Ministre du Yémen lors de la 9° Assemblée de l'ARABOSAI, Sana'a, Yémen, 2007



9° Assemblée de l'ARABOSAI, Sana'a, Yémen, 2007



M. Abdullah Abdullah Al-Sanafi, ancien Président de l'ISC du Yémen, lors de la Conférence de l'INTOSAI sur le Renforcement du contrôle des finances publiques dans les régions de l'INTOSAI Vienne, Autriche, 2010



L'ancien Président de l'ISC du Yémen, M. Abdullah Abdullah Al-Sanafi, et le Directeur général de la coopération technique de l'ISC du Yémen, M. Ahmed K. Ashaybani, avec le Secrétaire général de l'INTOSAI, M. Josef Moser, lors de la réunion de la Task force de l'INTOSAI sur la stratégie de la communication, Vienne, Autriche, 2010

Elle a participé à l'élaboration du premier Plan stratégique de l'Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle (ARABOSAI) avec d'autres experts en formation et en technologies de l'information. A cette occasion, le nom de l'organisation régionale fut changé de « Groupe arabe » en « ARABOSAI », et certaines commissions permanentes telles que le Commission de la formation et de la recherche scientifique, la Commission des capacités institutionnelles et la Commission des normes professionnelles, ont été restructurées. De plus, des modifications substantielles ont été apportées aux Statuts et au Règlement intérieur de l'Organisation en adéquation avec ses activités.

Elle a renforcé sa coopération avec les donateurs afin de financer un plus grand nombre de projets de développement. En outre, l'ISC a établi et resserré des liens avec de nombreuses ISC de pays arabes et amis. Ces relations et les échanges divers avec des ISC ont permis à l'ISC du Yémen de mettre en place de nombreuses activités de contrôle.

Elle a renforcé son indépendance. L'Organisme de contrôle des finances publiques de la République du Yémen a mené une action pour l'amendement de la Constitution afin que soit reconnue son indépendance au niveau financier, administratif et réglementaire. En même temps, l'ISC a opéré des modifications juridiques en appui à son indépendance, dans le droit fil de la Déclaration de Mexico, adoptée par l'INTOSAI lors de son XIX^e Congrès.

Elle a contribué au renforcement de l'indépendance des ISC dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général de l'INTOSAI, examinée par l'ECOSOC et ayant conduit à l'adoption d'une Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2011. A cette époque, le Yémen présidait l'ARABOSAI ainsi que le Groupe des 77 à l'ONU. L'INTOSAI a pu obtenir cette décision historique par le biais de la collaboration de tous ses membres sous l'égide et grâce au dynamisme du M. Josef Moser, Secrétaire général de l'INTOSAI.

Elle a accueilli les réunions du Conseil exécutif et de la Commission de la formation et de la recherche scientifique de l'ARABOSAI.

Elle a co-présidé les réunions de la 2^e Conférence Euro-Arabe qui s'est tenue à Paris en 2008, au titre de Président de l'ARABOSAI durant cette période.



Les projets réalisés par la Direction de la coopération technique avec des Fonds des organismes de coopération

Tableau regroupant les principaux projets mis en œuvre par la Direction de la coopération en collaboration avec des Fonds de coopération et de soutien technique en 2011

	Détails du projet	Activité	Projet
1	Projet de coopération technique germano- yéménite avec le GIZ	Formation	 Atelier de formation pour le développement des ressources humaines de l'ISC du Yémen, tenu à Amman (Jordanie) du 16 au 21 septembre 2011 Préparation du rapport contenant les résultats et les recommandations de l'atelier
		Contrôle interne	 Les participants au programme conduit par le Centre de Comptabilité et de Gestion ont passé des tests individuels avant d'obtenir le diplôme de contrôleur interne
2	Projet de modernisation des finances publiques	Amélioration des compétences de l'ISC du Yémen pour remplir son mandat de vérification du système de gestion des données financières et comptables lors de la mise en œuvre de ce système par le gouvernement	 Former aux éléments fondamentaux et aux compétences essentielles en la matière, en plus du programme de formation spéciale au système de gestion des données financières et comptables où l'accent était particulièrement mis sur la formation de formateurs 67 personnes appartenant aux différents secteurs de l'ISC ont participé à cette formation La période de formation était du 19 juillet au 20 août, la durée effective de la formation étant de 10 jours
3		Modernisation du centre de formation de l'ISC	 L'ISC a reçu des ordinateurs et du matériel informatique en date du 18 septembre 2011
4	Projet RGP (Responsive Governance Project – Projet de gouvernance réactive)	Réponse au questionnaire relatif aux besoins dans le cadre du projet RGP par les différents secteurs, à la demande du président de l'ISC	- Assurer la coordination nécessaire pour permettre à deux personnes de la Direction générale des technologies de l'information de participer à l'atelier d'un jour sur les technologies de l'information dans le cadre du projet RGP, financé par USAID





L'INTOSAI EN FAITS ET EN CHIFFRES





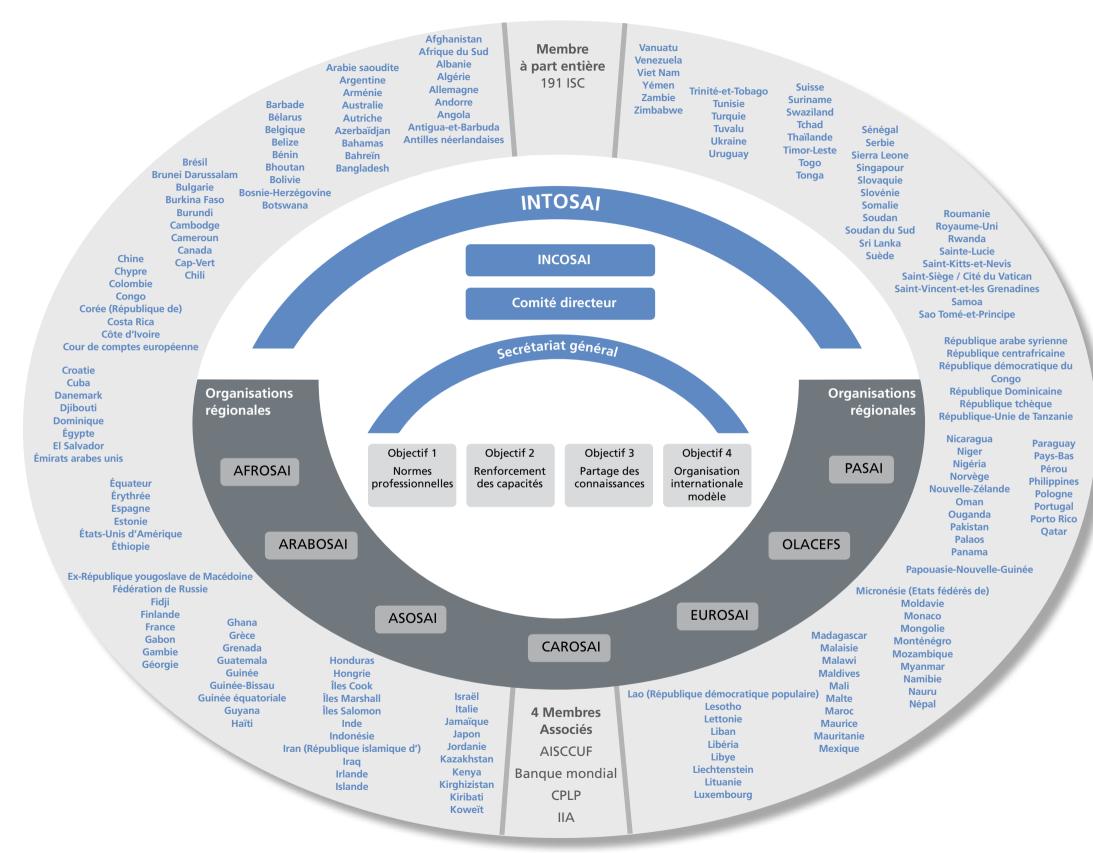
INTOSAI en un coup d'œil



Partenaires extérieurs

Nations Unies

- ECOSOC (Conseil économique et social)
- DAES (Département des affaires économiques et sociales)
- DPADM (Division de l'administration publique et de la gestion du développement)
- CEPA (Comité des experts en matière d'administration publique)
- ONUDC (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime)
- UIP (Union interparlementaire)
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques)
- IFAC (Fédération internationale des comptables)
- IBP (Partenariat budgétaire international)





L'INTOSAI EN UN COUP D'ŒIL



PRESIDENTS DE L'INTOSAI







PRESIDENTS DE L'INTOSAI

Emilio Fernández Camus Président de l'ISC de Cuba 1953-1956 Président de l'INTOSAI

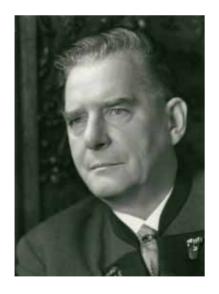


00

Fernand Vrancken Président de l'ISC de la Belgique 1956-1959 Président de l'INTOSAI



Rogério de Freitas Ministre de l'ISC du Brésil 1959-1962 Président de l'INTOSAI



Hans Frenzel Président de l'ISC de l'Autriche 1962-1964 Président de l'INTOSAI

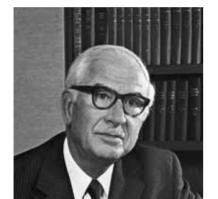


Jörg Kandutsch Président de l'ISC de l'Autriche 1964-1965 Président de l'INTOSAI





Itzhak Ernst Nebenzahl Président de l'ISC d'Israël 1965-1968 Président de l'INTOSAI



Takashi Yamazaki Président de l'ISC du Japon 1968-1971 Président de l'INTOSAI



Andrew Maxwell Henderson Président de l'ISC du Canada 1971-1973 Président de l'INTOSAI



James J. Macdonell Président de l'ISC du Canada 1973-1974 Président de l'INTOSAI



Servando Fernández-Victorio y Camps Président de l'ISC de l'Espagne 1974-1977 Président de l'INTOSAI



General EP Luis Montoya Président de l'ISC du Pérou 1977-1980 Président de l'INTOSAI



David Gico Njoroge Président de l'ISC du Kenya 1980-1983 Président de l'INTOSAI



Francisco S. Tantuico, Jr.
Président de l'ISC des Philippines
1983-1986 Président de l'INTOSAI

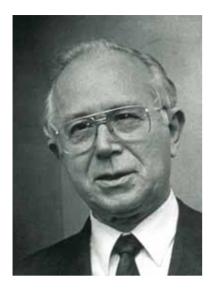


John Vincent Monaghan Président de l'ISC de l'Australie 1986-1987 Président de l'INTOSAI



John Casey Taylor Président de l'ISC de l'Australie 1988-1989 Président de l'INTOSAI





Heinz Günter Zavelberg Président de l'ISC de l'Allemagne 1989-1992 Président de l'INTOSAI



Charles Arthur Bowsher
Président de l'ISC
des États-Unis d'Amérique
1992-1995 Président de l'INTOSAI



Fakhry Abbas Président de l'ISC de l'Égypte 1995-1997 Président de l'INTOSAI



Shawky Elsayed Ahmed Khater Président de l'ISC de l'Uruguay 1998-2001 Président de l'INTOSAI



General Guillermo Ramírez Président de l'ISC de la Corée 2001-2003 Président de l'INTOSAI





Jong-Nam Lee Président de l'ISC de la Corée 2001-2003 Président de l'INTOSAI



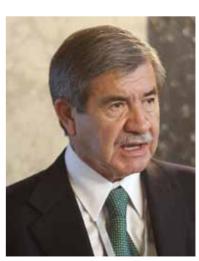
Yoon-Chul Jeon Président de l'ISC de la Corée 2003-2004 Président de l'INTOSAI



Árpád Kovács Président de l'ISC de la Hongrie 2004-2007 Président de l'INTOSAI



Arturo González de Aragón Président de l'ISC du Mexique 2007-2009 Président de l'INTOSAI



CPC Juan Manuel Portal Martínez
Président de l'ISC du Mexique
2009-2010 Président de l'INTOSAI





Terence Nombembe Président de l'ISC de l'Afrique du Sud 2010-2013 Président de l'INTOSAI



Liu Jiayi Président de l'ISC de la Chine 2013-2016 Président de l'INTOSAI



SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'INTOSAI



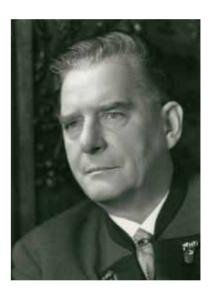


SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE L'INTOSAI

Emilio Fernández Camus Jusqu'en 1960 Président de l'ISC de Cuba 1953-1960 Chef du Secrétariat permanent de l'INTOSAI



Hans Frenzel 1953-1964 Président de l'ISC de l'Autriche 1963-1964 Chef du Secrétariat permanent de l'INTOSAI

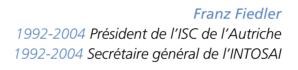


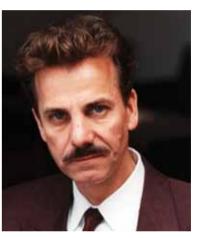
Jörg Kandutsch 1964-1980 Président de l'ISC de l'Autriche 1964-1968 Chef du Secrétariat permanent de l'INTOSAI 1968-1980 Secrétaire général de l'INTOSAI





Tassilo Broesigke 1980-1992 Président de l'ISC de l'Autriche 1980-1992 Secrétaire général de l'INTOSAI





Josef Moser Depuis 2004 Président de l'ISC de l'Autriche Depuis 2004 Secrétaire général de l'INTOSAI





MEMBRES DE L'INTOSAI





ISC NATIONALE

● = GROUPES DE TRAVAIL D'ORIGINE; O = GROUPES DE TRAVAIL ALTERNATIFS

		GROUPES DE TRAVAIL REGIO	XUANC						
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Afghanistan	کنترول أوچاور دفتر / د افغانستان اسلامي جمهوريت اداره، کنترول وتفتيش / جمهوري اسلامي أفغانستان	1984			•				
Afrique du Sud	Auditor-General of South Africa	1974	•						
Aigérie	مجلس المحاسبة بالجز ائر Cour des Comptes	1974	0	•					
Albanie	Kontrolli i Larte i Shtetit	1984					•		
Allemagne	Bundesrechnungshof	1953					•		
Andorre	Tribunal de Comptes	2001					•		
Angola	Tribunal de Contas	2001	•						
Antigua-et- Barbuda	Audit Department	1994				•			



				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGI	KUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Antilles néerlandaises	Algemene Rekenkamer Nederlandse Antillen	1962						•	
Arabie saoudite	ديوان المراقبة العامة بالسعودية	1977		•	0				
Argentine	Auditoría General de la Nación	1953						•	
Arménie	Հայաստանի Հանրապետության վերա հսկիչ պալատ	1998			0		•		
* Australie	Australian National Audit Office	1968			•				0
Autriche	Rechnungshof	1956					•		
C * Azerbaïdjan	Azərbaycan Respublikası Hesablama Palatası	1997			0		•		
Bahamas	Department of the Auditor General	1983				•			
Bahrain	ديوان الرقابة المالية بالبحرين	1984		•	0				





				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGI	XUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Bangladesh	বাংলাদেশের কম্পট্রোলার এন্ড অডিটর জেনারেল এর কার্যালয়	1971			•				
W Barbade	Auditor General's Office	1968				•			
Bélarus	Комитет государственного контроля	2001					•		
Belgique	Rekenhof Cour des Comptes Rechnungshof	1953					•		
Belize	The Office of the Auditor General	1984				•		0	
Bénin	Chambre des Comptes de la Cour Suprême	1977	•						
Bhoutan	मुणःगबिरः द्वेशःब्रेचः दचरः यह्व।	1984			•				
Bolivie	Contraloría General del Estado	1953						•	



				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGI	XUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Bosnie- Herzégovine	Ured za reviziju institucija Bosne i Hercegovine	2001					•		
Botswana	Ofisi ya Motlhatlhubi-mogolo wa Dibuka tsa Madi a Puso Office of the Auditor General	1977	•						
Brésil	Tribunal de Contas da União	1953						•	
Brunéi Darussalam	Jabatan Audit	1983			•				
Bulgarie	Сметна Палата	2001					•		
Burkina Faso	Cour des Comptes	1984	•						
Burundi	Ubugenduzi bukuru bwa Reta Inspection Générale de l'Etat	1968	•						
Cambodge	អាជ្ញាធរសវនកម្ពុជាតិ	2002			•				





				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGIO	KUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Cameroun	Contrôle Supérieur de l'État	1968	•						
Canada	Office of the Auditor General	1953							
* * * Cap-Vert	Tribunal de Contas	1992	•						
★ Chili	Contraloría General de la República	1956						•	
* Chine	中华人民共和国审计署	1983			•				
Chypre	Ελεγκτική Υπηρεσία της Δημοκρατίας Kıbrıs Cumhuriyeti Sayıştay Başkanlığı	1960			0		•		
Colombie	Contraloría General de la República	1953						•	
Congo	Cour des Comptes et de Discipline Budgétaire	1984	•						
Corée (République de)	감사원	1965			•				



				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGIO	XUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Costa Rica	Contraloría General de la República	1953						•	
Côte D'Ivoire	Chambre des Comptes	1974	•						
Croatie	Državni ured za reviziju	1993					•		
Cuba	Contraloría General	1953						•	
Danemark	Rigsrevisionen	1974					•		
Djibouti	الجهاز العالي للرقابة المالية والمحاسبة بجيبوتي Chambre des Comptes et de Discipline Budgétaire	2001	•	0					
Dominica	Audit Department	1974				•			
Equateur	Contraloría General del Estado	1953						•	
Egypte	الجهاز المركزي للمحاسبات بمصر Central Auditing Organization	1974	0	•					





				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGI	KUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
El Salvador	Corte de Cuentas de la República	1953						•	
Emirats arabes unis	ديوان المحاسبة بالإمارات	1977		•	0				
Erythrée	Office of the Auditor General	1994	•						
Espagne	Tribunal de Cuentas	1953					•		
Estonie	Riigikontroll	1992					•		
Étas-Unis d'Amérique	Government Accountability Office	1953							
Ethiopie	የፌዴራል ዋና አዲተር መ/ቤት	1962	•						
Ex République yougoslave de Macédoine	Државен завод за ревизија	1994					•		
Fédération de Russie	Счетная палата Российской Федерации	1968			0		•		



				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGI	XUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Fidji	Office of the Auditor General	1974							•
Finlande	Valtiontalouden tarkastusvirasto	1974					•		
France	Cour des Comptes	1953					•		
Gabon	Cour des Comptes	1974	•						
Gambie	Auditor General's Office	1974	•						
+ + Géorgie	სახედმწიფო აუდიტის სამსახური	1992			0		•		
★ Ghana	Office of the Auditor General	1968	•						
Grèce	Ελεγκτικό Συνέδριο	1962					•		
Grenada	Audit Department	1984				•			





			,	GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGI	XUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Guatemala	Contraloría General de Cuentas	1953						•	
Guinée	Cour des Comptes	1984	•						
Guinée équuatoriale	Dirección General de Control Financiero	1984	•						
Guinée-Bissau	Tribunal de Contas	1991	•						
Guyana	Office of the Auditor General	1983				•			
Haïti	Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif	1953							
Honduras	Tribunal Superior de Cuentas	1984						•	
Hongrie	Állami Számvevöszék	1962					•		
Îles Cook	Cook Islands Audit Office	2001							•



				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGI	XUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Îles Marshall	Office of the Auditor General	1991							•
Îles Salomon	Office of the Auditor General	1983							•
(inde	भारत के नियंत्रक-महालेखापरीक्षक Office of the Comptroller and Auditor General	1959			•				
Indonésie	Badan Pemeriksa Keuangan	1968			•				
Iran (République islamique d')	ديوان محاسبات كشور / جمهوري اسلامي إيران	1974			•				
الله اکبر Iraq	ديوان الرقابة المالية بالعراق	1974		•	0				
Irlande	Office of the Comptroller and Auditor General	1968					•		
Islande	Ríkisendurskoðun	1974					•		
Israël	המדינה מבקר של משרד State Comptroller's Office	1968			0		•		





				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGI	XUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Italie	Corte dei Conti	1953					•		
Jamaïque	Auditor General's Department of Jamaica	1974				•			
Japon	会計検査院	1956			•				
Jordanie	ديوان المحاسبة بالأردن	1983		•	0				
Kazakhstan	Счетный комитет по контролю за исполнением республиканского бюджета Республикалық бюджеттің атқарылуын бақылау жөніндегі есеп комитеті	1994			•		0		
Kenya	Kenya National Audit Office	1968	•						
Kirghizistan	Кыргыз Республикасынын Эсептөө палатасы Счетная палата Кыргызской Республики	1994			•				
Kiribati	Kiribati National Audit Office	1988							•
Koweït	ديوان المحاسبة بالكويت	1968		•	0				



				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGI	KUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Lesotho	Office of the Auditor General	1977	•						
Lettonie	Latvijas Republikas Valsts kontrole	1994					•		
Liban	ديو ان المحاسبة بلبنان Cour des Comptes	1953		•					
★ Libéria	General Auditing Commission	1962	•						
C*	ديوان المحاسية بليبيا	1962	0	•					
Liechtenstein	Finanzkontrolle des Fürstentums Liechtenstein	1984					•		
Lituanie	Lietuvos Respublikos valstybês kontrolê	1992					•		
Luxembourg	Cour des Comptes du Grand-Duché de Luxembourg	1959					•		
Madagascar	Chambre des Comptes	1962	•						



				GROUP	ES DE	TRAVAI	IL REGIO	KUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Malaisie	Jabatan Audit Negara	1977			•				
Malawi	National Audit Office	1965	•						
Maldives	دُوِجُه جُهُمُوْدُ دُوْرٍ ٢	1984			•				
Mali	Contrôle Général des Services Publics	1962	•						
Malte	Ufficcju Nazzjonali tal-Verifika National Audit Office	1984					•		
Maroc	المجلس الأعلى للحسابات بالمغرب National Audit Office	1984	0	•					
Maurice	National Audit Office	1974	•		0				
Mauritanie	محكمة الحسابات بموريتانيا Cour des Comptes de la République Islamique de Mauritanie	1962	0	•					
Mexique	Auditoría Superior de la Federación	1962						•	



				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGI	ONAUX	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Micronésie (Etats fédérés de Micro- nésie)	Office of the Public Auditor								•
Moldavie	Curtea de Conturi	1994					•		
Monaco	Commission Supérieure des Comptes de la Principauté	1965					•		
Mongolie	Монгол Улсын Үндэсний аудитын газар	1996			•				
Monténégro	Državna revizorska institucija	2007					•		
Mozambique	Tribunal Administrativo	1994	•						
Myanmar	ပြည်ထောင်စုစာရင်းစစ်ချုပ်ရုံး	1994			•				
Namibie	Office of the Auditor-General	1992	•						
** Nauru	Audit Department	1984							•





				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGIO	XUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Népal	महालेखापरीक्षकको कार्यालय	1968			•				
Nicaragua	Contraloría General de la República de Nicaragua	1953						•	
Niger	Cour Suprême	1977	•						
Nigéria	Office of the Auditor General for the Federation	1974	•						
Norvège	Riksrevisjonen	1953					•		
* * * Nouvelle-Zélande	Office of the Controller and Auditor-General	1977			0				•
火 Oman	جهاز الرقابة المالية والإدارية للدولة بسلطنة عمان	1983		•	0				
Ouganda	Office of the Auditor General	1968	•						
Pakistan	وفتر آ ڈیٹر جزل آف پاکستان Office of the Auditor General of Pakistan	1984			•				



				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGIO	XUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Palau	Office of the Public Auditor	1998							•
* Panama	Contraloría General de la República de Panamá	1953						•	
Papouasie-Nou- velle-Guinée	Auditor General's Office	1977			0				•
Paraguay	Contraloría General de la República	1953						•	
Pays-Bas	Algemene Rekenkamer	1953					•		
Pérou	Contraloría General de la República	1968						•	
Philippines	Komisyon sa Awdit Commission on Audit	1968			•				
Pologne	Najwyższa Izba Kontroli	1959					•		
Portugal	Tribunal de Contas	1959					•		





				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGI	KUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Puerto Rico	Oficina del Contralor	1953						•	
Qatar	ديوان المحاسبة بقطر	1983		•	0				
* * République arabe syrienne	الجهاز المركزي للرقابة المالية بسوريا	1984		•					
République cen- trafricaine	Inspection Générale d'Etat	1994	•						
République démocratique du Congo	Cour des Comptes	1987	•						
République démocratique populaire lao	State Audit Organization	1962			•				
République dominicaine	Camara de Cuentas	1953						•	
République tchèque	Nejvyšší kontrolní ú ad	1993					•		



				GROUP	ES DE	TRAVA	L REGI	KUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
République-Unie de Tanzanie	Ofisi ya Taifa ya Ukaguzi National Audit Office	1968	•						
Roumanie	Curtea de Conturi a României	1968					•		
Royaume-Uni	National Audit Office	1953					•		
Rwanda	Office of the Auditor General of State Finances	1983	•						
Saint-Kitts-et- Nevis	National Audit Office	1989				•			
Saint-Siège / Cité du Vatican	Praefectura Rerum Oeconomicarum Sanctae Sedis	1974							
Saint-Vincent-et-les Grenadines	Audit Office	1989				•			
Sainte-Lucie	Office of the Director of Audit	1990				•			
Samoa	Ofisa o le Suetusi Sili Samoa Audit Office	1974							•





				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGI	KUANC	
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Sao Tomé-et- Principe	Tribunal de Contas	1995	•						
★ Sénégal	Cour des Comptes	1962	•						
Serbie	Državne revizorska institucija Државна ревизорска институција	2008					•		
Sierra Leone	Audit Service Sierra Leone	1962	•						
Singapour	Auditor General's Office	2007			•				
Slovaquie	Najvyšší Kontrolný úrad Slovenskej republiky	1993					•		
Slovénie	Računsko sodišče RS	1993					•		
Somalie	ديوان المراجع العام بالصومال	1962	0	•					
Soudan	ديوان المراجعة العامة بالسودان General Auditing Chamber	1974	0	•					



				GROUP	ES DE	ΓRAVAI	L REGIO	XUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Soudan du Sud	South Sudan Audit Chamber	2012	•						
Sri Lanka	විගණකාධිපති දෙපාර්තමේන්තුවේ கணக்காய்வாளர் தலைமை அதிபதியின் திணைக்களம்	1965			•				
Suède	Riksrevisionen	1953					•		
Suisse	Eidgenössische Finanzkontrolle Contrôle fédéral des finances Controllo federale delle finanze	1953					•		
Suriname	Rekenkamer van Suriname	1959				•			
Swaziland	Office of the Auditor General	1974	•						
Tchad	Chambre des Comptes à la Cour Suprême	2001	•						
Thaïlande	สำนักงานการตรวจเงินแผ่นดิน	1959			•				
Timor-Leste	Tribunal de Recurso	2011							





				GROUP	ES DE	TRAVAI	L REGIO	XUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Togo	Inspection Générale d'Etat	1965	•						
Tonga	Tonga Audit Office	1983							•
Trinité-et-Tobago	Auditor General's Department	1974				•			
Tunisie	دائرة المحاسبات بتونس	1962	0	•					
C ★ Turquie	Sayıştay Başkanlığı	1959			0		•		
Tuvalu	Office of the Auditor General	1989							•
Ukraine	Рахункова палати України	1998					•		
Wruguay	Tribunal de Cuentas de la República	1974						•	
Vanuatu	Office of the Auditor General	1990							•



				GROUP	ES DE 1	ΓRAVAI	L REGIO	XUANC	(
PAYS	ISC NATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Venezuela	Contraloría General de la República	1953						•	
Vietnam	Kiểm toán Nhà nước	1996			•				
Yémen	الجهاز المركزي للرقابة والمحاسبة باليمن	1974		•	0				
Zambie	Office of the Auditor General	1984	•						
Zimbabwe	Office of the Comptroller and Auditor General	1984	•						

ISC SUPRANATIONALE

	ISC SUPRANATIONALE	INTOSAI MEM- BRE DEPUIS	GROUPES DE TRAVAIL REGIONAUX						
ORGANISATION			AFROSAI	ARABOSAI	ASOSAI	CAROSAI	EUROSAI	OLACEFS	PASAI
Union europé- enne	Cour des comptes européenne	2004					•		





MEMBRES ASSOCIÉS

LOGO	ORGANISATION	NOM ORIGINAL	INTOSAI MEMBRE DEPUIS
Tribunals de Contas fisites de Litigué forseguesa	Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques de la Communauté des pays de langue lusophone	Organização da Instituições Supremas de Controle da Comunidade dos Países de Língua Portuguesa (CPLP)	2009
Association des Institutions Sophicaeres de Contrôle eyent de Commun l'Obaque de Français	Association des Institutions Supérieures de Contrôle ayant en Commun l'Usage du français	Association des Institutions Supérieures de Contrôle ayant en Commun l'Usage du Fran- çais (AISCCUF)	2008
	Banque mondial	World Bank	2007
The Institute of Internal Auditors	l'Institute de l'Audit Internes	The Institute of Internal Auditors	2007







L'INCOSAI: 1953 À 2013





I^{er} INCOSAI – Cuba, 1953

Hôte: ISC de Cuba – Tribunal de Cuentas

Président de l'INTOSAI 1953-1956 : Emilio Fernández Camus

Date: 3 au 9 novembre 1953

Lieu : La Havane, Cuba

Participants : 29 Institutions supérieures de contrôle et 5 observateurs

Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Haïti, Italie, Liban, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Porto Rico, République Dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Venezuela

Chili, Mexique, Nations Unies (NU), Portugal, Saint-Siège (Vatican)

Thème 1 Le système de la comptabilité publique, en tant que fondement de l'inspection et du contrôle des Cours des comptes

Thème 2 Le domaine du contrôle préventif dans l'exécution du budget de l'État

Thème 3 Les biens de l'État et d'autres institutions publiques et les problèmes soulevés par leur contrôle

Thème 4 Les ressources naturelles, leur évaluation et leur contrôle dans le cadre du patrimoine national

Thème 5 Sauvegarde et contrôle du patrimoine culturel

Thème 6 Bases sur lesquelles doit reposer l'organisation des Cours des comptes pour assurer un meilleur accomplissement de leurs tâches et aide que doivent leur apporter les gouvernements à cet effet











Thème 7 Le contrôle interne de l'administration publique en vue de son contrôle par les ISC

Thème 8 Les Cours des comptes en tant que conseillers financiers de l'État

Thème 9 Autonomie dont doivent jouir les Cours des comptes, étendue et garanties

Thème 10 Conciliation de l'autonomie fonctionnelle des Cours des comptes et du déroulement normal de l'activité de l'administration publique

Thème 11 Les Cours des comptes en tant que détentrices des droits souverains du peuple dans le contrôle de l'administration publique

Thème 12 Les Cours des comptes et leurs rapports avec le pouvoir législatif

Thème 13 La théorie du pouvoir de contrôle dans le cadre du droit constitutionnel moderne

Thème 14 Intervention de la Cour des comptes dans les adjudications de travaux publics et les acquisitions de l'administration

Thème 15 Les organismes autonomes en tant qu'agents de l'État dans la prestation de services publics

Thème 16 L'activité de contrôle des ISC dans l'administration provinciale et municipale





II^e INCOSAI – Belgique, 1956

Hôte : ISC de Belgique – Cour des Comptes de Belgique

Président de l'INTOSAI 1956-1959 : Fernand Vrancken

Date: 24 au 29 septembre 1956

Lieu : Bruxelles, Belgique

Participants : 34 Institutions supérieures de contrôle, 10 observateurs et

6 organisations internationales

Afghanistan, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Égypte, Espagne, Finlande, France, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Liban, Luxembourg, Maroc, Nicaragua, Norvège, Panama, Pays-Bas, Pologne, Porto Rico, République Dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège (Vatican), Suisse, Syrie, Thaïlande, Turquie, Yougoslavie

Australie, Birmanie, Canada, Ceylan, Danemark, Inde, Libéria, Portugal, Soudan, Union sud-africaine

Communauté européenne du charbon et de l'acier, Conseil de l'Europe, Nations Unies (NU), Organisation européenne de coopération économique (OECE), Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Union de l'Europe occidentale (UEO)

- **Thème 1** Moyens institutionnels propres à assurer l'indépendance des corps chargés du contrôle supérieur des finances publiques
- **Thème 2** Moyens propres à assurer le contrôle financier des institutions internationales ou supranationales
- Thème 3 Moyens propres à assurer le contrôle financier des industries nationalisées et des organismes bénéficiant d'une participation financière de l'État
- **Thème 4** Institution d'un contrôle préventif sur les dépenses publiques ; ses buts et ses modalités





IIIe INCOSAI – Brésil, 1959

Hôte: ISC du Brésil – Tribunal de Cuentas de la Union

Président de l'INTOSAI 1959-1962 : Rogerio de Freitas

Date: 3 au 10 mai 1959

Lieu : Rio de Janeiro, Brésil

Participants : 27 Institutions supérieures de contrôle et 6 observateurs

Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Cuba, Équateur, Espagne, France, Guatemala, Honduras, Inde, Italie, Japon, Liban, Luxembourg, Nicaragua, Panama, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Surinam, Thaïlande, Turquie,

Yougoslavie

Canada, Communauté européenne du charbon et de l'acier, Finlande, Koweït, République Dominicaine, Tchécoslovaquie

Thème 1A Institution d'un conseil international des institutions supérieures de

contrôle des finances publiques

Thème 1B Contrôle des institutions internationales ou supranationales

Thème 2 Fonctions des institutions supérieures de contrôle des finances pu-

bliques relatives aux contributions directes et indirectes

Thème 3 Méthodes d'établissement d'états de comptes et de budgets per-

mettant d'estimer de façon précise les recettes et les dépenses des

services publics

Thème 4 Contrôle suprême juridique et financier de l'exécution de plans de

développement



IVe INCOSAI – Autriche, 1962

Hôte: ISC d'Autriche – Rechnungshof

Présidents de l'INTOSAI 1962-1965 : Hans Frenzel (1962-1964)

Jörg Kandutsch (1964-1965)

Date: 18 au 26 mai 1962

Lieu: Vienne, Autriche

Participants : 53 Institutions supérieures de contrôle et 10 observateurs

Antilles néerlandaises, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Cambodge, Chine, Chypre, Dahomey, Danemark, Équateur, Espagne, Éthiopie, Finlande, France, Grèce, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Israël, Italie, Japon, Laos, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Porto Rico, Portugal, République arabe unie, République fédérale d'Allemagne, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Suède, Suisse, Surinam, Thaïlande, Tunisie, Venezuela, Yougoslavie

Agence internationale de l'énergie atomique, Bulgarie, Chili, Inde, Monaco, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Tchécoslovaquie, Union soviétique









Thème 1 Contrôle des administrations nationales et d'autres institutions à l'étranger

Thème 2 Contrôle d'institutions subventionnées par des fonds publics

Thème 3 Contrôle d'entreprises économiques de droit privé dans lesquelles l'État a un intérêt financier (entreprises nationalisées)

Thème 4 Mesures destinées à réaliser d'une manière plus efficace les suggestions des institutions supérieures de contrôle des finances publiques











Ve INCOSAI – Israël, 1965

Hôte : ISC d'Israël – State Comptroller's Office / משרד של מבקר המדינה

Président de l'INTOSAI 1965-1968 : Itzhak Ernst Nebenzahl

Date: 15 au 24 juin 1965

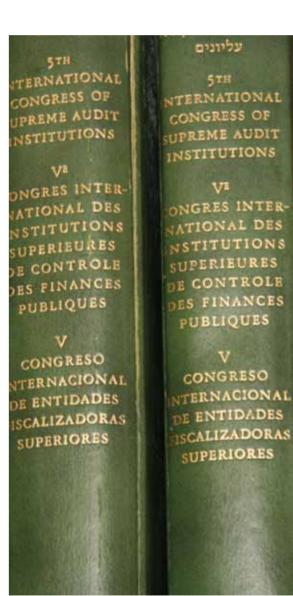
Lieu : Jérusalem, Israël

Participants : 64 Institutions supérieures de contrôle

Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Ceylan, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dahomey, Danemark, Équateur, Espagne, Éthiopie, Finlande, France, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malawi, Mexique, Monaco, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République de Corée, République de la Haute-Volta, République démocratique du Congo, République Dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Royaume-Uni, Sénégal, Suède, Suisse, Surinam, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Venezuela, Yougoslavie

- **Thème 1** Le contrôle supérieur et le budget de l'État
- Thème 2 La contribution des institutions supérieures de contrôle au maintien d'un niveau élevé dans le fonctionnement de l'administration publique
- **Thème 3** Expériences acquises par les institutions supérieures de contrôle dans l'élaboration des procédures administratives et financières des pays anciens et jeunes
- **Thème 4** Problèmes administratifs et budgétaires internes des institutions supérieures de contrôle









VIe INCOSAI – Japon, 1968

ISC du Japon - Board of Audit / 会計検査院 Hôte:

Président de l'INTOSAI 1968-1971 : Takashi Yamazaki

22 au 30 mai 1968 Date:

Lieu: Tokyo, Japon

Participants : 58 Institutions supérieures de contrôle et 11 observateurs

Antilles néerlandaises, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Bolivie, Brésil, Cameroun, Canada, Ceylan, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Danemark, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, France, Ghana, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Koweït, Liban, Libéria, Libye, Luxembourg, Madagascar, Mexique, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République centrafricaine, République de Corée, République du Vietnam, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Saint-Siège, Sénégal, Somalie, Soudan, Suisse, Surinam, Tanzanie, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Turquie, Venezuela, Yougoslavie, Zambie

Burundi, Haïti, Hongrie, Inde, Népal, Pologne, Portugal, République Dominicaine, Rwanda, Suède, Union soviétique

Thème 1 Les méthodes et procédures du contrôle supérieur

Thème 2 La méthode du rapport dans les institutions supérieures de contrôle des finances publiques

Thème 3 Le contrôle supérieur et les connaissances techniques

Thème 4 Le contrôle supérieur des prix dans les marchés publics



VII. INCOSAI - Canada, 1971

Hôte: ISC du Canada – General Audit Office

Présidents de l'INTOSAI 1971-1974 : Andrew Maxwell Henderson

(1971-1973)

James J. MacDonell

(1973-1974)

Date: 8 au 16 septembre 1971

Lieu : Montréal, Canada

Participants: 72 Institutions supérieures de contrôle

Afrique du Sud, Antilles néerlandaises, Australie, Autriche, Barbade, Belgique, Botswana, Brésil, Cameroun, Canada, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyane, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libye, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malte, Maurice, Mexique, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Soudan, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Venezuela

Thème 1 Le personnel de contrôle - sa sélection et sa formation

Thème 2 Traitement électronique des données et autres technologies

Thème 3 Contrôle de gestion ou contrôle opérationnel

Thème 4 Application des recommandations d'une institution supérieure de

contrôle des finances publiques





VIIIe INCOSAI – Espagne, 1974

Hôte: ISC de l'Espagne – Tribunal de Cuentas del Reino

Président de l'INTOSAI 1974-1977 : Servando Fernández-Victorio y Camps

Date: 13 au 22 mai 1974

Lieu: Madrid, Espagne

Participants : 90 Institutions supérieures de contrôle et 4 observateurs

Afrique du Sud, Algérie, Antilles néerlandaises, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bolivie, Brésil, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Dahomey, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Liban, Libye, Luxembourg, Madagascar, Maroc, Maurice, Mexique, Monaco, Népal, Nigéria, Norvège, Ouganda, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, République de Corée, République Dominicaine, République du Vietnam, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Siège, Samoa, Sénégal, Soudan, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie

Fondation allemande pour le développement international (DSE), Fonds monétaire international (FMI), Nations Unies (NU), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Thème 1 Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques et le

contrôle des recettes fiscales

Thème 2 Les problèmes propres au contrôle des entreprises de travaux publics

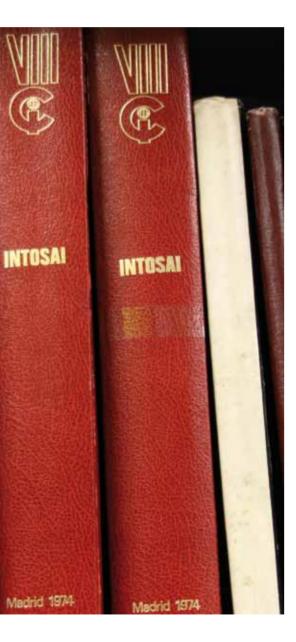
Thème 3 Les institutions supérieures de contrôle des finances publiques et

les organes de contrôle interne

Thème 4 Considérations fondamentales sur le contrôle des finances pu-

bliques, compte tenu des recommandations respectives des congrès

de l'INTOSAI





IX^e INCOSAI – Pérou, 1977

Hôte: ISC du Pérou – Contraloría General

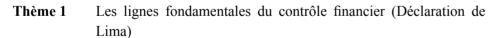
Président de l'INTOSAI 1977-1980 : Général Luis Montoya

Date: 17 au 26 octobre 1977

Lieu: Lima, Pérou

Participants : 95 Institutions supérieures de contrôle

Afrique du Sud, Algérie, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bolivie, Botswana, Brésil, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Ghana, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kenya, Koweït, Lesotho, Libéria, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Monaco, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République de Corée, République de la Haute-Volta, République Dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Saint-Siège, Samoa Occidental, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Uruguay, Venezuela, Yémen, Yougoslavie, Zambie



- **Thème 2** Contrôle financier des organismes décentralisés de l'administration publique
- **Thème 3** Rôle et exigences du contrôle financier dans la réforme de l'administration
- **Thème 4** Contrôle financier de la santé publique et de la protection de l'environnement













Xe INCOSAI – Kenya, 1980

Hôte: ISC du Kenya – Office of the Controller and Auditor General

Président de l'INTOSAI 1980-1983 : David Gico Njoroge

Date: 14 au 25 juin 1980

Lieu: Nairobi, Kenya

Participants : 92 Institutions supérieures de contrôle et 3 observateurs

Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Bénin, Botswana, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Congo, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyane, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Libye, Malaisie, Malawi, Maroc, Maurice, Mexique, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République Arabe du Yémen, République de Corée, République Démocratique Populaire du Yémen, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Siège, Sénégal, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe

Communauté économique européenne, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Nations Unies (NU)

Thème 1 Application d'un système informatique en matière de comptabilité budgétaire et de contrôle financier aux données enregistrées sur fichiers vidéo

Thème 2 Problèmes d'adaptation et de mise en pratique des techniques modernes de la vérification dans les pays en voie de développement

Thème 3 Vérification gouvernementale dans le domaine international et supranational

Thème 4 Contrôle de l'efficience et de l'efficacité des entreprises publiques



XI. INCOSAI – Philippines, 1983

Hôte: ISC des Philippines – Commission on Audit / Komisyon sa Awdit

Président de l'INTOSAI 1983-1986 : Francisco S. Tantuico, Jr.

Date: 19 au 27 avril 1983

Lieu: Manille, Philippines

Participants : 86 Institutions supérieures de contrôle et 8 observateurs

Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Belgique, Birmanie, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, France, Gambie, Ghana, Guyane, Hong Kong, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Libye, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Népal, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, Qatar, République Arabe du Yémen, République de Corée, République Démocratique Populaire du Yémen, République Dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Siège, Sénégal, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tanzanie, Thaïlande, Tonga, Tunisie, Turquie, Union soviétique, Venezuela, Yougoslavie, Zambie

Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement, Banque mondiale, Cour des comptes européenne, Fédération internationale des comptables (IFAC), Fondation allemande pour le développement international (DSE), Ligue Arabe, Nations Unies (NU)

Thème 1 Formation des vérificateurs de l'État

Thème 2 Vérification des services sociaux

Thème 3 Méthodes et procédés de vérification pour atteindre les objectifs de

vérification

Thème 4 Techniques de vérification efficaces





XII^e INCOSAI – Australie, 1986

Hôte: ISC d'Australie – Australian Audit Office

Présidents de l'INTOSAI 1986-1989 : John Vincent Monaghan (1986-1987)

John Casey Taylor (1988-1989)

Date: 7 au 16 avril 1986

Lieu : Sydney, Australie

Participants : 86 Institutions supérieures de contrôle et 6 observateurs

Afrique du Sud, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Chypre, Danemark, Égypte, Émirats Arabes Unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Grèce, Guyane, Honduras, Hong Kong, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libye, Luxembourg, Malawi, Malaisie, Malte, Maurice, Mexique, Maroc, Népal, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Qatar, République Arabe du Yémen, République de Corée, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Saint-Siège, Samoa Occidental, Sénégal, Sierra Leone, Sri Lanka, Soudan, Swaziland, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Yougoslavie, Zambie

Banque mondiale, Consortium international sur la gestion financière gouvernementale (ICGFM), Cour des comptes européenne, Fédération internationale des comptables (IFA), *Institute of Internal Auditors* (IIA), Nations Unies (NU)

Thème 1 Contrôle de performance

Sous-thème IA Définitions, objectifs et limites du contrôle de

performance

Sous-thème IB Techniques du contrôle de performance et de

rédaction de rapports



Sous-thème IC Utilisation du potentiel en personnel

Thème 2 Contrôle des entreprises publiques

Sous-thème IIA Le rôle des institutions supérieures lors du

contrôle des entreprises publiques

Sous-thème IIB Méthodes et techniques de contrôle des entre-

prises publiques

Sous-thème IIC Organisation interne et procédures de gestion

des entreprises publiques

Thème 3 Réalisation et maintien des niveaux de la qualité des opérations de contrôle

Sous-thème IIIA Élaboration de normes pour la comptabilité et

le contrôle des finances publiques

Sous-thème IIIB Élaboration et réalisation de programmes des-

tinés à maintenir le niveau de qualité des opé-

rations de contrôle







XIIIe INCOSAI – Allemagne, 1989

Hôte: ISC d'Allemagne – Bundesrechnungshof

Président de l'INTOSAI 1989-1992 : Heinz G. Zavelberg

Date: 12 au 21 juin 1989

Lieu : Berlin, République fédérale d'Allemagne

Participants : 114 Institutions supérieures de contrôle et 8 observateurs

Afrique du Sud, Algérie, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burundi, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guyane, Haïti, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irak, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kiribati, Koweït, Lesotho, Libéria, Libye, Liechtenstein, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Portugal, République Arabe du Yémen, République de Corée, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Rwanda, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Syrie, Tanzanie, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tonga, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe

Banque africaine de développement, Banque mondiale, Consortium international sur la gestion financière gouvernementale (ICGFM), Cour des comptes européenne, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Hong Kong, Nations Unies (NU), Saint-Siège



Thème 1 La gestion dans la vérification des comptes publics

Sous-thème IA Gestion : stratégies et approches

Sous-thème IB La gestion des ressources dans une ISC

Thème 2 La vérification de la dette publique

Sous-thème IIA Le rôle de l'ISC et l'étendue de la vérification

Sous-thème IIB Méthodes et techniques

Thème 3 La vérification dans un cadre informatique

Sous-thème IIIA La vérification de systèmes informatiques

Sous-thème IIIB L'emploi de l'ordinateur comme instrument de

vérification









XIVe INCOSAI – États-Unis d'Amérique, 1992

Hôte: ISC des États-Unis d'Amérique – General Accounting Office

Président de l'INTOSAI 1992-1995 : Charles A. Bowsher

Date: 18 au 23 juin 1992

Lieu: Washington, États-Unis d'Amérique

Participants : 118 Institutions supérieures de contrôle et 10 observateurs

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahrein, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Danemark, Dominique, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Grèce, Grenade, Guatemala, Guinée-Bissau, Hong Kong, Hongrie, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lesotho, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Sainte-Lucie, Samoa Occidental, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Uruguay, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Banque interaméricaine de développement (IDB), Chartered Institute of Public Finance and Accountancy (CIPFA), Cour des comptes européenne, Fédération internationale des comptables (IFAC), Fonds monétaire international (FMI), Institute of Internal Auditors (IIA), Joint Financial Management Improvement Programme (JFMIP), Nations Unies, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)



Thème 1 Le contrôle des finances publiques dans un environnement en mutation : l'évolution du rôle de l'ISC :

Sous-thème IA Expériences en matière de changement de

l'étendue du contrôle

Sous-thème IB L'évaluation de programmes : une forme

d'analyse en développement

Sous-thème IC L'inspection des entreprises publiques : chan-

gement d'approches et de techniques

Thème 2 La contribution des comités permanents de l'INTOSAI à l'amélioration de la gestion financière des gouvernements :

ration de la gestion imaneiere des gouvernement

Sous-thème IIA Normes comptables

Sous-thème IIB Normes de contrôle

Sous-thème IIC Normes de contrôle interne

Sous-thème IID Dette publique

Symposium

L'informatisation du bureau de contrôle

Progrès récents en matière de techniques de contrôle assisté par l'ordinateur

Méthodes de contrôle des systèmes informatisés





XV^e INCOSAI – Égypte, 1995

Hôte: ISC de l'Égypte – Central Auditing Organization

الجهاز المركزي للمحاسبات بمصر

Présidents de l'INTOSAI 1995-1998 : Fakhry Abbas (1995-1997)

Shawky E. A. Khater (1997-1998)

Date: 25 septembre au 2 octobre 1995

Lieu : Le Caire, Égypte

Participants : 126 Institutions supérieures de contrôle et 13 observateurs

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahrein, Bangladesh, Barbade, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats Arabes Unis, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée-Bissau, Guyane, Honduras, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Liban, Libye, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Moldova, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République Dominicaine, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Tonga, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Banque mondiale, Consortium international sur la gestion financière gouvernementale (ICGFM), Cour des comptes européenne, Fédération internationale des comptables (IFAC), Fondation allemande pour le développement international (DSE), Fonds monétaire international (FMI), Hong Kong, Îles Caïman, Îles





Vierges Britanniques, *Institute of Internal Auditors* (IIA), Nations Unies (NU), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)

Thème 1 Contrôle écologique

Sous-thème IA Importance, définition et résultats des travaux

du groupe de travail

Sous-thème IB Rôle et responsabilités des ISC dans le contrôle

écologique

Sous-thème IC Méthodes et techniques du contrôle écolo-

gique

Thème 2 Amélioration de la gestion financière des gouvernements par le biais des commissions et groupes de travail permanents de l'INTO-SAI

Sous-thème 1 Normes de comptabilité

Sous-thème 2 Normes de contrôle

Sous-thème 3 Normes de contrôle interne

Sous-thème 4 Contrôle de la dette publique

Sous-thème 5 Contrôle informatique

Sous-thème 6 Évaluation de programmes

Symposium

Privatisation





XVIe INCOSAI – Uruguay, 1998

Hôte: ISC de l'Uruguay – Tribunal de Cuentas

Président de l'INTOSAI 1998-2001 : Général Guillermo Ramírez

Date: 9 au 14 novembre 1998

Lieu: Montevideo, Uruguay

Participants : 116 Institutions supérieures de contrôle et 10 observateurs

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahrein, Barbade, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Cuba, Danemark, Égypte, El Salvador, Émirats Arabes Unis, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fidji, Finlande, France, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée-Bissau, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, Portugal, République de Corée, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement (BID), Banque mondiale, Consortium international sur la gestion financière gouvernementale (ICGFM), Cour des comptes européenne, Fédération internationale des comptables (IFAC), Fondation allemande pour le développement international (DSE), Institute of Internal Auditors (IIA), Nations Unies (NU), Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)



Thème I Le rôle des ISC dans la prévention et la détection de la fraude et de la corruption

• Sous-thème IA Expériences et rôle des ISC dans la prévention et la détection de la corruption et de la fraude

• Sous-thème IB Méthodes et techniques des ISC dans la prévention et la détection de la corruption et de la

fraude

Thème II Amélioration du gouvernement d'un État par le travail des institutions supérieures de contrôle des finances publiques – Résultats des Commissions et des Groupes de travail de l'INTOSAI







XVII^e INCOSAI – République de Corée, 2001

Hôte: ISC de la Corée – Board of Audit and Inspection / 감사원

Présidents de l'INTOSAI 2001-2004 : Jong-Nam Lee (2001-2003)

Yoon-Chul Jeon (2003-2004)

Date: 22 au 27 octobre 2001

Lieu : Séoul, Corée

Participants : 139 Institutions supérieures de contrôle et 9 observateurs

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Antiguaet-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahrein, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-et-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats Arabes Unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Guyane, Hongrie, Îles Cook, Inde, Indonésie, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Laos, Lesotho, Lettonie, Libye, Lituanie, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République Tchèque, Royaume-Uni, Rwanda, Saint- Kitts-et-Nevis, Samoa, Sénégal, Sierra Leone, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Thaïlande, Togo, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Aruba, Banque africaine de développement, Banque européenne d'investissement, Banque mondiale, Collège international





des commissaires aux comptes de l'OTAN, Cour des comptes européenne, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Fonds monétaire international (FMI), Nations Unies (NU)

Thème I Le contrôle des organismes internationaux et supranationaux par les ISC

Thème II La contribution des ISC à la réforme des fonctions et des structures administratives

Sous-thème IIA Le rôle des ISC dans la planification et la mise en œuvre des réformes des fonctions et des

structures administratives

Sous-thème IIB Le rôle des ISC dans le contrôle des réformes

des fonctions et des structures administratives









XVIIIe INCOSAI – Hongrie, 2004

Hôte: ISC de la Hongrie – State Audit Office / Állami Számvevőszék

Président de l'INTOSAI 2004-2007 : Árpád Kovács

Date: 10 au 16 octobre 2004

Lieu: Budapest, Hongrie

Participants : 147 Institutions supérieures de contrôle et 13 observateurs

Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Bélarus, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-et-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Côte d'Ivoire, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, Égypte, Émirats Arabes Unis, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée-Bissau, Honduras, Hongrie, Îles Cook, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Kiribati, Koweït, Lesotho, Lettonie, Libéria, Libye, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Monaco, Mongolie, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Tonga, Trinidad-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Aruba, Banque asiatique de développement, Banque européenne d'investissement, Banque mondiale, Collège international des



commissaires aux comptes de l'OTAN, Consortium international sur la gestion financière gouvernementale (ICGFM), Cour des comptes européenne, Fonds monétaire international (FMI), Îles Caïman, *Institute of Internal Auditors* (IIA), Nations Unies (NU), Parlement européen, SIGMA (Programme d'appui à l'amélioration de la gouvernance et de la gestion)

Thème I Les possibilités de coopération bilatérale et multilatérale (par ex. contrôles communs, programmes de formation, partage des connaissances) des ISC

Thème II Coordination des efforts d'audit entre les organes de niveau national, régional, local et les organes autonomes









XIX^e INCOSAI – Mexique, 2007

Hôte: ISC du Mexique – Auditoría Superior de la Federación

Président de l'INTOSAI 2007-2010 : Arturo González de Aragón

(2007-2009)

Juan Manuel Portal Martínez

(2009-2010)

Date: 5 au 10 novembre 2007

Lieu: Mexico, Mexique

Participants : 145 Institutions supérieures de contrôle et 9 observateurs

Afghanistan, Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdian, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Belarus, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Bosnie-et-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cour des comptes européenne, Croatie, Cuba, Danemark, Djibouti, El Salvador, Émirats Arabes Unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Cook, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Lettonie, Libye, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Malawi, Mali, Maroc, Mauritanie, Mexique, Moldova, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Porto Rico, Portugal, Qatar, République de Corée, République démocratique du Congo, République Dominicaine, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Soudan, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie



Aruba, Banque interaméricaine de développement (BID), Banque mondiale, Fédération internationale des comptables (IFAC), Îles Caïman, *Institute of Internal Auditors* (IIA), Partenariat budgètaire international (IBP), Nations Unies (NU), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Thème I La dette publique, sa gestion, l'obligation redditionnelle et le contrôle

Thème II Systèmes d'évaluation des performances à l'aide d'indicateurs clés généralement acceptés











XXe INCOSAI - Afrique du Sud, 2010

Hôte: ISC d'Afrique du Sud – Office of the Auditor-General

Président de l'INTOSAI 2010-2013 : Terence Nombembe

Date: 22 au 27 novembre 2010

Lieu: Johannesburg, Afrique du Sud

Participants : 150 Institutions supérieures de contrôle et 17 observateurs

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Andorre, Angola, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Arabie Saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bahamas, Bahrein, Bangladesh, Belgique, Bénin, Bhoutan, Bosnie-et-Herzégovine, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Chypre, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cour des comptes européenne, Croatie, Cuba, Danemark, Diibouti, Égypte, Émirats Arabes Unis, Équateur, Érythrée, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Ex-République vougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guinée, Haïti, Honduras, Hongrie, Îles Cook, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Irak, Iran, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Koweït, Laos, Lesotho, Lettonie, Libye, Lituanie, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Moldova, Monaco, Mongolie, Monténégro, Mozambique, Namibie, Népal, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique du Congo, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Rwanda, Samoa, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Serbie, Sierra Leone, Singapour, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Surinam, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Thaïlande, Togo, Tonga, Tunisie, Turquie, Tuvalu, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie, Zimbabwe

Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Agence norvégienne pour le développement international, Aruba,





Banque africaine de développement, Banque interaméricaine de développement (BID), Banque mondiale, Commission européenne, Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB), Coopération autrichienne au développement, Coopération technique allemande (GTZ), Fédération internationale des comptables (IFAC), *Institute of Internal Auditors* (IIA), *Irish Aid* (Coopération irlandaise au développement), Ministère du développement international du Royaume-Uni (UKAID), Nations Unies (NU), Palestine, Seychelles

Thème I Valeurs et avantages des institutions supérieures de contrôle

Thème II Le contrôle écologique et le développement durable









XXIe INCOSAI - Chine, 2013

Hôte: ISC de la Chine – National Audit Office of the People's Repu-

blic of China / 中华人民共和国审计署

Président de l'INTOSAI 2013-2016 : Liu Jiayi

Date: 22 au 27 octobre 2013

Lieu: Pékin, Chine

Thème 1 L'audit national et la gouvernance nationale

Thème 2 Le rôle des ISC dans la préservation de la pérennité à long terme

des politiques financières



RÉUNIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DE L'INTOSAI 1966 À 2013



Réunions du Comité directeur de l'INTOSAI

D ()		L	Lieu		
Réunion	Date	Ville	Pays		
1 er	10-12 mai 1966	Vienne	Autriche		
2 ^e	4-8 septembre 1967	Vienne	Autriche		
3 ^e	21 mai 1968	Tokyo	Japon		
4 e	30 mai 1968	Tokyo	Japon		
5 ^e	1-5 septembre 1969	Vienne	Autriche		
6e	30 août - 4 septembre 1970	Vienne	Autriche		
7 e	7 septembre 1971	Montréal	Canada		
8 ^e	16 septembre 1971	Montréal	Canada		
9e	28 août - 1er septembre 1972	Villach	Autriche		
10 ^e	18-22 mai 1973	Vienne	Autriche		
EO	1974		Espagne		
11e	12 mai 1974	Madrid	Espagne		
12e	23 mai 1974	Madrid	Espagne		
14 ^e	5 novembre 1975	Lima	Pérou		
15e	29 août - 4 septembre 1976	Vienne	Autriche		
16e	1-6 avril 1977	Malaga	Espagne		
17 ^e	17 octobre 1977	Lima	Pérou		
18 ^e	18-21 septembre 1978	Vienne	Autriche		
19e	24-27 juin 1979	Nairobi	Kenya		
20 ^e	16 juin 1980	Nairobi	Kenya		
21 ^e	25 juin 1980	Nairobi	Kenya		
22 ^e	4-7 mai 1981	Vienne	Autriche		
23 ^e	2-6 mai 1982	Manille	Philippines		
24 ^e	18 avril 1983	Manille	Philippines		
25e	28 avril 1983	Manille	Philippines		
26 ^e	7-10 mai 1984	Innsbruck	Autriche		
27 ^e	25-30 mars 1985	Sydney	Australie		
28e	7 avril 1986	Sydney	Australie		
29e	16 avril 1986	Sydney	Australie		
30e	18-22 mai 1987	Vienne	Autriche		
31e	15-17 mai 1988	Berlin	Allemagne		
32e	12 juin 1989	Berlin	Allemagne		
33°	21 juin 1989	Berlin	Allemagne		
34 ^e	7-13 mai 1990	Vienne	Autriche		





Dámian		Lieu		
Réunion	Date	Ville	Pays	
35e	7-13 octobre 1991	Washington	États-Unis d'Amérique	
36e	18 octobre 1992	Washington	États-Unis d'Amérique	
37e	23 octobre 1992	Washington	États-Unis d'Amérique	
38e	10-13 mai 1993	Vienne	Autriche	
39°	17-18 octobre 1994	Le Caire	Égypte	
40e	24 septembre 1995	Le Caire	Égypte	
41e	2 octobre 1995	Le Caire	Égypte	
42 ^e	24-26 juin 1996	Vienne	Autriche	
43 ^e	10-12 novembre 1997	Montevideo	Uruguay	
44 ^e	8 novembre 1998	Montevideo	Uruguay	
45e	14 novembre 1998	Montevideo	Uruguay	
46e	26-27 mai 1999	Vienne	Autriche	
47 ^e	23-24 mai 2000	Séoul	Corée	
48 ^e	22-23 octobre 2001	Séoul	Corée	
49 ^e	27 octobre 2001	Séoul	Corée	
50e	16-17 octobre 2002	Vienne	Autriche	
51e	13-14 octobre 2003	Budapest	Hongrie	
51A EO	21-22 juin 2004	Vienne	Autriche	
52e	11 octobre 2004	Budapest	Hongrie	
53 ^e	16 octobre 2004	Budapest	Hongrie	
53A EO	18 mars 2005	Budapest	Hongrie	
54 ^e	10-11 novembre 2005	Vienne	Autriche	
55e	2-3 novembre 2006	Mexico	Mexique	
56e	5 novembre 2007	Mexico	Mexique	
57 ^e	10 novembre 2007	Mexico	Mexique	
58e	13-14 novembre 2008	Vienne	Autriche	
59e	16-17 novembre 2009	Le Cap	Afrique du Sud	
60 ^e	22 novembre 2010	Johannesburg	Afrique du Sud	
61°	27 novembre 2010	Johannesburg	Afrique du Sud	
62 ^e	27-28 octobre 2011	Vienne	Autriche	
63e	20-21 novembre 2012	Chengdu	Chine	
64e	21 octobre 2013	Pékin	Chine	
65°	26 octobre 2013	Pékin	Chine	



9^e Réunion du Comité directeur, 28 août - 1 septembre 1972, Villach, Autriche





10^e Réunion du Comité directeur, 18-22 mai 1973, Vienne, Autriche





51^e Réunion du Comité directeur, 13-14 octobre 2003, Budapest, Hongrie







51A EO Réunion du Comité directeur, 21-22 juin 2004, Vienne, Autriche







54^e Réunion du Comité directeur, 10-11 novembre 2005, Vienne, Autriche











55^e Réunion du Comité directeur, 2-3 novembre 2006, Mexico, Mexique





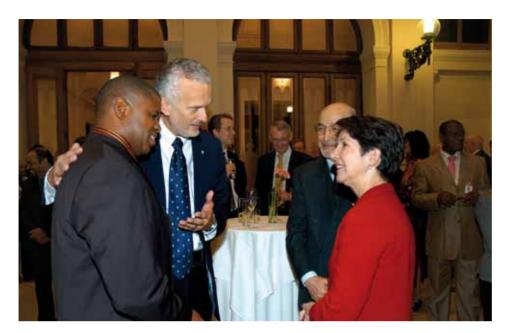








58^e Réunion du Comité directeur, 13-14 novembre 2008, Vienne, Autriche









62^e Réunion du Comité directeur, 27-28 octobre 2011, Vienne, Autriche

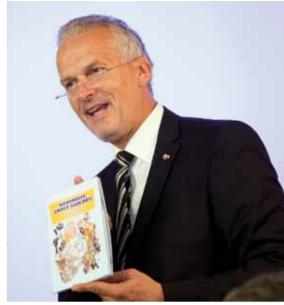












63^e Réunion du Comité directeur, 20-21 novembre 2012, Chengdu, Chine



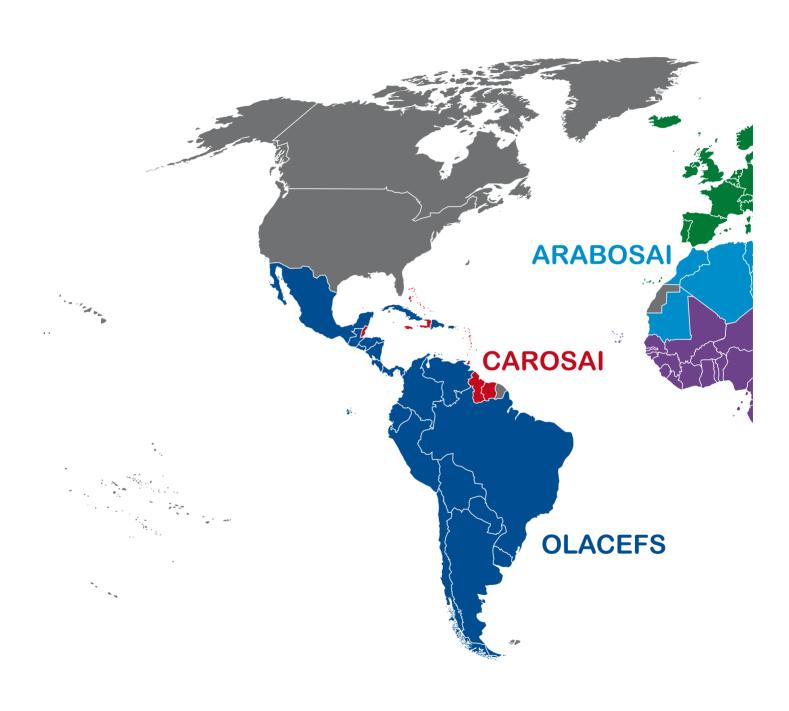




GROUPES DE TRAVAIL RÉGIONAUX DE L'INTOSAI

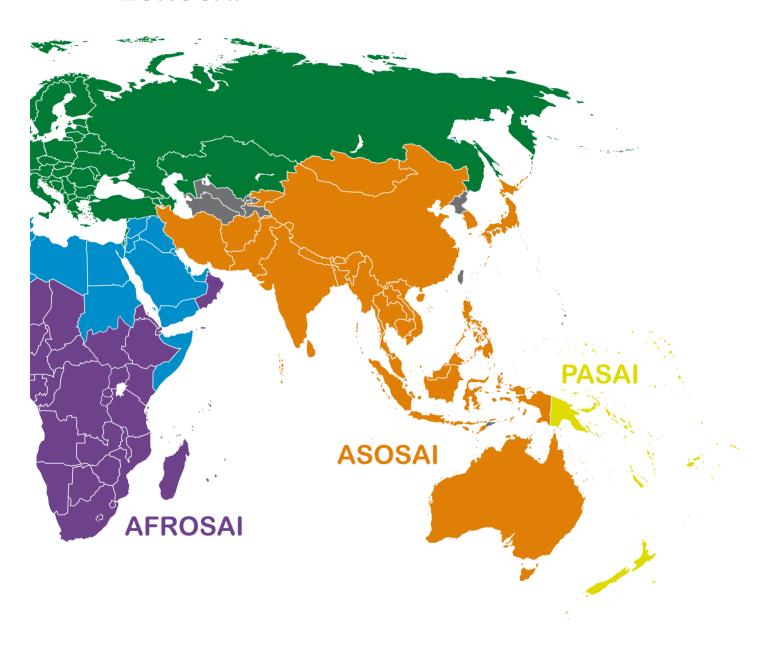


Groupes de travail régionaux de l'INTOSAI





EUROSAI





AFROSAI

Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
AFROSAI	Organisation africaine des institutions supérieures de contrôle des finances publiques	ISC du Gabon	ISC du Cameroun	1976	54

Groupe local: Afrique du Sud, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap Vert, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé et Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan du Sud, Swaziland, Tchad, Togo, République Unie de Tanzanie, Zambie, Zimbabwe

Groupe alternatif: Algérie, Égypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Somalie, Soudan, Tunisie



11e Assemblée générale de l'AFROSAI à Pretoria, Afrique du Sud, 13-17 octobre 2008







11^e Assemblée générale de l'AFROSAI à Pretoria, Afrique du Sud, 13-17 octobre 2008

12° Assemblée générale de l'AFROSAI à Libreville, Gabon, 18-23 juillet 2011





ARABOSAI

Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
ARABOSAI	Organisation arabe des institutions supérieures de contrôle des finances publiques	ISC du Koweït	ISC de la Tunisie	1976	22

Groupe local : Algérie, Arabie Saoudite, Bahrein, Égypte, Émirats Arabes Unis, Irak, Jordanie, Koweït, Liban, Libye, Mauritanie,

Maroc, Oman, Palestine, Qatar, République arabe syrienne, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen

Groupe alternatif: Djibouti



3° Conférence EUROSAI-ARABOSAI à Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis, 29-30 mars 2011









3° Conférence EUROSAI-ARABOSAI à Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis, 29-30 mars 2011



8º Assemblée générale de l'Organisation arabe des Institutions supérieures de contrôle (ARABOSAI), à Amman, Jordanie, 7-10 juin 2004





ASOSAI

Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
ASOSAI	Organisation asiatique des institutions supérieures de contrôle des finances publiques	ISC de l'Inde	ISC de la République de Corée	1978	45

Groupe local: Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhutan, Brunei Darussalam, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Laos, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines, République de Corée, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam

Groupe alternatif: Arabie Saoudite, Arménie, Azerbaïdjan, Bahrein, Chypre, Émirats Arabes Unis, Géorgie, Irak, Israël, Jordanie, Koweït, Maurice, Nouvelle-Zélande, Oman, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Qatar, Turquie, Yémen



Première réunion du 9° Projet de recherche de l'ASOSAI, Evaluation et amélioration des systèmes d'audit interne et rapports entre les unités d'audit interne et les ISC, à Séoul, République de Corée, 4-5 novembre 2010



10e Assemblée générale et 3e Symposium de l'ASOSAI à Shanghai, Chine, 11-15 septembre 2006





1er Conférence conjointe EUROSAI-ASOSAI à Istanbul, Turquie, 2011



42° Comité directeur de l'ASOSAI à Hanoi, Vietnam, 4-5 août 2010





44° Comité directeur de l'ASOSAI à Jaipur, Inde, 28 février 2012



11e Assemblée générale et 40e et 41e sessions du Comité directeur de l'ASOSAI à Islamabad, Pakistan, 11-16 octobre 2009



CAROSAI

G	Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
CA	AROSAI	Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques des Caraïbes	ISC de Trinité et Tobago	ISC de Sainte-Lucie	1988	20

Groupe local: Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bermuda, Dominique, Grenada, Guyana, Îles Caïmans, Îles Turques-et-Caïques, Îles Vierges Britanniques, Jamaïque, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Martin, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Surinam, Trinité-et-Tobago



9° Congrès de la CAROSAI sous le signe de 25 ans d'existence de la CAROSAI à Port-d'Espagne, Trinitéet-Tobago, 18-21 mars 2013





Participants à l'Atelier ParlAmericas sur le *Renforcement du contrôle* parlementaire dans la région, à St John's, Antigua et Barbuda, 29-30 janvier 2012



Participants à la réunion de planification stratégique de la CAROSAI, Kingston, Jamaïque, 7-9 mai 2012





7º Congrès CAROSAI à Nassau, Bahamas, 16-19 octobre 2006



EUROSAI

Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
EUROSAI	Organisation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Europe	ISC du Portugal	ISC de l'Espagne	1990	50

Groupe local: Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Cour des comptes européenne, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine

Groupe alternatif: Kazakhstan



Réunion de l'EO2 de l'EUROSAI, Normes professionnelles, à Potsdam, Allemagne, 2012



2º réunion de l'EO3 de l'EUROSAI, Partage des connaissances, á Varsovie, Pologne, 2012



8º Congrès de l'EUROSAI à Lisbonne, Portugal, 30 mai au 2 juin 2011







8° Congrès de l'EUROSAI à Lisbonne, Portugal, 30 mai au 2 juin 2011



Séminaire préparatoire du Congrès 1999 de l'EUROSAI à Paris, à Lisbonne, Portugal, 24-26 juin 1998





10e réunion annuelle du Groupe de travail de l'EUROSAI sur la vérification environnementale, à Ayia Napa, Chypre, 2012

1^{er} Conférence EUROSAI-EURORAI sur *La portée des contrôles sur les fonds publics (fonds nationaux et fonds communautaires)*, à Madère, Portugal, 31 mai au 1^{er} juin 2001

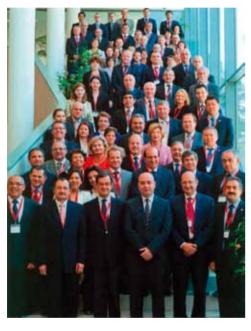




OLACEFS

Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
OLACEFS (formerly: ILACIF)	Organisation des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Amérique latine et des Caraïbes	ISC du Brésil	ISC du Chili	1965 (rebaptisée OLACEFS en 1990)	22

Groupe local: Antilles néerlandaises, Argentina, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Porto Rico, République Dominicaine, Uruguay, Venezuela **Groupe alternatif**: Belize



7^e Conférence conjointe EUROSAI-OLACEFS à Tbilisi, Géorgie, 17-18 septembre 2012



22° Assemblée générale de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS), à Gramado, Brésil, 5 au 10 novembre 2012



5^e Conférence conjointe EUROSAI-OLACEFS à Lisbonne, Portugal, mai 2007





5e Conférence conjointe EUROSAI-OLACEFS à Lisbonne, Portugal, mai 2007





19^e Assemblée générale de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS), à Asunción, Paraguay, 4-9 octobre 2009



21º Assemblée générale de l'Organisation des Institutions supérieures de contrôle de l'Amérique latine et des Caraïbes (OLACEFS), à Caracas, Vénézuéla, 17-24 octobre 2011



PASAI

Groupe de travail régionaux		Présidence	Secrétariat général	Année de création	Membres
PASAI (formerly : SPASAI)	Association des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques du Pacifique	ISC de Nouvelle- Calédonie	ISC de Nouvelle-Zélande	1987 (rebaptisée PASAI en 2008)	26

Groupe local: Fidji, Guam, Îles Cook, Îles Mariannes du Nord, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Kosrae, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Galles du Sud, Nouvelle-Zélande, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pohnpei, Polynésie française, Queensland, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Victoria, Yap

Groupe alternatif: Australie



13° Congrès de l'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique (PASAI), à Tirawa, Kiribati, 7-9 juillet 2010





2º Congrès de l'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique Sud (SPASAI), à Kiribati, 4-8 novembre 1991



15° Congrès de l'Association des Institutions supérieures de contrôle du Pacifique (PASAI), à Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 2-5 octobre 2012







ORGANIGRAMME DE L'INTOSAI 2013

Groupes de travail régionaux





Comité directeur (18 membres ayant le droit de vote)

IDI

Norvège

Comité de surveillance sur les nouvelles problématiques

Secrétariat général

Directeur de la planification stratégique (Autriche)

Commission des normes professionnelles (PSC) Danemark

- SC des normes de contrôle de l'audit financier – Suède
- SC pour l'audit de conformité Norvège
- SC pour l'audit de performance Brésil
- SC des normes de contrôle interne Pologne
- SC de comptabilité et rapports Canada

Liaison Objectif 1 : Normes professionnelles Libye

Commission de renforcement des capacités

(CBC) Maroc

• SC 1:

Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC

- Royaume-Uni
- SC 2 :

Développement des services de conseil et de consultation – Pérou

• SC 3:

Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs

Slovaquie

Liaison Objectif 2 : Renforcement des capacités États-Unis d'Amérique

Plateforme de coopération INTOSAI / Nations Unies

Président : Corée

Commission du partage des connaissances (KSC) Inde

- GT Dette publique Mexique
- GT Contrôle des TI Inde
- GT Vérification environnementale
- GT Évaluation des programmes France
- GT Lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux – Égypte
- GT Reddition de comptes et contrôle de l'aide en cas de catastrophes CCE
- GT Indicateurs nationaux clés
 Fédération de Russie
- GT Valeur et avantages des ISC
 Afrique du Sud
- GT Modernisation financière et réforme réglementaire des institutions et des marchés financiers – États-Unis
- TF Base de données informations ISC Mexique

Liaison Objectif 3 : Partage des connaissances Fédération de Russie

Revue internationale de la vérification des comptes publics

États-Unis d'Amérique

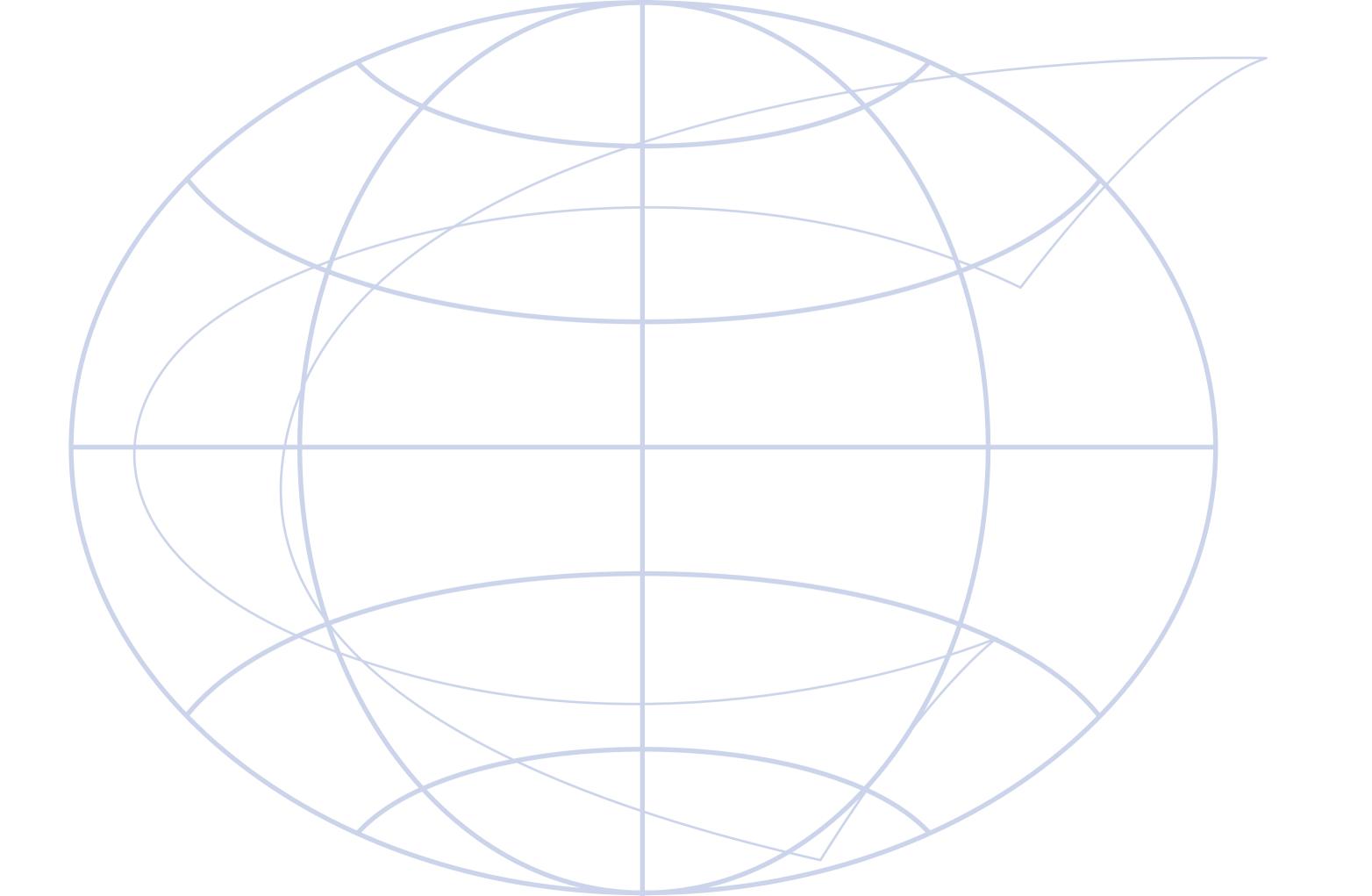
Commission des affaires financières et administratives

(FAC) Arabie Saoudite

- États-Unis d'Amérique (Viceprésident)
- Chine
- Équateur
- Norvège
- 2 membres d'office
- Secrétaire général
- Mexique
- Comité de pilotage de la coopération INTOSAI-bailleurs de fonds – Arabie Saoudite
- TF sur les prévisions financières de l'INTOSAI – Norvège
- TF sur la planification stratégique – États-Unis d'Amérique

Liaison Objectif 4 : Organisation internationale modèle

> SC = Sous-commission GT = Groupe de travailTF = Task force





COMMISSIONS, SOUS-COMMISSIONS, GROUPES DE TRAVAIL, TASK FORCES, GROUPES DE PROJETS ET AUTRES ORGANES DE L'INTOSAI 1971 À 2013



OBJECTIF 1 – Normes professionnelles

	Nom	Création	Dissolution	Présidence	de	à
	Commission des normes professionnelles (PSC)	2004		Danemark	2005	aujourd'hui
		1984		Suède	1995	2005
	Commission des normes		2005	Australie	1989	1995
sion	de contrôle (ASC)			Arabie Saoudite	1984	1986
Commission	Commission des normes comptables	1984	2004	États-Unis d'Amérique	1996	2004
O	comptables			Canada	1984	1996
			2005	Belgique	2001	2005
	Commission des normes	1984		Hongrie	1992	2001
	de contrôle interne			États-Unis d'Amérique	1984	1992
_	Liaison Objectif 1	2005		Libye	2007	aujourd'hui
Liaison				Portugal	2005	2007
	Sous-commission des			Pologne	2010	aujourd'hui
	normes de contrôle interne	2005		Belgique	2005	2010
	Sous-commission de			Canada	2007	aujourd'hui
ion	comptabilité et rapports	2004		États-Unis d'Amérique	2004	2007
Sous-commission	Sous-commission pour l'audit de conformité	2005		Norvège	2005	aujourd'hui
Sous-c	Sous-commission de contrôle de l'audit financier	2005		Suède	2005	aujourd'hui
	Sous-commission pour l'audit de performance	2005		Brésil	2005	aujourd'hui
	Sous-commission sur l'indépendance des ISC	2001	2007	Canada	2001	2007





	Nom	Création	Dissolution	Présidence	de	à
	Projet d'harmonisation	2010	2013	Danemark	2010	2013
	Projet sur le contrôle qualité des contrôles	2007	2013	Nouvelle- Zélande	2007	2013
	Projet sur la transparence et la responsabilité	2007	2012	France	2007	2012
	Groupe de projet sur la communication	1993	1997	Allemagne	1993	1997
Projet	Groupe de projet Lignes directrices pour l'organisation des Congrès de l'INTOSAI	1993	1996	États-Unis d'Amérique	1993	1996
	Groupe de projet Lignes directrices pour l'organisation des sessions du Comité directeur de l'INTOSAI	1993	1996	Secrétariat général	1993	1996
	Groupe de projet Lignes directrices pour le travail des Commissions de l'INTOSAI	1993	1996	Australie	1993	1996
ai.	Groupe de travail sur les audits de conformité	2004	2005	Norvège	2004	2005
Groupe de travail	Groupe de travail sur des lignes directrices relatives aux audits financiers	2002	2005	Suède	2002	2005
	Groupe de travail spécial pour les normes et Commissions de l'INTOSAI	1992	1993	Australie	1992	1993
Task Force	한 Task Force sur 옷 l'indépendance des ISC		2001	Canada	1998	2001



OBJECTIF 1



7º réunion du Comité de pilotage de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, Copenhague, Danemark, 2010

9° réunion annuelle de la Sous-commission pour l'audit de conformité de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, Batumi, Géorgie, 2011





OBJECTIF 1



Réunion de la Sous-commission des normes de contrôle de l'audit financier de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, Séoul, République de Corée, 2008

Réunion annuelle de la Sous-commission des normes de contrôle interne de la Commission des normes professionnelles de l'INTOSAI, Varsovie, Pologne, 2012





OBJECTIF 2 – Renforcement des capacités

	Nom	Création	Dissolution	Présidence	de	à
Committee	Commission de renforcement des capacités (CBC)	2004		Maroc	2005	aujourd'hui
Liaison	Liaison Objectif 2	2005		États-Unis d'Amérique	2005	aujourd'hui
Sous-commission 1	Promouvoir les activités de renforcement des capacités des ISC	2004		Royaume-Uni	2004	aujourd'hui
Sous-commission 2	Développement des services de conseil et de consultation	2004		Pérou	2004	aujourd'hui
. u				Slovaquie	2012	aujourd'hui
Sous-commission 3	Promouvoir les meilleures pratiques et l'assurance qualité par le biais de l'évaluation volontaire par les pairs	2004		Allemagne	2004	2012
Initiativ	Initiative de développement de			Norvège	2001	aujourd'hui
l'INTOSAI (IDI)		1986		Canada	1986	2001
Plateforme de coopération INTOSAI- Nations Unies		2005		Corée	2005	aujourd'hui



OBJECTIF 2



3^e réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI, Paris, France, octobre 2009



4º réunion du Comité de pilotage de la Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI, Washington, États-Unis d'Amérique, juillet 2010





OBJECTIF 2



Commission de renforcement des capacités de l'INTOSAI-Réunion de la Sous-commission 1, Tokyo, Japon, 14-15 juin 2012

> Atelier IDI-ASOSAI de techniques de formation pour le Programme mixte virtuel de formation de formateurs, Pékin, Chine, mai 2009





OBJECTIF 2



Programme de coopération IDI-ASOSAI : réunion d'examen du plan stratégique et atelier de planification opérationnelle pour le Programme d'élaboration et de mise en œuvre du Plan stratégique, Phnom Penh, Cambodge, décembre 2012



Participants aux ateliers du Programme IDI / AFROSAI-E de perfectionnement en gestion, Durban, Afrique du Sud, août 2010



Objectif 3 – Partage des connaissances

	Nom	Création	Dissolution	Présidence	de	à
ee e	Commission de partage des connaissances (KSC)	2007		Inde	2007	aujourd'hui
Committee	Commission sur la dette publique	1991	2007	Mexique	1991	2007
S	Commission sur le contrôle des	1989	2007	Inde	1991	2007
	technologies de l'information			Suède	1989	1991
Liaison	Liaison Objectif 3	2005		Fédération de Russie	2007	aujourd'hui
:5				Inde	2005	2007
	GT sur la modernisation financière et la réforme de réglemention	2012		États-Unis d'Amérique	2012	aujourd'hui
	GT sur le contrôle de la technologie de l'information	2007		Inde	2007	aujourd'hui
	GT sur la dette publique	2007		Mexique	2007	aujourd'hui
	GT sur la lutte contre la			Égypte	2008	aujourd'hui
	corruption et le blanchiment de capitaux	2007		Pérou	2007	2008
_	GT sur la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes	2007		Cour des comptes européenne (CCE)	2007	aujourd'hui
Groupe de travail	GT sur les indicateurs nationaux clés	2007		Fédération de Russie	2007	aujourd'hui
эр әdп	GT sur la valeur et les avantages des ISC	2007		Afrique du Sud	2007	aujourd'hui
Gro	GT sur l'audit des privatisations, la réglementation économique et les partenariats public-privé (PPP)		2010	Royaume-Uni	2007	2010
	GT sur la vérification des institutions internationales	2001	2004	Norvège	2001	2004
				Indonésie	2013	aujourd'hui
	GT sur la vérification	1992		Estonie	2007	2013
	environnementale	1932		Canada	2001	2007
				Pays-Bas	1992	2001
	GT sur l'évaluation des programmes	1992		France	1992	aujourd'hui
	GT sur la privatisation	1992	2010	Royaume-Uni	1992	2010





	Nom	Création	Dissolution	Présidence	de	à
	TF Base de données informations ISC	2010		Mexique	2010	aujourd'hui
Task force	TF de l'INTOSAI sur la crise financière mondiale - Défis pour les ISC	2008	2012	États-Unis d'Amérique	2008	2012
	TF sur la stratégie de communication de l'INTOSAI	2007	2010	Secrétariat général	2007	2010
	TF sur la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes	2005	2007	Pays-Bas	2005	2007
	TF sur la vérification des institutions internationales	2004	2007	Danemark	2004	2007
	TF sur la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'échelle internationale	2002	2007	Pérou	2002	2007
Revue internationale de la vérification		1971		États-Unis d'Amérique	1979	aujourd'hui
	des comptes publics			Canada	1971	1979





2º réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances (KSC) de l'INTOSAI, Mexico, Mexique, août 2010



OBJECTIF 3



4° réunion du Comité de pilotage de la Commission de partage des connaissances (KSC) de l'INTOSAI, Luxembourg, septembre 2012



Réunion annuelle du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la dette publique, Lisbonne, Portugal, juin 2007







OBJECTIF 3



Réunion annuelle du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la dette publique, Mexico, Mexique, juin 2010



21e réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur le contrôle de la technologie de l'information, Kuala Lumpur, Malaisie, janvier 2012



5° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur les indicateurs nationaux clés, Riga, Lettonie, 3-4 avril 2012





OBJECTIF 3





5° réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la valeur et les avantages des ISC, Mexico, Mexique, mai 2012



3º réunion du Groupe de travail de l'INTOSAI sur la reddition de comptes et le contrôle de l'aide en cas de catastrophes, Lima, Pérou, juillet 2010



1er réunion de la Task force de l'INTOSAI sur la base de données relative aux ISC, Mexico, Mexique, septembre 2011

OBJECTIF 3



2º réunion de la Task force de l'INTOSAI sur la base de données relative aux ISC, Vienne, Autriche, août 2012

3º réunion de la Task force sur la stratégie de communication de l'INTOSAI, Vienne, Autriche, mai 2010







4º réunion de la Task force sur la stratégie de communication de l'INTOSAI, Johannesburg, Afrique du Sud, novembre 2010





OBJECTIF 4 – Organisation internationale modèle

	Nom	Créa- tion	Disso- lution	Prési- dence	Membres ayant le droit de vote	Membres d'office	de	à
				Arabie 9	Saoudite		2004	aujourd'hui
					États-Unis d'Amérique		2004	aujourd'hui
					Chine		2007	aujourd'hui
					Équateur		2010	aujourd'hui
sion	Commission des affaires				Norvège		2004	aujourd'hui
Commission	financières et	2004			Venezuela		2004	2010
	administra- tives (FAC)				Inde		2004	2007
						Secrétariat général	2004	aujourd'hui
						Mexique	2010	aujourd'hui
						Hongrie	2007	2010
						Corée	2004	2007
	TF de la FAC Planification stratégique	2012		États-Unis d'Amérique			2012	aujourd'hui
	TF de la FAC Planification stratégique	2007	2010	États-Unis d'Amérique			2007	2010
Task force	TF Planification stratégique	2001	2004	États-Unis d'Amérique			2001	2004
Та	TF de la FAC sur les prévisions financières	2011		Norvège			2011	aujourd'hui
	TF Financement donateurs	2008	2010	États-Unis d'Amérique			2008	2010
de l	ité de pilotage a coopération SAI-bailleurs de fonds	2009		Arabie Saoudite			2009	aujourd'hui



OBJECTIF 4





6º réunion de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI, Caracas, Vénézuéla, avril 2010



OBJECTIF 4

8º réunion de la Commission des affaires financières et administratives de l'INTOSAI, Londres, Royaume-Uni, octobre 2012





OBJECTIF 4









Signature du Protocole d'accord entre l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle (INTOSAI) et la communauté des bailleurs de fonds, à Bruxelles (Belgique), octobre 2009





SÉMINAIRES ET SYMPOSIUMS ONU/INTOSAI 1971 À 2013





1er Séminaire ONU/INTOSAI, 1971

Date: 3 au 14 mai 1971

Lieu: Baden, Autriche

Thèmes : I Relations entre les institutions supérieures de contrôle et le pouvoir législatif

Relations entre le personnel des institutions de contrôle et les entités contrôlées

III Méthodes et procédures de contrôle

IV Problèmes liés aux vérifications préalables et aux vérifications postérieures

V Problèmes liés au contrôle des entreprises publiques

VI Aspects économiques du contrôle

Participants : 82 participants de 55 Institutions supérieures de contrôle et 2 organisations partenaires

Afghanistan, Algérie, Arabie Saoudite, Autriche, Barbade, Belgique, Botswana, Brésil, Burundi, Cameroun, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Dahomey, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Gambie, Guatemala, Guyane, Haute-Volta, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Italie, Laos, Madagascar, Malaisie, Maurice, Mexique, Népal, Nigéria, Norvège, Ouganda, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République du Vietnam, République fédérale d'Allemagne, République Unie de Tanzanie, Roumanie, Sénégal, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Suède, Surinam, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Venezuela, Zambie

Fonds monétaire international (FMI), Nations Unies (NU)









2^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1973

Date: Partie A: 6 au 18 mai 1973

Partie B: 2 au 14 septembre 1973

Lieu: Partie A: Vienne, Autriche

Partie B : Berlin, Allemagne

Thèmes : I Contrôle du budget de l'État, en particulier du budget

d'investissement et de celui du développement

Il Contrôle du recouvrement des recettes publiques

III Contrôle des travaux publics

IV Les entreprises publiques et les contrôles y afférents

V Questions essentielles liées au contrôle des finances publiques, et en particulier les recommandations perti-

nentes des Congrès de l'INTOSAI

Participants : 63 participants de 58 Institutions supérieures de contrôle et

4 organisations partenaires

Afghanistan, Argentine, Autriche, Bahamas, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Gabon, Ghana, Guatemala, Guyane, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Italie, Jamaïque, Kenya, Lesotho, Liberia, Maroc, Mexique, Nigeria, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République de Corée, République Dominicaine, République du Vietnam, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Sierra Leone, Sri Lanka, Suède, Swaziland, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Zaïre, Zambie

Communauté de l'Afrique de l'Est, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Fonds monétaire international (FMI), Nations Unies (NU)



3^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1976

Date: 3 au 21 mai 1976

Lieu : Berlin, Allemagne

Thèmes: I Gestion du budget public et reddition de comptes

Rôle des Institutions supérieures du contrôle des finances publiques dans l'État moderne

III Contrôle des entreprises publiques

Participants : 37 participants de 25 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Afghanistan, Autriche, Bangladesh, Bénin, Botswana, Chypre, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Haïti, Honduras, Indonésie, Israël, Italie, Kenya, Malaisie, Mali, Nicaragua, Norvège, Paraguay, Pérou, République fédérale d'Allemagne, République unie de Tanzanie, Samoa occidental, Suède

Fondation allemande pour le développement international (DSE), Nations Unies (NU)

4^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1979

Date: 4 au 25 mai 1979

Lieu: Vienne, Autriche

Thèmes: I Principes du contrôle des finances publiques

|| Contrôle d'organisation

III Contrôle de performance en matière de développement

IV Contrôle des entreprises publiques



Participants : 45 participants de 35 Institutions supérieures de contrôle et 4 organisations partenaires

Arabie Saoudite, Autriche, Barbade, Bolivie, Botswana, Burundi, Colombie, Congo, Costa Rica, Chypre, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fidji, Gabon, Ghana, Grèce, Israël, Jordanie, Liban, Malawi, Népal, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Sierra Leone, Sri Lanka, Soudan, Surinam, Tunisie, Zambie

Banque mondiale, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Fonds monétaire international (FMI), Nations Unies (NU)

5^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1981

Date: 14 au 25 septembre 1981

Lieu: Vienne, Autriche

Thèmes: I Concepts du contrôle des finances publiques

Il Contrôle des recettes fiscales

III Contrôle des institutions financières publiques au service du développement

IV Contrôle de performance des entreprises publiques

Participants : 35 participants de 26 Institutions supérieures de contrôle et

3 organisations partenaires

6e Séminaire ONU/INTOSAI, 1984

Date: 2 au 12 octobre 1984

Lieu: Vienne, Autriche



Thème : Contrôle des finances publiques et systèmes de contrôle

interne de gestion dans les pays en développement

Participants : 37 participants de 34 Institutions supérieures de contrôle et

1 organisation partenaire

Arabie Saoudite, Autriche, Bangladesh, Bolivie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fidji, Grèce, Inde, Irak, Jordanie, Kenya, Lesotho, Malaisie, Malte, Maroc, Nicaragua, Oman, Portugal, République de Corée, République fédérale d'Allemagne, Roumanie, Rwanda, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande, Royaume-Uni, Zimbabwe

Nations Unies (NU)









7^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1986

Date: 22 au 30 septembre 1986

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Vérification de programmes majeurs de développement

Participants : 37 participants de 29 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Algérie, Australie, Autriche, Bangladesh, Bhoutan, Bolivie, Chine, Djibouti, Espagne, États-Unis d'Amérique, Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Guatemala, Inde, Mauritanie, Népal, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Portugal, Qatar, République arabe du Yémen, République Dominicaine, République fédérale d'Allemagne, Thaïlande, Turquie, Zimbabwe

Banque mondiale, Nations Unies (NU)

8^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1988

Date: 19 au 28 octobre 1988

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Mise en œuvre des normes de contrôle dans le secteur public

Participants : 38 participants de 32 Institutions supérieures de contrôle et

5 organisations partenaires

Argentine, Australie, Autriche, Bahrein, Belize, Bénin, Bhoutan, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Costa Rica, Émirats arabes unis, Équateur, États-Unis d'Amérique, Guinée, Hongrie, Jordanie, Malaisie, Maldives, Mexique, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Corée, République dominicaine, République fédérale d'Allemagne, République Unie de Tanzanie, Royaume-

Uni, Soudan, Yougoslavie, Zaïre, Zimbabwe



Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement (BID), Banque mondiale, Nations Unies (NU)









9e Séminaire ONU/INTOSAI, 1990

Date: 12 au 21 septembre 1990

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Comptabilité et contrôle de programmes d'aide au dévelop-

pement, vérification dans un cadre informatique

Participants: 77 participants de 35 Institutions supérieures de contrôle et

11 organisations partenaires

Australie, Autriche, Bangladesh, Canada, Chine, Danemark, Égypte, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Finlande, France, Ghana, Guinée, Hongrie, Italie, Jamaïque, Japon, Libye, Madagascar, Malaisie, Malawi, Mexique, Népal, Norvège, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Royaume-Uni, Suède, Togo, Trinité-et-Tobago, Venezuela, Zimbabwe

Agence canadienne de développement international (ACDI), Agence danoise pour la coopération au développement (DANIDA), Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), Agence finlandaise pour le développement international (FINNIDA), Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA), Banque asiatique de développement, Banque interaméricaine de développement (BID), Banque mondiale, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Fonds monétaire international (FMI), Nations Unies (NU)













10e Séminaire ONU/INTOSAI, 1992

Date: 27 mai au 4 juin 1992

Lieu: Vienne, Autriche

Thème: Vérification dans un cadre informatique - Échange d'expé-

riences, possibilités et défis

Participants : 36 participants de 30 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Argentine, Autriche, Bangladesh, Barbade, Bolivie, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Inde, Jamaïque, Malawi, Mali, Myanmar, Oman, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Tonga, Tunisie, Yémen

Banque africaine de développement, Nations Unies (NU)

11e Séminaire ONU/INTOSAI, 1994

Date: 25 au 29 avril 1994

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Le rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances

publiques dans la restructuration du secteur public

Participants : 40 participants de 30 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Allemagne, Autriche, Bahrein, Bulgarie, Chili, Cuba, Égypte, Estonie, États-Unis d'Amérique, France, Géorgie, Ghana, Inde, Indonésie, Lesotho, Maurice, Mauritanie, Pays-Bas, Nicaragua, Panama, Pérou, Royaume-Uni, Slovaquie, Sri Lanka, Sainte-

Lucie, Swaziland, Thaïlande, Tuvalu, Venezuela, Zambie



12e Séminaire ONU/INTOSAI, 1996

Date: 21 au 25 octobre 1996

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Le rôle des Institutions supérieures de contrôle dans la lutte

contre la corruption et la mauvaise gestion

Participants: 50 participants de 37 Institutions supérieures de contrôle et

3 organisations partenaires

Albanie, Algérie, Autriche, Bahrein, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Chine, Chypre, Égypte, El Salvador, Érythrée, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Gabon, Guinée, Guyane, Inde, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Koweït, Lituanie, Maroc, Mexique, Mozambique, Ouganda, Pays-Bas, Roumanie, Slovaquie, Suisse, Uruguay, Venezuela, Vietnam

Banque mondiale, Commission européenne, Nations Unies (NU)

13^e Séminaire ONU/INTOSAI, 1998

Date: 16 au 20 mars 1998

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Le rôle des Institutions supérieures de contrôle dans le contrôle

des travaux publics

Participants : 50 participants de 30 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Afrique du Sud, Albanie, Antilles néerlandaises, Argentine, Arménie, Autriche, Bahamas, Bangladesh, Barbade, Belgique, Burkina Faso, Cameroun, Chine, Croatie, Chypre, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Gambie, Ghana, Hongrie, Inde, Israël, Lettonie, Libye, Moldova, Namibie, République de Corée, République Tchèque, Royaume-Uni, Tunisie, Yémen



14e Séminaire ONU/INTOSAI, 2000

Date: 27 au 31 mars 2000

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Le contrôle de la santé publique par les Institutions supé-

rieures de contrôle des finances publiques

Participants : 50 participants de 37 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Algérie, Antigua et Barbuda, Arménie, Autriche, Bhoutan, Bolivie, Burkina Faso, Cap Vert, Chili, Cour des comptes européenne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, France, Guinée-Bissau, Israël, Jordanie, Liban, Lesotho, Malaisie, Malawi, Maldives, Malte, Maurice, Mauritanie, Maroc, Mexique, Namibie, Népal, Oman, Pologne, Qatar, Royaume-Uni, Samoa, Suisse, Tunisie, Turquie

Fondation allemande pour le développement international (DSE), Nations Unies (NU)

15° Séminaire ONU/INTOSAI, 2002

Date: 8 au 12 avril 2002

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Le rôle des Institutions supérieures de contrôle dans le

contrôle agricole

Participants : 50 participants de 33 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Angola, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Colombie, Costa Rica, Cour des comptes européenne, Cuba, Dominique, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Géorgie, Iran, Jordanie, Lituanie, Maroc, Myanmar, Nigéria,



Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Pologne, Royaume-Uni, Sierra Leone, Slovaquie, Soudan, Swaziland, Ukraine, Vanuatu, Zambie

Banque mondiale, Nations Unies (NU)

16e Séminaire ONU/INTOSAI, 2003

Date: 31 mars au 4 avril 2003

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Le rôle des Institutions supérieures de contrôle des finances

publiques lors d'un contrôle de l'utilisation des fonds publics

dans l'éducation

Participants : 50 participants de 30 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Autriche, Côte d'Ivoire, Croatie, Djibouti, Égypte, El Salvador, Érythrée, Espagne, Ex-République yougoslave de Macédoine, France, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Kenya, Madagascar, Mexique, Mozambique, Norvège, Ouganda, Panama, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Kitts-et-Nevis, Sénégal, Slovénie, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam, Zimbabwe



17e Symposium ONU/INTOSAI, 2004

Date: 19 au 23 avril 2004

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : L'indépendance des Institutions supérieures de contrôle

Participants : 60 participants de 33 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Bahrein, Botswana, Brésil, Cambodge, Cameroun, Canada, Chine, Équateur, Fédération de Russie, Gambie, Ghana, Grèce, Inde, Kazakhstan, Lettonie, Malaisie, Mali, Moldova, Maroc, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Portugal, République de Corée, République Tchèque, Rwanda, Tchad, Togo, Trinité-et-Tobago, Uruguay, Venezuela











18e Symposium ONU/INTOSAI, 2005

Date: 18 au 22 avril 2005

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : L'application des technologies de l'information et de la com-

munication au contrôle de l'e-gouvernement : une stratégie pour l'efficience, la transparence et l'obligation redditionnelle

Participants : 60 participants de 35 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Autriche, Bangladesh, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Danemark, Éthiopie, Fidji, Gabon, Inde, Israël, Jamaïque, Japon, Koweït, Lesotho, Libye, Lituanie, Malawi, Malte, Mongolie, Namibie, Pays-Bas, Oman, Pologne, République arabe syrienne, République dominicaine, Royaume-Uni, Slovaquie, Tunisie, Venezuela









19e Symposium ONU/INTOSAI, 2007

Date: 28 au 30 mars 2007

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : La valeur et l'avantage du contrôle des finances publiques

dans un contexte mondialisé

Participants : 100 participants de 48 Institutions supérieures de contrôle et

2 organisations partenaires

Afrique du Sud, Albanie, Arabie Saoudite, Autriche, Bahrein, Belize, Bénin, Bolivie, Bosnie-et-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Chili, Cook Islands, Costa Rica, Cour des comptes européenne, Danemark, Émirats arabes unis, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Italie, Kirghizistan, Koweït, Liban, Libye, Malte, Maroc, Népal, Nicaragua, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Qatar, République Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Sainte-Lucie, Suède, Suisse, Uruguay, Venezuela, Yémen

















20e Symposium ONU/INTOSAI, 2009

Date: 11 au 13 février 2009

Lieu: Vienne, Autriche

Thème: L'INTOSAI – Partenaire actif dans le réseau international de

lutte contre la corruption : mise en place de la transparence afin de promouvoir la sécurité sociale et enrayer la pauvreté

Participants : 170 participants de 71 Institutions supérieures de contrôle et

8 organisations partenaires

Afrique du Sud, Arabie Saoudite, Autriche, Bahrein, Bélarus, Belgique, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Cour des comptes européenne, Cuba, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Honduras, Hongrie, Indonésie, Irak, Italie, Japon, Koweït, Liban, Malaisie, Maldives, Malte, Maroc, Moldova, Monténégro, Namibie, Nicaragua, Norvège, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République Dominicaine, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Sao Tome et Principe, Serbie, Slovaquie, Sri Lanka, Suède, Surinam, Tonga, Tunisie, Turquie, Ukraine, Venezuela, Vietnam, Yémen, Zambie

Banque mondiale, Coopération technique allemande (GTZ), *Institute of Internal Auditors* (IIA), INTERPOL, Nations Unies (NU), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), OLAF – Office européen de lutte antifraude, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)











21e Symposium ONU/INTOSAI, 2011

Date: 13 au 15 juillet 2011

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Pratiques efficaces de coopération entre les ISC et les citoyens

afin d'améliorer la reddition de comptes dans le secteur public

Participants : 140 représentants de 66 Institutions supérieures de contrôle

et 4 organisations partenaires

Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bahrein, Belgique, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Bulgarie, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Géorgie, Guyane, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Italie, Liban, Maldives, Malte, Maroc, Maurice, Mexique, Micronésie, Moldova, Monténégro, Mozambique, Namibie, Norvège, Ouganda, Palau, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, République de Corée, République démocratique du Congo, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Sierra Leone, Slovénie, Suède, Suisse, Swaziland, Tanzanie, Trinité-et-Tobago, Turquie, Uruguay, Zambie, Zimbabwe

Coopération allemande au développement (GIZ)), Nations Unies (NU), Partenariat budgétaire international (IBP), Union Interparlementaire (UIP)















22e Symposium ONU/INTOSAI, 2013

Date: 5 au 7 mars 2013

Lieu: Vienne, Autriche

Thème : Les fonctions de contrôle et de conseil des ISC : risques et op-

portunités, ainsi que possibilités de participation des citoyens.

Participants: 149 participants de 67 Institutions supérieures de contrôle et

4 organisations partenaires



Afrique du Sud, Albanie, Arabie Saoudite, Autriche, Azerbaïdjan, Bahrein, Bélarus, Belgique, Bhoutan, Bolivie, Brésil, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Cameroun, Chili, Chine, Chypre, Danemark, Émirats arabes unis, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Gambie, Géorgie, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Irak, Jamaïque, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Koweït, Liban, Lituanie, Luxembourg, Maldives, Malte, Moldova, Mongolie, Monténégro, Népal, Norvège, Oman, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, République dominicaine, République Tchèque, Roumanie, Saint Vincent-et-les-Grenadines, Samoa, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Slovaquie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Turquie, Ukraine, Uruguay, Vietnam, Yémen, Zambie

Coopération allemande au développement (GIZ), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Nations Unies (NU), Organisation des comités des comptes publics de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADCOPAC)





















